QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11854 – JEUDI 10 MARS 1983

Le général René Imbot nouveau chef d'état-major de l'armée de terre

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Reagan adresse une sévère mise en garde aux pacifistes américains

Dans un discours prononcé mardi 8 mars devant un congrès d'évangélistes en Floride, M. Reagan a dénoncé l'U.R.S.S. comme « l'empire du mal ». Le président américain, qui venait d'apprendre le vote, par une commission de la Chambre des représentants, d'un texte favorable au « gel » des armes nucléaires, souhaitait, par ce ton « musclé », mettre en garde les pacifistes, aussi bien au Congrès que dans l'opinion, contre le danger de la menace militaire soviétique. M. Reagan s'adressait à des évangélistes, mais son message allait bien au-delà de son auditoire, et notamment en direction des catholiques américains, qui sont à la pointe du mouvement pacifiste.

Le salut du Salvador

Tandis que la situation sur le terrain reste difficile pour les troupes gouvernementales, le Salvador fait l'objet depuis une semaine d'un âpre débat à Washington.

« Si le Salvador tombe, aucun pays d'Amérique centrale ne sera en sécurité, et notre sécurité elle-même en sera affectée », a déclaré mardi 8 mars M. Reagan à un groupe de membres du Congrès. Ces propos, venant après d'autres, illustrent la tendance croissante du président et de son entourage à appliquer à l'Amérique centrale la « théorie des dominos » en vogue au moment de la guerre du Vietnam.

La Maison Blanche a relancé elle-même le débat en demandant au Congrès une aide supplémentaire de 60 millions de dollars et en envisageant un accroissement du nombre, et dans doute du rôle, des conseillers militaires américains. La controverse est désormais engagée entre la Chambre des représentants, dominée par les démocrates, soucieuse d'éviter un engagement militaire, et le chef de l'exécutif. La polémique sur la place publique n'exclut pas cependant un discret marchandage. La Maison Blanche serait prête à limiter strictement le rôle des conseillers militaires et à favoriser une solution politique, si le Congrès lui permettait de fournir aux forces gouvernementales les munitions et les équipements qui commencent à leur faire défaut ainsi que d'organiser un entraînement militaire intensif dans une base de Caroline-du-Nord. Dans ce cas, la « rallonge » demandée au Congrès ne serait pas de 60 mais de 110 millions de dollars.

Le caractère désordonné, et parfois contradictoire, des déclarations des différents responsables de l'administration quant au rôle futur des conseillers ne peut, dans ce contexte, qu'inquiéter le Congrès. Le comble de la maladresse a été atteint lorsque, sous le coup peut-être de la fatigue et de l'énervement, le secrétaire d'État, M. George Shultz, a répondu à un sénateur en s'étonnant que « des hommes d'Église veuillent voir s'améliorer l'influence soviétique au Salvador ».

Cette affaire a provoqué une réplique cinglante de Mgr James Hickey, archevêque de Washington, qui témoignait lundi devant le Congrès. « Le problème principal du Salvador, a-t-il déclaré, est la structure politique et économique du pays et non le rôle de l'Union soviétique ou de Cuba en Amérique centrale. » La hiérarchie catholique estime que les Etats-Unis devraient s'opposer à la violence, au lieu de chercher à accroître leur aide militaire au régime en place. Les évêques américains semblent favorables à un « dialogue » entre les forces en présence au Salvador et insistent sur la nécessité d'un cessez-le-feu.

M. Reagan est hostile à cette formule. On ne peut négocier, selon lui, avec les forces révolutionnaires que l'organisation d'élections, et non pas « un partage du pouvoir par-dessus la tête du peuple salvadorien qui court-circuiterait le processus démocratique ».

Beaucoup pensaient que M. Shultz parviendrait à convaincre M. Reagan d'assouplir sa position, surtout après les élections salvadoriennes de mars 1982. On constate au contraire que M. Reagan s'est rangé du côté des partisans de la manière forte et que son secrétaire d'Etat est bien obligé de le suivre dans cette voie. Seul le Congrès paraît maintenant en mesure de contraindre la Maison Blanche à infléchir sa politique au Salvador.

LES ÉVÊQUES ET LA BOMBE

I. – *Le péché de la dissuasion*

De notre correspondant ROBERT SOLÉ

Washington. – Il ne s'agissait ni d'une fraude ni d'une erreur de calcul : si Mgr Raymond Hunthausen, archevêque de Seattle, n'a payé l'an dernier que la moitié de ses impôts, c'était simplement pour protester contre la présence d'une base de sous-marins nucléaires dans son diocèse. Quant à Mgr Leroy Matthiesen, évêque d'Amarillo (Texas), il n'avait qu'une seule chose à reprocher à l'usine locale Pantex : elle assemblait des ogives nucléaires. C'est pourquoi il a demandé aux ouvriers catholiques de cette entreprise de se trouver un autre emploi.

Deux actes isolés, trop radicaux pour représenter l'épiscopat américain. Mais deux actes significatifs qui annonçaient une tempête : la publication d'une lettre pastorale collective sur la guerre nucléaire.

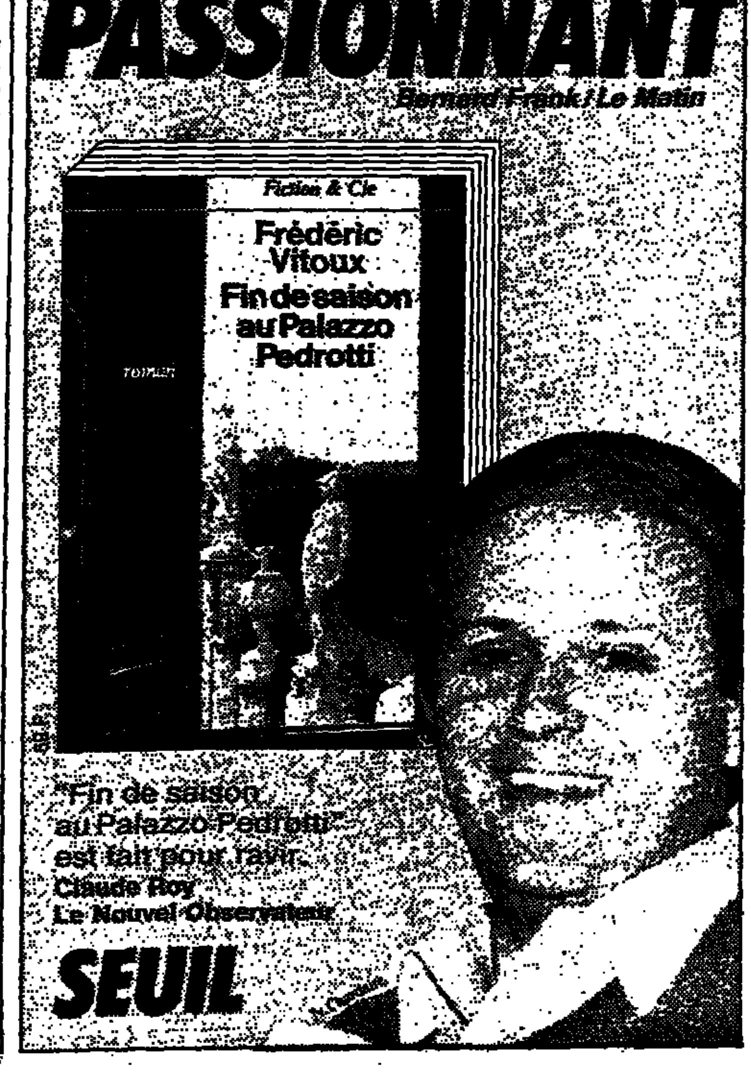
Ce document a fait couler des torrents d'encre aux Etats-Unis avant même de voir le jour. On n'en connaît encore que deux ébauches successives, mais le texte définitif, attendu au printemps, ne devrait en différer que sur des points de détail : ce sera une mise en cause profonde de la politique nucléaire américaine. Même la dissuasion – qui est un dogme à Washington comme à Paris – s'y trouvera en partie contestée.

On croit rêver. L'épiscopat américain ne se distinguait-il pas par son conservatisme et son zèle patriotique ? Où est donc passé l'héritage du cardinal Spellman, grand pourfendeur du communisme ? N'était-elle pas à la traîne, cette hiérarchie catholique, pendant la guerre du Vietnam, approuvant d'abord, hésitant ensuite et ne condamnant vraiment qu'à partir de 1971 ? Visiblement, un double changement a eu lieu : un autre catholicisme s'est assigné une autre place dans la société.

Le document épiscopal sur la guerre nucléaire est aussi intéressant par son contenu que par la manière dont il a été élaboré. On assiste à un processus démocratique, au grand jour, inconcevable au Vatican ou dans les grandes Églises européennes. *« Les évêques n'ont pas craint de discuter publiquement et de montrer leurs divergences,* remarque un jésuite de Washington, le Père Donald Campion. *C'est un signe de force. »*

Pour rédiger le projet de lettre, une commission de cinq membres avait été désignée en juillet 1981, sous la présidence de Mgr Joseph Bernardin, alors évêque de Cincinnati.

(Lire la suite page 4.)



L'Office ouest-allemand des cartels s'oppose au rachat de Grundig par Thomson

Le groupe français souhaite acquérir la division « grand public » d'A.E.G.-Telefunken

Nouveau coup de théâtre dans les grandes manœuvres de l'Europe de l'électronique. Au moment où l'Office allemand des cartels faisait connaître – comme il était prévu – son opposition au rachat par Thomson de Grundig, le groupe français a signé le 8 mars avec le gérant allemand A.E.G. Telefunken un protocole d'accord prévoyant le rachat de 75 % de sa filiale spécialisée dans l'électronique grand public. Cette opération – également soumise à l'approbation de l'Office des cartels – permettra à Thomson de consolider sa position dans ce secteur.

Il n'en reste pas moins que l'échec de l'opération Grundig porte un coup sévère au projet de front commun européen pour faire face à la menace japonaise, au moment où M. Mauroy, inaugurant le Festival international du son, a jugé très insuffisants les accords entre la C.E.E. et le Japon sur l'autolimitation des exportations nippones.

Un nouvel acte du feuilleton de l'électronique européenne s'est joué. Le rideau est – du moins provisoirement – tombé sur une rupture de fiançailles et sur un mariage surprise : Thomson renonce à Grundig et souhaite épouser Telefunken.

Comme on s'y attendait depuis quelques semaines (*le Monde* daté 6 et 7 mars), l'Office des cartels allemand a finalement notifié au groupe français son opposition au rachat de 75,5 % de Grundig. Ce veto est motivé par le fait que le groupe néerlandais Philips, numéro un de l'électronique européenne, propriétaire actuellement de 24,5 % de Grundig, a refusé de se retirer du capital de cette société. L'Office, qui « juge le droit », a estimé que ce maintien constituait une association dominante (Philips-Grundig-Thomson) contraire aux lois anti-cartels de la R.F.A.

Prenant acte de ce veto, le groupe français a signé, mardi 8 mars, avec le géant de la construction électrique allemande A.E.G.-Telefunken – qui est en règlement judiciaire et « vendu par appartement » – un protocole prévoyant l'achat de 75 % des actions de sa filiale Telefunken Fernseh und Rundfunk (T.F.R.), qui regroupe ses actifs dans l'électronique grand public (téléviseurs et magnétoscopes). Cette prise de contrôle, qui prendra effet le 31 mars, est soumise à l'approbation des autorités françaises – acquise d'avance – et bien évidemment, à l'Office fédéral des cartels.

Quelle sera la position de l'Office sur ce nouveau projet ? Si l'on se réfère aux attendus du jugement sur Grundig, elle devrait être positive. Philips, en effet, n'est pas actionnaire de T.F.R., et il n'y aurait plus association dominante sur le marché allemand. Telefunken Fernseh und Rundfunk, en effet, n'a pas la taille de Grundig. Cette entreprise compte quatre mille personnes contre trente mille pour Grundig. Dans le secteur de l'électronique grand public, ses 3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, ajoutés aux 15 milliards de francs de Thomson, permettront au groupe français de réaliser deux tiers du chiffre d'affaires de Philips. Avec Grundig, Thomson eût été presque à égalité de taille. Thomson-Telefunken ne contrôlerait que 25 % du marché allemand contre près de 35 % pour Thomson-Grundig.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 32.)

LA GRANDE BATAILLE DES CONSTRUCTEURS D'AVIONS

Boeing et les autres

De notre envoyé spécial

Seattle. – Avec ses vastes travées à demi désertées et ses postes de travail clairsemés, le « plus grand hangar du monde », celui de Boeing, à Everett, dans le nord de l'État de Washington, paraît bien au large dans ses 30 hectares. Au fond du hall central, deux Jumbo-747 sont en finition : la production d'un mois, alors qu'elle monta jusqu'au triple il n'y a pas si longtemps – et un carnet de commandes qui, sauf succès commercial dans les prochains mois, sera à peu près épuisé à la fin de l'année. Un peu plus loin, cinq ou six 767 – l'espoir encore vacillant de la maison – sont en cours d'assemblage. Mais, à l'extérieur, quatre autres attendent, moteurs démontés, que la compagnie australienne Ansett, qui les a commandés, trouve l'argent pour les payer.

Un peu plus loin, les parcs à voitures du personnel sont eux aussi devenus trop grands : les machines à commandes numériques les ont en partie vidés, la mévente a fait le reste. En trois ans, Boeing aura « dégraissé » ses effectifs de près de trente mille personnes, le secteur le plus touché étant la fabrication des avions civils et, par voie de conséquence, cette partie du Nord-Ouest américain où les autres activités – industrie du bois, pêche et chantiers navals – ne sont guère alléchantes.

Même si la crise est loin d'atteindre les proportions de celle qui, il y a une douzaine d'années, faillit avoir raison de la firme, pour Boeing le temps des fastes et des triomphes est, de toute évidence, passé.

A Renton, l'autre usine civile de Boeing, à 50 kilomètres au sud d'Everett, les choses ne vont guère mieux. Après seize ans de carrière, le bon vieux 737 continue, certes, de sortir gaillardement à sept exemplaires par mois, mais son aîné, le 727 – le best-seller des « jets » commerciaux, – arrive à extinction. Et l'autre « nouveau » de la maison, le 757, biréacteur pour cent quatre-vingts passagers, ne naît timidement qu'au rythme de deux avions par mois – on le prévoyait trois à quatre fois plus élevé, – enfreignant ainsi les règles du succès selon Boeing, qui veulent qu'un avion produit à moins de trois cents exemplaires pendant ses cinq premières années de vie ne soit jamais rentable. Assez bien partis à l'origine, les deux derniers modèles de moyen-courriers, en dépit de leurs attraits technologiques, se vendent mal : sept exemplaires en 1981 et quatre en 1982 pour le 767, le concurrent de l'Airbus-310 européen ; douze exemplaires en 1981 et quatre en 1982 pour le 757...

Une parfaite image du marché mondial, sur lequel les commandes de l'an passé ont représenté seulement 20 % de celles de 1980 et 10 % de celles de 1979. A Seattle comme ailleurs, annulations et ajournements de commandes se succèdent. Jadis prodigues, des compagnies qui en sont souvent réduites à prier pour leurs fins de mois n'ont plus le cœur à acheter des avions nouveaux à 35 ou 50 millions de dollars pièce quand des « vieux » modèles, plus petits (les remplir n'est pas si facile en ce moment) et surtout deux ou trois fois moins chers, peuvent faire l'affaire, voire quand le marché de l'occasion peut pourvoir aux besoins.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 35.)

AU JOUR LE JOUR

Décentralisation

La capitale politique de la France a changé de latitude. Détournant ses regards de Paris, où M. Chirac triomphant attend seulement de savoir s'il obtiendra 18, 19 ou 20 sur 20, chacun scrute l'horizon marseillais.

A la mairie de Marseille paraît se limiter l'enjeu du second tour des municipales. M. Defferre battu ? Quelle histoire ! Il semblerait légitime que tous les électeurs, de n'importe quelle cité, soient autorisés à participer au scrutin dans cette ville-là. Car il y a, désormais, dans chaque Français un Marseillais qui sommeille.

BRUNO FRAPPAT.

« FANNY ET ALEXANDRE » D'INGMAR BERGMAN

Fanny et Alexandre est le dernier film d'Ingmar Bergman. Il dit qu'il n'en tournera pas d'autres. Il l'a réalisé en Suède où il est revenu après des années d'exil volontaire. Il s'est relié à ses racines, à travers l'histoire d'un enfant qui parcourt un temps où le réel et la magie, où les âges de la vie se confondent.

(Lire, page 17, les articles d'YVONNE BABY et JACQUES SICLIER.)

« L'INVENTION DU RACISME », DE CHRISTIAN DELACAMPAGNE

Où se cache « l'œuf du serpent » ?

La racisme a mauvaise réputation. On le méprise, on le déteste, et il ne s'en porte pas plus mal. Si on l'écrase, il se redresse. Il est souple comme une anguille, il se faufile jusque dans la cervelle de ses ennemis. Il se fortifie à proportion des blâmes qu'il reçoit. Par exemple, la science biologique montre que les races n'existent pas. Les savants ont beau chercher, ils ne découvrent que des hommes, des ethnies, mais point de races. Pourtant, plusieurs milliers de personnes, chaque année, continuent de mourir au nom de cette réalité imaginaire qu'on appelle la race.

Christian Delacampagne interroge à son tour cette variété de la haine. Son livre est d'un philosophe, mais ce philosophe est un combattant. Il ajoute une bombarde à toutes celles qui pilonnent déjà sans succès le racisme. Sera-t-il plus heureux que ses prédécesseurs ? Delacampagne en a l'espoir. Son idée est que le mal vacillerait si l'on arrivait à déterminer sa date de naissance.

Cette vue n'est pas ordinaire. Assigner une origine au racisme, n'est-ce pas en faire un phénomène historique, quand l'universalité de ses forfaits le peindrait d'abord comme une constante de l'esprit humain, un invariant historique, une hantise de notre inconscient ? Delacampagne pense le contraire. C'est l'histoire d'une infamie qu'il écrit, la généalogie d'un délire.

On pense communément que l'anti-sémitisme a des racines religieuses. Delacampagne n'est point de cet avis. Il démontre que la haine des juifs se grime de prétextes biologiques. Les Espagnols les rejettent au nom de la « limpieza de sangre ». Ailleurs, on dit que les juifs sont d'anciens lépreux, on note leur « mauvaise odeur » ou bien des traits physiques singuliers. Tous les racismes sont ainsi : privés de toute validité scientifique, tous invoquent cependant des différences biologiques.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

Après le premier tour

Le recul de la gauche aux municipales n'a pas manqué de provoquer de nombreuses réactions. Pour Daniel Amson, il n'y a pas lieu d'être surpris : le peuple français, dans sa permanence, n'est pas de gauche. Pour Gérard Soulier, le pouvoir, parmi de nombreuses erreurs, a commis celle de passer à côté de la jeunesse. Alain Huraut trouve que la répétition continuelle des mots gauche-droite fait fâcheusement penser à une mise au pas. Pierre Lefranc pense que, à défaut d'union nationale, la débâcle générale est inévitable.

Le pays n'est pas à gauche

par DANIEL AMSON (*)

LE résultat du premier tour des municipales a confirmé ce qu'avaient annoncé les divers scrutins — cantonaux, législatifs partiels et prud'homaux — qui se sont déroulés *depuis quatorze mois*, à savoir que le pays, dans ses profondeurs, n'est pas à gauche.

Comment expliquer autrement que, de 1958 à 1981, les partis de droite aient gagné successivement six élections législatives et trois élections présidentielles, sans même parler des cinq référendums où les « oui » ne recueillirent jamais moins de 62 % des suffrages exprimés ? Et, si les « non » l'emportèrent le 27 avril *1969, ce ne fut certainement pas* une victoire de la gauche, comme l'élection de Georges Pompidou devait le montrer peu de temps après.

Que l'exceptionnelle personnalité du général de Gaulle et l'attraction qu'il exerçait sur de nombreux électeurs de gauche aient joué un rôle dans cette série de défaites, ce n'est pas douteux. Mais elles ne sauraient suffire à l'expliquer, et ce d'autant moins qu'après *son départ la gauche* connut encore quatre fois l'échec : aux élections présidentielles de 1969 et de 1974 et aux élections législatives de 1973 et de 1978.

La gauche, à l'évidence, n'était *donc pas majoritaire dans le pays*, ce qui n'excluait pas qu'elle pût gagner les élections à la faveur d'une conjoncture favorable, comme, par exemple, la droite les avait gagnées en Suède en 1976, après quarantre-quatre ans d'hégémonie social-démocrate. C'est cette conjoncture favorable qui se présenta en 1981, où les effets de la crise économique mondiale, joints à une usure du pouvoir d'autant plus mal ressentie qu'elle était inhabituelle, entraînèrent la défaite du président sortant puis, par voie de conséquence, celle des partis qui le soutenaient aux élec*tions législatives. Mais, contraire*ment à ce qui fut dit parfois dans l'euphorie du succès de la gauche, l'ampleur de la défaite de M. Giscard d'Estaing resta très limitée puisque, bien que les jeunes de dix-huit à vingt et un ans — qui, dans leur majorité, ne lui étaient pas favorables — aient voté pour la première fois en 1981, il ne perdit en définitive que 1,5 % des électeurs par rapport à 1974.

L'erreur de la gauche fut de croire *que les scrutins de 1981* marquaient un changement durable dans les sentiments des Français, alors qu'ils ne traduisaient, selon toute vraisemblance, qu'un « accident » que divers signes avaient d'ailleurs laissé prévoir. Les résultats de dimanche dernier, selon lesquels l'opposition a recueilli environ 51,5 % des suf*frages exprimés dans les villes de* plus de 30000 habitants, sont donc conformes à la nature des choses. Il est probable qu'ils seront encore confirmés, voire amplifiés, dans les prochains scrutins, et que, la gauche n'ayant pas fait la preuve d'une aptitude particulière à gouverner, l'opposition reprendra le pouvoir au terme des *échéances légales.*

Les Suédois ont largement voté en 1982 pour M. Palme, qu'ils avaient *évincé* six ans plus tôt. Est-il interdit de penser aujourd'hui qu'un phénomène de *même nature puisse*, le *moment* venu, se produire en France ?

(*) Avocat à la cour.

Par-delà les mairies perdues...

par GÉRARD SOULIER (*)

IL y a plus grave pour la gauche au pouvoir que d'avoir perdu seize villes de plus de trente mille habitants au premier tour, quand elle en avait gagné trente-deux en 1977. *Elle sauve même plus qu'honorable*ment des villes gagnées difficilement il y a six ans. Ce n'est donc pas, sur le plan des mairies, un si mauvais résultat.

Mais après tant — et donc trop — d'espoir suscité en 1981, reculer déjà, et de si nette façon, révèle un échec en profondeur. Le P.S. — c'est lui le grand perdant — n'a pas « accroché » dans l'opinion. Il a déçu, avec une étonnante rapidité, la confiance qui lui avait été largement accordée aux législatives. Et une confiance perdue ne se retrouve que difficilement. Pourquoi cette usure si rapide ?

Il y a des raisons assez apparentes et maintenant convenues :

— Il a promis plus qu'il ne pouvait donner. Démagogie ou mauvaise *évaluation de la situation, il n'im*porte, c'est une faute. Avoir promis de vaincre le chômage dévalue ce qui est pourtant un résultat positif : le *contenir depuis des mois aux envi*rons de deux millions. On peut toujours penser que la droite eût laissé filer le chiffre (*cf.* le projet de VIIIe Plan) : *électoralement, cela ne* compte pas ;

— Les affaires mal préparées, mal engagées (ex. du statut de Paris), les dissonances gouvernementales (ex. des taux d'intérêt) ont décontenancé les franges de l'électorat flottant qui avait fait le bon poids en 1981. C'est un fait qu'il y a des déçus du socialisme de ce côté-là ;

— Il faut dire, en outre, que la gauche au pouvoir a un handicap par rapport à la droite. L'électorat de gauche est traversé par des clivages idéologiques, des traditions d'engagement, de critique, en sorte que la gauche au pouvoir est confrontée tout autant à des critiques de gauche qu'à des critiques de droite. Au contraire, la droite, d'ordinaire, n'a pas ce genre de problème avec son électorat, qui, dans l'ensemble, est plutôt de nature « majorité silencieuse » (l'affrontement Chirac Giscard d'Estaing en 1981 constitue, *justement, une altération de ce* schéma qui fut loin d'être sans effet).

Mais tout cela ne suffit pas pour expliquer l'érosion si rapide de la confiance *que le P.S. avait su inspi*rer. Le scepticisme, la morosité ambiante ont révoqué dans les mémoires les flonflons du bal de la Bastille, le 10 mai. Que le président de la République lance, il y a quelques semaines, à la Sorbonne, un appel aux créateurs, aux intellectuels, *signifie tout bonnement que les forces créatives n'ont pas été convaincues, jusqu'ici, d'œuvrer aux* côtés du pouvoir. C'est un fait que la *gauche n'a pas su mobiliser, ni au*tour d'un projet bien dessiné, ni autour d'un style. Où est le projet socialiste ?

Un mot magique

Le mot « changement » pourtant reste magique. M. Chirac et toute la droite le prennent maintenant à leur compte. Dans la bouche du P.S., il semble maintenant vide de contenu : la solidarité, cela pouvait être une grande idée (non pas nouvelle, mais à retrouver et repenser) ; elle a disparu du discours politique ; le partage du travail, encore une grande idée rabougrie dans le débat médiocre auquel a donné lieu la semaine de trente-neuf heures. Retarder l'entrée des jeunes dans l'activité professionnelle par des formations à n'importe quoi et précipiter la mise à la retraite des plus âgés ne peut évidemment qu'induire un budget social susceptible de devenir écrasant, sans réaliser cette idée immature, mais à approfondir, d'un véritable partage du tra*vail, qui, il est vrai, bousculerait bien* des conservatismes (qui ne votent cependant pas à droite).

Plus généralement, le P.S., soucieux de prouver qu'il sait gouverner — comme la droite ! —, s'évertue à quêter, sans les obtenir, des certificats de bonne gestion, suivant une démarche d'esprit qui évoque celle du parvenu. La droite est naturellement à l'aise au pouvoir, non seulement parce que le pouvoir est traditionnellement occupé par la « classe dominante », mais aussi parce que le pouvoir s'exerce par des structures qui coïncident avec des valeurs de *droite (la hiérarchie, le commande*ment...). La gauche veut montrer qu'elle sait faire aussi bien. Elle reste fascinée par la droite, bloque son *imagination, dilue son identité.*

Signe de son malaise au pouvoir : elle n'a jamais su être offensive contre la droite. Elle s'est, par exem*ple, littéralement laissé imposer tous* les thèmes de la campagne électorale et n'a fait que se défendre. Il est *invraisemblable, en particulier,* qu'elle n'ait pas écarté les polémiques inutiles pour expliquer méthodiquement son programme de décentralisation. Elle est la seule force politique en France à avoir osé cette réforme, si salutaire, et qui lui survivra. Elle n'en a tiré aucun profit. Elle s'est laissé enfermer dans des discussions interminables sur des sondages et des indices, c'est-à-dire sur du fragmentaire et du passager.

L'indice d'un mois, le sondage d'un jour, n'ont pourtant guère de signification pris isolément.

La gauche a été incapable de transcender l'immédiat pour tracer des perspectives d'avenir. Il est vrai que, au lieu de biaiser, il eût fallu, sans doute, plonger franchement dans la vérité, aussi sombre soit-elle. L'opinion y est peut-être mieux préparée qu'on l'imagine. Et ce pourrait être cela, aussi, le changement : qu'on dise les choses telles qu'elles sont. *Qui peut dire, a priori,* que ce ne serait pas un moyen de gagner et la confiance et les élections ?

Plus généralement, *la gauche* laisse une nouvelle fois l'économique dévorer le politique. « Vivre autrement », « Changer de vie », « Changer la ville », inventer une nouvelle civilisation, « Rendre la parole aux Français », rénover la démocratie, mettre l'imagination au pouvoir... *n'était-ce que des slogans, des formules, qu'il vaudrait mieux oublier* parce que, ainsi qu'il le semble à tant de ceux qui, il n'y a encore que quelques mois, ont espéré beaucoup plus qu'ils ne le croyaient eux-mêmes, *il* n'y aurait pas derrière de projets consistants ?

Ainsi, et c'est là sans doute le plus important, la gauche au pouvoir est en train de passer à côté de la jeunesse. La science politique a longtemps considéré que les jeunes étaient *généralement davantage* portés vers la gauche. C'est devenu une idée fausse. L'abaissement de la majorité de vingt et un à dix-huit ans *a introduit des millions de jeunes* dans le corps électoral sans que le rapport droite-gauche soit bouleversé. La classe politique — et singu*lièrement ceux qui sont au pouvoir* — ne semble pas soupçonner la dépolitisation ou plus exactement la désimplication politique des jeunes. Jamais *elle ne fut si grande. Cela ne risque* pas seulement de donner une chance à un avatar contemporain du bonapartisme ou du boulangisme. Rater les jeunes, c'est rater l'avenir.

(*) Professeur à la faculté de droit d'Amiens.

L'union ou la débâcle

par PIERRE LEFRANC

NOUS voici donc devant un premier bilan d'une consultation qui a concerné tous les Français. Quelle portée revêti*ront les résultats définitifs et quelles* conséquences entraîneront-t-il ?

Certes, ce sera la première fois depuis le renversement de majorité que tous les électeurs se seront prononcés, et l'on pourrait être tenté de tirer de leur choix un jugement sur l'action de la coalition au pouvoir. Toutefois, il ne faut pas oublier que de nombreuses données interviennent dans une élection municipale qui n'ont rien à voir avec la conduite des affaires de l'État. De plus, il se révèle que, dans bien des cas, ce n'est qu'un petit nombre de voix qui a fait passer les uns et écarté les autres. Ils sont peu nombreux les électeurs dont le vote emporte la décision et oriente la France dans une direction ou une autre. Ceux qui ont élu M. Mitterrand en 1981 ont hier changé d'avis, mais ils pourraient encore modifier leur choix en d'autres circonstances. On ne se présente pas avec le même esprit devant l'urne s'il s'agit de désigner un maire, un député ou, à plus forte raison, un président de la République.

Soyons donc prudent sur l'interprétation à donner aux résultats et surtout ne nous servons pas d'eux pour déceler l'avenir.

Si les présents votes, comparés à ceux de 1977, nous indiquent donc un fort mouvement en faveur de l'opposition, quelles peuvent être les conséquences de cette réalité ? Théoriquement aucune en dehors des modifications à intervenir dans les municipalités.

L'Assemblée nationale est en place pour trois années et le chef de l'État occupe ses fonctions pour encore cinq années. Aucune pression politique ne peut modifier cet état de choses et il faudrait que la situation sociale ou économique devienne bien grave, ce que personne ne peut souhaiter, pour que l'exécutif se voit contraint à une dissolution, à plus *forte raison à une démission. Les té*nors qui brandissaient la perspective de nouvelles élections législatives ou présidentielles abusaient ceux qui les écoutaient. Alors ?

Alors, plutôt que de creuser le fossé, ce nouveau fait politique, qui révèle un rejet des extrêmes, devrait favoriser un rassemblement. Ce rassemblement, la discorde ou l'union, c'est-à-dire la prospérité ou la misère, l'*effacement ou le rayonne*ment de la France, dépendent de ceux — et surtout de celui — auquel le scrutin de mai 1981 a confié l'avenir de notre pays.

Sans doute, au lendemain du 13 mars, M. Mitterrand se sentira-t-il plus seul que jamais entre le mécontentement de son parti et les attaques de l'opposition ; sans doute constatera-t-il qu'une fois de plus les factions politiques placent leurs intérêts avant ceux du pays, peut-être touchera-t-il du doigt que sa place est intenable s'il ne se considère pas comme l'élu de tous les Français, ce qu'il est à nos yeux en vertu de la Constitution.

C'est donc seulement en faisant appel à tous les Français que le chef de l'État se trouvera en mesure de surmonter les immenses difficultés qui attendent notre pays en raison de son haut niveau de vie et du développement accéléré de certaines économies concurrentielles.

Les nombreux gaullistes de conviction qui n'acceptent pas la coupure de la France en deux, refusent de considérer comme des ennemis la majorité de leurs concitoyens et font passer l'intérêt national au-dessus des préoccupations partisanes doivent donc accepter les réalités politiques du moment et apporter leur appui pour permet*tre le regroupement sans lequel il* n'y aura pas de salut.

Aucun aveuglement idéologique, d'où qu'il vienne, ne sera plus admissible le jour où il faudra choisir entre la débâcle et l'union. Ce jour, c'est demain.

La chanson de la mise au pas

par ALAIN HURAUT (*)

NON, je n'étais pas seul, dans mon bout de France, à reprendre le chemin de l'école pour aller déposer ma voix dans l'urne. Dans cette même école j'avais appris à lire et à écrire, à lever le doigt pour parler. Nous avions même une heure d'éducation civique par semaine...

Je n'étais pas le seul convié à élire qui me semblerait le plus apte à assurer le bon état de l'éclairage public, des voitures de pompier, le meilleur organisateur de festivités, le plus attentif à l'avenir des jeunes, à la paix des vieillards, à assurer l'emploi dans la commune, — enfin... à entretenir par bien des ruses et de la générosité (et il en faut !) le plaisir de rester au pays, exorcisant le désespoir du décor quotidien...

Bien sûr, un certain décalage m'apparaissait entre ces préoccupations modestes et certains effets oratoires — les professionnels de la classe politique sont bien intelligents, mais tellement loin parfois aussi !

Une singulière irritation a cependant fini par me gagner, tandis que j'écoutais, lundi matin, résultats et commentaires. Droite, gauche, gauche, droite — les mêmes mots mille fois ressassés cognent : parade ou manœuvre ? Alors je rumine de faire entendre autrement ma voix.

La réalité face à laquelle j'avais à me déterminer s'évapore. Mais je suis assuré que la parole publique ne cache pas son goût des simplifications et des oppositions manichéennes ; un mauvais western grésille dans mon poste. A moins que la parole publique ne soit définitivement contrainte par la distribution binaire des informations selon le modèle informatique. Et puis notre encéphale n'est-il pas dit de connaître de telles tensions entre ses hémisphères ? Tout comme notre planète ? A moins encore qu'il ne s'agisse d'un tout autre modèle — celui du conditionnement, par exemple, — où le matraquage signalétique aurait sa place ? ... La logique partisane veut des slogans, des mots d'ordre, là où l'électeur s'inventait un souci, une liberté...

A moins enfin que, au-delà des oppositions affichées, un rythme plus requérant ne soit à l'œuvre que sa répétition abstraite et obstinée nous somme de reconnaître : « Gauche, droite,... », eh oui ! c'est la chanson de la mise au pas.

(*) Philosophe et psychologue.

● RECTIFICATIF. — A la suite d'une confusion dans le chapeau de la page « Idées », résumant l'article d'Olivier Duhamel (*le Monde* du 4 mars), nous avons attribué à cet auteur une thèse qui n'était pas la sienne. En fait, Olivier Duhamel plaide pour que les sénateurs soient élus directement et à la représentation proportionnelle.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

A New-Delhi

Le Proche-Orient et l'Afghanistan ont dominé les débats à la VIIe conférence des non-alignés

Ce mercredi matin 9 mars, le président syrien Assad a prononcé un discours à la conférence des non-alignés dans lequel il a rendu les États-Unis responsables de la crise au Proche-Orient, faisant un parallèle avec l'U.R.S.S., *« qui se tient fermement à nos côtés »*. M. Assad, qui a rencontré en marge de la conférence son homologue libanais, M. Gemayel, a réitéré son *« appui »* au Liban, d'où *« la Syrie est prête à retirer ses forces si cela pouvait aider au départ de celles d'Israël »*.

De notre envoyé spécial

New-Delhi. – Le sommet des non-alignés s'est déroulé, mardi 8 mars, sur trois plans parallèles : la poursuite des allocutions en séance plénière ; les travaux des commissions sur la rédaction de la déclaration finale ; enfin les consultations intensives auxquelles donne lieu la présence d'un grand nombre de personnalités.

Très peu évoquée dans les interventions publiques, la question de l'Afghanistan est repoussée à l'arrière-plan. Cela est dû au fait que les Indiens ont apparemment bien en main le déroulement de la conférence mais aussi au fait que la majorité des membres du mouvement estiment que, dans l'état actuel des choses, ils ne peuvent qu'encourager la mission du secrétaire général des Nations unies. Celui-ci se rend dans une dizaine de jours à Moscou.

M. de Cuellar n'a, dans son intervention publique, apporté aucun éclaircissement sur l'état d'avancement de sa mission. Répondant aux préoccupations des non-alignés, il a, par contre, réaffirmé qu'il fallait accentuer le rôle de l'ONU comme forum pour la négociation plutôt que comme un lieu d'affrontements et de débats sans conclusion.

Le peu de controverses à propos de l'Afghanistan tient enfin au profil bas adopté par le Pakistan. Les non-alignés ne pouvaient cependant faire complètement l'impasse sur ce problème sans se déconsidérer. Ils sont finalement arrivés à un compromis, accepté par le Pakistan et l'Afghanistan.

Autant qu'on le sache, ce compromis modifie sensiblement le projet indien. Il tient compte du fait que Kaboul reconnaît la contribution de la mission des Nations unies pour faire baisser la tension dans la région, mais ne lui attribue pas juridiction pour régler le problème. Les Afghans auraient également souhaité que le texte mentionne les changements socio-économiques intervenus depuis la mise en place (à la suite de l'entrée de troupes soviétiques) du régime Karmal. Mais le Pakistan s'y est opposé, car ce serait pour lui reconnaître ce régime, ce qu'il se refuse à faire.

De même ne voulait-il pas que le texte l'invite à *« normaliser »* les relations avec Kaboul et laisse l'impression qu'il participe à des *« interférences »* dans les affaires afghanes. Il est également hors de question qu'il soit fait explicitement état de la présence de troupes soviétiques ou prononcé une condamnation de l'U.R.S.S. Le sommet se contenterait donc d'exprimer la grande inquiétude devant la situation et de demander un règlement politique sur la base d'un retrait des troupes étrangères et du respect de la souveraineté de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan.

Le conflit Irak-Iran

Les hauts responsables des pays non alignés devraient aussi appeler à un règlement du conflit entre l'Irak et l'Iran. Non seulement la plupart des chefs d'État ou de gouvernement ont imploré, dans leurs interventions, les deux parties à cesser les hostilités mais des démarches pressantes sont aussi faites par divers *« médiateurs »*.

Le roi Hussein de Jordanie a demandé, pour sa part, à l'Iran de se *« soumettre au jugement de Dieu »* et d'arrêter les combats, qui pourraient avoir des répercussions sur toute la région du Golfe. L'Égypte a aussi proposé ses bons offices.

Le conflit ne semble pas porter préjudice à la candidature de Bagdad comme lieu du prochain sommet en 1985, malgré la vive opposition de la Libye et de la Syrie qui, ainsi, que la Corée du Nord, sont également candidates.

Le discours prononcé par le président Moubarak voulait marquer la *« réintégration »* de l'Égypte dans la famille des non-alignés et son souci d'assurer ses positions dans le monde arabe. Affirmant que le mouvement ne devait pas constituer un troisième bloc, le chef de l'État égyptien a déclaré que les pays non alignés devaient se garder *« contre les périls d'une invasion militaire et de la subversion extérieure »*. Il a suggéré l'établissement entre eux d'une coopération dans le domaine de la production d'armements, d'entraînement des forces armées et de l'échange d'informations et d'expériences pour faire face à une éventuelle agression.

*Évoquant la situation au Proche-*Orient, M. Moubarak a demandé un retrait sans délai des forces israéliennes du Liban, suivi *« immédiatement »* d'une *« réactivation »* des efforts de règlement du problème palestinien. Il a ajouté qu'il y avait une *« opportunité en or »* dans un arrangement s'appuyant sur les idées actuellement avancées – sur lesquelles, a-t-il dit, il y a un *« consensus »* – ayant pour but de *« remplacer l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza par une autorité palestinienne en coordination avec les pays arabes concernés, au premier plan desquels la Jordanie »*.

M. Moubarak a rencontré, pour la première fois depuis son accession au pouvoir, le roi Hussein. D'autre part, M. Arafat a eu un entretien ce mercredi avec le président libanais, M. Gemayel.

Dès la journée d'ouverture du sommet, les chefs d'État et de gouvernement avaient solennellement renouvelé leur soutien aux peuple palestinien. *« Dans la réalisation de ses droits nationaux inaliénables »*, y compris celui d'établir son propre État (ils avaient en même temps réitéré leur appui à la cause de l'indépendance de la Namibie et réclame l'élimination du régime d'apartheid en Afrique du Sud).

Diego-Garcia et l'océan Indien

Rompant avec la sérénité des interventions, la Libye a, mardi soir, demandé la *« suspension »* de l'Égypte du mouvement des non alignés, parce qu'elle en aurait trahi les principes en signant les accords de Camp David. Le vice-président Jalloud a aussi violemment accusé les États-Unis de tenter de *« détruire le concept d'unité africaine »*.

La question du Cambodge a tout de même été évoquée en séance plénière. Le premier ministre malaisien, M. Mahathir, a déclaré que l'invasion militaire du Cambodge menaçait directement la paix et la stabilité dans la région. Muet derrière les micros, en raison de son état de santé, le chef du gouvernement vietnamien, M. Pham Van Dong, a fait lire une déclaration dans laquelle il a accusé *« les expansionnistes et les hégémonistes dans les cercles dirigeants chinois agissant en collusion avec l'impérialisme américain et les forces réactionnaires »* d'hostilité à l'égard des pays de l'ancienne Indochine. Malgré leurs oppositions, les deux tendances ont, en comité de rédaction, accepté sans changement le paragraphe de la déclaration finale rédigé par l'Inde, qui souligne la nécessité d'une solution politique pouvant favoriser le retrait de toutes les forces étrangères, et qui appelle à un dialogue entre les parties en présence.

Sur l'océan Indien, le sommet devrait presser le gouvernement français d'ouvrir des négociations avec Madagascar à propos des îles éparses, et rappelle, en renforçant le ton, la revendication des Comores sur Mayotte. Des difficultés subsistaient encore, mercredi matin, à propos de l'îlot de Diego-Garcia, sur lequel a été implanté une base américaine. Sri-Lanka souhaiterait que la référence à cette île soit présentée comme un problème de décolonisation (l'île Maurice affirme sa souveraineté sur l'archipel), et non pas comme un aspect de la *« démilitarisation »* de l'océan Indien. En revanche, les Indiens et les pays qui justifient la présence soviétique dans *cette région par celle de la flotte* américaine, mettent en avant la menace que constituent à leur avis les installations de Diego-Garcia.

GÉRARD VIRATELLE.

RECEVANT DES LETTRES DE CRÉANCE A L'ELYSÉE

M. Mitterrand souhaite que les relations franco-chinoises « s'engagent dans un nouveau cours »

Recevant mardi 8 mars à l'Elysée les lettres de créance du nouvel ambassadeur de Chine à Paris, M. Cao Kegiang, M. Mitterrand a souhaité que les relations franco-chinoises *« s'engagent aujourd'hui dans un nouveau cours »*. *« Dans le domaine politique*, a ajouté le président de la République, *nos deux pays sont également attachés à l'indépendance nationale, affirment le droit de chacun à la sécurité, travaillent à l'avènement d'un nouvel ordre économique mondial, cherchent à renforcer leurs liens avec le tiers-monde. »*

M. Mitterrand, qui doit se rendre en Chine au début de mai, a rappelé qu'il avait *« bien avant la reconnaissance officielle* (de Pékin par la France en 1964) *plaidé pour que la Chine puisse occuper la place qui lui revient de droit dans le jeu des relations internationales »*.

[Né en 1921 dans la province du Shanxi, M. Cao Kegiang a commencé sa carrière diplomatique en Corée du Nord comme conseiller auprès de l'ambassade de Chine. De retour à Pékin, il a été successivement directeur adjoint du département des affaires asiatiques, puis directeur du département d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord. Devenu ensuite ambassadeur en Syrie, il était jusqu'à présent ambassadeur en Suède.]

***

Devant l'ambassadeur de Mauritanie, M. Ely Ould Allaf, M. Mitterrand a rappelé que la France avait *« pleinement approuvé la décision du gouvernement mauritanien d'observer une attitude d'authentique neutralité dans le conflit du Sahara occidental »* et que son *« vœu le plus ardent est de voir se concrétiser un règlement global de ce douloureux problème concernant une région où elle ne compte que des amis »*.

[Né en 1937 à Atar, M. Ely Ould Allaf, qui a obtenu en 1964 le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de télécommunications de Paris, a été tour à tour ministre de la jeunesse, de l'information et des télécommunications, de l'éducation et de la culture, enfin de l'équipement. Il a été ambassadeur à Bonn et dans les pays du Benelux de 1970 à 1972, puis secrétaire général de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal et directeur général de la SNIM (Société nationale industrielle et minière) avant de retrouver l'ambassade de Bonn en 1980.]

Un discours « non prononcé » sur les droits de l'homme en Uruguay

Recevant enfin les lettres de créance de M. Daniel Darracq, nouvel ambassadeur de l'Uruguay, le président de la République l'a assuré qu'il souhaitait *« l'avènement d'un dialogue et du pluralisme dans le cadre du plein épanouissement de la vie institutionnelle »* en Uruguay. *« Le rétablissement d'un réel climat de confiance et d'amitié auquel aspirent tout naturellement nos deux pays se traduira par le développement harmonieux d'une large coopération dans tous les domaines »*, a-t-il dit.

Une première version du discours de M. Mitterrand, diffusée lundi par le service de presse de l'Elysée, attirait beaucoup plus nettement l'attention sur *« tout ce qui pourra être fait en faveur des droits de l'homme »* en Uruguay, rappelait les *« démarches humanitaires »* du gouvernement français et souhaitait que l'*« ouverture politique mise en œuvre par le gouvernement uruguayen permette à ce pays de renouer définitivement avec sa tradition démocratique »*. Ce texte n'a pas été remis au diplomate uruguayen et a été ensuite annulé par le service de presse de l'Elysée.

[M. Daniel Darracq est né en 1927 à Montevideo. Docteur en droit et en sciences sociales, il a été membre du Conseil national de l'éducation de 1973 à 1974, puis ministre de l'éducation et de la culture du régime militaire, sous la présidence de M. Aparicio Mendes (1976-1981). Il a présidé en 1977 la huitième réunion du Conseil interaméricain pour l'éducation, la science et la culture (un organisme de l'Organisation des Etats américains) et a été trois fois vice-président, en 1978, 1980 et 1982, de la Conférence générale de l'UNESCO. Ambassadeur en France, il est également délégué général de l'Uruguay auprès de l'UNESCO.]

ASIE

A Timor

Les Indonésiens comptent libérer plus de trois mille personnes avant la fin de l'année

De notre envoyé spécial

Djakarta. – Est-ce une réponse à la commission des droits de l'homme des Nations unies qui, en février, avait invité la communauté internationale à *« alléger les souffrances du peuple de Timor-Oriental »*, ancienne colonie portugaise, annexée par l'Indonésie en 1975 ? On indique, en tout cas, de source autorisée à Djakarta, que le camp d'Atauro, dans lequel vivent environ trois mille deux cents personnes (dont 60 % de femmes et d'enfants) déplacées de l'île voisine de Timor et soupçonnées de sympathie pour le Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor-Oriental (Fretilin), *« sera fermé au plus tard à la fin de cette année »*. Ces familles, assure-t-on, regagneront leurs anciens villages ou seront installées, pour des raisons de sécurité, dans de nouveaux centres bâtis à proximité des routes.

On ajoute de même source qu'un nouveau contingent de Timorais, autorisés par souci de réunification familiale à s'installer à l'étranger, seront bientôt autorisés à quitter l'île. Quatre-vingt-dix-sept partiront dans les trois prochains mois pour l'Australie et environ deux cents, d'ici à la fin de l'année, à destination du Portugal. Le sort du poète Inacio Moura, détenteur d'un passeport portugais, n'est pas encore fixé. Ce sympathisant avoué du Fretilin, qui a demandé à émigrer en Australie, est en effet considéré en haut lieu comme un prisonnier politique.

Les autorités de Djakarta ont, d'autre part, constaté avec soulagement que la question de Timor ne figurait pas dans le projet de déclaration finale du sommet des non-alignés. La tentative faite par dix Etats, dont le Vietnam, pour obtenir un rappel à l'ordre de l'Indonésie paraît vouée à l'échec.

Les responsables locaux admettent qu'il est difficile de maîtriser complètement une guérilla qui, à leur avis, ne compte pas plus d'une centaine d'hommes armés. Pour autant, il est hors de question, à leurs yeux, de reconnaître à cette province le droit à l'autodétermination. *« Pour nous, la question de Timor-Oriental est réglée une fois pour toutes*, vient de répéter le président Suharto devant l'Assemblée populaire consultative. *Les habitants de Timor sont déjà unis physiquement et spirituellement au peuple indonésien. »* Le souhait du chef de l'Etat est d'arriver, grâce à une *« diplomatie plus active »*, à régler cette affaire sur le plan international *« dans un avenir pas trop lointain »*.

JACQUES DE BARRIN.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

- LA FLOTTE ARGENTINE a *décidé de ne pas participer* en 1983 aux manœuvres navales conjointes Unitas, qu'elle effectue chaque année avec les flottes des Etats-Unis, du Brésil et de l'Uruguay, a-t-on annoncé mardi 8 mars à Buenos-Aires. Cette décision a été prise en raison des divergences suscitées par la guerre des Malouines. – *(A.F.P.)*

Costa-Rica

- LE GOUVERNEMENT COSTARICAIN a fait savoir, mardi 8 mars, qu'il ratifiait l'octroi de visas d'entrée au Costa-Rica à vingt-six prisonniers politiques cubains. Le gouvernement cubain n'a pas encore accordé de remise de peine aux détenus concernés, mais des démarches sont en cours à l'initiative de l'organisation humanitaire Comité des cent pour obtenir leur libération. – *(A.F.P.)*

Chili

- LE NOMBRE DES DISSIDENTS qui auraient été arrêtés, torturés et condamnés à l'exil s'est considérablement accru en 1982, selon la commission chilienne des droits de l'homme, qui a publié un rapport de deux *cents pages, le mardi 8 mars*. Les chiffres en provenance des archives de la justice, des sources proches de l'épiscopat, de la presse et des victimes elles-mêmes, *« montrent une évidente dégradation des droits de l'homme par rapport aux années précédentes »*. – *(A.P.)*

Espagne

- PLUS DE CENT RESPONSABLES ANDALOUS du syndicat procommuniste Commissions ouvrières occupent depuis mardi 8 mars une église madrilène. Les syndicalistes demandent que les chômeurs bénéficiant du programme de travaux publics perçoivent une rémunération au moins égale au salaire minimum interprofessionnel et que le nombre de journées d'emploi soit porté de quatre à cinq par semaine. – *(A.F.P.)*

Grèce

- CINQUANTE MILLE PERSONNES, selon la police, ont manifesté mardi soir 8 mars, à Salonique, contre la présence de bases américaines en Grèce. Les manifestants, appelés par trois mouvements pacifistes proches *des partis de gauche*, se sont dispersés sans incident devant le consulat des États-Unis. Par ailleurs, cinq mille femmes, toujours selon la police, ont manifesté au même moment dans le centre d'Athènes, pour des motifs identiques, répondant à l'appel de la Fédération des femmes de Grèce, proche du parti communiste de l'extérieur prosoviétique. – *(A.F.P.)*

Italie

- M. CARLO SCOGNAMIGLIO, trente-huit ans, universitaire et économiste, a été nommé, le mardi 8 mars, directeur général du groupe d'édition Rizzoli-Corriere della sera. L'ancien président du groupe, M. Angelo Rizzoli, et son administrateur général, M. Bruno Tassan Din, avaient été arrêtés le 18 février puis inculpés au titre des lois sur les faillites de société, après qu'on eut découvert dans les comptes du groupe un trou non justifié de 29,60 milliards de lires (148 millions de francs). Le groupe avait été placé sous contrôle judiciaire après la faillite du Banco Ambrosiano, auprès duquel il est débiteur de 120 milliards de lires (600 millions de francs). – *(A.F.P.)*

Perou

- LES HUIT JOURNALISTES PÉRUVIENS MASSACRÉS le 26 janvier ont été tués par des paysans qui les avaient pris pour des guérilleros et pensaient agir avec l'accord de la police, a conclu, samedi 5 mars, une commission d'enquête nommée par le gouvernement. Constituée par l'écrivain Mario Vargas Llosa, le président du collège des journalistes péruviens et un juriste, la commission a communiqué ses conclusions à la presse après avoir remis son rapport au président Fernando Belaunde. Les paysans pensaient avoir l'autorisation de tuer ceux qu'ils ont pris pour des insurgés car les policiers leur avaient dit : *« défendez-vous et tuez les guérilleros »*, précise le document. – *(A.F.P.)*

Zaïre

- M. MOKOLO WA MPOMBO, AMBASSADEUR DU ZAIRE EN FRANCE, s'est élevé contre les affirmations d'Amnesty International (*le Monde* du 3 mars) selon lesquelles des prisonniers politiques sont torturés au Zaïre, accusant l'organisation humanitaire de poursuivre des objectifs politiques dans le cadre d'une campagne de désinformation contre son pays. *« Ce n'est pas la première fois qu'Amnesty International publie de tels communiqués qui reposent exclusivement sur des témoignages de faux réfugiés politiques avides de discréditer le Zaïre par tous les moyens »*, affirme l'ambassadeur dans une mise au point diffusée à la presse.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Les évêques et la bombe

(Suite de la première page.)

Elle comprenait un pacifiste notoire et un aumônier des armées. Représente-t-elle exactement les deux cent cinquante membres de l'épiscopat ? Ce n'est pas sûr. Beaucoup la jugent plus à gauche que la moyenne et un peu trop influencée par des experts.

Toujours est-il que la nomination récente de Mgr Bernardin comme cardinal-archevêque de Chicago a donné un surcroît d'autorité à la commission. Ses projets ont d'ailleurs été approuvés à deux reprises par l'assemblée générale des évêques, à une forte majorité. En novembre dernier, cent quatre-vingt-quinze évêques se sont déclarés « *d'accord sur le fond* » de la deuxième ébauche. Soixante et onze avaient « *des réserves importantes* » et douze étaient « *en désaccod sur le fond* ». Le texte définitif à toutes les chances de recueillir les deux tiers de voix nécessaires, le 3 mai prochain à Chicago.

La première ébauche, rédigée après consultation de nombreux experts, avait suscité de vives réactions. Il en a été partiellement tenu compte dans la seconde, qui comprend 110 pages, sous le titre *le Défi de la paix : la promesse de Dieu et notre réponse.*

Pourquoi un tel document ? « *Comme Américains, citoyens de la première nation qui ait produit des armes atomiques, la première qui les ait utilisées* (à Hiroshima en 1945) *et l'une des rares nations qui peuvent influencer l'issue d'une crise suprême, nous avons des responsabilités uniques, humaines, morales et politiques*, affirment les auteurs. *Comme évêques catholiques aux Etats-Unis, nous éprouvons une obligation spéciale d'appeler notre communauté de foi à établir un* « choix conscient » *pour sauver l'humanité* ». Leur lettre s'adresse à la fois aux 51 millions d'Américains qui sont catholiques et aux 180 millions qui ne le sont pas. L'objectif est double : « *Aider les catholiques à former leur conscience* » et contribuer au débat politique sur « *la moralité de la guerre* ».

Les évêques partent d'un principe — contesté — selon lequel les armes nucléraires soulèvent d'autres « problèmes moraux » que les armes conventionnelles. D'abord, parce qu'elles menacent à tout moment *l'« ordre créateur* ». Puis, parce qu'elles interdisent la moindre erreur et maintiennent les hommes dans un état d'incertitude permanent. Enfin, parce qu'il est très difficile, sinon impossible, de fixer des limites à *une guerre atomique*. On doit donc empêcher celle-ci à tout prix, « *refuser de légitimer* » son idée même.

Les auteurs auraient pu s'en tenir à ces théories, et leur texte serait passé presque inaperçu. Mais ils ont voulu aller plus loin, pour des raisons de cohérence et d'efficacité. « *Dans ce pays, vous ne pouvez en rester aux principes*, explique Mgr Hoye. *Pour que les gens entendent et comprennent de quoi on parle, il faut s'exprimer concrètement.* » Le texte entre donc dans les détails comme aucun document pontifical ne l'a jamais fait.

Première affirmation remarquée : on ne peut « *en aucune circonstance* » utiliser des armes nucléaires contre des objectifs civils. L'interdiction s'étend aux cibles industrielles ou même militaires, dont la destruction provoquerait « *indirectement* » de nombreuses victimes civiles. Même si l'ennemi attaque les villes américaines avec ses engins nucléaires, on n'a pas le droit de lui rendre la pareille. « *Ce ne serait qu'un acte de vengeance* », disent les évêques. Et de prêcher, dans ce cas, la désobéissance : « *Aucun chrétien ne peut appliquer des ordres ou des politiques visant délibérément à tuer des non-combattants.* »

Une deuxième affirmation importante concerne le « premier tir » nucléaire. L'alliance atlantique se réserve le droit de répondre à une attaque conventionnelle par des moyens atomiques, meilleur moyen, selon elle, de dissuader les Soviétiques de vouloir faire usage de leur supériorité conventionnelle en Europe. Les évêques américains contestent cette stratégie. « *Nous ne voyons*, écrivent-ils, *aucune situation dans laquelle le déclenchement délibéré d'une guerre nucléaire, fût-elle à échelle limitée, peut être justifié moralement. Il faut résister à des attaques non nucléaires par des moyens autres que nucléaires.* » Dans le même esprit, ils condamnent « *les armes qui sont susceptibles de suggérer une attaque et qui donnent crédit à la thèse selon laquelle les Etats-Unis cherchent à tirer les premiers* ». Le futur missile MX appartient, selon eux, à cette catégorie.

Silence sur le MX ?

Le troisième passage-clé a trait à la dissuasion. Elle n'est pas condamnée en soi, comme le souhaitaient certains *pacifistes, mais sérieuses limites* lui sont fixés. On ne peut, en son nom, justifier n'importe quel système d'armement, n'importe *quelle doctrine stratégique ou initiative* politique, déclarent les auteurs. Ils en tirent quelques règles de conduite qui ont dû faire hurler les stratèges américains.

Si la dissuasion a pour seul but d'empêcher l'adversaire d'utiliser ses armes nucléaires, affirment les évêques, il faut en rester là : ne pas chercher à se donner la capacité d'entreprendre une guerre atomique. Si on s'assigne la dissuasion comme objectif, il faut respecter le principe de « suffisance » : ne pas vouloir la supériorité nucléaire sur l'autre camp. Enfin, la dissuasion n'est acceptable que dans le cadre d'un désarmement progressif : toute nouvelle arme, toute nouvelle doctrine, doit être décidée en fonction de cela.

Les évêques recommandent un accord soviéto-américain « immédiat » pour un « gel » de l'expérimentation, la production et le déploiement de nouveaux systèmes stratégiques. Ils contestent ainsi la *thèse du gouvernement selon laquelle* les États-Unis sont en retard sur l'U.R.S.S. et ne peuvent assurer la paix qu'en équilibrant les forces.

On ne trouve dans ce document aucune des positions extrêmes qui étaient recommandées par certains : ni appel à un désarmement unilatéral ni condamnation de la possession des armes nucléaires. Les évêques estiment cependant que les États-Unis devraient entreprendre, indépendamment de l'U.R.S.S., « *des pas limités, pour une période de temps définie* », dans le sens du désarmement. Ils affirment de manière ambiguë : « *Nous ne pouvons, en ce moment, demander aux catholiques qui fabriquent des armes nucléaires (...) de quitter leur emploi.* » Que signifie « *en ce moment* » ?

Si l'épiscopat américain condamne l'emploi d'engins nucléaires, ce n'est pas pour vanter les méthodes conventionnelles. Il apporte cependant cette précision intéressante : si on veut vraiment réduire la possibilité d'un conflit atomique, peut-être faut-il renforcer la défense conventionnelle.

En quoi le texte définitif différera-t-il de cette mouture ? Selon une source épiscopale, les auteurs développeraient leurs références à la Bible. Ils renforceraient le passage sur la « *juste guerre* », jugé trop maigrelet. Ils préciseraient également la manière dont les catholiques devraient appliquer la lettre pastorale. Enfin, certains détails seraient ajoutés ou, plus probablement, retranchés. Il n'est pas sûr, par exemple, que la condamnation du missile MX figure dans la version finale.

Pire que le bingo

« *En deux cents ans, jamais une lettre pastorale n'a fait autant de bruit aux États-Unis*, remarque l'historien jésuite James Hennesey. *Et jamais un document n'a provoqué un tel débat entre la hiérarchie catholique et les autorités gouvernementales.* » Certaines Eglises protestantes américaines s'étaient déjà exprimées *sur la guerre nucléaire*. Mais leur taille plus petite et le contenu de leurs propos ne provoquèrent pas les mêmes réactions.

Au sein du catholicisme, les critiques sont nombreuses. L'archevêque de Fort-Wayne, Mgr McManus, a reçu plus de lettres sur la guerre nucléaire que sur la suppression du bingo (loterie très populaire) dans son diocèse. C'est tout dire...

Des intellectuels catholiques conservateurs s'en sont pris à la hiérarchie, l'accusant de soutenir des positions dangereuses et de n'avoir pas de compétence pour s'exprimer sur un tel sujet. Certains membres de l'épiscopat approuvent en silence. Quelques autres le font publiquement, comme Mgr Philip Hannan, archevêque de La Nouvelle-Orléans. Cet ancien parachutiste a demandé que la lettre pastorale soit simplement annulée et remplacée par un rappel des propos tenus par le pape à l'ONU le 11 juin 1982. « *Nous n'avons pas*, a-t-il dit, *les connaissances politiques et techniques nécessaires pour nous prononcer sur chaque arme nucléaire.* »

Pas compétents, les évêques ? « *Si seuls les grands experts avaient le droit de s'exprimer, on devrait interdire beaucoup d'éditoriaux*, réplique avec amusement le secrétaire général de l'épiscopat. *Les évêques ont une fonction légitime compte tenu de leur expérience éthique. L'Église a apporté au débat la dimension morale qui lui manquait.* »

L'administration Reagan n'a pas hésité à s'opposer publiquement aux thèses épiscopales. Elle a mobilisé ses catholiques, comme M. William Clark, conseiller du président pour les affaires de sécurité, qui a adressé deux longues lettres officielles à chacun des prélats américains, ou M. Lehman, le secrétaire à la marine, qui a publié en son nom personnel un article au vitriol dans le *Wall Street Journal.*

M. Clark a reproché aux évêques « *une lecture fondamentalement erronée* » de la politique américaine. Pourquoi passent-ils sous silence les propositions généreuses de désarmement faites par Washington et discutées avec les Soviétiques ? Pourquoi feignent-ils d'ignorer que la dissuasion assure la paix entre les deux blocs depuis 1945 ? Et que resterait-il de cette dissuasion si on s'interdisait par avance l'usage de ses armes ?

Le gouvernement a craint que la lettre pastorale n'encourage le mouvement pacifiste américain et a donc vivement réagi. Mais, ce faisant, il a paradoxalement contribué à mieux faire connaître le texte des évêques. Ceux-ci, de toute façon, sont décidés à ne pas en rester là. Une deuxième commission, présidée par Mgr Weakland (Milwaukee), prépare pour novembre 1984 un autre projet de document qui pourrait, lui aussi, faire un certain bruit. Thème : le capitalisme.

ROBERT SOLÉ.

Prochain article :

ON A RANGÉ LES DRAPEAUX

Le voyage du pape en Amérique centrale et à Port-au-Prince

Jean-Paul II, qui a passé la journée du mardi 8 mars au Honduras, où il a renouvelé ses appels à la paix et à la concorde dans la région, devait terminer son voyage ce mercredi 9 mars par une brève escale d'une heure à Belize, l'ancien Honduras britannique, et un séjour de dix heures à Port-au-Prince, capitale de la République d'Haïti. Jean-Paul II devait quitter Port-au-Prince dans la soirée de mercredi et rentrer à Rome jeudi 10.

Belize, septième Etat d'Amérique centrale depuis la proclamation de son indépendance le 21 septembre 1981, connaît une situation économique difficile et doit affronter les revendications territoriales du Guatemala voisin. On compte une forte proportion de protestants, environ 40 % de la population, noire en grande majorité et anglophone. Jean-Paul II devait prononcer une allocution à l'aéroport au cours de son escale.

A Port-au-Prince, les rues du centre ont été décorées, mais aucune information officielle n'a été donnée sur l'itinéraire de Jean-Paul II, qui devait célébrer une messe à l'aéroport, puis rencontrer le président Jean-Claude Duvalier au palais présidentiel, et inaugurer la réunion du CELAM, le Conseil épiscopal latino-américain, qui s'achèvera le 13 mars.

AU HONDURAS

Jean-Paul II dénonce les idéologies « réductrices » de la personne humaine

Le pape a consacré la journée du mardi 8 mars au Honduras. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport de Tegucigalpa, la capitale, par M. Roberto Suazo Cordova, président de la République depuis janvier 1982, le premier chef de l'État civil après dix-sept ans de régime militaire. Dans son allocution de bienvenue, M. Suazo a déclaré : « *Au Honduras, nous avons la paix, la liberté d'expression et de réunion, ainsi qu'un puissant mouvement ouvrier. Nous résolvons nos problèmes par le dialogue et la négociation et nous croyons à l'harmonie et à la solidarité.* »

Le mouvement clandestin Forces révolutionnaires populaires Lorenzo-Zelaya a profité de l'arrivée de Jean-Paul II pour émettre un point de vue différent. Dans un communiqué, il a dénoncé les liens étroits entre le gouvernement hondurien et celui de M. Reagan, accusant ce dernier d'avoir transformé le Honduras en « *gendarme de ses intérêts* » en Amérique centrale. Il a critiqué les dirigeants de Tegucigalpa pour leur appui aux contre-révolutionnaires nicaraguayens qui tentent de renverser le régime sandiniste à partir du territoire hondurien. Enfin, il a dénoncé la présence dans le pays de cent cinq conseillers militaires américains, de trente israéliens et de douze argentins.

Le mouvement clandestin a fait parler de lui en septembre dernier en prenant en otage la quasi-totalité du patronat hondurien, réuni dans la chambre de commerce de San-Pedro-Sula, la deuxième ville du pays.

L'événement de la journée a été la messe consacrée à la Vierge Marie, à la basilique de Suyapa, sanctuaire situé à 8 kilomètres de la capitale. De nombreux Honduriens attendaient Jean-Paul II depuis la veille, massés sur la place que domine l'édifice. Après avoir imploré la Vierge d'aider les peuples d'Amérique à « *mettre fin à tant d'injustices par des chemins pacifiques* », le pape a donné la communion à une centaine de Honduriens choisis pour leur travail d'évangélisation.

Il s'est rendu ensuite à San-Pedro-Sula, centre industriel situé au nord, dans les plaines qui regroupent la plupart des grandes plantations. Là, il s'est adressé à quelque cinq mille « délégués de la parole » — laïcs qui participent depuis dix-sept ans à l'évangélisation du Honduras — présents parmi la centaine de milliers de personnes venues l'accueillir à l'aéroport. Il a mis en garde les délégués contre « *le risque de tomber dans les manipulations politiques ou les radicalisations* ». Il les a encouragés à faire preuve de « *prudence* » et à être conscients des implications et des répercussions sociales de la parole qu'ils prêchent. « *Pour éviter les dangers qui peuvent surgir*, a-t-il dit, *maintenez-vous toujours en étroite communion avec vos évêques.* »

Jean-Paul II s'est également adressé aux ouvriers présents en affirmant une fois de plus que l'homme n'était pas fait pour le travail, mais le travail pour l'homme, et en se défendant de choisir entre des idéologies, pour lui « *identiques* », car elles « *réduisent l'homme à un objet de production et de consommation, quand elles ne prêchent pas la violence* ».

Haïti : le réveil de l'Eglise

La seule République noire et francophone des deux Amériques est aussi l'une des nations les plus pauvres de la planète. Sous-développement culturel et économique, taux record d'analphabétisme, chômage et sous-emploi chronique, misère, famines endémiques, dégradation catastrophique des sols due aux caprices du climat, émigration massive pour des raisons économiques mais aussi politiques : Haïti a un revenu moyen annuel par habitant de moins de 300 dollars. Un dénuement qui la situe dans la cohorte des pays les moins avancés.

Pourtant, la moitié occidentale et défavorisée de l'ancienne Hispaniola a une histoire glorieuse, marquée entre autres par la révolte contre la France de Toussaint-Louverture et par des jacqueries furieuses. Les élites contemporaines sont de très grande qualité et le peuple, qui parle créole, est resté attaché aux traditions africaines et au vaudou. Depuis un quart de siècle, les oppositions, très divisées et réfugiées dans plusieurs pays américains et européens, se battent avec opiniâtreté, mais sans grand succès, contre l'emprise de la famille Duvalier.

De 1957 jusqu'à sa mort en 1971, François Duvalier, dit « Papa Doc », a assis son pouvoir absolu en faisant l'apologie de la négritude face à la bourgeoisie mulâtre. Les « tontons macoutes » (croquemitaines, en créole) avaient le droit de vie et de mort dans les campagnes. Les tentatives de débarquement des adversaires du régime ont régulièrement échoué. Quelques-unes se sont terminées en massacres, les familles des opposants étant poursuivies et exterminées. « Papa Doc » ne dédaignait pas de pratiquer un certain neutralisme pour faire monter les enchères aux Etats-Unis. Son fils et successeur, le « président à vie » Jean-Claude Duvalier a tenté, sur le conseil des Américains, de libéraliser un régime qu'il prétend par ailleurs maintenir et même parachever.

Les « léopards » ont succédé aux « tontons macoutes » en gardant un pouvoir de dissuasion relativement plus « civilisé ». La vieille garde duvaliériste est récemment revenue au premier plan alors que le « lobby mulâtre », soutenu par Ernest Bennett, beau-père de Jean-Claude Duvalier, reste très influent. Découragés par la corruption, les Etats-Unis et les organismes de financement internationaux posent maintenant des conditions précises au maintien de leur assistance. La marge de manœuvre de « Bébé Doc » est plus étroite, dans une atmosphère de fin de règne, de conflits familiaux byzantins, et de débâcle économique.

L'Eglise catholique, qui bénéficie d'un concordat et s'était réconciliée avec les Duvalier en 1971, est restée longtemps silencieuse face aux exactions et aux abus du pouvoir. La hiérarchie, sous la pression de religieux de base, a amorcé une protestation depuis deux ans. Le sursaut s'est confirmé à la veille de la visite de Jean-Paul II. Un militant laïc, Gérard Duclerville, arrêté en décembre 1982, a été libéré en février après une énergique intervention de l'épiscopat haïtien. Les oppositions, en exil, espèrent maintenant que le réveil de l'Eglise favorisera une vraie démocratisation.

M. N.

82,6 % DE CATHOLIQUES

Superficie : 29 665 kilomètres carrés.

Population : 5 955 230 habitants ; capitale : Port-au-Prince.

Chrétiens : 98,5 %, dont 82,6 % de catholiques romains, 94,3 % ayant la double affiliation à l'église catholique et à l'église évangélique ; 7 évêchés ; 8 évêques.

Président de la Conférence épiscopale : Mgr. François-Wolf Ligonde, archevêque de Port-au-Prince.

Belize : l'ombre du Guatemala

Belize, ancienne colonie britannique de la côte atlantique de l'Amérique centrale (Honduras britannique depuis 1862) est un Etat indépendant depuis 1981. Mille huit cents soldats anglais sont restés sur place pour entraîner les forces locales et aussi protéger cette ancienne possession contre les appétits du Guatemala, qui en revendique au moins une partie : le district de Toledo.

Richesses : des bois tropicaux, la gomme de sapotillier, utilisée pour produire le *chewing-gum* exporté aux Etats-unis, la canne de sucre et des îlots coralliens encore sans touristes.

La moitié de la population est d'ascendance africaine.

60 % DE CATHOLIQUES

Superficie : 22 963 kilomètres carrés.

Population : 180 000 habitants ; capitale : Belmopan.

Chrétiens : 94,4 %, dont 60 % de catholiques romains, 14 % d'anglicans et 26 % de protestants ; 2 évêques, dont Mgr Robert Louis Hodapp, évêque de Bélize.

DEVANT UN CONGRÈS D'ÉVANGÉLISTES EN FLORIDE

M. Reagan dénonce l'U.R.S.S. comme l' « empire du mal »

M. Reagan a surpris tout le monde en dénonçant, mardi 8 mars, devant une assemblée protestante très conservatrice, l'U.R.S.S. comme étant « *le centre du mal dans le monde moderne* ». S'écartant du texte qu'il devait prononcer, le président américain s'est lancé dans une diatribe contre « *l'empire du mal* » qu'est pour lui le système soviétique sur un ton qui rappelait à la fois celui de la guerre froide et celui des premiers mois de son mandat, mais qui semblait abandonné depuis un an et demi.

Les propos du chef de l'exécutif américain ont peut-être embarrassé ses conseillers mais n'ont certainement pas dépassé sa pensée. M. Reagan sans être féru de théologie comme l'était M. Carter, a de solides convictions dans ce domaine. Cette foi, vague mais sincère, est presque inextricablement liée à des présupposés politiques. L'Occident chrétien, berceau de la démocratie moderne et des libertés, représente le Bien, tandis que les pays communistes, selon cette interprétation politico-religieuse du monde, constituent le Mal absolu.

M. Reagan n'a fait en l'espèce que prendre à son compte ce que disent depuis des décennies un grand nombre de prédicateurs protestants, notamment dans le Sud des Etats-Unis. La montée en puissance de cette « nouvelle droite évangélique », comme on l'a appelée, a même coïncidé avec son élection à la Maison Blanche en novembre 1980.

Voilà des années que des hommes tels que le pasteur Falwell, génie de la communication évangélico-politique à la télévision, ou le sénateur Jesse Helms (républicain, Caroline-du-Nord), pourfendeur du vice et de la social-démocratie, défendent l'idée que le communisme en général et l'U.R.S.S. en particulier *sont la forme moderne du mal.* M. Reagan est resté idéologiquement proche d'eux, même s'il s'est souvent éloigné, par pragmatisme, de leurs positions extrémistes depuis son arrivée au pouvoir.

L'auditoire du président, mardi, à Orlando (Floride) lui était acquis d'avance. Le quarantième congrès annuel de l'Association nationale des évangélistes ne pouvait qu'applaudir de tels propos, qui mêlent la dénonciation du communisme et l'exaltation des vertus morales de l'Occident. M. Reagan y a d'ailleurs de façon significative annoncé qu'il transmettait à nouveau au Congrès un projet d'amendement à la Constitution autorisant les écoles publiques à organiser des prières dans les classes, un sujet très controversé.

La « *sortie* » du président américain était en fait destinée aux pacifistes, qui mettent dans le même sac l'effort *américain de réarmement* et la puissance militaire soviétique et prônent un gel de la production et du déploiement des armes nucléaires. M. Reagan a assimilé publiquement l'U.R.S.S. au mal quelques heures seulement après le vote par une commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants d'un texte en faveur d'un gel « *mutuel et vérifiable* ».

C'est sur un plan à la fois moral et religieux que le président américain s'est donc adressé, par le truchement des évangélistes réunis à Orlando, aux pacifistes. Il faut « *surmonter la tentation qui consiste à ignorer les leçons de l'histoire, à considérer la course aux armements comme un malentendu et à rendre les deux côtés également responsables*, a déclaré M. Reagan, *J'appelle à prendre position contre ceux qui voudraient mettre les Etats-Unis en position d'infériorité militaire et morale* » par rapport à cet « empire du mal », a-t-il ajouté. « *L'U.R.S.S. doit comprendre que nous ne transigerons jamais sur nos principes. (...) Le communisme est un triste et étrange chapitre de l'histoire de l'humanité, dont les dernières pages sont en train d'être écrites* », a conclu le président américain.

Comme dans une manœuvre bien synchronisé, le Pentagone, presque au même moment, organisait un *briefing* très musclé au bénéfice d'une centaine de journalistes. Un haut fonctionnaire du département de la défense qui a désiré gardé l'anonymat comme le veut la tradition pour ce genre d'exercice, a présenté solennellement, mardi, un rapport de cent sept pages sur « l'empire du mal ».

Selon ce rapport, l'U.R.S.S. vient de mettre au point un nouveau bombardier à long rayon d'action, dit Blackjack, capable, à partir de 1986 ou 1987 de « *frapper, sans ravitaillement en vol, n'importe quel point du territoire américain* ». Les Soviétiques sont, d'autre part, selon le même document rédigé à partir des informations de la C.I.A., en train de se doter de « *la plus importante flotte sous-marine du monde* » et notamment d'une nouvelle série de submersibles stratégiques déplaçant 25 000 tonnes en plongée et pouvant lancer vingt missiles intercontinentaux. L'U.R.S.S. a déployé récemment en Europe de l'Est un nouveau char, le T-80, protégé contre les retombées radioactives, ainsi que contre les armes chimiques et bactériologiques. Enfin, toujours selon le document du Pentagone, l'U.R.S.S. est très engagée dans la militarisation de l'espace, grâce au développement de ses satellites antisatellites.

D. Dh.

Allemagne fédérale

Les conséquences de la victoire de M. Kohl

M. Hans-Jochen Vogel, qui avait été le candidat malheureux du parti social-démocrate à la chancellerie lors des élections du dimanche 6 mars, remportées par le chancelier Kohl, a été élu mardi président du groupe parlementaire S.P.D. du Bundestag. Les anciens chanceliers Brandt et Schmidt avaient invité les députés de leur parti à voter pour M. Vogel, qui a recueilli 177 voix sur 181.

M. Kohl devait, d'autre part, s'entretenir ce mercredi 9 mars avec M. Hans-Dietrich Genscher, chef de file du parti libéral, pour la première fois depuis leur commun succès de dimanche.

La *Pravda* a publié une analyse de ses envoyés spéciaux à Bonn dans laquelle on lit notamment : *« Les sociaux-démocrates ont essuyé une défaite foudroyante (...). Il est incontestable qu'y a contribué le mécontentement d'une part considérable de citoyens ouest-allemands devant la politique économique et sociale du gouvernement dirigé pendant treize ans par les représentants du S.P.D. »* Le quotidien soviétique estime que la fermeté de l'opposition des Verts au *« déploiement de l'arme nucléaire américaine à moyenne portée »* et leur *« non décisif aux missiles »* leur ont valu le succès. – *(A.F.P., Reuter, Tass.)*

« Même si un réalignement monétaire est nécessaire, ce n'est pas le moment d'en parler »

nous déclare M. Mertes, vice-ministre des affaires étrangères

De notre envoyée spéciale

Bonn. – C'est avec une grande placidité que l'on évoque à Bonn, tant au ministère des affaires étrangères qu'à celui des finances, les problèmes qui se posent au sein du système monétaire européen et tout particulièrement entre la France et la République fédérale.

M. Alois Mertes, vice-ministre des affaires étrangères, est catégorique : *« Dès le premier jour, le gouvernement Kohl a montré sa volonté de coopération et de concertation avec la France. Cette volonté reste la même, sans l'ombre d'un doute. Ce n'est pas une question de sentimentalisme. Cela est dû au fait que les deux pays ont appris que la rivalité était mauvaise chose pour l'un et pour l'autre. C'est dans cet esprit que seront abordés les problèmes. »* Ce principe énoncé, le vice-ministre affirme qu'il n'est pas question *« maintenant »* de réalignement monétaire et regrette, comme on le fait d'ailleurs au ministère des finances, que ce problème soit *« mal posé »* en France.

Ce qui est bon pour la République fédérale est bon pour la France, dit en substance M. Mertes : la France a intérêt à avoir pour voisin une Allemagne stable, et la République fédérale *« une France saine »* ; les Français doivent donc se garder des appréciations *« à courte vue »* et de tout *« esprit de forteresse »*. Il fait valoir qu'une ralance économique en R.F.A. entraînera une augmentation de la demande vis-à-vis de ses voisins et augmentera leurs chances d'intensifier leurs exportations.

En matière monétaire, on entend également poursuivre la concertation *« dans la mesure du possible, c'est-à-dire compte tenu du fait qu'il existe des lois économiques objectives »*. Le système monétaire européen, rappelle le vice-ministre des affaires étrangères, a été créé par la volonté commune de la France et de la République fédérale. Il a fait ses preuves. Et ce qui se passera à l'intérieur de ce système sera le fruit d'une volonté commune. C'est mal poser le problème que de parler de dévaluation de telle monnaie ou de la réévaluation de telle autre, car toutes les monnaies sont concernées. A ces termes, chargés psychologiquement, M. Mertes oppose celui du *« réalignement »*. *« Mais même si un réalignement est nécessaire, ce n'est pas le moment d'en parler. »*

C'est un discours analogue que tient M. Piske, l'un des responsables des questions monétaires au ministère des finances, qui note en préambule que la République fédérale *« n'a pas de problème particulier avec la France »*. *« Nous tenons le système monétaire européen pour un élément de l'intégration européenne dont nous avons tous profité. Toute réponse aux problèmes qui consisterait, comme on l'entend parfois dans certains milieux français ou allemands, à sortir du système, nous paraît une erreur. »*

Il n'y a pas, explique M. Piske, de réponse simple à ces problèmes : le S.M.E. a pour but la stabilité des changes, mais aussi celle des prix. L'objectif est de maintenir constante la parité, mais il se trouve que parfois, pour des questions de compétitivité, cette constance n'est plus possible.

M. Piske souligne que ni les Allemands ni les Français ne se sont laissé impressionner par les spéculations de la dernière semaine.

Il n'est pas « astucieux », étant donné le déficit commercial de la France, de prétendre que le cours du franc doit absolument rester stable. Mais, ajoute-t-il, présenter les choses en termes de dévaluation du franc ou de réévaluation du mark est une fausse optique. En tout état de cause, et M. Piske rejoint là aussi M. Mertes, il n'est pas question de réalignement maintenant.

CLAIRE TRÉAN.

Pologne

La milice a interpellé quarante-trois manifestants à Wroclaw

Deux manifestations de rue ont eu lieu, mardi 8 mars, à Wroclaw, a révélé l'agence officielle PAP, en indiquant que la milice avait procédé à cette occasion à quarante-trois interpellations. On ignore à la fois l'objet et l'ampleur de ces *« rassemblements illégaux »*.

C'est à Wroclaw, l'une des régions les plus actives de Solidarité jusqu'à l'instauration de l'état de guerre, que le mouvement syndical clandestin est actuellement le mieux organisé. On vient ainsi d'apprendre qu'une *« semaine de protestation contre les licenciements politiques »* s'y est déroulée, du 14 au 19 février, à l'usine Fadroma. A la suite d'un appel, approuvé par un vote secret, des responsables clandestins de Solidarité, les ouvriers, sans se mettre réellement en grève, ont, chaque jour, réduit leur production d'une heure de travail environ. Cette action s'est terminée par un débrayage de quinze minutes, et une nouvelle « semaine » de ce type serait en préparation à l'échelle, cette fois-ci, de l'ensemble de la région.

La journée du 8 mars, date anniversaire de la manifestation étudiante de 1968, à la suite de laquelle avait été déclenchée par le pouvoir une campagne antisémite et anti-intellectuelle, a été également marquée par une certaine effervescence à l'université de Varsovie. Des étudiants sont allés, par petits groupes, fleurir la plaque posée, en 1981, en souvenir de cette journée. A midi, un bref rassemblement a eu lieu devant cette plaque, à l'issue duquel un étudiant, tandis que ses camarades entonnaient l'hymne national, a fait tomber, en tirant une ficelle, une pluie de tracts d'une corbeille suspendue à un étage supérieur.

A Paris, le secrétaire général de Force ouvrière, M. André Bergeron, a écrit à M. Mitterrand pour lui demander d'intervenir en faveur de Mme Anna Walentynowicz, l'une des figures les plus connues et les plus populaires de Solidarité, dont le procès s'est ouvert ce mercredi 9 mars. M. Walesa, qui avait eu, après la signature des accords de Gdansk, de sérieux différends politiques avec Mme Walentynowicz, était présent à l'ouverture de l'audience.

Que faire de M. Strauss ?

De notre correspondant

Bonn. – M. Franz Josef Strauss a regagné Munich, mardi 8 mars, plus tôt que prévu. Ainsi n'a-t-il pu participer à la première réunion du groupe parlementaire C.D.U.-C.S.U. On interprétera ce départ précipité de Bonn comme on voudra... Le ministre-président de Bavière avait eu deux heures d'entretien en tête à tête avec le chancelier Kohl, lundi soir ; les deux hommes se seraient téléphoné mardi matin, après quoi M. Strauss s'est envolé pour Munich. Au-delà de ce fait, on entre dans la spéculation. Pourquoi s'en priverait-on ?

L'une des hypothèses est que le président des chrétiens-sociaux est reparti comme il était venu : les mains vides. Il a eu beau calculer que, sur les 48,8 % récoltés par la C.D.U., quelque dix points étaient dus aux mérites de la C.S.U., c'est tout de même M. Kohl qui fait figure de grand vainqueur des élections de dimanche. Le chancelier ne s'estime pas tenu de se conduire en obligé du ministre-président.

Celui-ci devra d'ailleurs bien finir par choisir entre les différents mandats dont il est titulaire : député de Bavière, ministre-président, député au Bundestag... Dans l'euphorie de la victoire, M. Strauss a clairement exprimé sa préférence pour le mandat fédéral : il entendait, par sa présence à Bonn, faire prévaloir les « principes » de la C.S.U.

Mais à quelle place ? Certains avaient déjà fait de M. Strauss un ministre des finances, le titulaire de ce portefeuille, M. Stoltenberg, devenant chef du groupe parlementaire en remplacement de M. Alfred Dregger, qui prendrait la place de M. Richard Stücklen, président du Bundestag en partance. M. Kohl a coupé court à ces rumeurs en déclarant, mardi, que M. Stoltenberg était un *« élément important »* de l'équipe au pouvoir, et qu'il n'avait nullement l'intention de se priver de ses services.

Reste le portefeuille des affaires étrangères, le seul en fait qui conviendrait aux ambitions de M. Strauss. Mais M. Genscher n'a pas la moindre velléité de s'en dessaisir. Au contraire, le F.D.P. fait de son maintien à ce poste la condition *sine qua non* de son entente avec la C.D.U. Alors, que faire de M. Strauss ? On est allé jusqu'à évoquer pour lui la possibilité d'un ministère d'Etat sans attributions définies. Mais cela ne paraît pas de nature à satisfaire l'appétit de celui qui se croit indispensable à Bonn. Alors ? Pour en savoir – ou en deviner – davantage, il faudra attendre le début des négociations sur la coalition, la semaine prochaine. Le nouveau Bundestag pourrait se réunir le 29 mars, et le nouveau gouvernement prêter serment avant Pâques – avec ou sans M. Strauss.

ALAIN CLÉMENT.

PROCHE-ORIENT

Israël

CORRESPONDANCE

« Ce terrifiant partage entre bons et mauvais juifs »

Nous avons reçu la lettre suivante de M. André Azoulay, président d'Identité et Dialogue (73, rue de la Victoire, 75009 Paris), mouvement fondé par des juifs d'origine marocaine :

Faisant sienne l'analyse d'un militant de la paix israélien, F. Cornu, dans *le Monde* du 11 février, oppose un « Israël inquiet (...) attaché aux principes de la démocratie et au compromis avec les Arabes »... à un autre Israël, « *sûr de lui et fort*, celui d'une grande partie des masses sépharades originaires des pays arabes où elles ont eu rarement l'expérience de la démocratie ».

En se prêtant à ce terrifiant partage entre bons et mauvais juifs, F. Cornu n'est pas coupable. Ce n'est pas lui qui a inventé cette équation qu'il faut bien qualifier de raciste et dont il pose les données. En réalité, cette analyse s'inspire très naturellement de cette campagne de mystification qui depuis des mois associe dans le même consensus de nombreux politologues israéliens et juifs en diaspora, de droite et de gauche, et qui vise à identifier les juifs orientaux au camp de la guerre et de la haine. Besoin pour la gauche d'exorciser ses propres responsabilités parce qu'elle a fait de beaucoup d'Orientaux les laissés-pour-compte de la société israélienne. Nécessité pour la droite de trouver les boucs émissaires masquant ses propres échecs et justifiant les pires excès de la politique du gouvernement de M. Begin.

Comment expliquer, par exemple, qu'il n'y a aucun juif oriental parmi les dirigeants du Goush Emounim. Pourquoi ne pas rappeler que, dans le propre gouvernement de M. Begin, les seuls ministres qui se soient opposés à M. Sharon dès le début de la guerre au Liban sont le vice-premier ministre David Lévy, originaire du Maroc, et le ministre Uzan, originaire de Tunisie ? Pourquoi occulter le rôle joué par le président Navon, lui aussi oriental, dans le combat pour obliger M. Begin à se soumettre à une commission d'enquête ?

Je reviens de Jérusalem où, depuis plusieurs semaines, les habitants des quartiers les plus pauvres, en majorité originaires du Maroc, manifestent pour dire que leur misère ne prendra *fin* qu'avec la paix avec les Arabes, pour dire aussi que cette paix n'est pas possible sans que soit prise en compte leur situation économique et sociale. A Jérusalem encore, ce sont ces habitants des *taudis de Musrara* qui ont couvert les murs de leur quartier d'affiches pour dire leur totale opposition aux implantations dans les territoires occupés, et pour rejeter les offres du gouvernement, qui leur propose aide *financière et confort*, à condition qu'ils viennent habiter à Maalé-Adumin, en Cisjordanie. Cette résistance, qui ne manque pas de signification quand on sait qu'à Musrara on vit à dix ou douze dans deux pièces, rejoint les positions exprimées par les organisations sépharades au dernier congrès sioniste, en décembre, à Jérusalem, condamnant la politique des implantations du gouvernement.

Il n'y a pas d'Israéliens ou de juifs plus ou moins démocrates, plus ou moins pacifistes, selon qu'ils sont nés à Varsovie ou à Casablanca. Il n'y a qu'un peuple israélien et une conscience juive, avec, pour le plus *grand nombre, une exigence* exceptionnelle à l'égard des « principes de la démocratie », avec aussi une revendication de plus en plus forte, de plus en plus large, de ceux qui se sont mobilisés pour la paix et qui *sont l'espoir et l'honneur d'Israël.*

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-LIBANAISES

M. Shamir affirme que Jérusalem doit faire « preuve de souplesse »

Le ministre des affaires étrangères israélien, M. Itzhak Shamir, a déclaré mardi 8 mars qu'Israël devait faire *« preuve de souplesse »* pour ne pas donner prétexte aux Syriens de se maintenir au Liban. Cette déclaration a été faite quelques heures après la fin de la vingt et unième réunion des négociations israélo-libanaises, qui s'est tenue à Khaldé, sans aboutir à un quelconque progrès.

Selon un porte-parole israélien, les négociateurs de Jérusalem ont de nouveau insisté sur la nécessité d'un accord spécial sur le maintien d'avant-postes israéliens d'alerte avancée dans le Sud-Liban, ainsi que sur la normalisation des relations entre les deux pays. Se déclarant surpris des propos tenus vendredi par le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, selon lesquels le Liban ne pouvait ouvrir une frontière (avec Israël) pour en fermer vingt-deux autres (avec les pays arabes), le négociateur israélien, M. Kimche, a souligné qu'*« il n'y avait pas de raison de poursuivre les négociations si telle était la position officielle du gouvernement libanais »*. Selon M. Kimche, le maintien de frontières ouvertes prouvera qu'on a dépassé l'état de guerre et entamé un état de paix. *« La circulation des marchandises a pour Israël une valeur symbolique et ne vise pas un objectif économique, celui de concurrencer les marchandises libanaises. »* Il a ajouté que le volume des échanges peut être limité d'un commun accord. De source israélienne, à Khaldé, on souligne que l'ouverture des frontières est une question de principe, et que Jérusalem ne lâchera pas sur ce point.

De même source, on indique par ailleurs que les questions de sécurité *seront* au centre d'une *prochaine* visite du ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, à Wahington, qui serait porteur de nouvelles propositions. Cette visite surprise, annoncée mardi seulement, a *suscité* un *léger* regain d'optimisme à Washington, où l'on s'inquiétait vivement de la dégradation des rapports israélo-américains. *« La reprise du dialogue à haut niveau avec le gouvernement israélien est un signe encourageant, car les choses allaient décidément bien mal entre nous »*, a déclaré un spécialiste du département d'Etat. Les dirigeants américains reprochent au premier ministre Menahem Begin, dont la visite aux Etats-Unis prévue en février dernier a éte reportée *sine die*, d'être le principal responsable du retard intervenu dans les négociations sur le retrait des forces israéliennes, *syriennes et palestiniennes* au Liban. *« Rien ne permet encore de prévoir que les Israéliens soient prêts à faire des concessions majeures, mais ils paraissent enfin disposés à accepter la nécessité de débloquer rapidement les négociations »*, a estimé ce diplomate américain.

La tournée de M. Carter

Arrivé mardi à Jérusalem après une visite au Caire, l'ancien président américain, M. Carter, s'est entretenu en tête à tête avec M. Begin pendant trente minutes. Faisant *vraisemblablement allusion* aux discussions que M. Carter a eues en Egypte avec des représentants de l'O.L.P., M. Begin a rappelé à M. Carter les recommandations *« répétées »* du président Sadate contre la participation de l'O.L.P. aux négociations sur l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et à Gaza. M. Carter avait rencontré au Caire, M. Ahmed Dajjani, membre du comité exécutif de l'O.L.P., et M. Nabil Shaath, conseiller de M. Yasser Arafat.

Interrogé sur les raisons qui le poussaient à rencontrer aujourd'hui des membres de l'O.L.P. alors qu'il avait refusé de le faire quand il était président, M. Carter a laissé entendre qu'il était en désaccord avec une interprétation trop rigoureuse de la « clause Kissinger », s'opposant à tout contact Etats-Unis-O.L.P. sans reconnaissance d'Israël par la centrale palestinienne. — *(A.F.P., Reuter.)*

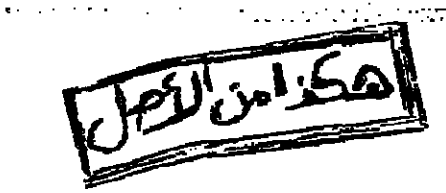
AFRIQUE

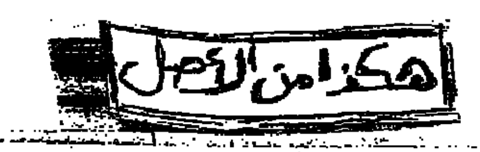
Tchad

M. HISSÈNE HABRÉ A SUBI UN REVERS MILITAIRE DANS L'EXTRÊME NORD

La localité d'Ouniangá-Kébir, dans l'extrême nord du pays, a été évacuée sans combat par les forces du président Hissène Habré avant d'être occupée par les partisans de M. Goukouni Oueddeï, a-t-on appris à Paris, mardi 8 mars, de source informée. Cette localité se trouvait isolée à la suite de deux tentatives infructueuses menées par les forces de N'Djamena, en décembre et les 20 et 21 février, pour reprendre Gouro, à 200 kilomètres plus à l'ouest. La deuxième attaque contre Gouro se serait notamment heurtée à une puissance de feu inattendue et à une contre-offensive menée par des blindés.

La Voix de la libération, radio de M. Goukouni Oueddeï émettant du Tibesti (extrême nord du Tchad), a affirmé que, lors des combats de Gouro, les assaillants auraient subi de lourdes pertes en hommes et en matériel et que plus de deux cents d'entre eux auraient été faits prisonniers. De source informée, on indique également à Paris que les forces tchadiennes, qui auraient eu, lors de la deuxième offensive sur Gouro, dix à quinze morts et une trentaine de blessés, se seraient repliées plus au sud, sur Faya-Largeau.





Le Monde

politique

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Mauroy choisit de mener une campagne purement lilloise

M. Pierre Mauroy fait le mort. Il avait envisagé d'aller soutenir les candidats de la gauche à Rennes, Montpellier, voire Marseille. Il n'ira pas et se contentera de mener campagne dans sa ville, à Lille, dès mercredi après-midi. L'audience qu'il avait prévu d'accorder, jeudi 10 mars, à M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a été reportée, sans qu'une nouvelle date soit fixée.

La subite discrétion du premier ministre est d'autant plus étonnante qu'elle contraste avec son engagement du premier tour. Elle prend à contre-pied les dirigeants des partis de gauche qui ont lancé, lundi dernier, un appel à la mobilisation générale, au réveil des abstentionnistes du premier tour, afin de « faire barrage à la droite ». Elle ne contribuera pas, à l'inverse de ce qui était souhaité, à effacer les déceptions et les amertumes du dimanche 6 mars.

Quant au report de l'entretien avec M. André Bergeron, il manifeste que M. Mauroy n'a aucune envie, dans la période actuelle, de relancer le débat sur la rigueur. Le secrétaire général de Force ouvrière souhaitait en effet obtenir du premier ministre quelques éclaircissements sur l'hypothèse d'un deuxième plan de rigueur avancée par M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., le 31 janvier sur le perron de l'Elysée.

Cette relative « absence » de M. Mauroy conduit naturellement à poser la question de son avenir à la tête du gouvernement. D'autant que, malgré les efforts de ses amis, ses méthodes de gouvernement et le fond de son action seront à coup sûr contestés, après le second tour, au sein du parti socialiste, donc quasi publiquement. Déjà recommencent à émerger les analyses selon lesquelles le gouvernement n'a jamais su mettre son action en perspective, à moyen terme ; qu'il est donc dans l'incapacité d'annoncer aux Français ce qui les attend réellement et, par conséquent, d'expliquer ses décisions avec un maximum de chances d'être compris et de convaincre. Les amis de M. Rocard ne sont pas seuls à le dire. On entend des propos similaires parmi les « mitterrandistes » et les responsables du CERES qu'animait M. Jean-Pierre Chevènement.

Approfondi, ce débat dépasse M. Mauroy et le met entre parenthèses. Il s'agit de savoir, comme au lendemain de l'échec de la gauche aux élections cantonales, s'il est possible de concilier la recherche de la crédibilité économique de la gauche et la satisfaction des revendications d'un électorat populaire dont on a vu qu'il a été plus touché que d'autre, dans les grandes villes, par la tentation de l'abstention.

Il s'agit aussi de savoir si les socialistes accorderaient à son éventuel successeur plus de crédit et de soutien qu'ils n'en ont donné à M. Mauroy. Ce dernier souffre toujours, aux yeux de certains « mitterrandistes », de son image de « minoritaire ». Les rocardiens ont du mal à lui pardonner le lâchage de leur chef de file pendant la campagne de désignation du candidat socialiste à la présidence de la République. Quant aux dirigeants du CERES, ils l'ont constamment suspecté de dérive social-démocrate.

Les socialistes éviteront toutefois de miner le terrain avant le second tour. L'opposition n'a pas besoin qu'on lui fournisse des armes supplémentaires, au moment où M. Jacques Chirac s'apprête à tenir sept réunions publiques en province, au moment où M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., invite les Français à « crier encore plus fort » afin de « redoubler leur avertissement ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

DANS LE XIIIe ARRONDISSEMENT DE PARIS

M. Chirac : Allez ! encore un petit effort...

« *Allez ! encore un petit effort, et dimanche prochain vous aurez un bon maire dans votre arrondissement.* » Répétée cent fois par jour comme une pressante incitation, cette phrase est devenue la formule fétiche de M. Jacques Chirac.

Le maire de Paris va visiter alternativement chaque jour de cette semaine les treizième et quatorzième arrondissements de Paris, les seuls où subsiste un ballottage. Il fait preuve d'une belle confiance dans le résultat final, mais il ne veut négliger aucune chance ; il estime que sa présence sur le terrain aux côtés des deux candidats, M. Toubon aux Gobelins et M. Bariani à Belleville, ne peut qu'accentuer leurs chances.

Ainsi, mardi après-midi M. Chirac a donc arpenté une partie du treizième. Il l'a fait, cette fois-ci, avec une application, une attention et une insistance plus grandes que lors de ses précédentes visites-éclairs dans les quartiers de la capitale. Le maire de Paris, accompagné de M. Toubon, de M. Matteoli, second de liste, et de quelques autres candidats bien implantés dans l'arrondissement, a visité systématiquement tous les magasins de la rue de la Glacière.

A un groupe d'habitants dans un café, M. Chirac a déclaré : « *C'est ici, dans le treizième, que l'on a le plus fait par tête d'habitant, mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le cadre de vie et l'humaniser davantage. Pour cela, il est indispensable que le maire et la majorité des élus de l'arrondissement puissent travailler en confiance et la main dans la main avec le maire de Paris.* »

De son côté, M. Toubon a déclaré : « *Dans ce quartier traditionnellement de gauche et où M. Quilès était une vedette du hit-parade politique, les électeurs ont compris que j'étais un homme de dialogue, d'ouverture, de compréhension et de serviabilité.* »

Interpellé, fort courtoisement, par un passant qui, lui montrant *l'Humanité*, lui dit qu'il n'a pas voté pour lui, le candidat écrit alors sur l'organe officiel du parti communiste : « *Cordialement à tous, y compris aux lecteurs de* l'Huma. » Tout au long de la visite, quelques militants socialistes suivaient le maire de Paris à quelque distance et distribuaient des tracts dénonçant « *la droite réactionnaire conduite par un homme envoyé en service commandé pour soumettre le treizième au pouvoir du R.P.R.* ».

ANDRÉ PASSERON.

Dans le XXe arrondissement

M. CHARZAT : la gauche a des réserves importantes

M. Michel Charzat, député socialiste de Paris, qui conduit dans le vingtième arrondissement la liste d'union de la gauche, a lancé un appel aux abstentionnistes du premier tour, afin qu'au second « *ils se rassemblent autour de la gauche* ». Il estime que « *la gauche a des réserves importantes dans cet arrondissement, alors que les candidats de la droite ont fait le plein au premier tour* ».

Le candidat socialiste accuse M. Chirac et ses candidats dans ce secteur d'avoir « *laissé les équilibres humains et sociaux se rompre, de développer une campagne mensongère et de préparer ainsi le terrain au candidat d'extrême droite, M. Le Pen* ».

Le premier ministre chahuté au Salon de l'agriculture

« *Chirac, Chirac* », « *Mauroy ballottage* », « *Mauroy démission* ». Plusieurs centaines d'agriculteurs, souvent jeunes, ont conspué le premier ministre dans l'après-midi du 6 mars lors de son passage au stand des bovins au Salon de l'agriculture. M. Mauroy décida alors d'écourter sa visite. Peut-être aurait-on dû lui rappeler qu'il ne faut jamais visiter un Salon de l'agriculture après le déjeuner, particulièrement lorsqu'à Strasbourg et à Bruxelles sont discutés les prix agricoles, à un niveau bien inférieur au désir des agriculteurs français. La F.N.S.E.A. s'est en tout cas défendue d'avoir organisé cette « *réception* ». « *Nous contrôlons nos manifestations* », dit-on au siège de l'organisation de M. Guillaume.

Avant ces incidents, le premier ministre, accompagné de M. Cellard, secrétaire d'Etat, avait rencontré plusieurs responsables agricoles. Il leur avait affirmé que la France serait « *intransigeante* » dans la défense de ses intérêts sur les marchés extérieurs face à l'offensive actuelle des Etats-Unis et que les propositions de la Commission européenne pour les augmentations des prix du lait étaient « *inacceptables* ».

M. François Guillaume est venu saluer M. Mauroy et a discuté quelques instants avec lui. Le premier ministre aurait fait part à ce dernier de son intention de « *reprendre un travail sérieux avec la F.N.S.E.A.* ». Un geste qui semblait remplir d'aise le président de l'organisation agricole.

M. Chirac soutient deux candidats R.P.R. et huit U.D.F.

M. Chirac se rend dans l'après-midi du mercredi 9 mars à Belfort pour soutenir M. Bonnef (modéré) contre M. Jean-Pierre Chevènement et à Besançon pour soutenir M. Bittard (U.D.F.).

Jeudi matin 10 mars, M. Chirac visitera de nouveau le XIIIe arrondissement de Paris et se rendra ensuite à Laval pour soutenir M. d'Aubert, député U.D.F. de la Mayenne, à Rennes pour conforter M. Champaud (modéré) et à Angers pour M. Narquin, député R.P.R. Vendredi matin, le maire de Paris se rendra au Salon de l'agriculture, et, dès l'après-midi, il présidera des meetings à Béziers avec M. Fontes (U.D.F.) et à Montpellier pour soutenir M. Delmas (U.D.F.).

Enfin, samedi matin, M. Chirac retournera dans le XXe arrondissement. Le maire de Paris ne se rendra pas à Marseille ni à Lille. Dans la cité phocéenne, c'est M. Alain Juppé (R.P.R.), qui a battu la liste de M. Jospin, premier secrétaire du P.S., dans le XVIIIe arrondissement de Paris, qui apportera son soutien à M. Jean-Claude Gaudin (U.D.F.)

● *M. Pierre Bauby*, secrétaire politique du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., *maoïste*), *a déclaré, mardi 8 mars,* que la « *démobilisation d'une partie de l'électorat de gauche, dans les quartiers populaires (...), tient surtout à la politique d'austérité mise en œuvre par le gouvernement depuis juin 1982* », mais il a souligné, en vue du second tour, que « *pas un seul travailleur n'a quelque chose à gagner à une victoire de la droite* ».

Les deux ballottages de la capitale

Dans les arrondissements de Paris en ballottage, la situation électorale *théorique pour le second tour* est la suivante, en fonction des suffrages recueillis au premier tour.

Treizième arrondissement. — Deux listes demeurent en compétition, sur les neuf en présence au premier tour. La liste Union pour Paris, conduite par M. Jacques Toubon, député R.P.R., a recueilli 49,59 % des suffrages exprimés. Les diverses listes d'opposition avaient regroupé 2,79 % des voix. Il dispose ainsi d'un potentiel théorique de 52,38 %. La liste Majorité pour Paris, conduite par M. Paul Quilès, député P.S., a recueilli 40,43 % des suffrages exprimés. Les diverses listes d'extrême gauche ont obtenu 2,79 % des voix. Il dispose donc théoriquement de 43,22 % des suffrages. Les écologistes de la liste Les Verts pour Paris, qui ont obtenu 4,31 % des voix et qui ne donnent pas de consigne de vote pour le second tour, ont adressé une lettre à MM. Toubon (R.P.R.) et Quilès (P.S.), dans laquelle ils leur demandent de s'engager sur l'autorisation d'une télévision « canal vert », l'ouverture d'une *maison des associations*, l'*institution* d'un référendum local, à la demande de 5% des électeurs, et un moratoire pour la construction de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine.

Il y a eu, le 6 mars, 30,93 % d'abstentions dans le treizième arrondissement.

Vingtième arrondissement. — Trois listes seront en présence le 13 mars après l'élimination de quatre listes du premier tour.

La liste Union pour Paris, conduite par M. Didier Bariani, ancien député U.D.F., président du parti radical, a recueilli 44,65 % des suffrages le 6 mars. Il peut espérer attirer les 1,95 % de voix obtenues par la liste de l'Union des libéraux, ce qui lui offre un potentiel de 46,6 % de suffrages.

La liste Majorité pour Paris, conduite par M. Michel Charzat, député P.S., a obtenu 35,09 % des suffrages exprimés. Deux listes d'extrême gauche avaient totalisé 2,77 % des voix, soit un potentiel total pour la gauche de 37,86 %.

La liste de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, présentée sous le titre de « Paris aux Parisiens », avait obtenu 11,26 % des voix.

Les Verts pour Paris, éliminés après le premier tour, avaient recueilli 4,28 % des suffrages dans cet arrondissement. Il y a eu 33,85 % d'abstentions dans le vingtième le 6 mars.

M. FISZBIN : pas une voix ne doit manquer à gauche

M. Henri Fiszbin, dont le liste a obtenu 9,23 % des voix, au premier tour des élections municipales, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, a déclaré, mardi 8 mars, que, au second tour, « *toutes celles et tous ceux qui aspirent au changement et au progrès doivent avoir une préoccupation unique : il faut se mobiliser, se rassembler autour des listes de gauche, faire échec aux ambitions rétrogrades de la droite* ».

« *Pas une voix ne doit manquer*, a ajouté l'ancien premier secrétaire de la fédération communiste de Paris. *Se donner le plus grand nombre possible de municipalités de gauche, enrayer l'avancée de la droite, sont les conditions nécessaires pour que les forces de la majorité présidentielle soient en mesure de tirer toutes les leçons du premier tour.*

» *A l'évidence, le pouvoir de gauche devra, demain, mieux associer les Français à l'élaboration de ses décisions, mieux expliquer sa politique, mieux la faire comprendre et soutenir. Voter partout pour les listes d'union de la gauche, c'est créer les conditions pour que l'œuvre entreprise en 1981 par la volonté des Français se poursuive et gagne en efficacité.* »

Le M.R.G. estime que son relatif succès justifie un « recentrage » de la majorité et de la politique gouvernementale

« *Il faut tirer la leçon des élections municipales* ». Pour le Mouvement des radicaux de gauche, les enseignements du premier tour de scrutin sont clairs : la majorité présidentielle doit être recentrée au profit de son courant « *réformiste de centre-gauche* ». Ce discours, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G., le tient avec constance — et sur tous les tons — depuis un an et demi, sans jusque-là avoir été beaucoup entendu.

Troisième composante de la majorité gouvernementale, les radicaux *de gauche ont trop souvent le sentiment* de prêcher dans le désert, même s'ils retrouvent parfois *quelques-unes de leurs thèses* dans les propos tenus par MM. Rocard et Delors. M. Schwartzenberg estime cependant *que la fidélité* du M.R.G. à sa propre doctrine est aujourd'hui justifiée, *a posteriori*, par les résultats obtenus par sa formation.

Globalement, en effet, les candidats se réclamant du M.R.G. ont nettement mieux résisté à la poussée de l'opposition que ceux du parti socialiste et du parti communiste. Cette indication du suffrage universel, explique-t-on au M.R.G., a pour conséquence la nécessité de procéder à des infléchissements et, parfois, à des réorientations de la politique gouvernementale, notamment en matière économique. Il faut donc « *rassurer* » davantage, imposer plus de cohérence dans l'explication de la politique gouvernementale. De plus, le retentissement des débats sur l'« *avant-congrès socialiste* » a produit, en pleine campagne électorale, un fâcheux effet sur un électorat modéré, qu'il était inopportun d'inquiéter.

Fort de son relatif succès électoral, le M.R.G. *entend plus que* jamais être cette structure d'accueil d'un centre-gauche qui reste à organiser, dans l'intérêt *même d'un parti* socialiste affaibli et d'un parti communiste qui poursuit sa régression, et conformément au souhait du *président* de la République.

Le M.R.G. assure que « *plusieurs centaines* » de radicaux valoisiens l'ont déjà rejoint. Mais, outre le fait qu'il paraît hasardeux d'espérer un « effilochage » de l'opposition, alors que celle-ci sort renforcée par les résultats du scrutin, une question se pose : est-ce par le ralliement de personnalités comme MM. Henri Caillavet (qui a rejoint le M.R.G.), Olivier Stirn ou Edgar Faure que l'on peut envisager de constituer un « *grand parti de centre-gauche* », ce serpent de mer de la politique française ?

Pour M. Schwartzenberg, le M.R.G. a donc obtenu « *de très bons résultats* ». Ce jugement doit cependant être quelque peu tempéré : s'il est vrai que les maires sortants radicaux de gauche ont été réélus dès *le premier tour* à La Rochelle (Charente-Maritime), à Lucé (Eure-et-Loir), à Lourdes (Hautes-Pyrénées), à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), à Cahors (Lot), à Blagnac (Haute-Garonne), à Yvetot (Seine-Maritime), à Olonne-sur-Mer et à Luçon (Vendée), à Verneuil (Eure), etc., il convient de préciser que M. Crépeau, ministre de l'environnement, perd plus de 10 points par rapport à 1977, à La Rochelle, que M. Maurice Faure en perd 13,5 à Cahors, M. Abadie, secrétaire d'État au tourisme, 1,4 à Lourdes, M. Bobée, à Yvetot, 6,3 points.

Dans les villes de plus de 3 500 habitants, les maires M.R.G. *sortants sont réélus ou en ballottage* favorable, à quelques exceptions près. A Bon-Encontre (Lot), le *maire M.R.G. obtient 49,97 %* des suffrages exprimés. Battu à une voix près, il a déposé un recours. A Tarare (Rhône), M. Beal est battu, ainsi que M. Blondeau (ex-P.S.), à Pontarlier (Doubs).

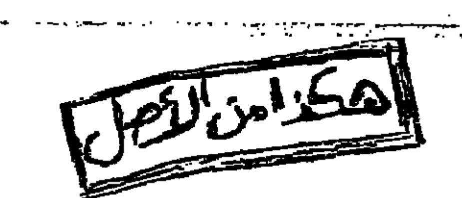
A Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), M. Rigal, député M.R.G., est en ballottage difficile. Il perd plus de 11 points sur le résultat obtenu en 1977 par M. Robert Fabre. A Marly-le-Roi (Yvelines), M. Jean Béranger, sénateur, est en ballottage incertain (— 6,87 points sur 1977). A Bastia, autre ville de plus de 30 000 habitants, avec La Rochelle, détenue par le M.R.G., M. Zuccarelli, qui enregistre une perte de 18,04 points par rapport à 1977, est cependant en ballottage favorable. A Cugnaux (Haute-Garonne), le maire sortant, M. Faivre, est devancé au premier tour par *le candidat du P.S.*

Dans les communes où le M.R.G. n'était pas sortant et où une primaire l'opposait aux autres partis de gauche, la formation que préside M. Schwartzenberg gagne deux municipalités : Saverdun (Ariège) et Saint-Céré (Lot). A Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et Romans-sur-Isère (Drôme), villes où le M.R.G. n'a pas voulu faire alliance avec le P.S., il obtient de faibles résultats (7,38 % et 4,58 % des suffrages exprimés), mais il ne met pas en danger les candidats socialistes, qui sont bien placés pour le second tour.

A Montauban (Tarn-et-Garonne), M. Hamecher, qui conduisait une liste dissidente, ne recueille que 10,04 %. La liste d'union de la gauche, avec 44,92 %, est en ballottage favorable. Dans le Tarn, à Mazamet, la liste M.R.G. devance la liste P.S.-P.C. (33,71 % contre 15,78 %), et obtient 6 élus au premier tour. A Tarbes (Hautes-Pyrénées), où M. Duprat, député suppléant de M. Abadie, obtient 18,48 %, la liste du *maire sortant*, M. Chastellain (P.C.), est en bonne position.

Les radicaux de gauche enregistrent, d'autre part, des scores intéressants dans le cadre de primaires, notamment à Amboise (Indre-et-Loire), 28,08 % ; Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), 25,9 % ; Saint-Egrève (Isère), 25,05 % ; Port-la-Nouvelle (Aude), 22,2 % ; Corte (Haute-Corse), 21,20 % ; Pamiers (Ariège), 17,88 %, etc.

LAURENT ZECCHINI.



ILE-DE-FRANCE : l'alliance des écologistes et du P.C.

En Ile-de-France, comme ailleurs, la gauche s'efforce de « sauver les meubles ». La ceinture rouge a été trop malmenée, dimanche dernier, pour que communistes et socialistes se montrent trop difficiles dans le choix de leurs alliés pour le second tour. Bien entendu P.S. et P.C. ont fusionné leurs listes dans les dix-neuf villes où des primaires les avaient opposés et où il y a un deuxième tour, y compris à Fresnes et à Cachan où les maires sortants socialistes n'avaient pas voulu, au premier tour, de communistes sur leur liste.

Mais des alliances plus inhabituelles ont été aussi conclues. Ainsi à Antony, M. Aubry, le maire communiste, qui a obtenu 43,77 % des voix le 6 mars, a réussi à fusionner sa liste avec celle des Verts qui en avaient recueilli 9,35 % ; il leur a offert quatre places de conseillers municipaux dont un poste d'adjoint à l'environnement pour leur leader. Il aura besoin de leur renfort pour résister au candidat R.P.R., qui avait rassemblé dimanche 46,86 % des suffrages exprimés. Même situation à Fontenay-sous-Bois où le maire communiste a accordé trois places sur sa liste aux écologistes, mais pas de place d'adjoint. Là aussi le deuxième tour sera serré.

En revanche à Créteil, M. Laurent Cathala, député socialiste, n'a pu s'entendre avec les Verts, pas plus que M. Gaudon (P.C.) à Villeneuve-Saint-Georges. Ils auront pourtant besoin de leurs voix pour conserver leurs mairies face à la droite.

M. Robert Pontillon, sénateur socialiste, a eu plus de succès à Suresnes : la liste du parti communiste internationaliste, qui n'a pas obtenu 5 % des voix, appelle à voter pour celle du maire sortant après avoir négocié avec M. Pontillon un accord faisant référence à *« l'abrogation des lois anti-laïques »*. Mais à Clichy, M. Jacques Delors, symbole de la *« gauche cléricale »* et d'une politique *« favorable au patronat »* n'aura pas le soutien de ce groupe trotskiste. La semaine sera dure pour le ministre de l'économie et des finances.

La gauche ne peut même pas espérer profiter des divisions de la droite. A Rambouillet la liste du R.P.R. a fusionné avec celle de Mme Christine Boutin, conseiller général P.R., qui sera en deuxième position ; comme ces deux listes ont obtenu au premier tour 54,24 % au total, elles devraient l'emporter malgré le maintien de M. Paccou, dissident de l'U.D.F. De même à Noisy-le-Grand la fusion de la liste du R.P.R. avec celle « action locale » de M. Coq va rendre difficile la tâche de Mme Marie-Thérèse Goutmann, maire sortant communiste. En revanche, à Meaux, M. Jacques Larché, sénateur P.R., ne bénéficiera que du soutien sans participation de M. Robert Héraud, ancien député giscardien, pour tenter de prendre la mairie à M. Jean Lion, socialiste.

THIERRY BRÉHIER.

A POISSY : haro sur les immigrés !

L'usine Talbot de Poissy (Yvelines) a fermé ses portes, pour vingt-quatre heures, le lundi 7 mars : c'était la septième journée de chômage technique depuis le début de l'année. Avec les élections des délégués du personnel, qui auront lieu jeudi 10 mars — les premières depuis le conflit qui a secoué l'entreprise en juin 1982, — l'établissement se retrouve au premier plan de l'actualité sociale. Une actualité d'autant plus brûlante que la gauche vient de perdre la mairie...

« C'est la faute aux immigrés ! » Le chauffeur de taxi est formel : si la gauche a connu la défaite à Poissy — où le maire communiste sortant, M. Joseph Tréhel, a été battu, au premier tour, par le candidat de l'opposition, M. Jacques Masdeu-Arus, conseiller général (R.P.R.), — c'est à cause des O.S. de l'automobile.

« Les gens ont pris peur, explique-t-il, *ils ont été choqués de voir la femme du maire à la « une » des journaux, portée en triomphe par des grévistes de Talbot l'été dernier. Dès ce moment, on savait que la gauche perdrait des élections. »* L'épouse du maire n'est autre que Mme Nora Tréhel, secrétaire du syndicat C.G.T. de l'usine Talbot de Poissy. Militante convaincue, cette *pasionaria* avait su canaliser la révolte des O.S. étrangers contre l'emprise de la C.S.L., le syndicat « maison ».

Les difficultés du secteur automobile, dont les causes remontent bien avant le 10 mai 1981, ont traumatisé une partie de la population de la région, qui vit, à Poissy comme à Aulnay-sous-Bois, dans l'orbite de l'empire P.S.A. (Peugeot-Simca-Automobiles). L'entreprise Talbot compte seize mille huit cents salariés. Sur treize mille personnes affectées à la production, sept mille sont des travailleurs étrangers. L'été dernier, après plus de quatre semaines de grève, la firme avait dû annuler 200 millions de francs de commandes, et avait perdu vingt-cinq mille voitures.

Le chômage et l'« insécurité »

Depuis lors — et ce n'est pas nécessairement une conséquence du conflit de 1982 et des débrayages sporadiques qui avaient suivi, — les stocks se sont accumulés, du fait de la mévente. La société a décidé des mesures de chômage technique : deux jours en janvier, trois jours en février, cinq en mars (les 4, 7, 17, 28 et 31 mars). On parle, également, de deux jours chômés, les 1er et 5 avril, dispositions annoncées jeudi dernier, juste avant la clôture de la campagne électorale.

S'il faut en croire un commerçant, certains des abstentionnistes de dimanche sont des électeurs, « de gauche », qui craignaient que la direction du groupe P.S.A. ne démontât l'usine au cas où la municipalité serait reconduite. *« Dimanche,* commente un cafetier, *les habitants de Poissy ont renvoyé l'ascenseur. »*

Les grèves des O.S., dans l'ensemble du département, ont été exploitées par l'opposition, regroupée autour du R.P.R. et de l'U.D.F. Non loin de Poissy, à Meulan, le maire, Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines, écrivait, ces derniers jours, à M. Pierre Mauroy pour lui faire part des *« graves inquiétudes des cinquante mille salariés de la région sur l'avenir de leur activité professionnelle dans l'automobile ».* Mme Gros dénonçait l'action de « déstabilisation » que mènent, selon elle, le parti communiste et la C.G.T. dans les usines de Talbot à Poissy, de Renault à Flins et de Citroën à Aulnay.

M. Masdeu-Arus, pour sa part, axait une partie de sa campagne électorale sur le chômage et l'« insécurité ». Quant à l'extrême droite, peu présente sur la scène politique à Poissy, ses slogans se résumaient à un nationalisme simpliste, répercuté par les graffiti racistes qui ont fleuri sur les murs des H.L.M., sous la signature d'un « Front français de libération » : *« Paris doit décoloniser ».*

Haro, donc, sur les immigrés ! Mais, n'est-ce pas un jugement un peu rapide ? Comment ne pas tenir compte de l'effet d'amplification d'une certaine crispation devant la crise, phénomène national, et de l'érosion de l'électorat qui avait voté à gauche pour *« battre le giscardisme »* ?

Comment oublier, surtout, qu'à Poissy la défaite de l'équipe sortante n'a été acquise qu'à une soixantaine de voix et que la gauche était divisée entre deux listes concurrentes : celle de M. Tréhel et celle de Poissy-majorité, conduite par un rocardien, M. Georges Constantin — *« un nouveau venu »* soulignent ses adversaires — mandaté par la fédération socialiste des Yvelines ? *« Situation paradoxale,* commente Mme Nora Tréhel. *A Poissy, où l'électorat de gauche est majoritaire, c'est la droite qui prend le pouvoir. Elle peut dire merci à M. Rocard. »*

Même amertume à la C.F.D.T., où M. Patrice Lorson, membre du bureau de l'union départementale, et M. Jean-Pierre Noual, secrétaire de la section C.F.D.T. de Talbot, vitupèrent contre *« une opération orchestrée par le gouvernement ».* A leurs yeux, l'objectif était, quoi qu'en pense l'état-major de leur centrale, de *« mettre à genoux un certain syndicalisme combatif. »* Et M. Lorson ajoute : *« Nous n'acceptons pas d'être une simple courroie de transmission du pouvoir, fût-il socialiste. Face au racisme et face au patronat, même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec la C.G.T., nous choisissons notre camp. »*

A l'entrée de l'usine, mardi matin, les O.S. immigrés reprenaient silencieusement le travail aux côtés de leurs collègues français. *« Nous ne sommes pas concernés par les municipales,* déclarait sombrement un délégué de chaîne marocain, *mais il est certain qu'avec le changement de majorité à Poissy nous allons perdre l'appui de la mairie. Le vainqueur d'aujourd'hui, M. Masdeu-Arus, c'est un homme de Talbot. Nous aurons désormais beaucoup plus de difficultés à combattre, au plan local, les projets de restructuration du groupe P.S.A. et à sauvegarder notre entreprise. »*

Le vote des immigrés sera, sans doute, déterminant jeudi, aux élections pour le comité d'établissement. Ce scrutin permettra de savoir si les grèves menées par la C.G.T. auront été payantes en lui permettant, comme à Aulnay, de conquérir la majorité dans le collège ouvrier, aux dépens de la C.S.L.

JEAN BENOIT.

RECTIFICATIFS ET PRÉCISIONS

● *Dans le tableau des résultats de Paris* (*le Monde* daté du 9 mars, page 10), l'intitulé de la sixième colonne est « Paris pour tous » et non « Paris pour vous ». Dans la colonne « divers gauche », le score de 0,64 % revient au sixième arrondissement et dans la colonne « Divers opposition », celui de 1,11 % doit se placer dans le cinquième arrondissement.

● Dans le tableau des villes dont la population en 1977 était inférieure à 30 000 habitants (*le Monde* du 9 mars), et dans lesquelles le premier tour s'est soldé par un ballottage, c'est par erreur que le maire sortant de Tarbes a été classé M.R.G., alors qu'il s'agit de M. Chastellain (P.C.). D'autre part, dans certaines de nos éditions, les indications concernant Villeneuve-Saint-Georges étaient inversées. Dans cette commune, la liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant communiste, M. Gaudon, et celle du P.C.I. totalisent 42,39 % des voix, les deux listes d'opposition qui ont fusionné, 50,71 %, et la liste écologiste, qui n'a conclu aucun accord pour le second tour, 6,89 %.

● *Dans l'article consacré aux résultats dans l'Ouest* (*le Monde* du 9 mars), une inversion de termes a altéré le sens de notre commentaire à propos de la victoire de la gauche, en 1977, à Nantes et à Brest. C'est à Brest — et non à Nantes — que la gauche *« l'avait emporté avec seulement 66 voix d'avance »,* bénéficiant de la présence de deux listes de droite. A Nantes, M. Chénard (P.S.) l'avait emporté avec 619 voix d'avance.

● *A Saint-Gaudens (Haute-Garonne),* M. Ferjoux est U.D.F.-rad.

● *A Cannes (Alpes-Maritimes),* le maire sortant, M. Ladeveze, est « divers droite » sans étiquette partisane précise.

● *A Épinay-sous-Sénart (Essonne),* les résultats sont à rectifier ainsi : Inscr., 7 020 ; abst., 34,94 % ; suffr. expr., 4 484. — Un. opp. (M. Dole), 1 644 (36,66 %) ; P.C. (M. Bonningue, m. s.), 1 298 (28,95 %) ; P.S. (M. Foret), 1 094 (24,40 %) ; écol. (M. Exbalin), 448 (9,99 %). Ball.

A LEVALLOIS : le faubourg de Neuilly

Les communistes de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) sont en état de choc. Sonnés pour le compte. Ils viennent, apparemment sans s'y être attendus, de perdre une ville dont ils pensaient maîtriser solidement la destinée, après dix-huit ans d'un pouvoir sans partage. Leur défaite est marquée par une chute de 58,88 % au premier tour des élections municipales de 1977 à 47,44 % cette fois.

Plus lourd encore dans le poids de l'amertume : le courant de sympathie dont bénéficiait leur chef de file, le député et maire sortant M. Parfait Jans, n'a pas résisté à la vague déferlante qui porte sans équivoque à la mairie le candidat de l'union de l'opposition, M. Patrick Balkany (R.P.R.).

Le traumatisme causé est impressionnant. M. Jans, pour quelques jours encore à l'Hôtel de Ville, refuse de commenter sa défaite. Des ouvriers déménagent des archives et l'ultime réunion, lundi 7 mars, des employés communaux, a valu à M. Jans une ovation bouleversée.

Dans les locaux de la section locale du P.C.F., non loin du centre culturel de la rue Paul-Vaillant-Couturier, M. Gérard Lesceur, le premier secrétaire, tente d'expliquer l'incroyable. Jetés en vrac, ses arguments sont d'abord irrationnels. Ainsi, à l'entendre, M. Balkany aurait gagné à la déloyale en truquant les listes électorales. Ce *« jeune loup du chiraquisme »,* que le P.C., durant toute la campagne, a voulu voir apparenté au promoteur immobilier, M. Robert de Balkay, aurait battu le rappel, à Neuilly et dans le seizième arrondissement de Paris, des inscriptions d'*« aristocrates et d'affairistes ».* S'il le faut, le P.C. tentera un recours en annulation.

M. Balkany aurait mené aussi *« une campagne mensongère »,* falsifiant les réalisations de la municipalité sortante, promettant, par exemple, aux cinq milles personnes âgées de la ville, un minimum mensuel porté à 3 500 francs.

Et d'ailleurs, d'où tenait-il ses moyens financiers, sinon des promoteurs de tout poil qui veulent faire ressembler Levallois à Neuilly, sa voisine ? Ce jeune homme de trente-quatre ans avait trop d'argent à dépenser, *« au moins 5 à 6 millions de francs »* et toutes les idées racoleuses d'une campagne à l'américaine. Ce n'est plus du jeu de coller sa photographie pendant des mois sur les murs de la ville, plus du jeu d'offrir gratuitement aux enfants le spectacle de Chantal Goya.

Les militants communistes, la mauvaise foi épuisée, avancent ensuite des explications plus crédibles. Et d'abord l'évidente, l'éclatante vérité de base : Levallois-Perret est une ville de droite. Sa base ouvrière est presque inexistante, malgré la présence d'une usine Citroën sur le territoire de la commune. A l'origine, la ville était *« la remise de Neuilly »,* la cité-dortoir des employés, des chauffeurs des maisons de maîtres, ainsi qu'un espace de petits ateliers, de sous-traitants de l'automobile. Levallois, avec les années, a conservé sa base sociale de bourgeoisie modeste et d'artisans.

L'histoire d'amour entre la ville et le P.C.F. était donc contre nature. C'est M. Patrick Balkany qui raconte le quiproquo : *« En 1965, les communistes ont gagné la mairie avec cent voix d'avance au second tour alors que la majorité de l'époque totalisait deux mille voix d'avance au premier tour. »* Mais la droite de 1965 était divisée en trois listes rivales et à chaque nouvelle élection, centristes, gaullistes et giscardiens se sont ainsi épuisés en vaines querelles, laissant à chaque fois la voie libre au parti communiste. *« Je suis le premier candidat unique depuis 1978 »,* rappelle le nouveau maire de Levallois-Perret.

Le premier, en tout cas, à s'être donné le temps et les moyens d'une solide implantation face au P.C., qui, dans la ville, assurait sa survie par une organisation municipale sans faille. Après des candidats *« parachutés »* et sans illusions, M. Patrick Balkany, venu à la politique le 5 décembre 1976, jour de la création du R.P.R., a su construire, pierre après pierre, la reconquête de Levallois. Sa victoire, le 6 mars, est d'abord le résultat d'un grignotage méthodique et patient de l'électorat. 48 % aux présidentielles de 1981, 49 % aux législatives, 53,8 % aux élections cantonales de 1982.

Face à ce que M. Lesceur rappelle la *« protestation anti-gouvernementale »* et à l'énergie déployée par M. Balkany, la municipalité sortante n'a su, reconnaissent les communistes, opposer qu'*« une gestion réussie »,* une trop grande confiance en ses résultats, dans la modicité de ses impôts — les plus faibles du département — comme dans l'importance de sa taxe professionnelle — la plus élevée des Hauts-de-Seine. *« Elle ne s'est pas assez méfiée,* note M. Balkany, *de la lassitude des Levalloisiens à l'égard des travailleurs immigrés, trop nombreux puisqu'ils représentent 25 % de la population. »* Elle n'a pas tenu compte, non plus, de l'effet de la campagne sur la sécurité au centre Eiffel, la nouvelle zone d'habitat social qui faisait la fierté de M. Parfait Jans.

Les communistes égrènent leurs regrets, les projets qui ne verront pas le jour, le club de loisirs de l'île de la Jatte, sur la Seine qui, ils en sont sûrs, *« va finir en luxueux club-house ».* M. Patrick Balkany, de son côté, enregistre pour le compte du R.P.R. plusieurs dizaines d'adhésions par jour, depuis lundi. Il trouve heureux, bien sûr, de voir Levallois-Perret *« revenue à une plus légitime situation ».* Il aura fallu dix-huit ans, à la droite, pour corriger une erreur de l'histoire politique, cinq ans à ce jeune candidat pour *« corriger l'image de marque du P.C. »,* dans une population *« effrayée et un peu fascinée ».* Levallois, conclut-il, est retournée à une juste conception des choses.

PHILIPPE BOGGIO.

A SÈVRES : les communistes « orthodoxes » se rallient au dissident

Les Sévriens sont têtus. Citoyens d'une petite commune tranquille (vingt mille habitants) dans cette banlieue réputée très « bourgeoise » de l'Ouest parisien, entourée de quatre villes qui seront pour six ans encore gouvernées par la droite, ils hésitent à se séparer de leur maire dissident communiste, M. Roger Fajnzylberg (1). Eux qui avaient placé M. Giscard d'Estaing en tête le 10 mai 1981, eux qui s'étaient donné dès le premier tour de mars 1982 un conseiller général U.D.F. en la personne de M. Jean Caillonneau, ne se sont pas résolus, dimanche, à ouvrir à ce dernier les portes de la mairie. Il s'en est toutefois fallu de bien peu : 44 voix (0,41 % des suffrages exprimés) ont manqué à M. Caillonneau pour l'emporter au premier tour face à la gauche désunie. Les communistes « orthodoxes » avaient, en effet, opposé leur propre liste à celle de M. Fajnzylberg où se retrouvait une majorité de socialistes (*le Monde* du 10 février 1983).

Grâce à son poids personnel et à son excellente image de marque, le maire sortant a donc réussi un coup double : empêcher la victoire de la droite au premier tour et infliger un sévère camouflet aux « orthodoxes », qui sont avec 6 % à peine des suffrages les grands perdants d'une primaire sans précédent à gauche.

Sans hésitation les communistes ont fait le choix d'un *« retrait sans ambiguïté »* et appellent les électeurs à *« faire barrage à la droite ».* Ils n'ont pas même jugé bon de donner suite à la proposition que leur avait faite avant le premier tour M. Fajnzylberg de prendre place sur sa liste entre les deux tours. *« Cela aurait rompu la cohérence de notre campagne du premier tour »* explique le secrétaire de section, M. Henri Lassus, qui reconnaît avoir durement combattu le sortant et veut se garder désormais de *« rallumer les polémiques ». « Du reste,* ajoute très lucidement M. Lassus, *notre score ne nous permettait que de trop maigres prétentions... »*

Cette nouvelle donne permet à M. Fajnzylberg d'afficher un *« optimisme mesuré ».* Il observe que la droite *« a fait l'archi-plein de ses voix au premier tour et qu'elle a pourtant reculé de 1,5 point par rapport aux cantonales ».* De plus les bureaux les plus *« populaires »* de Sèvres accusent une participation inférieure d'environ 6 % à la moyenne des bureaux. Pour sa part, M. Caillonneau estime que *« les choses se présentent très bien ».* Il attribue à la prime au sortant son recul par rapport aux cantonales et lui aussi compte sur les abstentionnistes.

Les Sévriens désireux de se singulariser continueront-ils de ne vouloir juger leur maire que sur la qualité de sa gestion municipale ?

FRANÇOIS ROLLIN.

(1) M. Fajnzylberg a succédé en 1978 au communiste Georges Lenormand avant d'être « exclu de fait » du parti en 1980, en même temps que M. Henry Fiszbin.

D'une ville à l'autre

ARIÈGE

FOIX. — Il y aura une triangulaire au second tour : le candidat soutenu par la section socialiste locale, M. Thiers, qui a recueilli au premier tour 32,66 % des suffrages exprimés, a décidé de maintenir sa liste face à celle du maire socialiste sortant, M. Carol, investi oficiellement par le parti et qui est arrivé en tête au premier tour avec 37,27 % des suffrages exprimés. La liste d'opposition, conduite par M. Sannac (R.P.R.), ne paraît pas en mesure, toutefois, de bénéficier de cette rivalité puisqu'elle n'a recueilli que 29,36 % des suffrages. *(Corresp.)*

AVEYRON

RODEZ. — Le maire sortant, M. Boscary-Monsservin (U.D.F.-P.R.), qui n'est arrivé qu'en deuxième position au premier tour avec 34,94 % des suffrages exprimés, a décidé de maintenir sa liste contre celle de son ancien adjoint, M. Censi, lui aussi membre de l'U.D.F. et du parti républicain, qui l'avait devancé dimanche avec 35,38 % des suffrages exprimés. La troisième liste sera celle de l'union de la gauche, emmenée par M. Raynal (P.S.), qui a obtenu au premier tour 29,67 % des suffrages. — *(Corresp.)*

ILLE-ET-VILAINE

RENNES. — Le maire socialiste sortant, M. Edmond Hervé, ministre chargé de l'énergie, a refusé d'accorder aux écologistes quatre places d'élus potentiels sur sa liste au second tour. M. Champaud (Union de l'opposition) a, pour sa part, offert quatre places aux écologistes, mais ceux-ci ont repoussé cette proposition *« pour ne pas contribuer à remettre en selle »* une droite dont ils ne veulent plus. — *(Corresp.)*

NIÈVRE

NEVERS. — Les deux listes de l'opposition — celle conduite par M. de Charette (U.D.F.-P.R.), qui a recueilli au premier tour 33,89 % des suffrages exprimés, et celle emmenée par M. Rostein (div. d.), qui a obtenu 14,33 % des voix — ont décidé de fusionner face à la liste d'union de la gauche conduite par le maire socialiste sortant, M. Benoist, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, sur laquelle figure M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui est arrivé en tête le 6 mars avec 48,82 % des suffrages.

RHONE

VILLEURBANNE. — M. Charles Hernu, ministre de la défense, maire socialiste sortant, en ballottage favorable, a annoncé au cours d'une conférence de presse, lundi 7 mars, le dépôt de deux plaintes contre son rival de droite, M. Michel Forien, tête de liste R.P.R. La première plainte est relative à l'inscription d'« *injures* » sur la chaussée, en plein centre de la ville, le matin même du premier tour. Toujours selon M. Hernu, qui affirme avoir reçu de nombreux témoignages à ce propos, le même jour, alors que les bureaux de vote étaient ouverts, *« une caravane, composée de voitures couvertes d'affiches électorales à l'effigie de M. Forien, a défilé dans la ville ».* *(Corresp. rég.)*

POLITIQUE

Quatre villes et leur presse

II. — Saint-Etienne : quand le rouge se met au vert

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Dans un premier article, Dominique Pouchin a raconté comment, à Bordeaux, le quotidien *Sud-Ouest* sait maintenir ces vertus d'équilibre et de mesure qui assurent son succès dans la capitale girondine. (*Le Monde* du 9 avril.)

Saint-Étienne. — Il a toutes les rondeurs aimables des bons caciques de la République, la faconde enjouée des vieux routiers que le doute n'atteint plus, l'assurance tranquille et satisfaite de l'élu sûr de ses ouailles, l'éternel sourire des coupeurs de ruban, la tape amicale des banquets d'anciens. Tout ce qui fait un notable, un vrai, paisible et rassurant. Avec, en plus, cette bonhomie tendre et familière des « fils du peuple » à l'heure de la retraite... Qui donc peut avoir peur de M. Joseph Sanguedolce, maire de Saint-Étienne ?

« Il a réussi un drôle de tour de force, le père Joseph : tout le monde pourrait oublier... qu'il est communiste », constate son concurrent, M. François Dubanchet (U.D.F.). Voilà un brave sénateur, louis-philippard de silhouette, modéré de naissance, centriste *sui generis*, obligé de ferrailler — ce qu'il ne prise guère — pour annoncer, haut et fort, les couleurs... d'un adversaire décidément patelin.

Maldonne, proteste, à Saint-Étienne, une droite qui a bien flairé le coup. Comme s'il y avait un manquement aux usages, une entorse aux convenances. Difficile de chasser le rouge quand il se promène aux quatre coins de la ville, d'amicale laïque en salle paroissiale, en contume sombre jamais trop neuf, avec des bienveillances de grand-papa. *« Vingt-cinq ans de comité central et tant de couleuvres avalées : Budapest, Prague, l'Afghanistan, la Pologne, mais ça ne fait rien,* enrage un jeune giscardien, *lui ne cause que de l'extension sud du tram, des vacances du troisième âge ou des espaces verts. Il nous refait le coup de Duclos, le style pépé-gateau. Regardez la télé, lisez les journaux... ça marche ! »*

Un phénomène-media, M. Joseph Sanguedolce ? Aucun « vendeur d'images » n'est venu peaufiner son sourire, peigner sa calvitie ou soigner son « message ». Mais en six ans, il a su sacrifier l'étiquette au personnage, remiser le drapeau et se créer un « profil ». Les quotidiens stéphanois ont emboîté le pas, reflets accommodants d'une habile personnalisation.

L'intérêt, il est vrai, est ici bien partagé.

Le meilleur profil

M. le maire, comme les journaux du cru, s'adresse *« à tous les Stéphanois »*. Et la ville, quoi qu'on en dise, quoi qu'on en veuille, n'a pas le cœur à gauche. Ni par tradition ni par soudaine vocation. Réaliste, M. Sanguedolce le sait mieux que personne. L'image ternie de M. Durafour, son prédécesseur, et quelques désunions à droite l'ont installé voilà six ans dans son hôtel de ville : victoire fragile. Il fallait, à coup sûr, autre chose que de beaux discours à la gloire d'une gauche généreuse pour éviter de la rendre éphémère...

Le maire ne s'y est pas trompé. Fini le temps où, dirigeant local de la C.G.T., il gavait, comme il se doit, les rédactions de communiqués en langue de bois pour *« populariser les justes et légitimes revendications des travailleurs en lutte »*. Révolues les démarches indignées quand les ciseaux d'une sempiternelle censure coupaient, ici ou là, quelques lignes solennelles ou vengeresses ? L'*« élu des Stéphanois »* n'a cure aujourd'hui de la fausse magie des mots. Avenant, soigneusement léché, le bulletin municipal le montre à cœur de pages sous son meilleur profil, inlassable gestionnaire au service de sa bonne cité, au four et au moulin, de la dernière maternelle au foyer des anciens. Banal, bien sûr... Moins banale, mais non moins efficace, cette série d'éditoriaux où M. le Maire « fait le point », presque sobrement et sans jamais hisser le drapeau. De toute l'année 1982, pas une seule de ces lignes n'aura parlé de communistes. Pas une seule fois, le mot même de « gauche » ne sera apparu.

Camouflage ? Allons donc ! *« Sanguedolce, c'est un nouveau maire, pas un homme de parti,* explique M. Camy-Perret, jeune manager venu de Paris régenter le cabinet. *Nous ne sommes plus au temps des citadelles assiégés qu'il fallait défendre bec et ongles au prix de pratiques parfois néfastes... Joseph ne cache pas ses idées, mais, ici, il est élu pour gérer, et bien gérer... » « A quoi bon rabâcher des professions de foi,* insiste en effet M. le Maire. *Quand je fais venir des industriels pour parler emploi, je ne cause pas de la gauche ou du parti... Sinon, combien joueraient le jeu ? »*

La presse locale n'en demandait guère plus pour jouer le sien. A l'unisson ou presque. C'est qu'il ne fait pas bon, là non plus, d'afficher de trop vives couleurs. Pas plus à *la Tribune*, version stéphanoise du *Progrès* de M. Jean-Charles Lignel, qu'à *Loire-Matin*, rejeton rebaptisé du *Dauphiné libéré*. Tous deux chassent sur les mêmes terres en se gardant bien de délimiter leur camp. *« On ne mélange pas les genres,* raconte, un peu narquois, un jeune « localier ». *Faire risette au maire, bien sûr... c'est le maire. Mais pas de courbette au communiste. Sanguedolce ne s'en plaint pas, ça fait plutôt ses affaires. Entre lui et nous, il y a comme un gentlemen agreement : on lui sert de courroie de transmission pour toutes les informations techniques. Il ne fait pas d'obstructions et nous servons son image.»*

La concurrence ne pousse guère aux différenciations. *La Tribune* et *Loire-Matin* se partagent, fort inégalement, un seul et même marché. Les trois quarts au premier, le reste au second. Mais, entre eux, pas l'once d'un vrai débat. Pas la moindre trace, même affadie, des partis pris parfois fougueux de leurs ancêtres. Temps lointains où les journaux résonnaient des querelles de la ville, reflétaient ses fois et ses humeurs contraires : *la Tribune* aux radicaux, *la Dépêche* aux cléricaux. Saint-Etienne a, aujourd'hui encore, autant de paroisses que d'amicales laïques, mais ces *« pôles structurants de la IIIe République »* dont parle doctement M. Bruno Vennin, chef de file des socialistes, ont perdu tout reflet dans les livraisons matinales des deux grands journaux.

Qui s'en plaindrait ? M. Sanguedolce le premier, œcuménique en diable, prêche l'unité des préaux et soigne à parité clochers et « amicales ». Aujourd'hui à gauche, l'hôtel de ville ne tire finalement pas moins d'atouts qu'hier d'une dépolitisation accentuée des quotidiens locaux. *La Dépêche*, qui fleurait bon naguère le goupillon, n'est plus qu'une maigre manchette sous le bandeau de *Loire-Matin*, qui l'a « avalée » en juillet 1981. *L'Espoir*, fidèle au général, n'est plus qu'une jaquette pour envelopper les pages de *la Tribune*. De part et d'autre, on ne prétend pourtant faire *« que de l'information »*, sans se soucier davantage de la couleur d'un maire qui s'accommode fort bien... de l'incolore !

Les temps ont changé !

Chercher au-delà, histoire de dénicher malgré tout quelques penchants discrets, revient à jouer des distinguos dans un camaïeu de pastels ! « Loire-Matin, *à y regarder de plus près, se situerait plutôt au centre »*, dissèque ainsi le sénateur Dubanchet. Mais, comme s'il y avait déjà imprudence à pareil étiquetage, il enchaîne aussitôt : *« L'un comme l'autre ont cependant le souci de rester dans un sage milieu, de ne pas nourrir de débats. Les journalistes font leur métier. Avec eux, on copine un peu, on casse la croûte. Il y a entre nous une sorte de familiarité complice... »*

Un léger vent de discorde s'est pourtant levé récemment entre les deux journaux. Au centre du débat : les « Verts », bien sûr. Affaire de spécialistes... et d'accointances. Le rubricard de *la Tribune* en avait de très anciennes avec le président Rocher ; celui de *Loire-Matin* de très solides avec Robert Herbin. Quoi d'étonnant, dès lors, que l'entraîneur ait appris qu'il était congédié en lisant *la Tribune ?* Mais *l'Espoir* viendra fort à propos arbitrer la querelle : l'espace d'un titre sur sa pagette pour fustiger ceux qui ont mis Herbin *« à la porte comme un malpropre »*, avant de renvoyer le lecteur, en pages sportives, sur le très « rochéristes » rubricard de *la Tribune !* Effet pervers, sans doute, d'un pluralisme peau de chagrin, restreint... à l'emballage.

Les Verts et leurs interminables démêlés restent pourtant l'un des très rares domaines où les deux concurrents font preuve d'une réelle volonté de « déterrer l'information ». Le reste ne suit guère. *« Le journalisme assis n'a pas cessé de sévir,* admet un jeune rédacteur de *la Tribune. On a du mal à déranger les habitudes, faute sans doute de véritable émulation. »* N'est-ce pas un des anciens, M. Jean Tibi, qui écrivait, un brin dépité après des années d'expérience : *« Dans nos locales, nous faisons penser à un musicien installé aux grandes orgues pour y jouer des valses musettes, à un architecte de guinguettes moins proche de Mansart que du Facteur Cheval... »* (1).

Le sénateur Dubanchet, pourtant *« satisfait de ce qu'apportent les journaux »*, se souvient lui-même de ces années où, premier adjoint, il devait *« faire la retape pour inciter les industriels à choisir Saint-Etienne »*. *« Je voulais leur envoyer une petite revue de la presse locale, pour leur donner une idée. Mais je ne trouvais rien... ou alors des pages trop complaisantes pour les communiqués syndicaux. »* M. Camy-Perret constate aussi — sans trop s'en plaindre... — que *« ce sont bien souvent les élus qui doivent stimuler l'approche du journaliste ». « Mais c'est vrai,* ajoute-t-il, *que le divorce entre* le Progrès *et* le Dauphiné *a réveillé certaines ardeurs : avant, Sanguedolce était systématiquement négligé, on ne voyait presque pas sa photo... »*

Les temps ont bien changé ! *« La prime fatale aux gens en place »*, plaident de concert les rédactions. Mais curieusement, l'opposition — plutôt vaccinée — semble moins s'en plaindre que les socialistes, alliés ombrageux de M. le maire. *« A lire les journaux,* bougonne l'un d'eux, *il n'y aurait rien entre la droite et Sanguedolce... »* Travers à leurs yeux d'autant plus dommageable qu'il est systématiquement accentué par un bulletin municipal *« consacré à la gloire exclusive du maire et de ses adjoints... communistes »*.

L'information est un sujet de choix dans les chicanes intestines de la gauche stéphanoise. Mise sur la place publique à propos du bulletin, elles se sont bientôt portées sur la radio « associative » subventionnée par la municipalité. Mais cette fois, en coulisse, ce sont les communistes qui ont montré les dents. Née de l'initiative conjuguée des syndicats et des associations de gauche, Tram 96 était, selon eux, coupable d'une excessive tendresse à l'égard des socialistes et cédétistes. L'affaire faillit tourner au vinaigre : on parla de subvention plus ou moins bloquée, de l'exigence d'embauche d'un journaliste *« à sensibilité communiste... »* Tout s'est — pour l'extérieur — effacé sur l'autel de l'unité.

Mais de telles frictions ne confortent guère l'image, déjà fort écornée, d'une radio *« indépendante du pouvoir municipal »*, comme le veulent et le prétendent les jeunes animateurs de Tram 96. Leurs concurrents les plus aguerris, à Transat, ont vite fait de brocarder *« la radio officielle de Sanguedolce et des communistes »* et d'avancer les résultats flatteurs de sondages à la fiabilité douteuse. Mais ne vont-ils pas eux-mêmes chercher quelques subsides du côté du conseil général, aux mains de l'opposition ?

En mal de financement, les radios locales, encore très *« débutantes »*, rendront-elles demain à la ville le goût des controverses ? Seront-elles, par leurs dissonances, ce reflet nécessaire, naturel — et un brin oublié, — d'une ville, d'une société qui ne parlent pas d'une seule voix ? Est-il proche enfin le temps où M. le maire, tout à ses aises, ne pourra plus dire, à l'exemple de M. Sanguedolce : *« Je n'ai pas le moindre problème avec la presse. L'information passe bien. Les journalistes se sont un peu fatigués de m'accompagner d'inauguration en inauguration. Dommage, peut-être : les parents, les enseignants, les gosses aiment bien être dans le journal quand on ouvre leur école. Moi ? Vous savez... »*

(1) Jean Tibi : « Un journalisme provincial ».

Prochain article :

Toulouse ou le pastel radical.

A MARSEILLE : la chasse aux abstentionnistes

De notre correspondant régional

Marseille. – Après les résultats du premier tour, qui ont placé les listes de l'opposition en tête à Marseille avec 48,09 % des suffrages exprimés, contre 45,11 % aux listes de gauche unie, une intense bataille a été engagée dans chacun des deux camps en présence pour le deuxième tour de scrutin.

Un accord de fusion entre les listes de l'opposition Changeons Marseille, conduites par M. Jean-Claude Gaudin, député P.R. des Bouches-du-Rhône, et les listes Marseille-Sécurité, dirigées par M. Bernard Manovelli (ex-R.P.R.), a été conclu mardi 8 mars. Au terme de cet accord, M. Manovelli et l'un de ses colistiers, M. Gilbert Gaspéri (ex-radical socialiste), figureront au sixième rang sur les listes de M. Gaudin dans le premier et le troisième secteur. Marseille-Sécurité a également obtenu dans les mêmes secteurs quatre places de conseillers d'arrondissement. Au premier tour de scrutin, les listes de M. Manovelli avaient recueilli, sur l'ensemble des trois secteurs en ballottage, 11879 voix et 5,56 % des suffrages exprimés. Pour sa part, le candidat de la Ligue communiste révolutionnaire, M. Godard, qui avait obtenu 2,19 % des suffrages exprimés dans le premier secteur, s'est désisté en faveur de la liste de la gauche unie. MM. Gaston Defferre et Jean-Claude Gaudin ont, d'autre part, donné leur accord de principe pour l'organisation d'un face-à-face télévisé de cinquante-cinq minutes, le vendredi 11 mars, sur les antennes de la station régionale FR 3 Marseille-Provence.

« Un cas de conscience »

« C'est donc vous, abstentionnistes, qui détenez les clés du destin de la mairie de Marseille. c'est vous qui jouerez dimanche soir les arbitres entre la gauche et la droite, écrit M. Defferre à la une du *Provençal* de mardi. *Pour chacun d'entre vous,* ajoute-t-il dans une « lettre ouverte », *il s'agit désormais d'un cas de conscience. (...) Pensez-vous vraiment que c'est en vous obstinant dans un refus que vous aiderez la gauche à surmonter ses difficultés, à trouver des solutions aux grands problèmes de la France ? (...) Par votre absence,* conclut M. Defferre, *vous risquez d'abandonner la conduite des affaires de Marseille à un homme et à une équipe qui, manifestement, n'ont pas l'envergure, l'expérience, la compétence, nécessaires pour assumer une responsabilité aussi lourde. »*

Au vu des résultats du premier tour de scrutin, le taux d'abstention a été en fait légèrement moins élevé dans les premier et deuxième secteurs (– 1,33 %, – 2,10 %) et presque identique dans le troisième secteur (+ 0,30 %), mais socialistes et communistes estiment qu'une plus forte mobilisation des électeurs de l'opposition a masqué la désaffection d'une fraction de l'électorat traditionnellement favorable à la gauche. S'adressant mardi soir aux militants socialistes du troisième secteur – dans lequel il conduit la liste de la gauche unie, – M. Pezet, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, leur a donc donné des consignes impératives : *« S'adresser aux commerçants, aux joueurs de boules, faire les maisons et quartiers, cela ne suffit pas. Il faut rencontrer les gens, monter dans les étages, tirer les sonnettes, parler, expliquer... »*

Des lettres personnelles, signées par M. Defferre ou par les divers élus des secteurs intéressés, seront également adressées aux électeurs défaillants. Deux nouvelles affiches dans des couleurs différentes de celles utilisées au premier tour ont été apposées dans tous les quartiers. L'une proclame : *« La droite c'est le désordre. Gardez Marseille à la gauche »*, l'autre affirme : *« S'abstenir, c'est voter à droite »*. Les responsables des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. se sont d'autre part réunis pour décider des actions à mettre en œuvre afin de contribuer à la mobilisation des forces de gauche. Les axes de la campagne des listes du Nouveau Marseille ont même été modifiés pour répondre aux arguments privilégiés par l'opposition : l'insécurité et l'immigration.

M. Gaudin reste néanmoins confiant dans ses chances de succès : *« La vague qui a porté nos listes dimanche, ne peut que s'amplifier, car tout se conjugue contre M. Defferre : son âge, l'usure du pouvoir, sa mauvaise campagne, les dissensions internes du parti socialiste, et le fait qu'il incarne dans sa ville une politique condamnée par la majorité des Français. »*

GUY PORTE.

● *A Belfort*, les écologistes laissent les électeurs libres de leur choix au second tour des élections municipales. Des tractations ont été menées lundi avec la liste de MM. Bonnet (opposition) et Chevènement (P.S.), ministre de la recherche et de l'industrie. Opposition et majorité ont proposé aux écologistes de les rejoindre, en leur offrant, chacune, quatre places sur sa liste et en leur promettant un poste d'adjoint en cas de succès. Les écologistes, qui ont rassemblé 8,04 % des suffrages au premier tour, ont adopté la position suivante : *« Ni la droite ni la gauche, parce que ni l'une ni l'autre n'ont fait de l'écologie à la tête de la municipalité. »*

A LYON : M. Gérard Collomb (P.S.) : nous avons eu trop confiance

De notre correspondant régional

Lyon. – *« La gauche n'est pas encore morte à Lyon »* : la défaite enregistrée au premier tour paraît stimuler M. Gérard Collomb, député socialiste, leader de la gauche lyonnaise, dont les neuf listes – huit chefs de file socialistes, un communiste – affronteront le 13 mars les listes de droite formées sans difficulté majeure derrière M. Francisque Collomb, maire sortant, sénateur non inscrit.

M. Gérard Collomb attribue le recul de la gauche à trois causes : le reflux national, nettement sensible dans les grandes villes ; le duel à droite entre MM. Francisque Collomb et Michel Noir (R.P.R.) et une confiance exagérée dans les électeurs de gauche de ses ex-arrondissements de prédilection (huitième et neuvième). A ces trois motifs, M. Gérard Collomb ajoute un phénomène abstentionniste : *« Nous avons d'importantes réserves. Une fois tout danger de droite extrême – M. Noir – écarté »*, y compris par l'électorat habituel de la gauche, M. Gérard Collomb estime que l'enjeu du deuxième tour sera plus clair.

Refusant d'attribuer à tel ou tel parti de gauche les résultats décevants (*« il y a eu des faiblesses chez tout le monde »*), le leader socialiste a précisé les deux thèmes de sa très courte campagne du second tour : *« Il faut sauver les bastions de la gauche »* ; *« Un conseil municipal sans opposition est un conseil tronqué : cela ouvre les portes à toutes les extrémités et à toutes les éventualités d'une gestion douteuse. »*

Le leader de la gauche lyonnaise fixe les gains en voix à obtenir à *« quatre ou cinq points »* sur toute la ville. C'est en effet au prix de cette progression que la gauche pourrait conserver au moins le neuvième arrondissement, assurer l'élection d'au moins un représentant dans les petits secteurs (premier, deuxième, quatrième, voire sixième) et ne pas faire de la simple figuration dans les conseils d'arrondissement qu'elle a fait enregistrer sur les registres d'état civil politiques. – C.R.

● *PRÉCISION*. – Dans le quatrième secteur de Lyon, nous avons interverti les résultats de M. Noir et de Mme Moreau. M. Noir (R.P.R.) a obtenu 5 800 voix (43,77 %) et Mme Moreau (V.O.F.-C.D.S.) 3 367 voix (25,40 %).

A CHAMBÉRY : accord entre la gauche et les écologistes

De notre correspondant

Chambéry. – Il n'a manqué que 22 voix à M. Pierre Dumas (R.P.R.) pour emporter dès le premier tour la mairie de Chambéry. Une forte mobilisation des électeurs de droite et un taux élevé de participation – 75 % – ont donné à la liste d'opposition une avance très confortable sur celle de l'union de la gauche conduite par le maire sortant, M. Francis Ampe (P.S.). Pour combler son retard de 2 536 voix sur la liste de droite, le maire devra s'il veut être réélu, rassembler les 2 077 suffrages qui se sont portés sur la liste Chambéry d'abord de M. Jean Baud qui réunit des écologistes, des régionalistes et des membres d'associations chambériennes, et les 501 qui sont allés sur les deux listes d'extrême gauche.

M. Baud a engagé lundi, simultanément, des négociations avec les listes de droite et de gauche, voulant ainsi montrer, comme il l'expliquait à la veille du premier tour, que son équipe n'était ni à gauche ni à droite *« mais partout »*. Il a finalement opté pour la liste conduite par M. Ampe, celle de M. Dumas ayant unilatéralement rompu les négociations.

La liste d'union de la gauche (1) a accordé un nombre de sièges non négligeable – huit – à M. Baud et à ses amis, qui siègeront dans le conseil municipal avec six élus en cas de victoire de la liste Ampe et deux élus dans le cas contraire. En 1977, M. Baud, qui avait obtenu un peu plus de 19 % des voix au premier tour s'était purement et simplement retiré de la bataille du second tour. Il y a six ans les Verts chambériens avaient facilité grandement le succès de la liste d'union de la gauche.

Les 2 077 voix qui se sont portées sur la liste Chambéry d'abord ne sont probablement pas toutes acquises aujourd'hui aux idées de gauche. M. Ampe, s'il veut rester à l'hôtel de ville, devra donc mobiliser le 13 mars les abstentionnistes du premier tour qui lui ont fait défaut.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) La liste de M. Ampe pour le second tour composée de deux P.S.U., neuf P.C., vingt-cinq P.S., un M.R.G. et huit écologistes.

● *M. André Diligent*, qui a remporté dès le premier tour des municipales la mairie de Roubaix, a décidé d'abandonner ses fonctions de secrétaire général du C.D.S.

Le Monde

société

LA CÉLÉBRATION DU 8 MARS

DU COTÉ DES FÉMINISTES

Loin de la gauche

Dix millions de boîtes d'allumettes, l'émission d'un timbre et un concert de la garde républicaine : ce n'est pas ainsi que les *militantes du M.L.F. (déposé)* avaient imaginé la Journée des femmes du 8 mars. Cette fête, désormais *« étatisée »* à leurs yeux, n'est pas la leur, car le gouvernement de gauche est jugé *« aussi patriarcal que les précédents »*. Le M.L.F. appelait il y a deux ans à voter pour M. François Mitterrand, *« par raison »*. *Il préconise, le deuxième* tour des municipales, une *« grève du vote »* qu'il veut plus active qu'une simple abstention. Des réunions sont prévues à Marseille pour encourager les militantes locales à bouder, dimanche prochain, M. Defferre.

Rien dans l'action du ministre dactuel des droits de la femme ne trouve grâce aux yeux du M.L.F. : ni la campagne publicitaire en faveur de l'égalité professionnelle, qui nierait, par ses images de compétition sportive entre des représentants des deux sexes, la spécificité des femmes, *ni le remboursement* par la Sécurité sociale de l'avortement, qui aurait été arraché *« de haute lutte »*, ni le refus par les socialistes d'une fête chômée jugée par le président de la République, dans une lettre aux responsables du M.L.F. *« sympathique mais difficile à réaliser »*.

Les références à la lutte des classes ou à la solidarité internationale contre l'impérialisme *n'ont jamais cessé d'exister au* M.L.F., comme en témoigne l'exposition inaugurée mardi sur l'histoire de ce mouvement (1). Simplement, cet ancrage à gau*che ne passe plus par le soutien* à un gouvernement qualifié de *« misogyne »*.

Guère plus d'enthousiasme pour les *« demi-mesures »* et les *« rares invitations »* du ministère de Mme Roudy chez les quelque *quinze cents manifestantes de la* « coordination des groupes femmes », qui, dans un aimable désordre et beaucoup de gaîté, ont gagné, mardi, depuis Montparnasse, la place Saint-Michel : *« Yvette,* chantaient-elles, *de la poudre aux yeux, c'est pas ce qu'on veut ! »*. Et encore : *« Premières licenciées, dernières embauchées, des crèches au rabais : le changement, c'est pour quand ? »* Si, par plaisir, on reprenait les vieilles chansons sur l'ordre des médecins ou Laissez-les vivre, on lançait surtout de nouveaux refrains sur le temps *partiel, l'égalité professionnelle* et la crise en général. Refrains encore incomplets et mal repris par l'ensemble des manifestantes, tant il est vrai que le mouvement des femmes, comme le concédait une de ses responsables, se doit *« de redéfinir de nouveaux objectifs de lutte plus précis »*.

Ces militantes, comme leurs sœurs ennemies du M.L.F., ont remis en définitive en cause les liens qui existent entre le gouvernement de gauche et le mouvement populaire — au moment même ou ce mouvement connaît un relatif essoufflement, dont témoigne la faible participation militante tant à l'exposition du M.L.F. qu'à la manifestation des groupes femmes.

NICOLAS BEAU.

(1) L'exposition a lieu jusqu'au 8 avril, 100, rue du Cherche-Midi 75007 Paris. Un débat est organisé chaque soir à 18 h 30.

« Toute femme a droit au travail »

déclare le premier ministre

L'emploi, angoisse des Françaises *en cette période de crise économique*, constituera la principale préoccupation du gouvernement et du ministre des droits de la femme en 1983, ont souligné M. Pierre Mauroy et Mme Yvette Roudy, mardi 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Une journée au cours de laquelle M. Mexandeau, ministre des P.T.T., a présenté, au ministère des droits de la femme, en présence de Mme Mitterrand, de résistants, d'élus et de féministes, un timbre, le premier d'une série consacrée aux femmes. Mme Danielle Casanova, résistante communiste, inspiratrice de l'U.F.F., morte à Auschwitz, a été choisie pour ce premier timbre.

Venu inaugurer l'exposition consacrée à cette résistante, dans les locaux du ministère de Mme Roudy, M. Mauroy, en a profité pour donner les grandes orientations du gouvernement en faveur des femmes en 1983.

« Nous entendons faire respecter [le droit au travail] *pour chaque Français, pour chaque homme, pour chaque femme »*, a-t-il affirmé. *« Les mentalités doivent évoluer. Trop de parents s'inquiètent pour leur fils, mais se persuadent que leur fille, quant à elle, trouvera un mari*, a ajouté M. Mauroy avant d'ajouter : *le salaire de la femme est encore trop souvent considéré comme un salaire d'appoint... On oublie qu'une femme a droit au travail et à l'indépendance économique quel que soit son statut familial. On oublie aussi trop souvent qu'une femme vit, plus longtemps qu'un homme, seule. »*

Le premier ministre et Mme Roudy ont rappelé que la loi sur l'égalité professionnelle qui doit être examinée en deuxième lecture au Parlement ce printemps représente un instrument inestimable pour les femmes victimes de discrimination au sein des entreprises. *« Dans les grandes entreprises et, bien sûr, dans le secteur public*, a dit M. Mauroy, *des plans d'égalité professionnelle doivent être élaborés avec la participation de tous, responsables, syndicats, mais aussi intéressés afin que la promotion et la participation des ouvrières et des employées soient garanties. »*

Faire respecter l'égalité professionnelle implique que l'on se préoccupe en priorité de la formation des jeune filles et de leur orientation. Le ministre des droits de la femme devrait intensifier ses efforts dans cette direction.

« Il n'y a pas de formations masculines et de formations féminines. Il n'y a pas de métier masculin et de métier féminin », estime M. Mauroy. Reste à en convaincre tous les Français. Mais, pour cela, comme le dit le premier ministre, *« les décisions gouvernementales ne suffisent pas à changer la vie en profondeur. Le relais doit être pris par les femmes elles-mêmes, chaque jour, sur leur lieu de vie, sur leur lieu de travail »*. — Ch. Ch.

MM. Krasucki et Maire soulignent les droits des travailleuses

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont aussi célébré le 8 mars. A l'occasion d'une assemblée-débat avec des travailleuses de la Salpêtrière, M. Henri Krasucki (C.G.T.) a affirmé que *« la libération de la femme, c'est le droit au travail, un combat qui n'est jamais achevé. Le droit au travail (...), c'est aussi le droit à l'égalité dans le travail, à l'égalité en matière de rémunérations, le droit à l'égalité devant le travail, donc à la formation professionnelle, à la qualification, aux promotions, à l'accès à toutes les responsabilités. C'est aussi le droit à la dignité (...) »*.

Insistant sur les *« moyens »* à mettre en œuvre, le secrétaire général de la C.G.T. a souligné que *« les travailleuses ont des problèmes spécifiques qui tiennent à ce qu'elles sont femmes et travailleuses, et des intérêts communs avec l'ensemble des autres travailleurs. Les principales revendications sont communes à toutes et à tous (...). Si quelqu'un doit faire quelque chose pour la défense de la dignité des travailleuses (...), ce sont les travailleuses elles-mêmes parce qu'elles ont à lutter pour leurs droits, mais c'est plus encore, je dirai, l'affaire des travailleurs »*.

De son côté, M. Edmond Maire a, devant environ cinq cents militantes de la C.F.D.T., tiré les conclusions d'un rassemblement à Paris sur les droits nouveaux *« à appliquer avec-féminin »*. *« Le travail législatif réalisé depuis bientôt deux ans et qui ne s'achèvera qu'avec la loi Roudy*, a déclaré le secrétaire général de la C.F.D.T., *est à nos yeux largement positif. » « Pour la première fois depuis plus d'un siècle, la crise économique ne s'est pas traduite par le retour des femmes au foyer »*, a-t-il souligné, avant d'ajouter : *« Gardons-nous de considérer les progrès réalisés comme définitivement acquis. La remise en cause du droit au travail des immigrés par un discours de droite et d'extrême droite, mis en lumière par les dernières élections, peut aller de pair avec la remise en cause du travail des femmes. »* M. Maire a également insisté sur les *« résistances »* à surmonter jusque dans le monde ouvrier pour parvenir à une véritable égalité professionnelle.

● *Plusieurs milliers de femmes* ont manifesté à Bruxelles, à l'occasion de la journée internationale des femmes le 8 mars pour demander le désarmement tant à l'Est qu'à l'Ouest. Elles répondaient à l'appel de la ligue internationale pour la paix et la liberté dont le siège est à Genève. Néerlandaise, françaises, Américaines, Suédoises, Allemandes, Espagnoles, Grecques, Britanniques étaient conduites par l'actrice Julie Christie. Elles ont reçu un message de solidarité de Mme Simone de Beauvoir. Des délégations ont été reçues dans les ambassades des grandes puissances nucléaires et des pays membres de l'alliance atlantique. — *(A.F.P.)*

Le conseil des ministres examine le projet de loi antisexiste

« Une image, ce n'est pas bien méchant, c'est pourtant la pire forme d'oppression que l'homme ait inventée. » Le premier ministre a cité cette phrase de Jean Cohen,dans un ouvrage sur le racisme en Algérie, pour annoncer la présentation d'un avant-projet de « loi antisexiste », examiné au conseil des ministres du mercredi 10 mars. *« Il est temps de donner aux femmes les moyens de se battre contre les images pernicieuses que l'on offre d'elles »*, a expliqué M. Mauroy.

Le projet proposé par Mme Yvette Roudy complète le code pénal pour sanctionner, exactement comme le racisme, les agissements discriminatoires en raison du sexe (provocation à la discrimination, à la haine, à la violence, injure, diffamation) et les actions contribuant à rendre plus difficile l'exercice d'une activité économique en raison du sexe. La presse et la publicité seront concernées puisqu'il est prévu une modification de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

Comme pour *la lutte contre* le racisme, la loi donnera aux associations la possibilité de se porter partie civile à condition qu'elles aient déjà lutté contre le sexisme depuis au moins cinq ans à la date des faits incriminés.

« Il ne s'agit pas d'en faire un instrument de défense de l'ordre moral, explique-t-on au ministère des droits de la femme, *pas plus que de faire une loi de censure. Ce que nous souhaitons, c'est qu'elle ouvre un débat et soit dissuasive. »*

Elle fait de la broderie...

Avant-hier encore, cette journée de la femme, à dix-sept ans à peine du troisième millénaire, *près d'un quart de siècle après* les premières manifestations du Women's Lib, franchement, ça me hérissait le poil. Pourquoi ne pas organiser une quête en sa faveur pendant *qu'on y était* ? Jusqu'à quand allait-on traiter en minorité opprimée la majorité de la population ? Avait-on le droit de mettre sur le même pied les femmes et les cancéreux ou les handicapés ? Les grand-mères, les mères même, à la rigueur, je veux bien, mais les filles ?

Ces filles de Spock et de mai 68, des filles qui ont eu le plus souvent affaire à l'école ou *au lycée à des enseignantes*, pouvait-on sérieusement prétendre qu'elles s'étaient vues ravaler pendant toute leur scolarité au rang de citoyen de deuxième zone, de futures épouses dont les études avaient moins d'importance que celles des garçons ? Épouses de qui, grands dieux ? De jeunes chômeurs ?

Que certaines filles jugent bon de tirer leur flemme en classe *dans l'espoir — il doit être souvent déçu* — de faire un beau mariage, au risque, d'ailleurs, de se retrouver pratiquement sans le sou en cas de divorce ou de veuvage, c'est probable. *Que* d'autres soient tentées de mettre sur le compte de la société leur échec scolaire — si j'étais bonne en maths, les garçons ne voudraient pas sortir avec moi, — c'est possible. Est-ce une raison, *cependant, pour ériger en règle* l'exception ?

Est-il souhaitable, est-il habile, en outre, de réclamer pour les femmes au travail — ça a été le cas dans de nombreuses entreprises — sous prétexte de cette journée commémorative, des heures de congé supplémentaires ? Le temps n'est-il pas venu, au contraire, fortes d'une loi bientôt votée abolissant l'iné*galité des qualifications et des* salaires, de tout mettre en œuvre pour encourager, en octroyant aux hommes les mêmes droits qu'aux femmes (congé parental, *etc.), l'embauche et la promotion* de ces dernières ?

Tout ça me paraissait évident. Et puis, mardi après-midi, j'ai allumé le poste pour jeter un œil sur les émissions destinées aux femmes justement, des émissions spéciales. Et j'ai été assez déconcertée, je l'avoue. J'ai rencontré d'abord sur A2 une demi-douzaine de jeunes télespectatrices — elles avaient autour de vingt ans — qui, à une exception près *(fille et femme de militaire*, elle élève son bébé, joue du piano et fait de la broderie sur soie), me donnaient entièrement raison.

Certaines vivaient en concubinage, toutes avaient une vision extrêmement lucide et responsable de leur avenir familial et professionnel. Un peu plus tard, sur l'autre chaîne, une infirmière, une gynéco et une publicitaire sont venues nous dire qu'il était parfaitement possible de concilier *métier et nichée. Question d'organisation.*

Jusque-là, très bien. Et puis, on est allé se balader dans les rues, au bureau, à l'atelier. On a croisé des femmes qui avouaient se sentir inférieures à leurs maris, des maris qui trouvaient *normal*, souhaitable, que leurs femmes restent au foyer. Le fait même d'aller leur poser ces questions prouve qu'il y a encore un problème. Et que, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, les médias, *malgré leur évidente bonne* volonté, entretiennent, alimentent cette querelle d'un autre âge.

Comment imaginer que des femmes cinéastes acceptent ou même réclament un festival — il va avoir lieu dans la région parisienne — qui leur soit uniquement consacré ? Est-ce que ça ne risque pas — on leur a signalé le danger à l'antenne — de les ranger dans une catégorie à part, donc forcément en marge, pour ne pas dire inférieure ? Si des *femmes privilégiées, des femmes* réalisatrices, ingénieurs, journalistes, physiciennes, acceptent d'être comparées entre elles et elles seules, d'être jugées en tant que telles, si on en est encore là en Europe, alors oui, allons-y, *continuons à mettre dans* le même panier, au cours d'une journée internationale, les femmes excisées et les femmes astreintes à une double journée.

CLAUDE SARRAUTE.

JUSTICE

A Marseille

Deux médecins légistes sont accusés de corruption et de « connivence à évasion »

De notre correspondant

Marseille. — M. Christian Raysseguier, juge d'instruction à Marseille, chargé du dossier dit *« des grâces médicales »*, a inculpé, mardi 8 mars, les docteurs Bernard Mariotti et Raymond Mazeaud, médecins responsables de l'expertise médicale concernant Robert Kechichian, un trafiquant de drogue emprisonné aux Baumettes qui avait bénéficié en juillet 1981, au vu des conclusions des praticiens, d'un élargissement, qu'il avait mis à profit pour prendre la fuite. Les deux médecins se sont vu notifier les mêmes chefs d'inculpation que le docteur Alain Colombani, ex-médecin-chef des Baumettes, emprisonné depuis le 10 février dernier en Avignon, c'est-à-dire *« falsification de documents médicaux, connivence à évasion, corruption et trafic d'influence » (le Monde* du 12 février).

Le docteur Mazeaud, médecin légiste, professeur agrégé du service de santé des armées, a été laissé en liberté, et le docteur Mariotti a été incarcéré à la prison Saint-Roch de Toulon. Médecin légiste chargé de l'enseignement de la médecine légale à la faculté de médecine de Marseille, le docteur Mariotti avait procédé notamment à l'autopsie et à l'expertise du corps de René Lucet, ancien directeur de la caisse primaire centrale d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, décédé le 4 mars 1982.

Le docteur Mariotti avait été commis par le juge Pierre Michel, le 18 juin 1981, pour statuer sur la réalité du sarcome de Darrier-Ferrand, (maladie de la peau s'apparentant par certains aspects au cancer), dont Robert Kechichian se disait atteint ; pour sa défense, le docteur Mariotti avait invoqué une possible substitution des pièces médicales dans le dossier du détenu. Ces deux inculpations interviennent vingt-quatre heures après la deuxième audition sur le fond du docteur Alain Colombani.

J. C.

CORRESPONDANCE

Une lettre du professeur Maurice Gazaix

Le professeur Maurice Gazaix du C.H.U. de Nice nous écrit à propos de l'article sur la libération, pour raison médicale, de Robert Kechichian paru dans le Monde *du 1er mars :*

Votre article, « La bavure des Baumettes », fait état d'un certificat médical établi sur une ordonnance du C.H.U. de Nice, correspondant à mes fonctions de chef de service et portant mon nom. Je précise que ce certificat est absolument authentique. Il a été établi dans des rapports normaux de médecin à malade, alors que Robert Kechichian était en liberté et qu'il s'est présenté sous son nom avec sa femme et ses enfants à ma consultation.

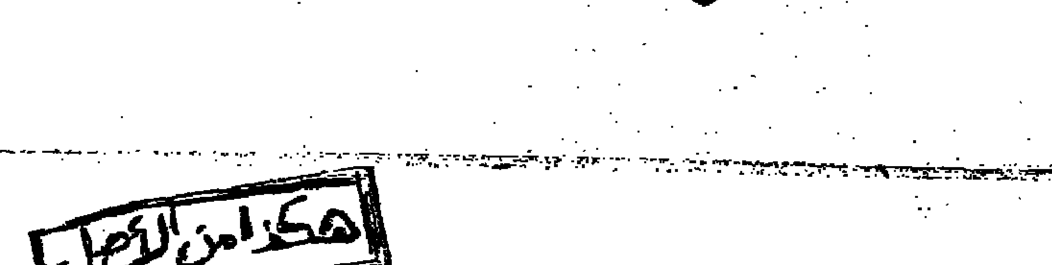
Dans cet article, vous précisez que le certificat n'a pas été suivi d'effet. Cela est encore exact, car Robert Kechichian auquel j'avais proposé une hospitalisation dans mon service avant l'éventuelle intervention ne s'est tout simplement pas présenté à l'admission de l'hôpital.

Il pourrait donc apparaître aux yeux d'un public non averti qu'une sorte de complicité ait pu s'établir dans une « organisation » — c'est un de vos sous-titres — à laquelle, bien entendu, ni le C.H.U. de Nice ni moi-même ne pensons appartenir.

— *DÉCLARATION D'ABSENCE* —

D'un jugement rendu par la chambre du conseil du tribunal de grande instance de Paris, le 4 février 1983, il a été extrait textuellement ce qui suit :

« Constate que Jeanne Hortense Legrand, née à Paris (15e) le 19 avril 1901, fille de Jean Philippe Legrand et de Hortense Victorine Marie Donchet, son épouse, ayant été domiciliée à Paris (15e), 28, rue Sébastien-Mercier, n'a pas reparu au lieu de son domicile, ou de sa résidence depuis plus de vingt ans, la déclare absente. »



Comment Morgan aide les directeurs financiers sur des marchés de plus en plus complexes



Quatre des responsables Morgan qui ont résolu le problème de financement à long terme d'un client, par un placement privé en devises couvert en dollars U.S. De g. à dr.: Jonathan Seem, responsable du secteur Etats-Unis Ouest; Maureen Hendricks, International Financial Management; Robert Engel, Executive Vice President et Treasurer; Bruno Eberli, Foreign Exchange Trading.

N'importe quelle banque peut vous prêter de l'argent à un taux donné. Morgan vous apporte plus – en proposant des solutions novatrices à vos besoins financiers, en anticipant les mouvements des marchés financiers et des marchés des capitaux dans le monde, en vous aidant à agir au bon moment.

Morgan vous apporte son expérience. Aucune banque ne connaît mieux les multiples éléments qui affectent les marchés financiers: différence de taux d'intérêts, fluctuations des monnaies, mouvements de capitaux, stratégies des banques centrales. Les spécialistes de Morgan à travers le monde échangent informations et tactiques vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cela vous permet d'avoir une perspective mondiale.

Morgan est très spécialisée. Nous avons centralisé toutes nos activités concernant les marchés financiers dans notre division Trésorerie. Partout dans le monde, nos cambistes et nos analystes sont proches de leur marché et en contact permanent entre eux et avec nos banquiers. Cette osmose donne à Morgan et à ses clients plus de rapidité, plus de contact et plus de connaissances.

Morgan est rapide. Nous connaissons les sources de fonds disponibles et leurs utilisateurs, la manière d'y accéder et les meilleurs choix répondant à vos besoins. Nos responsables sont habilités à prendre eux-mêmes, sur le terrain, les décisions qui s'imposent.

Morgan est un teneur de marché. Nous intervenons activement sur le marché des obligations émises par le gouvernement américain, sur les différents marchés monétaires, sur le marché de l'or, sur le marché des Euro-obligations, sur les marchés des changes pour les devises les plus importantes. Et nos marges sont extrêmement compétitives.

Morgan vous aide sur le court terme ou sur le long terme. Lorsque vous avez des liquidités à investir, nous vous proposons diverses options de placements. Quand vous avez besoin de financement, soit nous mettons à votre disposition des crédits à court terme à des conditions compétitives pour votre fonds de roulement, soit nous vous faisons des prêts à plus longue échéance pour financer des investissements ou des projets de développement. Nous mettons en place des placements privés en diverses monnaies avec des investisseurs étrangers. Par l'intermédiaire de notre filiale de Londres, Morgan Guaranty Ltd, nous émettons des obligations à taux fixes ou à taux flottants et des obligations convertibles sur le marché des Euro-obligations.

Morgan vous donne des idées pour limiter vos coûts. Prenant des positions importantes à la fois sur le marché des capitaux et sur celui des changes, nous pouvons souvent réduire vos coûts de financement. Nous mettrons au point des techniques pour vous protéger contre les risques de change, nous vous aiderons à établir votre planification fiscale, et nous vous alerterons sur les possibilités de couverture et d'arbitrage.

Morgan vous aide. Contactez votre interlocuteur habituel chez Morgan ou écrivez à Dominique George, Vice President à Paris.

Morgan Guaranty Trust Company of New York. En France: 14, place Vendôme, Paris. Tél.: 260.35.60. Succursales et filiales dans les principaux centres financiers.

Banque Morgan

Membre FDIC

MÉDECINE

Les étudiants grévistes décident deux manifestations nationales pour les 10 et 15 mars

Tours. — L'assemblée générale des délégués des étudiants en médecine grévistes de l'ensemble de la France a décidé le 8 mars, à Tours, d'organiser deux manifestations nationales qui auront lieu les 10 et *15 mars (1). Tous les centres hospitaliers universitaires* (C.H.U.) sont associés au mouvement.

Un référendum est actuellement organisé par les *grévistes dans toutes les facultés de médecine.* Il porte sur l'organisation à venir du deuxième cycle des études médicales. Les étudiants contestent en paticulier la création récente d'un examen *« classant et validant »* en fin de second cycle.

Une révolution ? Sans doute pas. Pourtant, le fait est là : lentement les facultés de médecine changent. A cet égard, la réforme des études qu'on tente actuellement de mettre en place joue un rôle révélateur. Le temps n'est plus où *« faire sa médecine »* consistait à se couler dans un *moule étroit et apparemment* immuable, où l'essentiel était de calquer son comportement et ses ambitions sur ceux des promotions — voire des générations — précédentes.

Le changement, ce fut d'abord d'heureuses initiatives pédagogiques tentées dans quelques unités d'enseignement et de recherche médicale. Suivirent, en 1979 puis en 1982, les votes par le Parlement de textes législatifs qui mettaient en place un important train de réformes. Il s'agissait notamment d'adapter la formation médicale française aux normes européennes, de revaloriser la fonction de médecin généraliste et de modifier l'accès à l'exercice des spécialités.

Longuement débattue à l'époque dans les milieux spécialisés, cette réforme ne fut pas véritablement contestée. Elle fut même jugée positive par les spécialistes qui s'étaient penchés sur cette question, avant 1981, sous les ministères de M. Jacques Barrot et de Mme Alice Saunier-Séïté. Le même consensus ne devait pas être retrouvé « à la base ». *« Même si au départ ses principes étaient bons et ses idées louables, le législateur s'est planté »*, résumait, à Tours, le délégué d'un C.H.U. parisien.

Aujourd'hui, le principal objet de contestation porte, de manière tout à fait inattendue, sur la création d'un nouvel examen *« validant et classant »* à la fin du second cycle. Les étudiants exigent aussi *« la modification et la multiplicité des conditions d'accès aux différentes filières »*, ce qui, en fait, correspond à une remise en cause du concours de l'internat des hôpitaux universitaires, maintenant dénommé « concours interrégional ».

Certains étudiants — comme à Rennes — prennent conscience du fait que *« la réforme a aussi des dessous économiques »* (réduction du nombre des médecins et des spécialistes) qu'il importe, selon eux, de découvrir au plus vite. Partant, ils estiment qu'il faut dépasser les *« thèmes démagogiques »*.

Deux tendances

Né à Paris à la mi-février, le mouvement de grève s'est progressivement étendu à l'ensemble des C.H.U. de province. Un comité inter-C.H.U. national était créé. Les ministères de la santé et de l'éducation nationale publiaient, le 1er mars, un communiqué rassurant dans lequel ils tentaient de faire comprendre que le nouvel examen pourrait fort bien n'être, en fait, qu'une formalité. On faisait valoir aussi dans les ministères qu'une telle épreuve pourrait constituer une bonne préparation aux concours interrégionaux. Rien, cependant, n'y fit. Le 3 mars, une réunion avec les représentants des deux ministères concernés ne fut pas davantage suivie d'effets.

On peut, sans difficulté, percevoir deux tendances dans le mouvement actuel : l'une, *« abrogationniste »* majoritaire liée au souhait d'obtenir l'adoption d'une *« loi rectificative »* ; l'autre, plus modérée, qui vise une rédaction concertée des décrets d'application à venir. C'est ainsi, par exemple, que les C.H.U. du Kremlin-Bicêtre, de Bobigny, de Bichat, de Lariboisière et de Limoges qui ont été reçus, le 7 mars, au ministère de l'éducation nationale, acceptent le principe d'un examen de fin de second cycle et entendent en aménager dans le détail les dispositions. Ils estiment notamment que le caractère classant d'un tel examen ne devrait pas être déterminant pour la suite des études, lors des stages effectués au cours du troisième cycle.

De notre envoyé spécial

Ces divergences apparaissent aussi dans les jugements portés par les syndicats d'étudiants. Pour l'UNEF-ex-Revouveau, *« qui a confiance dans l'actuel gouvernement »*, le soutien à la grève ne peut être apporté que dans la mesure où les étudiants expriment leur volonté de négocier. Ce soutien, en revanche, est inconditionnel pour l'UNEF, indépendante et démocratique, qui estime que *« la loi Ralite-Savary n'est pas fondamentalement différente de la loi Veil »*.

Le SNE-Sup, en désaccord avec la réforme, constate néanmoins que le mouvement *« amalgame des confusions extrêmement diverses »* et met en garde les étudiants contre de possibles manipulations. Soutien encore du côté de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (A.N.E.M.F.).

L'une des caractéristiques du *mouvement de contestation* est pourtant bien la revendication, fréquemment formulée, de son caractère « apolitique ». En réponse au parti socialiste, qui évoquait (*le Monde* du 5 mars) *« l'action des pêcheurs en eau trouble à la veille des municipales (...) »* les étudiants déclarent *« s'étonner de devoir réaffirmer l'apolitisme de leur mouvement (...). Ce dernier est clair comme de l'eau de roche et les éventuels « pêcheurs » risquent fort de rentrer bredouilles »*.

Au-delà des luttes de tendance et quelles que soient les suites d'une action qui pourrait être appuyée prochainement par un mouvement de grève des internes de C.H.U., le fait nouveau et majeur réside dans l'intérêt porté par les étudiants eux-mêmes aux modalités de leur formation. Le référendum national actuellement organisé dans les facultés de médecine constitue, de toute évidence, une « première ». Tous les étudiants, de la seconde à la sixième année, sont appelés à exprimer, en répondant à un long questionnaire, leurs souhaits concernant la réforme. Leurs réponses, *« remises devant huissiers »*, seront analysées, grâce au matériel informatique, à l'hôpital Necker (Paris) et connues dans quelques jours. Au ministère de l'éducation nationale, on a déjà précisé que l'on ne pourrait accorder à ce travail qu'*« une valeur de sondage »*. On n'est cependant pas fâché de savoir qu'on disposera rapidement, de la sorte, d'un matériau précieux pour juger des réactions estudiantines face à la réforme.

JEAN-YVES NAU.

(1) La manifestation du 10 mars sera organisée conjointement à Paris et dans différentes villes de province. Celle du 15 mars groupera à Paris l'ensemble des C.H.U. pendant qu'une délégation rencontrera à l'Assemblée nationale les représentants des groupes parlementaires.

La commission nationale de pharmacovigilance entreprend une large campagne d'information sur le distilbène

***Lors de la réunion qu'elle a consacrée, le mardi 8 mars, au problème posé par l'action éventuelle sur la descendance du diéthylstilboestrol (D.E.S., appelé aussi distilbène), administré aux femmes enceintes, la commission nationale de pharmacovigilance, que préside le professeur Jean Royer, a décidé d'informer largement les médecins, généralistes et spécialistes, les pharmaciens et tous les personnels de santé* (le Monde daté 16, 20 et 21 février et 2 mars).**

La commission, qui s'était adjoint des spécialistes de l'obstétrique (professeur Claude Sureau) et de la cancérologie infantile (professeur Lemerle), a rappelé que le D.E.S. avait été utilisé en France durant vingt-cinq ans environ, de 1951 à 1977. Dès la diffusion des observations américaines de cancers du vagin apparaissant à une fréquence que l'on peut chiffrer à *1,4 cas sur* 1 000 enfants chez quelques petites filles de mères ayant reçu du D.E.S. pendant la grossesse, les ventes de ce produit, commercialisé principalement en France sous le nom de distilbène, sont tombées de 160 kilogrammes en 1971 à 75 kilogrammes en 1975, 35 en 1976, 17 en 1978 et 10 actuellement, où il n'est plus utilisé que pour le traitement des cancers de la prostate ou de certains cancers du sein.

La commission estime que 260 000 mères françaises (chiffre maximum selon ces estimations) auraient reçu ce traitement pendant leur grossesse. *Sur les quelque* 260 000 enfants nés de ces mères, on estime que 130 000 sont des filles et que, selon les estimations américaines, une trentaine de cancers du vagin pourraient être observés chez elles.

Le professeur Sureau a néanmoins fait observer que les gynécologues français adjoignaient fréquemment des progestatifs au traitement par le distilbène, et que cette pratique avait pu avoir un effet protecteur concernant l'apparition — au demeurant exceptionnelle — de ces cancers du vagin.

Quatre cas ont été traités à l'Institu Gustave-Roussy, par curiethérapie. Survenus chez des filles âgées respectivement de sept, huit, dix et treize ans, ces cancers ont tous guéri (recul de plus de dix ans, sauf, pour le dernier cas, de quelques mois seulement).

Outre ces conséquences extrêmes, graves et très rares, la commission a rappelé les effets du distilbène sur la fertilité des jeunes femmes qui en avaient été imprégnées durant la vie fœtale. Ces effets doublent la fréquence des difficultés rencontrées pour mener une grossesse à terme, mais n'entraînent pas de stérilité durable. Ils n'exigent donc qu'une surveillance particulièrement attentive de la grossesse.

Précautions et surveillance

Chez les garçons, la commission a rappelé que la fréquence des cryptorchidies (testicules non descendus) était quintuplée sans qu'il y ait là une incidence quelconque sur la fertilité. Examinant tous ces problèmes, soit réels *mais à incidence* faible (les cancers), soit solubles (les stérilités), la commission *« a jugé nécessaire de se placer dans les conditions d'une information non traumatisante, en s'efforçant de ne pas médicaliser cent trente mille personnes pour des avantages plus que modestes »*.

A l'exemple de ce qui fut fait en Suisse, en Angleterre et aux Pays-Bas, elle conseille un frottis vaginal annuel chez les enfants du distilbène, uniquement si l'anxiété des familles l'y incite. Une consultation spécialisée est en revanche indispensable et urgente si des saignements ou des pertes vaginales survenaient.

Chez les jeunes filles, et dans l'éventualité d'une contraception, la commission recommande d'éviter la pose d'un stérilet mais de procéder à une contraception orale de préférence, à dominante *lutéinique. En* cas d'adénose (lésion bénigne du vagin et du col), aucune intervention intempestive ne doit avoir lieu car ces adénoses disparaissent spontanément. En cas de grossesse, enfin, la surveillance attentive s'impose ainsi que l'abstention de toute exploration traumatisante.

En somme, la commission nationale de pharmacovigilance, estimant que l'usage qui a été fait du distilbène chez les femmes enceintes pose un problème réel, juge, au nom du principe de la transparence, qu'il importe de ne pas le minimiser, mais aussi de ne pas le dramatiser et de faire *« tout le nécessaire pour que la santé des personnes concernées soit préservée dans les meilleures conditions »*.

L'information du corps sanitaire est, à ce titre, essentielle et la commission adressera à cette fin à tous les personnels de santé, dans deux mois environ, une « fiche de transparence » sur ce sujet.

La prochaine édition du dictionnaire des médicaments, le Vidal, contiendra de son côté une information détaillée à la rubrique de ce produit.

Les centres régionaux de pharmacovigilance seront priés de diffuser des informations détaillées dans les hôpitaux et à l'échelon des régions sanitaires et qui seront transmises *aux périodiques qu'éditent les res*ponsables de la formation médicale continue. L'aide de la presse médicale spécialisée nationale sera demandée par la commission pour la diffusion de ces informations.

La question qui subsiste, importante pour l'avenir, est de savoir pourquoi une démarche aussi naturelle concernant l'information et qui eût permis d'éviter un traumatisme regrettable est entreprise avec douze ans de retard, et sous la pression non des médecins spécialisés qui se disent si bien informés et depuis si longtemps, mais des médias si souvent critiqués.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

A l'académie de médecine

ÉLECTION DU PROFESSEUR CAUCHOIX

Lors de sa séance du 8 mars, l'académie nationale de médecine a élu membre titulaire dans sa onzième section (chirurgie, accouchements et *spécialités chirurgicales) le* professeur Jean Cauchoix.

[Né le 19 janvier 1912 à Paris, le professeur Cauchoix a fait ses études de médecine à Paris. Agrégé en 1955, il est ensuite professeur à la faculté de Paris en 1962, où il occupe la chaire de chirurgie expérimentale et de techniques chirurgicales. Il devient ensuite professeur de clinique orthopédique à la faculté Xavier-Bichat, et chirurgien de l'hôpital Beaujon.

Le professeur Cauchoix est l'auteur de nombreuses publications dans le domaine de l'orthopédie et de la traumatologie.]

SPORTS

BASKET-BALL

Limoges conserve la Coupe Korac

Limoges a connu une nuit de liesse après la deuxième victoire consécutive des basketteurs du Cercle Saint-Pierre en finale de la Coupe Korac, disputée le mardi 8 mars à Berlin-Ouest. Avec leur Américain, Edward Murphy, auteur de 38 points, les Limougeands ont à nouveau battu les Yougoslaves de Sibenik (94 à 86), mais le suspense a duré jusqu'à une minute trente-deux secondes du coup de sifflet final où le score était encore de 86 à 84. Après cette consécration européenne, le C.S.P. Limoges vise désormais le triplé avec un premier titre de champion de France et la finale de la Coupe des Fédérations.

Pour le basket-ball français, la fête continue avec la présence à Palma-de-Majorque, ce mercredi 9 mars, en finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, de l'Association sportive de Villeurbanne éveil lyonnais (A.S.V.E.L.) contre les Italiens de Pesaro. Après avoir dominé au plan national depuis la guerre avec quinze titres de champion, les Villeurbannais ont, cette fois surpris leurs supporters en atteignant pour la première fois, une finale européenne. Une victoire serait aussi une belle consécration pour Alain Gilles, l'entraîneur-joueur, qui dispute à trente-huit ans sa dernière saison sous le maillot de l'A.S.V.E.L.

La tradition « des grands hommes verts » de Villeurbanne

Lyon. — *« Le basket, ici, c'est comme le rugby dans le Sud-Ouest. Il y a des panneaux et des filets dans toutes les cours d'école. »* M. Charles Hernu, ministre de la défense, maire (P.S.) de Villeurbanne, est catégorique, sa cité est bien « Basket-Ville ». Nuance apportée par Jean Mollier, adjoint aux sports : *« Le nombre des licenciés dans cette discipline n'est pas supérieur à la moyenne départementale. Mais il est certain que le « phare » de l'ASVEL (Association sportive de Villeurbanne-Eveil lyonnais) a un effet d'entraînement dans l'agglomération, par exemple à Genas ou à Jallieu, où il y a un véritable « boum » du basket. »*

La municipalité a pour son équipe de vedettes, les yeux de Chimène et la subvention généreuse : 650 000 francs cette année, 100 000 francs de plus en 1983. On est loin des symboliques 15 000 francs de 1967 — une somme d'ailleurs récupérée à l'époque par la taxe sur les spectacles, — loin même des 200 000 francs de 1977, date du début de la gestion socialiste.

A eux seuls, les « garçons » du basket engrangent 40 % des subventions — élevées — accordées aux sportifs de la ville. *« On tient l'ASVEL à bout de bras*, commente M. Mollier, *parce que ce sont des sportifs qui doivent avoir les moyens de jouer au plus haut niveau. »*

Innovation locale : ces sportifs de haut niveau peuvent être des femmes. Les basketteuses de l'Association sportive de Villeurbanne bénéficient, elles aussi, de la compréhension municipale : 350 000 francs tomberont la saison prochaine dans leur panier. Villeurbanne est la seule ville européenne à avoir aligné deux équipes, une masculine et une féminine, en demi-finale d'une coupe européenne. L'ambition des « filles », confrontées à la tradition « le plus ancien dans le grade le plus élevé » des garçons, a d'ailleurs provoqué une crise au sein de l'ASVEL l'été dernier. Aujourd'hui, les féminines ont leur club à elles, et les relations sont rompues entre les deux sections. La mairie a même dû arbitrer pour harmoniser les horaires d'entraînement dans la salle des sports. Les dirigeants de la section féminine *ne seront plus accusés de progresser* en bénéficiant de la notoriété des hommes et, accessoirement, de ne pas gagner de l'argent en vendant des frites à la mi-temps des matches masculins.

De notre correspondant régional

Mais, si l'engagement financier de la municipalité est de plus en plus élevé, c'est aussi en raison de la désaffection du public local. En championnat de France masculins, la moyenne des spectateurs a enregistré depuis deux saisons une chute vertigineuse : à peine mille personnes (quatre cents à cinq cents pour les filles). Seules les coupes d'Europe font recette, mais au Palais des sports de... Lyon, suffisamment vaste pour des manifestations de ce niveau (neuf mille places contre deux mille à Villeurbanne). Les grands matches de l'ASVEL alimentent donc les caisses de la Ville de Lyon.

A Villeurbanne, l'équipe féminine est française à cent pour cent. Les hommes, quant à eux, ont été les derniers de l'Hexagone à sacrifier au recrutement étranger, il y a une dizaine d'années. La permanence des succès de Villeurbanne s'explique par la sagesse de gestion du président Raphaël de Barros, qui, avec ses vingt ans de présidence, fait figure de doyen au sein du petit monde des dirigeants du basket-ball français. Cet homme dirige son club avec des recettes éprouvées : *« Je ne signe jamais de contrat avec les joueurs, sauf avec les Américains. D'ailleurs, ceux-ci ne sont pas les plus chers sur le marché européen du basket. »* Les estimations les plus sérieuses conduisent à une fourchette de salaires — appelés « honoraires » en basket — de l'ordre de 20 000 à 30 000 francs mensuels pour les deux joueurs américains. On est loin des records du football ou d'autres clubs français de basket. *Cette gestion à la fois empirique et* sage débouche aussi sur une politique de places offertes à des prix raisonnables : 35 F en moyenne pour les matches de championnat de France.

Philippe Szaniel, vingt-deux ans, pivot et atout numéro un du club sur le plan sportif, confirme la spécificité du club de Villeurbanne : *« Ici, c'est une famille. Je suis bien. J'aurais pu partir ailleurs pour gagner plus. Mais je constate que tous ceux qui sont partis, comme Jacques Monclar au Mans, le regrettent. »* On croirait entendre Alain Gilles il y a vingt ans. La finale de la Coupe d'Europe a mis en appétit les jeunes du club. La tradition des « grands hommes verts » ne semble donc pas près de s'éteindre. A moins que les spectateurs continuent à déserter la salle des sports. Les contribuables villeurbannais, aujourd'hui sensibles à l'image de marque valorisante du club, pourraient alors se lasser.

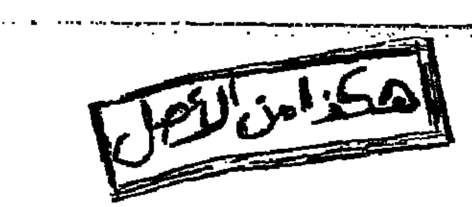
CLAUDE RÉGENT.

D'un sport à l'autre

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Cinquième du programme court, gagné par l'Américain Scott Hamilton, tenant du titre depuis deux ans, le Français Jean-Christophe Simond se retrouve deuxième du championnat du monde avant le programme libre, prévu pour le jeudi 10 mars à Helsinki. Hamilton*

SKI ALPIN. — *Vainqueur des slaloms géants d'Aspen et de Vail, aux États-Unis, les 7 et 8 mars, l'Américain Phil Mahre s'est assuré une troisième victoire consécutive en Coupe du monde. Le Suédois Ingemar Stenmark, troisième à Aspen et deuxième à Vail, demeure son dauphin. En revanche, rien n'est joué dans la Coupe du monde féminine après la victoire de l'Autrichienne Roswitha Steiner dans le slalom spécial de Waterville Valley.*

TENNIS. — *Le Français Dominique Bedel s'est qualifié, mardi 8 mars, pour le deuxième tour du Tournoi de Bruxelles en battant le Colombien Velasco, 6-3, 6-7, 6-1. En revanche, Guy Forget a été éliminé par le Hongrois Taroczy, 6-1, 6-3.*



FAITS DIVERS

APRÈS L'EXPLOSION DU 8 MARS

L'un des deux hommes tués à Marseille était lié au banditisme

Après l'explosion de l'engin qui a tué, dans la nuit du 7 au 8 mars, rue Dragon, à Marseille, les deux hommes qui le transportaient, il n'était pas encore possible, mercredi matin, de dire avec certitude si l'objectif visé était la grande synagogue de Marseille. Il n'est pas non plus possible, en l'état de l'enquête, d'écarter cette hypothèse, nous indique notre correspondant, Jean Contrucci, puisque l'explosion a eu lieu à moins de 200 mètres de l'édifice religieux, gardé par la police.

Pourtant, l'enquête des policiers du S.R.P.J. de Marseille, que dirige le commissaire Jean-Pierre Sanguy, progresse. Ainsi l'un des deux cadavres a-t-il pu être identifié : il s'agit d'un homme âgé d'une trentaine d'années, lié au banditisme.

Les policiers ont, d'autre part, pu établir une certaine chronologie des événements. Les deux jeunes gens ont ainsi pu garer leur véhicule dans l'après-midi de lundi, et le déplacer dans le courant de la nuit. Plusieurs témoins affirment avoir vu des gens s'enfuir à bord d'une autre voiture, empruntant un sens interdit, juste après l'explosion, ce qui laisserait supposer que les deux hommes tués avaient des complices venus les déposer à proximité du carrefour des rues Breteuil et Dragon, proche de la synagogue.

Il semble que le dispositif policier de sécurité qui garde l'édifice en permanence a dissuadé les poseurs de bombe d'opérer, si tel était leur but. Avaient-ils déjà réglé le mécanisme d'horlogerie de l'engin et ont-ils accompli une fausse manœuvre en voulant le désamorcer ? La question reste posée. Ce qui semble établi, c'est que les deux hommes avaient arrêté le véhicule à la hauteur du numéro 93 de la rue Dragon et étaient descendus ouvrir le hayon, lors de l'explosion.

La découverte par les policiers, sur les lieux de l'explosion, de deux cartes d'identité est également précieuse. L'une est établie au nom de M. Jean-Claude Kraft, trente ans, barman. Interpellé mardi matin et placé en garde à vue, M. Kraft affirme aux policiers qu'il avait égaré ses papiers et oublié de déclarer cette perte à la police. Cependant, cet homme avait été arrêté récemment lors d'un contrôle routier à Villeneuve-lès-Avignon (Vaucluse) en compagnie d'un individu nommé Gérard Privat. Les policiers avaient découvert dans leur voiture un pistolet 357 magnum, un fusil de chasse et un bâton de dynamite. Gérard Privat avait alors innocenté M. Kraft en soutenant qu'il ignorait la présence de ces armes dans la voiture. Gérard Privat est, depuis lors, incarcéré à la maison d'arrêt d'Avignon.

Les réactions de MM. Defferre et Gaudin

Le maire de Marseille a déclaré après l'explosion à proximité de la synagogue : « *On veut déstabiliser le gouvernement actuel en faisant croire notamment que le ministère de l'intérieur n'est pas capable d'assurer la sécurité en France. Quoi qu'il arrive, sachez que je me dresserai contre l'antisémitisme en France et dans le monde* », a précisé M. Defferre, qui a ajouté : « *l'antisémitisme en général a toujours été le propre de la droite.* »

M. Jean-Claude Gaudin, député de Marseille et candidat U.D.F. au poste de maire, a répliqué : « *Je ne possède pas les éléments d'information que possède le ministre de l'intérieur concernant les faits qui se sont déroulés à Marseille. Tout ce que je peux dire, c'est que je condamne les attentats en général, et à plus forte raison les attentats antisémites. Quant aux propos du maire de Marseille sur l'attitude de la droite vis-à-vis de l'antisémitisme, nous sommes en période électorale et je n'y accorde aucun intérêt.* »

CARNET

Naissances

– Le docteur et Mme Jean FELICIANO ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants

Anaïs et Marion

au foyer de Alain et Marie-Agnès Feliciano.

Paris, 1er février 1983.

– Jean-Jacques et Poxaï MARX ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Claude,

le 25 février 1983.

4, rue Lakanal, 75015 Paris.

Décès

– Mlle Adeline Azorin,
Mme Pierre Gottgée, née Juliette Azorin,
Mme Mario Azorin et ses enfants,
Mme Roger Foucherot, née Célia Azorin
et ses enfants,
Le docteur et Mme Daniel Azorin
et leurs enfants,
Les familles Azorin et Garèse,
ont la douleur de faire part du décès de

Conception AZORIN,

survenu à Biarritz le 3 mars 1983.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église d'Anglet-Saint-Jean, suivie de l'inhumation au cimetière de Blancpignon dans la plus stricte intimité.

Villa 3, impasse du Colonel-Forgeot,
64600 Anglet-Saint-Jean.

– Ses neveux, nièces et amis
nous prient d'annoncer le décès, survenu le 27 février 1983 à la Chimotaie, Cugand (Vendée), de

Mme Simon BLUM,
née Yvonne Vormus.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille vous prie de l'excuser de ne pas recevoir.

Thérèse et Claude Bloch,
21, rue Borghèse, 92200 Neuilly.
Alice et Francis Moock,
98, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

– La comtesse Aymar de Chavagnac,
Mme Béatrice de Chavagnac,
M. Jacques d'Arthuys,
leur fille Cigale,
M. et Mme Henry Fara
et leur fils Jean-Baptiste,
M. Jean Gaspard de Chavagnac,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

comte Aymar de CHAVAGNAC,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 mars, à 8 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e.

Une messe sera célébrée à Couzon (Allier) le samedi 12 mars, à 11 heures.

7, rue de Talleyrand,
75007 Paris.

– M. Christian Frater,
M. et Mme Jean Bérard et leurs enfants,
Les familles Joly, Liébaut, Frater, Laugier, Leroux,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Marcel FRATER,
née Gabrielle Guillet,

décédée le 3 mars 1983, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame d'Alençon, le 7 mars 1983.

1, place Bonet, 61000 Alençon.
14, rue d'Essin, 57500 Saint-Avold.

– Albert GLOWE, son mari,
Jesse Maxwell, son fils,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part de la perte soudaine de leur

Fiorella.

Rome, 2 mars 1983.

M. ANDRÉ BARDOT
Président de la Chambre syndicale des Grands Tailleurs de Paris
a été désigné par le jury de la Distinction internationale, au titre de « Personnalité de l'année », dans la mode et la haute couture masculine.
Le 24 février 1983, au cours d'une cérémonie privée, 19, av. de la Grande-Armée, à Paris, M. A. Léo Sennegon, président du jury, a procédé à la remise officielle du diplôme.
M. Paul Vauclair, président de la Fédération nationale et internationale des maîtres-tailleurs, prédécesseur dans la catégorie du lauréat, a prononcé l'allocution de remise.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Alain LAGUARIGUE,
née Thérèse Chassepot,

endormie dans la paix du Seigneur, le 6 mars 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 mars 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de l'Église, à la Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

L'inhumation aura lieu le lendemain à L'Hôpital-Saint-Jean (Lot).

De la part de :
M. Alain Laguarigue,
son époux,
Mlle Anne Laguarigue,
sa fille,
Mme Pierre Chassepot,
sa mère,
Mme Paul Laguarigue,
sa belle-mère,
Mme Jean Beaudesson
et ses enfants,
M. et Mme Jacques Chassepot
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Bartin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Praquin
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Esteva
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Laguarigue
et leurs filles,
M. et Mme Jacques Matheron
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Laguarigue
et leurs enfants,
M. et Mme Edmé Nerot
et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Laguarigue
et leur fils,
ses frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

52, résidence Elysée-II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Mme Paul Leglise, son épouse,
Mlle Michèle Leglise, sa fille,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Paul LEGLISE,

survenu en son domicile, le 26 février 1983, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 1er mars, en l'église de Saint-Simeux (Charente).

88, rue de Bellevue,
92100 Boulogne-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès survenu le 4 mars 1983, dans sa quatre-vingt-seizième année, de

M. Georges LEVY,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier
de l'ordre des Palmes académiques.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

14, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

– M. et Mme Vaslov Markevitch
et leurs enfants,
M. Christophe Chapuis et Mme, née Allegra Markevitch et leurs enfants,
M. Jürg Frieden et Mme, née Nathalie Markevitch et leurs filles,
M. Oleg Markevitch,
Mme Carlota Garriga,
Leurs parents et alliés,
font part du décès de

maître Igor MARKEVITCH.

La cérémonie religieuse est célébrée mercredi 9 mars, à 14 heures, en la chapelle romane à Saint-Cézaire-sur-Siagne où l'on se réunira.

(*Le Monde* du 9 mars.)

Remerciements

– M. Gérard Bulteau,
Marc, Caroline et Ariane
Mme veuve Gérard Bulteau,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie témoignées, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douloureuse épreuve.

Anniversaires

– Mme Jean Bruhat et sa famille, ses amis, collègues et anciens élèves, vous prient d'assister à l'hommage qui sera rendu à la mémoire de

Jean BRUHAT,
historien,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

en les appartements décanaux de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), 12 place du Panthéon, Paris-5e, le mercredi 16 mars, à 10 h 30.

– Il y a neuf ans mourait

Michel CROISET,

cinq jours après,

Emmanuelle et Chloé,

ses petites filles.

Que soient remerciés tous ceux qui l'ayant connu, aimé, penseront plus particulièrement à lui ces jours-ci.

Communications diverses

– Le cercle Ernest-Renan, centre de critique du Christianisme et des religions, organise sa prochaine réunion, le samedi 12 mars, à 15 heures, au foyer Saint-Jacques, 61, boulevard Saint-Jacques (métro Saint-Jacques).

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

L'Amérique latine à Paris

De l'aigue-marine aux « santiags », les boutiques d'Amérique latine, à l'accueil sympathique, apportent aux Parisiens les senteurs vécues d'Acapulco à Sao-Paulo, ainsi que l'occasion de s'offrir l'ensemble dont on avait envie, le cadeau oublié ou le bibelot cassé.

D'après Paris sans frontières (487 p., Balland, 79 F), les boutiques mexicaines de la capitale se retrouvent surtout autour de Montparnasse et de la rive gauche.

Ainsi les bottes sont-elles du domaine de Daniel Verdure, qui en tient deux cent cinquante références dans son *Mexican Style* du patio, centre commercial de la tour Maine-Montparnasse (10, rue du Départ), et à Saint-Tropez, l'été, rue de la Poste. Parmi ses premiers prix, les camarguaises nîmoises, en vachette beige ou grise représentent aussi la France à l'exportation, à partir de 395 F. Destinées aux motards, les « *Go West* » sont fabriquées en Espagne, à bouts carrés et sangle à œillets sur le coup de pied, à profil traditionnel (640 F). Les « Montana » mexicaines existent *à partir du 24 pour la petite fille.* Les tailles adultes à bouts pointus et talons biseautés, plus ou moins décorés, font partie des tenues de travail des cow-boys (à partir de 1 100 F), complétées d'une gamme de « texanes » pour la marche à talon plus bas et légèrement en biseau (950 F).

La Maison mexicaine (10, rue du 29-Juillet, 75001 Paris) est charmante, dans un décor bleu aux arabesques de tons clairs. Geneviève Franc importe les beaux pull-overs en alpaga du Pérou et de Bolivie, tricotés à la main et parfois grattés. Il y a des chapeaux crochetés et amidonnés (195 F), des modèles en paille (100 F), enfin les gigantesques « mariachis » brodés d'argent (300 F) à l'ombre desquels on peut dormir. Les ceintures multicolores du Guatemala (à partir de 30 F) reprennent les dessins d'idoles. Parmi les accessoires, les reproductions de bijoux précolombiens se parent *d'un attrait mystérieux.*

Le Brésil, c'est le pays du café et... des pierres précieuses, très largement diffusées après la guerre par Hans Stern, devenu un des quatre plus grands joail*liers du monde, qui a son pignon* parisien 3, rue de Castiglione. Émigrant allemand en 1939, il a découvert à cheval les provinces minières de ce fabuleux continent au point de devenir le roi de l'aigue-marine, de la tourmaline, de l'améthyste, du grenat, de la citrine et du topaze, toutes pierres de couleur se taillant en facettes et s'appréciant selon l'intensité des teintes. Hans Stern offre, en permanence, quelque trente mille bijoux dans ses magasins situés dans les hôtels d'Amérique latine, dans les aéroports, avec un déploiement considérable au Brésil même, où les touristes se voient courtiser avec une assiduité extraordinaire. Il faut compter aujourd'hui, à Paris, entre 1 000 F et 5 000 F le carat d'aigue-marine, monté en bague. Les tourmalines sont vertes, plus foncées que les éme*raudes, dont le Brésil est le pre*mier producteur du monde, avec l'exploitation du plus important gisement découvert à ce jour dans l'État de Bahia. Certaines des pierres sont taillées en Inde, *d'autres à Rio-de-Janeiro,* où l'immeuble Stern de vingt étages comprend des studios de création, de taille, de sertissage et de montage.

NATHALIE MONT-SERVAN.

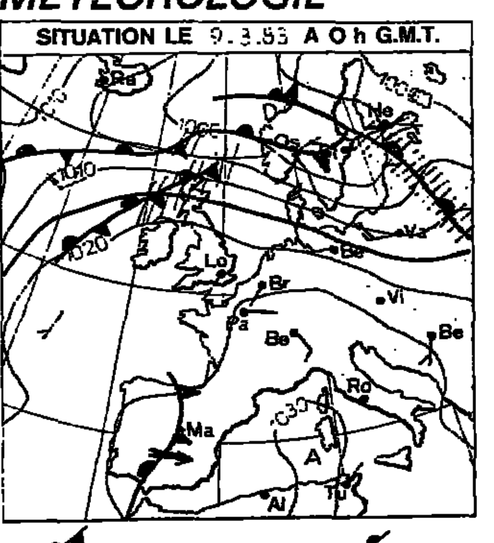


LA MAISON MEXICAINE : ***Elle :*** **jupe et haut en coton nervuré formant volants avec entre-deux de dentelle, environ 500 F les deux pièces.** ***Lui :*** **chemise de marié en coton brodé, à partir de 180 F (10, rue du 29-juillet, 75001 Paris).**

MEXICAN STYLE : « santiags » en cuir bicolore, à partir de 1 100 F (patio du centre commercial Maine-Montparnasse, 10, rue du Départ, 75014 Paris).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9.3.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10.3 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard. Verglas dans la région.

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 10 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 9 mars à 0 heure et ***le jeudi 10 mars à minuit.***

Zone à faible gradient barométrique sur la France entre l'anticyclone centré cette nuit sur la Sicile et celui du Golf de Gascogne. Lente advection de masses d'air humide et instable sur la moitié sud du pays.

Jeudi, les nombreux bancs de brouillard formés en fin de nuit sur la Bretagne, la Normandie, le Bassin parisien, le Nord et l'Est vont se dissiper dans la matinée et le temps ensoleillé et doux prédominera l'après-midi, malgré quelques passages nuageux sur la Bretagne. Plus au sud, le ciel sera souvent chargé avec quelques ondées parfois orageuses localisées le matin sur le Massif Central et les Pyrénées orientales, et l'après-midi sur le sud des Alpes, les régions méditerranéennes et la Corse. Rique de *précipitations localement* fortes sur les versants des massifs. Les vents, faibles en général, seront modérés de nord-ouest sur l'Aquitaine. Les températures minimales seront voisines de 0 à 9 degrés du Nord-Est au Sud-Est, tandis que les maximales, en baisse de 2 à *3 degrés sur la moitié sud* de la France, avoisineront 13 à 18 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 9 mars à 7 heures, de 1023,8 millibars, soit 767,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 mars ; le second le minimum de la nuit du 8 mars au 9 mars) :

Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 24 et 11 ; Bordeaux, 21 et 7 ; Bourges, 17 et 2 ; Brest, 17 et 4 ; Caen, 14 et 0 ; Cherbourg, 12 et 3 ; Clermont-Ferrand, 18 et 4 ; Dijon, 13 et -3 ; Grenoble, 16 et 6 ; Lille, 10 et 0 ; Lyon, 14 et 4 ; Marseille-Marignane, 15 et 7 ; Nancy, 15 et 0 ; Nantes, 17 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 11 ; Paris-Le Bourget, 16 et 2 ; Pau, 23 et 5 ; Perpignan, 14 et 10 ; Rennes, 16 et −1 ; Strasbourg, 14 et 0 ; Tours, 17 et 3 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 3 degrés ; Amsterdam, 11 et 2 ; Athènes, 17 et 6 ; Berlin, 10 et 7 ; Bonn, 11 et -1 ; Bruxelles, 11 et 4 ; Le Caire, 15 et 8 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 10 et 3 ; Dakar, 25 et 20 ; Djerba, 17 et 6 ; Genève, 13 et −1 ; Jérusalem, 10 et 6 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 13 et 3 ; Luxembourg, 12 et 2 ; Madrid, 19 et 2 ; Moscou, − 4 et − 11 ; Nairobi, 27 et 11 ; New-York, 3 et 1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 2 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 3 et 0 ; Tozeur, 20 et 9 ; Tunis, 16 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3402

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					■
IV					■				■
V					■			■	
VI			■						
VII							■		
VIII			■						
IX		■						■	
X						■			
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. N'a pas besoin de geindre quand les affaires vont mal. — II. Une partie de l'office. — III. Peut qualifier un front. Fosse commune. — IV. Endroit où l'on voit souvent des armoires. Possessif. — V. Crier comme un porteur de bois. Abréviation. — VI. La fin de l'hiver. Fait des réserves. — VII. Peut abîmer un tissu. Dans l'alternative. — VIII. En France. Animal qu'on reconnaît à sa trompe. — IX. Se lit facilement. — X. Quand elles sont bouclées, c'est naturellement. Bon quand on adhère. — XI. Qui peut mettre dans la gêne. Qui manque de douceur.

VERTICALEMENT

1. Marchands qui vendent des bricoles. — 2. Traces qui ont pu être laissées par des coucous. Fleuve côtier. — 3. Travailla avec Raphaël. Un agrément d'autrefois. — 4. Mesure. Comme la patte, quand on arrose. — 5. Peuvent devenir une lourde charge. Nom qu'on peut donner familièrement à une bonne purée. — 6. Evénement qui justifie le premier acte. — 7. Rayés pour servir. Régions de dunes. — 8. Dieu. Ne circule plus. N'a pas un grand lit. — 9. Signe conventionnel. Bercer pour endormir.

SOLUTION DU N° 3401

Horizontalement

I. Proxénète. — II. Ouf ! Tapin. — III. Urfé. Gong. — IV. Par. Lei. — V. Elite. Nia. — VI. Roc. Tri. — VII. Sa. Logées. — VIII. Prénom. — IX. Pour. Bête. — X. Idée. Anar. — XI. Serre. Tu.

Verticalement

1. Poupées. Pis. — 2. Rural. Apode. — 3. Offrir. Ruer. — 4. Tolérer. — 5. Et. Leçon. — 6. Nage. Goba. — 7. Epointement. — 8. Tin. Ire. Tau. — 9. Engraisser.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 MARS

« Exposition Emar », 15 heures, Palais de Tokyo (Approche de l'art).

« Galeries et passages de Paris », 15 heures, entrée passage Verdeau (L'art pour tous).

« École de La Haye », 18 h 15, Grand Palais, Mᵉ Caneri.

« Chez un tourneur d'étain », 15 heures, métro Arts-et-Métiers, Mme Courrat (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Chez Hermès », 14 h 30, 24, faubourg Saint-Honoré, Mme Hauller.

« Provence et Languedoc au douzième siècle », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Le trois-mâts : le Belem, histoire et technique de la navigation », 15 heures, métro Bir-Hakeim, M. Jaslet.

« Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

« L'Hôtel-Dieu et les églises disparues de la Cité », 14 h 30, entrée Hôtel-Dieu, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Château de la Reine Blanche », 14 h 30, angle rue de la Reine-Blanche et avenue des Gobelins (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Hôtels du dix-septième au quartier Saint-Merri », 14 h 30, église Saint-Merri, E. Romann.

« Musée du Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

« Hôtels, église de de l'île Saint-Louis », 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux-Paris).

« Des Burgondes à Bayard », 11 heures, 19, rue de Vaugirard (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, 46, rue Barrault, Estaunié, professeur Monod-Herzen : « Pratique de la vie intérieure, le point de vue occidental » (Université populaire de Paris).

17 heures, Musée des arts décoratifs, J. Tulard : « Quand Napoléon créait une noblesse d'Empire ».

17 h 30, 6, rue Ferrus, J. Rovan : « La République fédérale au lendemain des élections » (IFRI).

18 heures, 47 bis, avenue Bosquet : « L'art des Indiens Huicholes » (Centre culturel du Mexique).

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité (La réappropriation de l'histoire des femmes par les femmes ».

18 h 30, 25, rue Caumartin, L. Duchesne : « L'Opéra de Pékin » (Le monde et son histoire).

20 heures, 68, rue de la Folie-Méricourt : « La femme juive » (Centre juif d'art et de culture).

20 h 30, Centre Varenne, L. Schwartz : « Grandes écoles ou universités ? ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 9 mars :

UN DÉCRET

● Autorisant pour une nouvelle période de cinq années la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Corse à exercer le droit de préemption institué par l'*article 7 modifié de la loi du 8 août* 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole dans le département de la Corse-du-Sud.

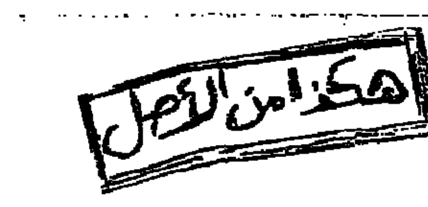
DES ARRÊTÉS

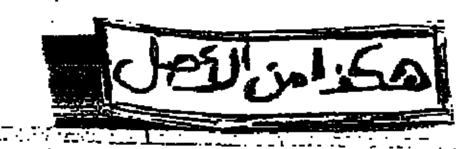
● Fixant le régime des sanctions disciplinaires applicables aux débitants de tabac.

● Relatif à la tarification des systèmes d'intercommunications de type électronique.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la protection contre le bruit aux abords des infrastructures routières du réseau national.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

«Fanny et Alexandre», un film d'Ingmar Bergman

La voix de Dieu

En 1976, excédé par les démêlés avec l'administration fiscale de son pays, Ingmar Bergman quittait la Suède et s'installait à Munich. Depuis, il a tourné trois films : *l'Œuf du serpent* (1977) et *De la vie des marionnettes* (1980) en Allemagne, *Sonate d'automne*, (1978) en partie du côté d'Oslo. *Fanny et Alexandre* marque son retour en Suède. S'il faut en croire Bergman, c'est sa dernière œuvre de cinéma. Il veut se consacrer désormais au théâtre, à la télévision, à l'opéra. Gardons-nous pourtant de voir, là, un « testament », une anthologie des grands thèmes bergmaniens (même s'ils y figurent). *Fanny et Alexandre* est un film étrange et passionnant qui puise en partie son inspiration à des sources jusqu'ici cachées, et où le cinéaste reconsidère à la fois son univers et son style.

UNE petite ville de Suède, en 1907. C'est la veille de Noël. Dans son appartement de bourgeoise cossue, Helena Ekdhal, une vieille dame digne et autoritaire, veille aux derniers préparatifs de la fête : sapin décoré, cadeaux, repas. Ancienne comédienne, veuve d'un riche commerçant qui avait acheté le théâtre de la ville, elle a délégué la direction de ce théâtre à son fils aîné Oscar, marié à une actrice, Emilie. Ce couple a deux enfants, Alexandre (onze ans) et la petite Fanny, que l'on n'entendra pas (1).

Carl, le deuxième fils d'Helena, est un professeur qui boit et manque toujours d'argent. Il a épousé Lydia, une Allemande placide qu'il rend responsable de ses échecs et sur laquelle il reporte ses rancœurs, mais dont il ne peut pas se passer. *Ce couple n'a pas d'enfants.* Gustaf Adolph, le troisième fils, est propriétaire d'un restaurant, aime la vie, et assouvit ses fringales avec les bonnes, trouvant en sa femme, Alma, une complice tantôt indulgente, tantôt sévère et en sa fille Petra (dix-huit ans) un juge qui ne lui pardonne rien.

Tout cela, nous l'apprenons, peu à peu, par détails, par mise en place successive des personnages, comme *si Ingmar Bergman s'était mis* à présenter, à illustrer un « roman de famille » appartenant à une tradition littéraire des pays d'Europe. Une caméra très mobile explore le *décor de la maison Ekdhal*, fief sur lequel règne Madame Helena, et dont le salon avec ses plantes vertes, ses tapis, ses lourds rideaux, ses canapés, ses fauteuils, ses meubles vieillots mais solides, évoque le confort des années 1860, une lampe ou un bibelot « modern style » donnant tout juste, (avec l'éclairage électrique à profusion) une note plus moderne.

Ainsi que le faisait Visconti dans ses films d'époque, Bergman définit un milieu social et ses habitudes par son habitat, par son environnement. La maison est, en elle-même, une création de la dynastie Ekdhal. Une armée de domestiques y évolue, complétant ce tableau d'un confort et d'une richesse à laquelle la famille doit sa notoriété et son équilibre. Le théâtre Ekdhal a été présenté de la même façon, mais plus rapidement. Le réveillon a lieu dans la grande cuisine, les domestiques mangeant à la table des maîtres. Ainsi Bergman a-t-il mis, avec une sorte de réalisme minutieux, l'accent sur la personnalité de Madame Helena, qui a réussi, en dépit des problèmes de vie conjugale (chez Carl et *Gustav Adolph*) *l'alliance* de la bourgeoisie et du théâtre.

Mais quelle place tient exactement, dans la vie de cette vieille dame, dont on voit qu'elle a dû être très belle, le brocanteur juif Isak Jacobi, appelé par tout le monde : « Oncle Isak » ? Arrivé le premier, il offre à Helena une broche de corsage enveloppée dans du papier de soie. Et, la fête finie, ils passent, ensemble, le reste de la nuit à bavarder. Petit mystère, même si l'on sait que Helena Ekdhal est née Mandelbaum. *En tout cas, c'est dans ce* monde protégé que vivent heureux Alexandre (dont le cadeau de Noël, une lanterne magique, rappelle le propre enfance de Bergman) et sa sœur Fanny.

On en est là, au bout d'une heure à peu près de ce film qui en dure trois, lorsque meurt Oscar, qui répétait le rôle du fantôme dans *Hamlet*. L'ordre familial se défait. Emilie s'est éprise de l'évêque luthérien Edvard Vergerus, avec lequel elle se remarie. Comme un traîneau dérapant sur une piste neigeuse et tombant dans un fossé, le monde des enfants bascule. Les couleurs chaudes, vivantes, douillettes des images de Sven Nykvist (le grand directeur de la photo de Bergman) deviennent jaunâtres, grisâtres, froides, inquiétantes.

La demeure de l'évêque est un lieu austère, suintant le puritanisme, un ordre moral de sacrifice et de pénitence. Autant les femmes de la famille Ekdhal pouvaient être raisonnables, tolérantes, humaines, autant celles du clan Vergerus sont fanatiques, déséquilibrées, odieuses, comme celles qui, autrefois dénonçaient les « sorcières ». Il y a la mère et la sœur de l'évêque, toutes vêtues de noir, une cuisinière et une servante aux allures de rat d'égoût, plus une tante paralysée et gâteuse à donner la nausée. *Alexandre*, dont le personnage devient alors plus important, doit affronter son beau-père qui le hait et veut le plier à sa discipline cauteleuse, tel David Copperfield *enfant*, chez *Dickens*.

Retour au merveilleux

Dans ce deuxième monde, Bergman enferme Emilie, bientôt désillusionnée et passant de l'amour à la haine, et les deux enfants qu'on brime et *punit* à tout *propos* — Alexandre surtout. La première femme et les deux filles de l'évêque sont mortes, noyées, par accident. Mais Alexandre ment-il lorsqu'il *prétend qu'elles ont été assassinées* ? L'horreur, la méchanceté, l'hystérie, le sadisme sont installés dans ce qui devrait être la maison de Dieu. La famille Ekdhal tente vainement *d'intervenir*. Enceinte de l'*évêque* et constamment surveillée, Emilie perd sa beauté, sert d'otage aux forces mauvaises. Le salut vient d'Isak Jacobi. Il réussit à enlever les enfants et à les cacher dans le bric-à-brac de son magasin. Les couleurs de Nykvist prennent une nouvelle chaleur et une irréalité baroque. Et le monde juif intervient, par une sorte d'exorcisme, contre le monde luthérien, pour rendre au monde du théâtre, Alexandre, Fanny et leur mère.

La dernière partie du film, qui semble glisser dans la magie, est la plus surprenante et la plus inattendue. Bergman pourrait nous faire croire que tout ce qui passe dans la boutique et l'appartement plein de cachettes d'Isak est le fruit de l'imagination d'Alexandre, fils d'acteurs et sujet aux fantasmes. Une momie, des marionnettes de toutes tailles, des objets bizarres, une porte s'ouvrant la nuit pour laisser entendre la « voix de *Dieu* », *rejoignent* l'univers d'artifices, de toiles peintes, de déguisements du théâtre Ekdhal.

Ce retour au « merveilleux », après *l'enfer glacé de l'évêché*, libère, sans doute, l'esprit du garçon. Mais la construction du film en trois épisodes, trois mouvements, trois modes de narration, trois atmosphères plastiques, permet de relier, dans certaines visions, certaines manifestations du « destin », l'esprit d'enfance au monde adulte qui montre le chemin. Les apparitions du père mort, habillé de blanc, sont les souvenirs du paradis familial perdu et un exemple. Quand on pense à un être cher, disparu, on peut, aussi bien, le revoir vivant. Madame Helena, elle-même, dans son chalet de bord de mer, un jour de pluie, parle avec Oscar et retrouve, pour lui, son attitude maternelle. Mais elle sait, elle, qu'on ne tient pas seulement des rôles au théâtre. On en tient, constamment, au cours de chaque *existence terrestre, et il faut que* ce soit les bons.

Nous ne sommes plus au temps des *Fraises sauvages*, de la remontée du passé dans le présent, des questions angoissées *sur* l'existence de Dieu et de la psychanalyse bergmanienne. Le cinéaste, on en jurerait, s'amuse à semer quelques citations, pour mieux s'en détacher. *Qu'un être androgyne, tapi dans une* chambre close chez Isak, devienne « ange exterminateur » dans un rituel de possession, c'est, chez Bergman, un signe nouveau et très insolite. Sur un rythme admirablement calculé, le film enchaîne des situations de plus en plus troublantes. Il glorifie le théâtre comme force vitale et comme modèle social et moral. En ce sens, Madame Helena et son ami Isak sont les deux démiurges de cette œuvre, dont la richesse d'inspiration et d'écriture tend à établir, après une liquidation radicale des représentants d'une religion privée de tout sentiment humain, une harmonie entre le métier d'acteur et l'affectivité, la disponibilité des êtres, qui doivent assumer le spectacle permanent qu'est la vie.

Les attraits esthétiques et romanesques de cette histoire située au début du siècle donnent encore plus de puissance à cette méditation. Et l'on ne s'étonnera pas de trouver, ici, une troupe d'acteurs et d'actrices dirigés à la perfection, même lorsqu'il s'agit, pour certains et certaines, de prendre en charge les *« mauvais rôles », qui ne sont* d'ailleurs pas les plus faciles. Si, selon Shakespeare — et Bergman, — *« le monde entier est un théâtre »*, le cinéaste suédois a toujours eu le génie de trouver, pour ses films, les interprètes les mieux accordés à ses personnages.

JACQUES SICLIER.

(1) Dans le projet initial et le livre du film, qui vient de paraître aux éditions Gallimard (239 p., 70 F), Fanny et Alexandre avaient une sœur aînée, Amanda, supprimée dans la version cinématographique.

Le pas d'Alexandre

CHAQUE soir, Bergman se tourne du côté de son enfance avant de dormir et rêve avant de rêver pour se rapprocher de ses souvenirs. Un artiste, pense Bergman, doit toujours revenir à celui qu'il a été — faute de quoi, il perdra l'intensité de ses passions et de ses désirs. Préserver l'enfance en soi, c'est l'unique moyen de garder intact le tissu de nos émotions.

*Chaque scène, chaque plan du film a un incontes*table propriétaire : Alexandre. Déjà, à onze ans, ce jeune garçon est le maître d'un domaine clos mais, par sa richesse, complexe comme le vaste et vrai monde. Domaine qu'il arpente avec l'intrépidité d'un preux illuminé, en compagnie de Fanny, sa petite sœur, son double solidaire et silencieux. Solide sur ses jambes, Fanny est ronde, blonde, claire, et Alexandre, presque encombré de son long corps gracile, a un *regard noir et immobile, des oreilles immenses. Tout* en dessinant un évident autoportrait, Bergman se revoit et voit par les yeux d'Alexandre, il observe et reprend les figures de son cinéma, il se mesure à un passé qui se met en place, qui bouge là. En douceur, il tient d'un main la féerie, de l'autre les maléfices. Sage qui sait ce que c'est, le cœur, qui sait ce que c'est, la distance ironique, il ouvre et ferme le grand spectacle de la comédie humaine. Romantiquement.

Chaque pas d'Alexandre est un aller-retour vers nous-même. De la naissance à la mort, d'un paysage de famille à une route inconnue, Alexandre parcourt un temps hors du temps, où néanmoins les heures *sont scandées par d'ancestrales horloges, et les* années, par l'explosion des saisons. Plus il avance, plus il traverse le blanc, le pourpre et le noir, et plus le réel cède du terrain à l'imaginaire, et plus les âges de la vie se confondent en chemin. La vieillesse alors se scelle à la jeunesse dans une commune croyance : *« Tout peut arriver, tout est possible et vraisemblable... »*, dira, en finale et citant Strindberg, Helena Ekdahl, la grand-mère d'Alexandre.

Chaque éclat d'espoir, ce film laisse entendre que Dieu le donne. N'est-ce pas lui qui punit l'évêque, qui aide le vieux juif Isak à sauver Fanny et Alexandre ? Serait-ce lui qui envoie un mort (le père d'Alexandre), *visiteur furtif, charmant, avec qui les vivants dialo*guent ? Lui encore qui se grime en marionnette à la barbe peinte pour amuser et terroriser les enfants ? Dieu n'est-il pas, au bout du compte, la grâce, n'est-ce pas, dans l'esprit incroyant de Bergman, un état de sainteté, de création et d'amour ?

YVONNE BABY.

CINÉMA

Ce n'est pas la première fois que le Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou (Fespaco) *permet à la population* de se coucher tard pendant une semaine. Déjà en 1981, le défunt C.M.R.P.N. (Comité militaire de redressement pour le progrès national) avait levé un couvre-feu instauré après le coup d'Etat du 25 novembre 1980. Suspendu de nouveau le jour même de l'ouverture du VIIIᵉ Fespaco (le 5 février), le couvre-feu a été rétabli aussitôt après (le 13), mettant fin à 11 heures du soir à cette animation qui caractérise la capitale : petits commerces de plein air, odeurs de friture, musique des bars et des dancings, cinémas.

C'est que le coup d'Etat du 7 novembre 1982 qui a porté au pouvoir le C.S.P. (Conseil de salut du peuple) et le capitaine *Thomas Sankara* — aujourd'hui premier ministre, trente-six ans, charisme, discours très nettement progressiste — n'a pas que des partisans. Les rumeurs circulent vite à Ouaga.

En tout cas, la population a profité de la trêve pour se ruer au cinéma. Cent cinquante mille spectateurs en neuf jours — bousculades, dents cassées — pour voir dans les sept salles de la capitale — grands cinémas populaires à ciel ouvert *ou salles climatisées* — la soixantaine de films, courts et longs métrages, 16 et 35 mm (vingt-deux en compétition) provenant de vingt-huit pays d'Afrique et du Maghreb. Soit la quasi-totalité de la production pendant ces deux dernières années. Souleymane Cisse (Mali) s'est encore une fois imposé avec *Finye,* déjà primé à Carthage et qui a remporté le Grand Prix du Fespaco. Citons également Gaston Kabore (Haute-Volta) pour *Wend Kuuni,* — Moussa Bathily (Sénégal) pour *Certificat d'indigence.* Et, bien que son film ait été présenté hors concours, Ola Balogun (Nigéria) pour *Money Power,* une farce féroce sur l'Afrique d'aujourd'hui.

Le festival de Ouagadougou

Thèmes et couleurs de l'Afrique



Affiche du film « Paweogo »

OUAGADOUGOU. L'air a changé, est devenu brûlant. L'harmattan s'est levé, ce vent qui soulève le sable, pénètre les yeux et les nerfs. On a débarrassé la ville des mendiants. Logés dans le très chic hôtel Silmande — béton ocre et verre teinté — à 5 kilomètres du centre, les cent cinquante invités du Fespaco, cinéastes et journalistes, sont emmenés et ramenés par petits cars dans les différents cinémas où la foule attend depuis une heure déjà.

Le public aime se manifester en Haute-Volta. Il commente tout haut l'action, applaudit, siffle. S'il n'y a pas de son — ce qui est arrivé pour *Paweogo*, de Sanou Kollo, — l'atmosphère devient délirante. *Paweogo* traite du mariage forcé, de l'exode rural, du choc de la ville, de la prostitution, des « cassures » de la société.

Deux jeunes villageois empêchés de s'aimer, contraints de fuir en ville, s'y perdent et se perdent. Dans la salle, le public crie la direction à prendre, hurle, on se croirait à un match de foot.

Mariages forcés

Paweogo est le premier long métrage de Sanou Kollo, un très jeune Voltaïque. Il n'est pas complètement réussi (d'abord parce qu'il est en français et que ça sonne un peu faux), mais c'est une œuvre attachante et qui a passionné en Haute-Volta.

En Afrique comme ailleurs, des productions moyennes (ou même médiocres) peuvent être des films-phares si elles traitent de sujets « nécessaires ». Ici, ce sont les mariages forcés, interdits ou arrangés, les conflits entre médecine traditionnelle et médecine moderne, le sentiment amoureux, sentiment non reconnu dans le mariage traditionnel, tous ces thèmes qu'on trouve dans *Aube noire, Dalokan, la Parole donnée, le Médecin de Gafire*, peuvent être rebattus à longueur de films sans lasser. Le cinéma africain a une fonction catharsique.

Avec la Haute-Volta, c'est le Sénégal et le Cameroun qui ont présenté le plus grand nombre de créations. Les Nigériens ont déçu. La forte participation du Maghreb a été remarquée. Que retenir de tous ces films, qui vont du documentaire bien fait, sympathique (comme *Kin Kiesse*, du Zaïrois Ngangura Mweze, portrait de Kinshasa à travers ses petits métiers, cordonniers, cireurs, peintres, prostituées), aux scénarios ambitieux et même aux super-productions, comme *Amok*, coproduction Maroc - Sénégal - Guinée, réalisation Souheil Ben Barka (un film très « américain » dans la manière, un mélo sur l'apartheid en Afrique du Sud et qui fait un malheur sur tout le continent) en passant par les films « bricolés », *d'une qualité technique incertaine et* dont certains n'auraient jamais dû être présentés dans un festival ? Que retenir donc ?

Finye bien sûr, le Grand Prix du Festival. *Finye (le Vent)*, de Souleymane Cisse, critique virulente des pouvoirs militaires en Afrique et qui a fait l'unanimité. *Finye* n'est pas seulement un film politique, c'est une fine comédie de mœurs, un regard vif sur la vie quotidienne (les rapports entre les coépouses, entre les parents et les enfants, le désarroi des lycéens, leur révolte). Rapidité, ironie, tendresse. Souleymane Cisse est un moraliste poète. L'image du vieux Kansaye habillé d'ocre rouge allant consulter les fétiches dans le bois de baobabs, celle du bélier blanc qui semble nager silencieusement dans l'espace — extraordinaire sentiment de force et de tranquillité — *ont* une dimension onirique.

Dans *Jom*, de Ababacar Samb (Sénégal), film inégal, mais direct et tonique sur l'honneur — la dignité agissante, — on retrouve cette utilisation forte, symbolique, des couleurs, rouges, bruns, bleus, ocres, qui éclatent dans les costumes, les paysages, pellicule éclairée différemment selon qu'il s'agit du passé ou du présent. Les couleurs réveillent, apaisent, prédisent, mènent à l'action. Elles sont « vitales ».

Mais c'est dans *Naïtou* peut-être, un long métrage du Guinéen Diakite Moussa — ballet musical sans paroles, d'une grande beauté plastique, — que la couleur se rapproche le plus d'un langage. Ici les ocres, les rouges, les jaunes, les verts de la végétation dansent, impulsent une vibration continue. Dommage que ce poème-fleuve soit un peu long, il y a là quelque chose d'absolument neuf et puissant.

Si l'on connaît l'importance du « *verbe* » en Afrique et celle de la musique et de la danse, on connaît moins le rôle, la signification de la couleur. Elle est symbolique, c'est une fréquence, une force, un code. C'est presque une expérience physique. La couleur peut devenir un langage dans le cinéma africain.

Multiples lumières

Il faut dire un mot de *Wend Kuuni*, de Gaston Kabore, et de *Certificat d'indigence*, de Moussa Bathily, deux films — un long et un moyen métrage — qui ont beaucoup retenu l'attention. Même simplicité, intimisme. A travers l'histoire d'un orphelin muet recueilli dans un village mossi, Gaston Kabore a voulu montrer une société africaine « pure » (c'est-à-dire avant la colonisation), ses fantasmes, ses tabous, ses failles et sa beauté aussi. Gaston Kabore, historien de formation, dirige à trente et un ans le Centre national du cinéma en Haute-Volta. *Wend Kuuni* est son premier long métrage. Pas de leçon, pas de morale (c'est assez nouveau dans le cinéma africain trop souvent pédagogique). Limpidité de l'image, émotion.

Certificat d'indigence est un document très linéaire, qui raconte la journée d'une mère dont l'enfant est malade et qui veut le faire soigner à l'hôpital. Peu de mots. Une suite de notations par touches. En une demi-heure, tout est dit de l'irresponsabilité à tous les niveaux. Mais le film est baigné d'une lumière, d'une sensibilité bleutée.

On regrette que les pays africains de langue anglaise et lusophones ne soient pas davantage représentés à Ouagadougou. Hors compétition, et presque à la sauvette, on a pu voir un film du Nigérian Ola Balogun, un des plus prolifiques et talentueux cinéastes de l'Afrique anglophone : *Money Power, qui narre les aventures* d'un homme d'affaires gros, gras, lubrique, qui achète tout ce qui lui tombe sous la main, contrats, femmes, partis politiques, église... C'est bouffon, délirant et terriblement efficace.

Bien que faisant partie de la programmation dans toutes les salles — et de la compétition, — le cinéma du Maghreb est à mettre à part (1). Esthétiques différentes. La qualité technique est très nettement supérieure. *L'Ombre de la terre*, de Taïeb Louhichi (Tunisie), déjà remarqué à Carthage, a obtenu à juste titre deux prix. On assiste pendant une heure et demie au rétrécissement d'une communauté rurale accrochée à son sol, à sa tente, à son espace. Dialogues réduits à l'extrême, *attention, tension. Un premier* film prometteur, un peu long cependant. Autre film remarqué, *Aïcha, poupée de roseau*, trajet d'une petite fille qui devient femme, épouse, mère, veuve... Par petits tableaux, d'une perfection plastique sans faille, Jillali Ferhati (Maroc) a su rendre l'étouffement, *la rigidité* de l'univers de la femme au Maghreb.

Voilà. Et après, dira-t-on ? Que se passe-t-il après le Fespaco ? Le public voltaïque se rassasie l'âme et la rétine pendant neuf jours de cinéma africain, se saoule de débats. Mais ensuite les westerns, les karatés, les films indiens, réinvestissent les écrans. C'est tout juste si on projette un film africain par mois dans chaque pays ! Pourquoi, après vingt ans d'indépendance, le cinéma n'a-t-il pas « décollé » ? Pourquoi n'a-t-il pas conquis son public ? Pourquoi le cinéma africain ne finance-t-il pas le cinéma africain ?

A qui la faute ? Aux cinéastes, qui ne feraient pas d'assez bons scénarios ? Au C.I.D.C. (Consortium international de distribution cinématographique) qui tente depuis plusieurs années — avec quelles difficultés ! — de rationaliser et de moraliser les circuits de distribution ? Aux États qui ne prennent pas les mesures nécessaires ? Les échanges ont été parfois vifs au cours du séminaire sur « le cinéma africain et son public » organisé en marge du festival avec le concours de l'Unesco, et auquel participaient les cinéastes et des responsables du C.I.D.C.

Questions pratiques

Créé sur le plan juridique en 1974 par dix chefs d'État africains mais opérationnel depuis septembre 1981, le C.I.D.C. doit affronter la pression des films non africains, déversés par tonnes, *que le public réclame et qui* ne coûtent rien. Son action s'étend aujourd'hui sur quatorze États, cinquante-cinq millions d'habitants. Une zone immense mais à faible densité démographique, donc des coûts de transport élevés et un renouvellement constant des films. D'où la *nécessité d'acheter à bas* prix les sous-productions. Un cercle infernal.

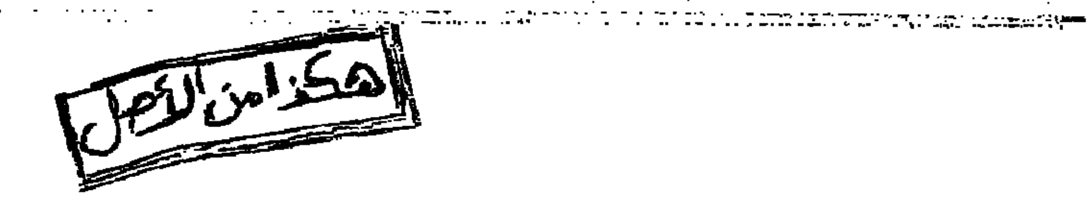
Le C.I.D.C., qui, jusqu'à présent, s'intéressait systématiquement à toute la production africaine, se demande aujourd'hui s'il ne faudrait pas faire un tri, distribuer plus largement *les films qui « marchent »*, quels qu'ils soient, pour investir les bénéfices dans la production de films africains — objectif final de l'institution.

Après avoir étudié tous les handicaps de la commercialisation, le séminaire a dressé la liste des moyens logistiques pour la conquête du marché. Stimuler la création par des avantages financiers et fiscaux, instaurer un système d'avance sur recettes, mettre en place une billetterie nationale : ces décisions passent par les États. Il faut améliorer la qualité des films, a-t-on répété à satiété, « créer des images compétitives », former de bons techniciens (on pourrait exiger que des Africains soient engagés sur chaque film étranger tourné en Afrique). Quelle langue utiliser aussi ? Réponse difficile. Le français ? mais il sonne faux et les paysans ne le comprennent pas. Les langues nationales ? mais alors il faut sous-titrer (qui peut lire ?) ou doubler ? Promouvoir par l'affiche, la radio, la presse, coproduire, utiliser des « vedettes », imposer des quotas d'échange entre les pays... Toutes ces propositions, pour la plupart, ne sont pas nouvelles, elles ont été débattues à Niamey, à Tunis, à Carthage. Reste à les réaliser.

CATHERINE HUMBLOT et THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES.

(1) Les films algériens sortis de douane et projetés le dernier jour du Festival n'ont pas participé à la compétition.

★ La plupart des films africains se sont faits jusqu'à présent avec l'aide du ministère de la coopération. Une aide relativement importante, puisque, de 1976 à 1982, elle a permis, avec un apport total de 4 millions de francs, de terminer trente et un films (prise en charge des frais de laboratoires, montage, mixage...). La révision de la politique envers l'Afrique, conséquence de l'arrivée de la gauche au pouvoir, a entraîné des restructurations. Le ministère de la coopération est passé à celui des relations extérieures et le bureau du cinéma a été déménagé à l'intérieur de la D.G.R.C.T.S. En liaison avec le ministère de la culture, les relations extérieures sont en train de mettre sur pied un fonds interministériel d'aide à la diffusion. Un fonds qui pourrait fonctionner fin 1983 et qui constituerait une sorte de deuxième guichet par rapport à l'aide du C.N.C. Plus le projet d'une aide à la production qui fonctionnerait de la même manière, comme un deuxième guichet par rapport à l'avance sur recettes.



CINÉMA

Entretien avec Charles Gassot, producteur de « Mortelle Randonnée »

Le défi

Avant d'être un film, *Mortelle Randonnée*, qui sort aujourd'hui sur les écrans, était une série noire de Marc Behm. Michel Audiard en a acheté les droits et l'a adaptée, avec son fils, Jacques Audiard, en pensant à Michel Serrault pour le rôle principal. L'Œil, un détective, pourchasse une jeune meurtrière dans laquelle il croit reconnaître sa fille décédée. Le scénario est proposé à plusieurs metteurs en scène, dont Claude Miller, qui vient de réaliser *Garde à vue*. Pendant ce temps, Isabelle Adjani entend parler du rôle féminin et met son agent sur l'affaire. Charles Gassot, trente-cinq ans, directeur de la plus importante agence française de films publicitaires, Téléma, rêvait depuis longtemps de produire un long métrage de fiction. Il choisit celui-là et ne fait rien pour en amoindrir le budget, au contraire...

« LE cigare me fait tousser, *dit Charles Gassot*, et je ne roule pas en Rolls. Je viens du terrain. J'ai démarré à dix-sept ans comme stagiaire, porteur de cocas. En 1972, j'ai récupéré Téléma, qui appartenait à Yves Robert, dont j'avais été l'assistant. Pendant dix ans, j'ai eu une activité de production de films publicitaires. La publicité met en œuvre des moyens très sophistiqués, lumière, décors, son, et j'ai essayé d'engager au service d'un scénario et d'une mise en scène tout ce que j'avais appris en publicité. J'ai eu une réaction de spectateur : j'ai rêvé d'un film que j'avais envie de voir, et qui n'existait pas. Un film français de qualité est rare sur les écrans. J'ai voulu faire un film international qui n'ait pas à rougir des superproductions américaines dont on nous rebat les oreilles.

» Il n'existe pas d'école de production, alors qu'il y a des écoles de réalisateurs, d'opérateurs, de publicité. Le producteur doit entourer le réalisateur, être sa nounou et son garde-fou, savoir dire non à ses caprices, sans le brimer, lui refuser un décor trop délirant mais le pourvoir d'un supplément de figuration s'il en ressent le besoin. J'ai appris mon métier en le pratiquant, je connais tous les techniciens de Paris, les opérateurs, les décorateurs, les fabricants d'effets spéciaux. La composition d'une équipe est qualitative et psychologique en fonction des sujets. Dans notre agence, nous n'avons aucun sujet sous planning, nous sommes l'anti-S.F.P. et nous tenons à le rester.

» Je connaissais Claude Miller depuis six ans, pour avoir travaillé avec lui sur des films publicitaires, et nous étions d'accord sur les sentiments et sur l'ambiance que devait porter ce film, sur le choix des acteurs et des lieux. Très vite nous avons décidé de faire voyager le film : trois semaines à Bruxelles, *trois semaines* à *Baden-Baden*, *trois* semaines en Italie, des extérieurs sur la Côte d'Azur et à Biarritz, la fin du tournage à Charleville et à Paris. Un autre producteur aurait dit : on fait le tour de Paris, plus quelques jours d'extérieurs à Deauville. Là, *nous avons pris le luxe de vrais* extérieurs, de décors originaux où le cinéma français n'a plus mis les pieds depuis quarante ans.

» Le choix des lieux a poussé le budget dans une inflation : il a dépassé les 20,5 millions, ce qui est *cher pour un film français* qui ne soit pas une gaudriole. Mais le public se rend compte du travail qui a été fait sur un film, de la richesse de chaque plan, on l'a trop habitué à la médiocrité. Un film publicitaire bien réalisé, avec des moyens, les *gens le remarquent et le critiquent*. Les sondages nous apprennent que les publicités remportent à la télévision les taux d'écoute les plus élevés. Le public a besoin de spectacle, et le cinéma est de moins en moins un spectacle.

» Quand on sait ce que coûte de brinquebaler une équipe de quatre-vingts personnes pendant dix-sept semaines à travers l'Europe, c'était un pari démesuré. Ce n'était plus un film, c'était Barnum, les coulisses de l'exploit : des avions spéciaux, plusieurs camions qui changeaient de ville tous les jours, les hôtels, la bouffe, le change, les banques fermées, et le racket en Italie, pallier les problèmes selon les sentiments du jour, prendre des décisions immédiates qui risquent de vous coûter *50 000 francs, aller à Woodstock en*tre Noël et le jour de l'An pour enregistrer la musique de Carla Bley, et nager entre quatre-vingts avis différents sur la façon de faire le film...

Comme un grand

» Les gens du métier m'ont regardé avec de gros yeux écarquillés. Le cinéma est une petite chapelle où le droit d'entrée coûte cher, c'est la *règle du jeu. J'ai cherché des copro*ducteurs, on m'a laissé faire les pieds au mur, encerclé par les « sages » des Champs-Elysées qui attendaient que je me rétame. Personne n'a voulu entrer dans le film. J'ai montré les rushes à un producteur d'État qui m'a dit qu'il trouvait ça trop esthétisant, il préfère produire *la Baraka*. Le cinéma français est condamné à des films d'auteur sans moyen ou à des films comiques avec de super-vedettes. Il n'y avait pas de client pour ce genre de film, alors on l'a fait tout seul, comme des grands.

» Pendant un an et demi, je n'ai pas dormi. Nous tournions la nuit le plus souvent, le jour je continuais à faire de la publicité pour payer les traites. Même quand je dormais, je rêvais du film, je me réveillais le matin pour prendre des notes. Ce sont les rushes qui m'ont fait tenir le coup, comme une drogue extraordinaire : je me passais les rushes pour moi-même, et je ressortais avec une pêche terrible. Maintenant le film est fait, je suis fou de joie qu'il soit *terminé et qu'il plaise aux gens que* j'aime. A une semaine de la sortie, j'attends la sanction du public. Je n'ai pas le temps d'avoir peur. Je me cogne presque toutes les salles avec le chef opérateur pour que les projections aient lieu dans les meilleures conditions, j'étudie avec le distributeur la campagne de promo*tion. Si le film ne marche pas, on me* dira : « Je vous l'avais bien dit », et je serai condamné à faire de la pub, à vie. Je dis ça en riant, parce que j'adore cet exercice. Si le film est un succès, on me dira : « Vous aviez un bon sujet. » L'affiche du film ne fait pas très risqué : Serrault, Adjani, Audiard, des seconds rôles formidables, mais je crois que le risque se niche dans l'histoire. Je ne sais pas si le public acceptera qu'on lui montre quelqu'un qui suit quelqu'un d'autre, sans lui parler, pendant deux heures, on ne voit pas ça tous les jours. Dans le livre, cette chasse durait vingt-cinq ans, nous l'avons réduite à un an et demi dans le film...

» Si le public marche, je mets tout sur le rouge, et je refais certainement un autre film avec Miller, un sujet qu'il a écrit avec Luc Béraud, *Une aventure américaine*. Le premier film qui m'a donné l'idée de faire du cinéma a été *la Strada*, j'avais neuf ans ; le deuxième a été *les Quatre Cents Coups* de Truffaut, et dans la foulée *Citizen Kane*, au même âge, m'a convaincu à tout *jamais. Ce sont des films* que *j'au*rais aimé produire. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

Le cinquième Festival du réel

Explorer une autre réalité

EN neuf jours, du 12 au 20 mars, dans les deux grandes salles de cinéma situées au sous-sol du Centre Georges-Pompidou, soixante et un films inédits venus de trente-six pays seront projetés, dont vingt-cinq en compétition. Le comité de sélection comprend trois membres de la Bibliothèque publique d'information, ainsi *que Marielle Delorme, du C.N.R.S.* audiovisuel, et un metteur en scène. Une rétrospective de l'œuvre de Pierre Perrault (également membre du jury, aux côtés de Freddy Buache, conservateur de la cinémathèque de Lausanne, et de quatre autres personnalités) est organisée en liaison avec la Cinémathèque française, dans sa salle de Beaubourg.

Le succès considérable remporté les années écoulées est le résultat d'un énorme travail accompli à partir de la B.P.I. par Marie-Christine de Navacelle, responsable du service audiovisuel, en liaison étroite avec deux organismes intéressés au premier chef par le cinéma documentaire, le C.N.R.S. audiovisuel de Jean-Michel Arnold et le Comité du film ethnographique de Jean Rouch. Née en 1978, la manifestation s'intitule d'abord « Rencontres » et se centre alors sur un thème précis. Elle prend le titre « Cinéma du réel » en 1979, se définit désormais comme un festival des films ethnographiques et sociologiques. Adjectifs un peu rébarbatifs qui n'empêchent pas de discerner une double préoccupation : d'une part dépasser le niveau strictement technique ou militant, révéler tout l'apport du cinéma en opposition au livre, d'autre part mettre en évidence la recherche personnelle, la création. En quelques années, Beaubourg devient le lieu de rencontre d'aînés illustres comme Joris Ivens et Henri Storck, mais aussi des auteurs de la révolution des années 50-60, Michel Brault et Richard Leacock, ou encore de femmes cinéastes comme Judit Elek et Helga Reidemeister.

Vérité de la fiction

« Ce que nous appelons cinéma du réel, explique Marie-Christine de Navacelle, *n'est évidemment pas le seul moyen de rendre la réalité. Mais, dans les meilleurs cas, la densité, la force des événements décrits sont sans rapport avec ce qu'on peut obtenir dans la fiction. Je pense au dernier film de Raymond Depardon sur la vie d'un commissariat de quartier,* Faits divers, *que nous ne pourrons pas montrer, car il est au montage, ou encore, dans notre sélection, au film brésilien de Jorge Bodansky,* le Troisième Millénaire, *voyage à travers le temps et l'espace le long de la rivière Amazone, à l'occasion d'une campagne électorale. Un conflit entre deux êtres est d'autant plus violent que les personnages sont vrais, comme dans* Von wegen Schicksal *d'Helga Reidemeister, que nous avions primé il y a trois ans.*

» Le cas limite, très typique, est celui du Grand Prix 1981 Naï ! The Story of a Kung Woman, *de John Marshall. L'auteur revient trente ans plus tard parmi les* bushmen *d'Afrique du Sud, qu'il a connus dans la brousse et qui aujourd'hui vivent dans des campements sommaires, en tee-shirts. J'ai revu le film à la M.J.C. d'Annecy la semaine dernière. On aperçoit une équipe de cinéastes modernes, avec de gros moyens, qui viennent faire travailler les* bushmen. *Ils leur demandent de s'habiller comme autrefois, en bons sauvages, font rejouer trois fois une scène entre un vieil homme et un enfant qui court vers lui et tombe. On tourne en fait* Les dieux sont tombés sur la tête, *de James Uys, dont a beaucoup discuté lors de sa sortie à Paris il y a un mois. A l'évidence, on ne parle pas du même cinéma.*

» Nous montrons cette année quelques œuvres de grande classe. Je pense au film hollandais de Gerrard Veerhage la Montagne, *portrait d'un groupe de personnes qui ne vivent que pour le communisme. Mais je citerai aussi* les Rejetés *de K. Zois (Grèce), le film de Bodansky bien sûr, et surtout celui des frères Gulyas, Hongrie. Après le festival, un travail de diffusion se poursuit toute l'année. Cinquante bibliothèques proposent nos films sur cassette pour consultation individuelle. C'est la direction du livre du ministère de la culture qui, dans quatre-vingt-dix pour cent des cas, achète les droits pour l'ensemble des bibliothèques, nous inclus.*

» Les films retenus circulent en général pendant un an. Ils sont souvent montrés — avec des sous-titres pour les films étrangers — par les comités d'entreprise à l'heure du déjeuner, avec une discussion organisée après la projection par un animateur de Travail et culture. Ils passent régulièrement dans les M.J.C. (maisons des jeunes et de la culture). Ils touchent un large public, sans exclure dans certains cas la possibilité d'une sortie commerciale régulière dans une salle d'art et d'essai, sur support film. »

LOUIS MARCORELLES.

« Sans retour », de Walter Hill

Vrai comme la peur

MILLE neuf cent soixante-treize ; au cours de *manœuvres en Louisiane*, une patrouille de la garde nationale se perd dans les bayous... Ce pourrait être vrai.

C'est vrai comme la peur du noir, la peur d'être enfermé dans un endroit brusquement noir *dont les issues se ferment* les unes après les autres. C'est vrai comme la claustrophobie, c'est une bonne base de cauchemars, un thème qui court les contes fantastiques — ceux d'Edgar Poe en particulier, — une mine pour les psy. L'angoisse primitive d'étouffement se trouve bien entendu au départ de multiples scénarios — suspense, rêve, épouvante, humour aussi : le sketch de Raymond Devos butant contre les sens interdits en essayant de sortir de la place de l'Etoile, *ce n'est pas autre chose*, et c'est ce qui arrive aux soldats déboussolés.

Mille neuf cent soixante-treize : les moiteurs glauques de la jungle vietnamienne, les saletés de la sale guerre engorgent encore les consciences américaines. On n'en parle pas, c'est là. Le sergent-chef qui conduit l'escouade est un vétéran décoré. Il sera le premier mort de l'expédition, et son cadavre chargé sur un brancard accompagne les survivants, des types banals bien *représentatifs : un pro*fesseur, un employé, un soldat de métier, un sergent borné, plus un ingénieur prolo et un grand bourgeois engagé volontaire par désœuvrement, qui pourraient être des héros positifs, mais le prolo — Powers Broothe — est un individualiste amer, et le bourgeois, c'est Keith Carradine, trop décadent pour être honnête. Ensemble, les soldats composent un corps social qui ne se sait pas malade et va se défaire membre par membre.

Tout commence par un jeu. Les soldats piquent des pirogues abandonnées au bord d'un lac qu'ils doivent traverser. Quand ils sont à mi-chemin, ils aperçoivent sur la rive des silhouettes hostiles. Le benjamin du groupe tire à blanc. Les autres répondent par une vraie balle qui tue. Dans la panique qui suit, le corps du sergent-chef chavire, on le remonte en surface, mais la boussole est perdue.

Un conte persan raconte comment un enfant qui mange des cerises au bord d'un lac et jette les noyaux derrière lui sans faire attention éborgne un génie dont la colère provoque des cataclysmes. Un rien, une bêtise, et tout devient autrement. Les sol*dats ont pénétré le territoire ca*jun, ces Français du passé dont ils ignorent les lois pour n'avoir jamais pris la peine de s'y intéresser. Le passé les saisit. Ils tournent en rond dans un temps mort, dans un bleu nocturne qui déteint sur les eaux, sur les déchirures du ciel entre les très hauts arbres spongieux. Les soldats sont enfermés sous la haute coupole des frondaisons. Les hélicoptères partis à leur recherche ne les voient pas. Ils sont rayés de la vie.

Peu à peu s'écaillent les acquis de la civilisation, et ne restent plus que les instincts sommaires — la peur, le racisme, la destruction. Gratuitement, le professeur fait sauter la baraque d'un trappeur manchot. *Les cajuns lâchent les chiens, traquent* le gibier humain. Un soldat s'empale sur un piège, un autre s'enlise dans les sables mouvants, un autre devenu fou se pend... Le bourgeois désœuvré et l'ingénieur prolo se réveillant brusquement auprès d'une autoroute. Ils sont pris en stop par une camionnette qui les conduit dans un village où l'on s'apprête à fêter... Quoi ? Pour quel sacrifice ces chants, ces danses, ces potences ?

Les deux Américains d'au*jourd'hui tentent de s'enfuir*, d'échapper à la lourde joie équivoque des gens d'hier, aux chants aigres, aux trognes rouges, à ce folklore qui cache autre chose. Le film s'arrête au moment où, pourchassés, ils aperçoivent le sigle de l'a U.S. Army sur un camion qui ne s'arrêtera peut-être pas. Qui sait s'ils ne sont pas déjà noyés dans les marécages du temps fini.

Le film de Walter Hill (réalisateur de *Warriors*, scénariste *d'Alien*) a été tourné en 1981. *Les souvenirs de la sale guerre* étaient assoupis. On n'en parlait plus, c'était là. Walter Hill décrit avec une froideur sadique la désagrégation du groupe et la géométrie de sa ronde damnée, comme s'il suivait les progrès d'une gangrène à l'intérieur d'un corps, comme s'il épiait de loin l'agonie d'un condamné à perpétuité, enfermé dans une cellule circulaire de plus en plus étroite, et ses rêves, ses cauchemars, les mirages de sa folie, dans la splendeur malsaine d'une forêt *ensorcelée*.

COLETTE GODARD.

★ Voir films nouveaux.

SÉLECTION

CINÉMA

Festival du film de femmes à Sceaux

Une manifestation qui a largement dépassé le caractère simplement « militant » pour devenir un événement cinématographique. En rétrospective, sept films de l'actrice-cinéaste américaine Ida Lupino, trois fims de 1921-1922 de la réalisatrice italienne Elvira Notari, plus des films d'animation de Hollande et du Québec. Quelques œuvres inédites très fortes comme *Martinovics*, de Judit Elek (Hongrie), *les Vagues*, d'Annette Apon d'après Virginia Woolf (Hollande). Au total vingt-deux pays représentés avec vingt-sept longs métrages concourant pour un prix du public (documentaire et fiction) et trente courts métrages (également un prix du public). (Du 12 au 20 mars.)

Cinéma du réel au Centre Georges-Pompidou

Voir article page 19.

L'Écran magique de Gianfranco Mingozzi

Œuvre ambitieuse de l'auteur de *Trio* et de *la Vie en jeu*. Un récit chargé de fortes connotations autobiographiques, le monde des tourneurs de films, le rêve garanti tous les soirs, cependant que la vie privée garde ses droits et que le fascisme veille.

— ET AUSSI : *My Dinner with André*, de Louis Malle (les plaisirs de la conversation), *Sans soleil*, de Chris Marker (pèlerinage aux sources), *Pour qui vote l'oxygène*, de Johan Van der Keuken (vivre à Amsterdam), *Tootsie*, de Sydney Pollack (le numéro de Dustin Hoffman), *Clementine Tango*, de Caroline Roboh (la fuite en avant).

THÉATRE

Les Peines de cœur d'une chatte anglaise au Théâtre de Paris

Revoilà Beauty, la ravissante chatte blanche, Brisquet, le matou, Amanda, la chienne folle, et la huppe et la corneille... Les revoilà les masques féeriques des animaux-acteurs et l'inimitable ironie nostalgique du groupe T.S.E.

Le Saperleau à Saint-Denis

Les revoilà les truculents personnages, qui battent avec une vitalité gaillarde le rappel de la farce, et l'irrésistible comique, la poésie de *Gildas Bourdet*, inventeur de langage.

MUSIQUE

Mauricio Kagel au Théâtre de la Ville

Composé par lui-même, l'an dernier, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, *Finale*, de Mauricio Kagel, se présente en quelque sorte comme une œuvre sur la mort. L'auteur, cependant, est toujours bien vivant puisqu'il viendra la diriger le 14 mars au Théâtre de la Ville en compagnie de Kantrimiusik et des *Dix marches pour rater la victoire*. Auparavant, le 10 mars à 18 h 30, au Centre Pompidou, les solistes de l'Ensemble intercontemporain lui consacreront la meilleure part de leur concert puisqu'ils joueront son *Sextuor à cordes, Sonant 1960* et *Siegfried*.

VARIÉTÉS

Richard Gotainer

Tête d'affiche de l'Olympia, Richard Gotainer se présente avec une solide équipe de musiciens dirigée par Claude Engel et propose son humour et sa forme de dérision avec une vingtaine de chansons développant des personnages colorés.

Holiday on Ice

Le supershow annuel est arrivé au Palais des sports avec sa glace, ses paillettes, ses décors somptueux, son kaléidoscope de couleurs, sa fantaisie traditionnelle, ses tableaux romantiques ou de science-fiction et un salut en forme de feux d'artifice à l'adresse de New-York. Comme chaque année, Holiday on Ice présente son contingent de patineurs champions (Zdenek Pazdirek et Francis Demarteau) et d'animaux (*un chimpanzé et deux chiens*) qui évoluent étonnamment sur la glace.

Joffroy Oryema au Ranelagh

Il joue de la « sanza » depuis l'enfance, cet instrument minuscule (il tient dans la main) dont les sonorités rappellent la harpe. (Concert unique le 14 mars à 18 h 30.)

— ET AUSSI : *Jango Edwards* au Palais des glaces dans un nouveau spectacle du 8 au 15 mars, *Julos Beaucarne* à Bobino, *Julien Clerc* sous le chapiteau de Pantin, *Del Leppard* au Bataclan, le 8 mars à 19 h, à Grenoble (Alpes Expo) le 11, à Montpellier (Grand Odéon) le 12.

JAZZ

Semaine de la guitare au Forum

Après les concerts de Philippe *Catherine, Jimmy Courley*, Boulou et Elios Ferré, la Semaine de la guitare se poursuit au Forum des Halles avec la présentation de onze prestations différentes (tous les soirs à 20 h 30) : solos, duos, trios, quintets, tous centrés sur l'instrument le plus populaire de ces derniers temps, de Philippe Cauvin à Claude Barthélémy en passant pas Boell-Roubach ou Boni-Marais, cette semaine est un petit inventaire des aspects de l'instrument et de ses couleurs stylistiques. Pour les amateurs, ce panorama pourra être mis en perspective, quelques jours plus tard, avec le Festival de guitare du Châtelet où se produiront Narciso Yepes, Guy Lukowski, Ichiro Suzuki, etc. (les 12 et 17 mars).

— ET AUSSI : Bobby Few, Alan Silva et Mohamad Ali à Dunois (11, 12, 13) ; *Conversations II*, avec *Kenny Wheeler, André Jaume*, Radu Malfatti, Gunter Sommer et François Méchali (14 et 15 à Dunois) ; *Femmes du jazz* à l'auditorium FNAC-Forum (jusqu'au 12) ; *Stan Getz et Chet Baker* au New Morning (14 et 15) dont la semaine s'ouvre avec *Monty Alexander* (9 et 10).

DANSE

Un Ballet du Nord à Roubaix

Créé en décembre 1982, le Ballet national du Nord (vingt-quatre danseurs) s'est installé au studio du Colisée. En trois mois, son directeur, le chorégraphe Alfonso Cata, a mis sur pied un spectacle Balanchine (*les Quatre Tempéraments, la Somnambule, Thème et variations*), un pari osé si l'on considère la formation récente de la troupe.

— ET AUSSI : *Jackie Taffanel* au Théâtre Présent (la danse contact comme langage), *Molissa Fenley* au Centre américain (une énergie comprimée et d'autant plus explosive), *Ladislav Fialka* au Théâtre de Paris (rétrospective des différents styles de la pantomime tchèque).

GALERIE

Domela ou la danse du métal

VENU *de Hollande*, Domela fit plusieurs séjours à Paris avant de s'y installer définitivement en 1933. Il avait élu domicile sur le boulevard Arago, dans la Cité Fleurie, où il a trouvé la fraternité des ateliers d'artistes. Un demi-siècle après, il y vit encore et y travaille à ses « tableaux reliefs ». La galerie de France célèbre ce cinquantenaire parisien avec l'accrochage d'un ensemble d'œuvres qui soulignent la place originale de cet artiste dans l'épopée de l'art abstrait.

Domela est le benjamin des Hollandais de Paris venus d'Amsterdam à la première décennie du siècle pour y développer le Stijl, les théories de Mondrian et Van Doesburg auxquels il s'était aussitôt lié. Ses débuts, en 1922, de peintre de natures mortes où les objets sont stylisés à la limite de l'abstraction montrent d'où il vient. Et les peintures de 1926, là où il est parvenu sous l'influence des pionniers du Stijl. Domela adopte l'esthétique géométrique et les couleurs primaires de Mondrian, mais ses compositions, contrairement à son maître, n'utilisent que les diagonales.

Son œuvre est parcourue par un mouvement d'adhésions et de séparations. Domela suit Mondrian et s'en détache ; son travail est d'une autre nature. Il peint des figures géométriques sur le plat tableau mais cherche à le quitter par le volume et la liberté d'un dessin linéaire aux courbes entrelacées. Ses espaces peints sont des formes-couleurs totalement abstraites et autonomes. Des formes qui sont pour ainsi dire des objets. Il ne tarde pas à accuser cette tendance par un recours à divers matériaux qui enrichissent le clavier de ses formes : les bois, le laiton, le cuivre repoussé, et le jeu des transparences du verre et du plexiglass, qui font de ses reliefs des objets de plus en plus élaborés.

Les lignes de métal se détachent de la surface plane du tableau, elles le survolent et intègrent les formes-couleurs dans un système de représentation à trois dimensions. Domela est un constructeur, et il est remarquable que son œuvre s'affirme durant ces années 30 où justement la peinture rejoint l'architecture.

Peintre contrarié, Domela est un sculpteur rentré. Ses œuvres sur socle disent la liberté inspirée de son travail du métal qui danse dans l'espace. Mais il le fait danser ce métal, dans ses reliefs aussi. C'est là l'originalité de Domela.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie de France, 52, rue de la Verrerie. Jusqu'au 3 avril.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

GIORGIO DE CHIRICO. Jusqu'au 25 avril, l'exposition est complétée par des visites-animations.

HANS/JEAN ARP : Le temps des papiers déchirés. Jusqu'au 28 mars.

IMAGES FABRIQUÉES. – Jusqu'au 13 mars.

NANCY WILSON-PAJIC. – Salon photo. Jusqu'au 20 mars.

TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum. – Jusqu'au 11 avril.

ENSEIGNER LES ARTS PLASTIQUES. – Carrefour des régions. Jusqu'au 13 mars.

JE VEUX UN CHEVAL. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 21 mars.

VIDÉO DU RÉEL/RÉEL DE LA VIDÉO. Les étapes successives de la « chaîne-vidéo ». – Grand foyer. Du 12 au 20 mars.

C.C.I.

LA VILLE EN SES JARDINS. A propos du parc de La Villette. Jusqu'au 21 mars.

LES PORTES DE LA VILLE. Jusqu'au 4 avril.

Musées

GRAVURE DE LA COLLECTION DUTUIT. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée 9 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ECOLE DE LA HAYE. Maîtres hollandais du XIXe siècle. Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. Jusqu'au 28 mars.

CLAUDE GELLÉE DIT LE LORRAIN (1600-1682). – Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée 15 F ; le sam. 12 F. (gratuite le 28 avril). Jusqu'au 16 mai.

SALON DES INDÉPENDANTS. Montmartre, les ateliers du génie (Picasso, Modigliani, Lautrec, etc.). Grand Palais, porte H, avenue Winston Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE. Jusqu'au 11 avril. – LES COLLECTIONS DU COMTE D'ORSAY, dessins du musée du Louvre. Jusqu'au 30 mai. Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée 12 F, gratuite mercredi et dimanche.

COLLECTIONS D'ART KHMER. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. Peinture du dix-septième siècle. Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle. – Jusqu'au 25 mars. – Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – Jusqu'à la mi-octobre. – Georges Shaw : paysages photographiques. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

TAPIO WIRKKALA. – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 avril.

SUMMER TIME (1960), de Shirley Goldfarb. – Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi, de 10 h à 20 h 30. Jusqu'à la mi-mai.

ROUCHON, pionnier de l'affiche illustrée. – Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Jusqu'au 6 juin.

LES CANARDS ILLUSTRÉS DU XIXe SIÈCLE : Fascination du fait divers. – Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE-LE PREMIER EMPIRE. – Dessins. Jusqu'au 22 mai. ACQUISITIONS DE LA VILLE DE PARIS pour le musée Carnavalet, 1977-1983. Jusqu'au 17 avril. – Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h (fermé les 1er et 12 mai). Entrée 9 F, gratuit le dimanche.

DES BURGONDES A BAYARD, mille ans de Moyen Age. – Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf le lundi, de 11 h à 18 h, le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée 11 F, 8 F le samedi (gratuit le 15 mars). Jusqu'au 24 avril.

DE CARPEAUX A MATISSE. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées et collections publiques du nord de la France. – Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf le mardi, jusqu'au 31 mars, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h., à partir du 1er avril, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h.

ANDRÉ DIMANCHE. Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 avril.

UNIFORMES CIVILS, CÉRÉMONIAL, CIRCONSTANCES. – Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 avril.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41, de 14 h à 17 h). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

MONGOLIE-MONGOLIE. Traditions de la steppe. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 mai.

LES MÉMOIRES DE L'ARC DE TRIOMPHE. – Musée national des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi (sam. et dim. matin), de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée 5 F. Jusqu'à fin mai.

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. – Musée des deux guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 mars.

LE FAIT DIVERS. – Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 18 avril.

Centres culturels

SERPAN, 1922-1976. Rétrospective. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée de l'exposition et visites commentées gratuites. Jusqu'au 4 avril.

CÉSAR. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau.

L'HOTEL DE SALM, palais de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (555-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

INGEGERD MOLLER. Tout près de la terre. Aquarelles, textiles, peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 avril

JEAN PROUVÉ. L'imagination constructive – ADOLF LOOS, 1870-1933. Exposition du cinquantenaire. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

VISIONS COSMIQUES, peintures de J. Wyrs. Hôtel du Grand-Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf le dimanche, de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mars.

FLORENCE ET LA TOSCANE : La scène du prince. Maison internationale du Théâtre Renaud-Barrault, avenue Franklin-Roosevelt. Tous les jours de 15 h 30 à 20 h 30, le dimanche de 14 h à 17 h. Jusqu'au 3 avril. Fête et travail, photographies. Institut culturel italien, 47, rue de Varenne. Sauf le dimanche, de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h, samedi de 10 h à 13 h. Jusqu'au 22 mars. Cinq siècles de tissus italiens, Institut national des jeunes sourds, 254, rue Saint-Jacques. Tous les jours de 12 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars. Culture populaire en Lauigiawa, Ministère de l'environnement, 14, boulevard du Général-Leclerc. Sauf le dimanche de 9 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 21 mars. Entrée libre pour toutes les expositions.

MARIE MARCKS. Dessins humoristiques, bandes dessinées. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20. Jusqu'au 30 mars.

VOLKER TANNERT, dessins, gouaches. Gœthe Institut, Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Du lundi au vendredi de 13 h à 19 h. Du 11 mars au 22 avril (l'Institut sera fermé du 1er au 10 avril).

DOUZE ARTISTES POUR AVIGNON : la donation Lintas. École nationale supérieure des beaux arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 12 h 30 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 mars.

T.L. SOLIEN. Les pierres du Minnesota. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 26 mars.

CHILDERIC-CLOVIS, rois des Francs. De Tournai à Paris, naissance d'une nation. – Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Entrée 10 F. Jusqu'au 15 mai.

SEVRES, de 1850 à nos jours. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 avril.

VIVRE EN COULEURS DANOISES OLE KORTZAU (gravures, bijouterie et orfèvrerie d'argent, etc.). Maison du Danemark, 142, Champs-Elysées. Tous les jours de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

DIEGO MAZUERA. Huiles. Centre culturel latino-américain, 6, rue des Fossés-Saint-Marcel (336-56-04). De 9 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 30 mars.

HOMMAGE A CARMELO ARDEN QUIN. Espace Latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 mars.

REFLETS DU SIÈCLE D'OR. Institut néerlandais, 121, rue de Lille. Sauf le lundi de 13 h à 19 h. Entrée libre. Du 10 mars au 30 avril.

MARIA SZTAJERWALD, tissus artistiques. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 16 h 30, le mercredi 9 de 18 h 30 à 20 h. Jusqu'au 31 mars.

JEUNES ARTISTES VÉNÉZUELIENS, Le groupe des Sept. Ambassade du Venezuela, salles A. Michelena et C. Rojas, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf samedi et dimanche de 9 h 30 à 14 h. Jusqu'au 6 avril.

MIROSLAV SUTEJ, peintures. Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 8 avril.

RENÉ CLAIR. – Cinémathèque française, Palais de Chaillot. Jusqu'au 15 mars.

LA CHAUVE-SOURIS. – Opéra (266-50-22). Entrée par la façade. Jusqu'au 31 mars.

LE THÉATRE DE L'ODÉON, 1782-1982. – Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril.

Galeries

AUTOPORTRAITS par les artistes de l'Asociété. Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan. Jusqu'au 1er avril.

ATELIER SCULPTURE Lebel Georgeon Berthaud. Galerie de la maison des beaux-arts CROUS, 11, rue des Beaux-arts (354-10-99). Jusqu'au 25 mars.

GRAVURES DE MIRO : Regard de 1969 à 1982. Jusqu'au 15 mai. GROUPE OBJECTAL : Portraits intermittents. Jusqu'au 11 avril. Galerie A B C D, 30, rue de Lisbonne (563-36-06).

LES SCULPTEURS POLYCHROMES : Baey, Celes, Macedo, etc. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Mars-avril.

ANTI-POISONS : Lepent, Mangon, Plessier. Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 31 mars.

NOUVEAU MIXAGE : Fée, André, Martineau, Lerch, Leforestier. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 mars.

ROME 1760-1770 : Fragonard, Hubert Robert et leurs amis. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 25 mars.

SIX PEINTRES LATINO-AMÉRICAINS : Arestl, Cogollo, Kaminer, Maran, Zamora, Zarate. Art Conseil, 5, square de Latour-Maubourg (705-94-33). Jusqu'au 18 mars.

OLIVIER AGID. Dessins sur la ville. Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 2 avril.

MARCEL ALOCCO. Dix ans de Patchwork. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 26 mars.

GEORG BASELITZ. Tableaux récents. Dessins et linogravures. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 2 avril.

MICHAEL BASTOW. Pastels. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 23 avril.

BLANCO. Peintures. Galerie Cinq, 5, rue Payenne (278-15-07). Jusqu'au 10 avril.

GEORGE BRECHT. Pages from the Book of the Tumbler on Fire. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-37). Jusqu'au 23 avril.

STANLEY BROUWN. Œuvres récentes. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 2 avril.

BERNARD BUFFET. Paysages. Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 28 mars.

FRANÇOIS CABANAT. Effractions, sculptures, dessins, instantanés. – Galerie Jacques Casanova, 25, galerie de Montpensier, jardins du Palais Royal (296-23-52). De 12 à 19 h, sauf dimanche. Jusqu'au 31 mars.

CARABIN, 1862-1932. Dessins. Galerie Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 31 mars.

CARDINALI. Peintures récentes. Galerie H. Benezit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au 26 mars.

ROLAND CAT. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 16 avril.

DE CHIRICO : Le retour de l'enfant prodigue. Œuvres 1960-1978. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 30 avril.

JEAN CLAREBOUDT. Sculptures récentes. Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 5 avril.

CREMONINI. Huiles et aquarelles. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 2 avril.

DOMELA. 60 années de travail. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 3 avril.

MONIQUE FRYDMAN. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 19 mars.

GANTNER. Poésie dans le paysage. Art mural, 77, rue des Gobelins (535-14-60). Jusqu'au 31 mars.

GILLIAM. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 26 mars.

XAVIER GRAU. Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 26 mars.

GUARIENTI. Peintures. Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). – Aquarelles. Galerie L. Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 31 mars.

S.W. HAYTER. De la gravure à la peinture 1976-1983. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). – Peintures récentes. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-06). Jusqu'au 19 mars.

ISTRATI. Peintures 1951-1981. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 mars.

LAZAR. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 26 mars.

JACQUES LEBEAU. « A la recherche du roi Arthur ». Espace A.G.F., 87, rue de Richelieu (244-13-13). Jusqu'au 29 mars.

MICHEL MACRÉAU. Dessins. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 31 mars.

MANDELBROJT. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 2 avril.

ANDRÉ MASSON. Rétrospective. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 avril.

BRUCE MCLEAN. – Galerie C.-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 29 mars.

MINAUX. Illustrations pour « Le Roi Cophétua ». Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 19 mars.

MINKOWSKI. Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 19 mars.

MOORE. Dessins et sculptures. Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 mars.

JORJ MORIN. Tapisseries récentes. Galerie La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 2 avril.

RAMSA. N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 mars.

DENIS RIVIÈRE. Noir et blanc. Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 26 mars.

SALZMANN. Galerie Jean Peyrole-L'œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 9 avril.

CHRISTIAN SORG. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 26 mars.

PAUL STRAND. Photographies mexicaines. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 23 avril.

JINDRICH STYRSKY. Mélancolie 1937. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 15 avril.

ANNE-MARIE TERRANOVA. « Espace inventaire, espace inventé... ». Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 7 avril.

M.-P. THIEBAUT. Plages-sculptures. – Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 19 mars.

NIELE TORONI. Œuvres récentes. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier Saint-Lazare.

DARIO URZAY. Projets pour un musée imaginaire. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 19 mars.

VELLY. Œuvre gravé 1961-1983. Galerie Michel Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 12 avril.

En région parisienne

BRETIGNY. Catherine Groussard, André Leocat, Françoise Paressant. Travaux récents. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 avril.

COLOMBES. Aquarelles de Atila. M.J.C. Théâtre de Colombes, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Jusqu'au 31 mars.

CORBEIL-ESSONNES. Papiers... œuvres de Bistra, Degottex, Gleb, etc. C.A.C. Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf dimanche et lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; mar., ven. et sam., jusqu'à 24 h. Jusqu'au 20 mars.

CRÉTEIL. Une pratique : le montage en sculpture. Maison de la culture, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 23 mars.

LE VESINET. Les grands conteurs du merveilleux et leurs imagiers. Centre des arts et loisirs. – Du côté des enfants, les malheurs du conte. Bibliothèque municipale, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 (sauf la bibliothèque fermée le dimanche). Du 4 au 27 mars.

MASSY. Poésie murale : Abidine, Corneille, Garcia Fons, etc. Bibliothèque publique, place de France (920-31-17). Jusqu'au 20 mars.

MEAUX. De mémoire d'hommes. Richesse et diversité des Archives et Seine-et-Marne. Musée Bossuet, ancien Palais Episcopal, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Sauf mardi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

MONTROUGE. Vera Pagava. Peintures, aquarelles et dessins. C.C.A., Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri. Jusqu'au 11 avril.

NOGENT-SUR-MARNE. Portraits. Maison nationale des artistes, 14, rue Charles-VII. De 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 mars.

PONTOISE. Geneviève Asse. Musée Tavet Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Juqu'au 30 avril. – Charles Gir et le monde du théâtre de son époque. Jusqu'au 30 avril. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h.

SAINT-DENIS. Michaël Gaumnitz : dessins et papiers froissés. Cafétéria du théâtre Gérard-Philipe, 59, rue Jules-Guesde. Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 avril.

VILLEPARISIS. Pour un espace d'Irmgard Sigg. Centre d'action culturelle Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Les mer. sam. dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

VITRY-SUR-SEINE. Constantin Xenakis. L'itinéraire d'un peintre. Galerie municipale, 59, rue Guy-Môquet (680-85-20). De 15 h à 19 h ; sam., de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Du 26 février au 27 mars.

En province

ANGOULEME. Sara Holt. AcApA, Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte. Jusqu'au 19 mars.

BESANÇON. Peintures et société, 1870-1914. Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 28 mars.

CALAIS. Burgin/Tuttle/Brochard/Darras. Musée, 25 rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 14 mars. – D'une photographie l'autre. Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta (97-99-00). Jusqu'au 13 mars.

CANNES. Renaissance du musée des beaux-arts de Cannes. Palais, 50, Croisette. Jusqu'à fin avril.

CHALON-SUR-SAONE. Cobra, 1948-1951. Maison de la culture, 5, avenue Niepce (48-48-92).

FLAINE. Gaston Chaissac : Dessins, peintures, sculptures. Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 17 avril.

GRENOBLE. Louis Jay, 1795-1815. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 15 mars.

LE CREUSOT. Michèle Blondel : Nuit blanche. CRACAP, château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'à fin avril.

LUNÉVILLE. Vêtements liturgiques de Meurthe-et-Moselle des dix-huitième et dix-neuvième siècles. – L'enlèvement d'Europe. Tapisserie. Musée du Château (318-27). Jusqu'au 23 mai.

LYON. Figures imposées. Hiver 1983. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. Dans la lumière de Corot. Septentrion, fondation Prouvost (46-26-37). Jusqu'au 1er mai.

MARSEILLE. Hantaï, peintures, 1969-1982. ARCA, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 19 mars. Francis Limerat : Structures peintes, dessins. Galerie Athanor, 11, boulevard Onfroy (79-26-21). Jusqu'au 22 mars.

MULHOUSE. Roberto Matta : Avoir à voir. Galerie AMC, 7, rue Alfred-Engel (45-63-95). Jusqu'au 26 mars.

NANTES. Hommage à Mathurin Meheut, 1882-1958. Château des Ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 30 avril. Roger Eskenazi. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-71-36). Architecture gothique et néogothique. Maison de la culture, 8, rue Scribe (73-07-11). A partir du 8 mars.

NICE. Attention peinture fraîche. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 mai – Peinture haïtienne. Musée d'art naïf, château Sainte-Hélène (71-78-33). Jusqu'au 29 avril. Aujourd'hui le Moyen Age. E.N.A.C. Nice Étoile, av. Jean-Médecin, jusqu'au 24 avril.

NIMES. Jules Salles, 1814-1900. Peintures et dessins. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-25-57). Jusqu'au 10 avril.

RENNES. Acquisitions 1979-1982. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 10 avril. Il n'y pas à proprement parler une histoire... Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 20 mars.

SAINT-ETIENNE. « 1960 ». Maison de la culture, Jardin des plantes (25-35-18) et Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 30 avril.

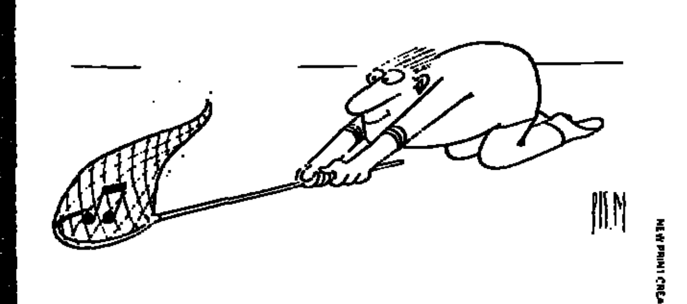
STRASBOURG. Markus Lupertz. Musée d'art moderne, Ancienne Douane (35-29-06). Jusqu'au 10 avril.

TOULOUSE. Duccio Berti « L'art en Italie de l'arte povera à la Transvanguardia ». Axe Sud, 11, place de la Daurade (25-37-17). Jusqu'au 31 mars.

TOURS. Autour de David et Delacroix, dessins français du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 4 avril.







THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

NO ESCAPE, Centre canadien (555-35-73), 20 h 30 (9, 10, 11).

KLEBER ET MARIE-LOUISE, Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 21 h (9), dim. 16 h.

L'OPÉRA BLANC, Centre du Marais (272-73-52), 20 h 30 (9).

LA PLUS FORTE, PREMIER AVERTISSEMENT, Centre suédois (271-82-20), 20 h 30 (9), dim. 15 h.

PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE, Th. de Paris (280-09-30), 20 h 30 (9), sam., dim. 15 h.

LE PARADIS SUR TERRE, Th. 18 (226-47-47), 22 h (9), dim. 18 h.

LA MÉNAGERIE DE VERRE, *Th. de la Plaine (250-15-65)*, 22 h 30 (9), dim. 17 h.

L'ÉMOI D'AMOUR, Th. 13 (588-16-30), 20 h 30 (9), dim. 15 h.

L'ORDINAIRE, Gemier 727-81-13), 20 h 30 (10).

LES EMIGRÉS, Déchargeurs (236-00-02), 20 h30 (10).

JEAN-PAUL FARRÉ, Créteil, Maison des Arts (899-94-50), 20 h 30 (10).

PERFORMANCES, Bastille (357-42-14), 19 h (11).

MARIONNETTES TCHÈQUES, Th. de Paris, petite salle (280-09-30), 20 h 30 (10), dim. 15 h.

LE SAPERLEAU, Saint-Denis, Halles (243-00-59), 20 h 30 les 11, 12, 15 et à 17 h le 13.

LAZARE DUPRON, Villejuif, Th. Romain-Rolland (726-15-02), 21 h (11).

TU AS LES BRAS TROP COURTS, *Mogador* (285-28-80), 20 h 30 (15).

LE POTIER D'ÉTAIN, Salle Valhubert (584-30-60), 20 h 30 les 11, 12, 15, dim. 15 h.

BECKETT WARRILOW, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 (15).

THÉATRE D'OMBRES, La Huchette (326-38-99), 21 h 30 (15).

Les salles subventionnées et subventionnées

OPÉRA (742-57-50) (Mar), les 9, 11 à *19 h 30* : les Noces de *Figaro* ; les 10, 12, 14 à 19 h 30 : la Chauve-Souris ; le 13 à 18 h 30 : Concert de musique de chambre.

SALLE FAVART (296-06-11), le 11 à 18 h : Conférence de G. de Van ; le 14 à 19 h 30 : la Traviata.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20) : les 9, 12 à 14 h 30 ; les 10, 14, 15 à 20 h 30 : Intermezzo ; les 11, 12 à 20 h 30 ; le 13 à 14 h 30 : La seconde surprise de l'amour ; la Colonie ; 20 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer (dim.) : les 9, 10, 11, 12, 15 à 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem ; le 14 à 20 h 30 : Rendez-vous avec la revue *Poésie*.

ODÉON (325-70-32) (Lun), les 9, 10, 11, 12, 15 à 20 h 30 ; le 13 à 15 h : Triptyque.

PETIT ODÉON (325-70-32) (Lun), les 9, 10, 11, 12, 13, 15 à 18 h 30 : Partage.

TEP (797-96-06) (Lun), les 9, 10, 11, 15 à 20 h 30 ; le 12 à 14 h 30 et *20 h 30* ; *le 13 à 15 h* : le Pip Simmons : Snuff le Silencieux ; le 13 à 20 h : courts métrages tchèques ; Andrei Roublev.

PETIT TEP (797-96-06), le 10 à 20 h 30 : Feuilleton théâtre (2e épisode).

BEAUBOURG (277-12-35) (mardi). Débats et rencontres musées : le 9 à 18 h : Atelier J. Lévy ; à 18 h 30 : *Les thérapies familiales* ; à 20 h 30 : Voyage dans les villes de De Chirico ; à 21 h : Dactylo-poème, d'H. Chopin ; le 10 à 18 h 30 : Rétrospective de l'histoire des femmes par les femmes ; 18 h30 : Yves Klein et la vision européenne ; le 11 à 19 h : David Cooper : antipsychiatrie et après... – Cinéma-Vidéo : les 9, 10, 11, 12, 13 à 15 h : Yves Klein ; les 9, 11, 12, 13 à 18 h, le 10 à 19 h : Nam June Paik ; les 9, 10, 11, 12, 13, 14 à 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I. ; le 13 de 15 h à 22 h et le 14 de 14 h à 22 h : Cinéma du réel. – Concerts-Animation : le 19 à 14 h 30 : *animation musicale pour enfants* ; *le 10* à 18 h 30 : une heure de musique de chambre du vingtième siècle par les solistes de l'E.I.C. ; à 20 h : Culture et politique ; le 12 à 15 h : animation musicale Balafons ; le 14 *à 20 h 30 : Mauricio Kagel* ; *le 15 à* 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création. – *Théâtre : le 9 à 15 h* : atelier de marionnettes.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 9, 11 à 20 h 30 : la Flûte enchantée ; Concerts (voir les 13 et 14).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), le 14 à 20 h 30 : Ensemble intercontemporain ; les 9, 10, 11, 12 à 18 h 30 : Yvon Deschamps.

CARRÉ SYLVIA MONFORT (531-28-34) (L), les 9, 10, 11, 12, 15 à 20 h 30, le 13 à 16 h : Chaud et Froid.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h 30 : Tristan et Yseult (dern. le 15).

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mat. Sam. et D., 15 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), Jeu., Ven., Sam., 20 h 30 : le Malentendu ; Ma., 20 h 30, D., 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. D. 15 h et 18 h 30 : L'amour tue ; (D., L.), 18 h 30 : Chant du cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), (D., L.) : Me., J., Ma., 18 h 30 ; V., S., 20 h 30 : les Corps étrangers.

BASTILLE (357-42-14), (D. soir, L.), 21 h, mat. Dim., 17 h : Krehler (dern. le 12).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 20 h 30, sam., 19 h et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), I : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente ; le 13, 15 h 30 : la Nuit des rois. – Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Histoires de famille. – Epée de bois (808-39-74) (D. soir, L.). 20 h 30, mat. 16 h : la Mort travestie.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h 30 : Superdupont ze show (dern. le 13).

CENTRE D'ART JUIF ET DE CULTURE (805-28-60), le 12, à 20 h 30 : Mchougaa, Médina folie.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE *(271-26-16) (D., L.), 20 h 45 : Équi-*Libre (dern. le 12).

CINQ DIAMANTS (580-18-62) (D., L.), 21 h : la Mort d'Elsa.

CIRQUE MORENO (782-02-82) (D.) 20 h 30 : Djebel Amour.

C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), Me., Ven., Sam., 20 h 45, dim., 15 h : Haute Fidélité (dern. le 14).

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : le 11, à 15 h et 20 h 30 : les Dix Petits Nègres. – Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois. – Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. Dim. à 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) *(D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim.* à 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE (246-12-91), le 9, à 20 h 30 : Andromaque.

CONSTANCE (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 17 h : Distorsion (dern. le 13).

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, *mat. dim., à 15 h 30 : Argent mon* bel amour.

DEUX PORTES (361-49-92) (D., L.), 20 h 30 : Les Fourmidiables.

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat. Dim., à 15 : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D., 15 h : Azaïs.

ÉPICERIE (272-23-41) Mer., Jeu., Sam., à 18 h 30 ; Mer., Ven., à 20 h 30 : Orlamonde. – Lun., Mer., Ven., à 18 h 30 : Mar., Jeu., Sam., à 20 h 30 : les Chants de Maldoror.

ESCALIER D'OR (523-15-01) L., à 21 h : Match d'Impro.

ESPACE CARDIN (266-17-30), les 10, 11, 12, à 20 h 30 : les Contes d'Andersen.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), (L.) 22 h, Dim., 20 h 30 : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; Dim. 17 h 30, Lun. 20 h 30 : la Mouette.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : la Manekine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55) (D., L., Ma.) 20 h 30 : Tambours de la nuit.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.) 20 h 15, mat. S. 18 h, Dim., 17 h : Vive les femmes ; II. (D. soir, L.), 22 h, mat. D. 15 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) *(D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h* : la Chienne dactylographe.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace – After Magritte (dern. le 12).

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) *(D. soir, L.), 20 h 30, mat. D.* 18 h : Gilles X ; Maréchal de Rais.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 16 h 30 : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque (dern. le 10) ; le 13, à 17 h : Mara et Michel Maillhe.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. D. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule ; Petite salle, 18 h 30 : OM-SAAD.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, S., à 18 h et 21 h 15, mat. D. 15 h : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h, et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74) (D.) 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat., D. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir L.) 21 h, mat. D. 16 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, mat. D. 15 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 30, mat., D. 16 h : Sarah ou le Cri *de la langouste (séance except. le 14, à* 20 h 30).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, S. 18 h 45 et 22 h, mat. D. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; le 12 à 14 h, le 14 à 20 h 30, le 15 à *14 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.*

POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : le Butin.

POTINIÈRE (261-44-16) (D.) 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., à 15 h. : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim, à 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO FORTUNE, le 11, à 21 h : Un *mort partout, la belle au centre.*

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D., L., Ma.) 20 h 30 : Freud ; L., Ma. 20 h 30, V., S. 22 h, D. 15 h : l'Ecume des jours ; II. (D. soir, L. Ma.) 20 h 30, mat. D. 15 h : Huis clos ; Mar., Mer., à 22 h., Sam. et Dim., à 18 h 30 : Feu et Viols.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 18 h 30 : Agir, je viens.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 22 h 30 : la Croisade ou du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.) *20 h 30, mat. dim. 17 h : Intimité.*

TH. DE PARIS (280-09-30) II (D. soir, L.), 18 h 30 : Silvia Malagugini.

THÉATRE 347 (874-44-30) (D.), 20 h 30 : la Surprise de l'amour (dern. le 12).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, les 9, 10, 15, à 20 h 30 : Dylan ; les 11, 12, à 20 h 30, le 13 à 15 h : les Strauss. Petite salle, (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h et *18 h 30 : les Femmes d'un homme.*

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h 30, S. 18 h 45 et 22 h : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83) (D. L. Mar.) 21 h 30 : Homo Tap Dance

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, séance supplémentaire le samedi à 23 h 45 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam., 24 h : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : De la fantaisie dans l'orangeade.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. *soir, L.), 20 h 15, mat. dim., 17 h* : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Plus la peine de frimer.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : J. Mailhot ; 21 h 15 : Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45) (D. L.), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave, une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Y. et Ch. Grenat.

PATACHON (606-90-20) (Mar.), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; (D., L.), 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout (rel. except. jusqu'au 13).

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Chemin des dames ; (D., L., Mar.), 21 h 45 : Et si c'était vrai.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h 45 : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-*21-93) (D., L.), 20 h 30 : Le monde est* petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : B. Haillant ; 22 h 30 : G. Delahaye.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; sam., 16 h : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 18 h 30, V., L., Me. : le Grand Ecart ; J., S., Ma. : A la rencontre de Marcel Proust ; 20 h 30 : Santons français ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Norbert Letheul Big Band (jusqu'au 12).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim., 15 h 30 : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h., mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

En région parisienne

ANTONY, Centre technique (666-02-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : l'Opéra de Smyrne (dernière le 13) ; Th. F.-Gémier (237-31-19), le 13 à 15 h : 8 h à la fontaine.

ARGENTEUIL, Bibliothèque Triolet (961-25-29), jeu., sam., lun., à 14 h 30 ; vend., sam., à 20 h 30 : Andromaque (S.) – Parc Cancélinat, le 12, à 21 h. : Quatuor de l'estudiantina.

ASNIÈRES, Grand Théâtre (790-63-12), *le 15, à 20 h 45 : Victoria de Los Angeles.* – Petit Théâtre, le 14, à 20 h 30 : École de musique.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Noce.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54) *(D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h* : Lady Macbeth au village.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), J., V., S., 20 h 30, D., 17 h 30 : Si télé m'était contée.

BEZONS, C.A.C. P.-Eluard (982-20-88), le 11 à 21 h : Loin et longtemps.

BOBIGNY, Maison de la culture (831-11-45), à partir du 15, à 20 h 30 : les Ames mortes.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.T.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : la Fleur au fusil.

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Ferme (900-98-37), le 12, à 21 h : Duo Ophele (Poulenc, Ravel, Beethoven).

BURES, M.J.C. (907-74-70), le 12 à 21 h : Vincelot.

CERGY-PONTOISE, C.C. (032-79-00), le 15 à 21 h : Maupassant.

CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), le 12 à 21 h : Willem Breuker Kollektief.

CHATOU, M.J.C. (071-13-73), le 15 à 21 h : Le procédé Guimard-Delaunay.

CHELLES, C.A.C. (421-20-36), Jeu., ven., 20 h 45 ; dim., 16 h ; jeu., mar., 14 h : la Colère d'Achille.

CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79), le 12 à 20 h 30 : Yves Duteil.

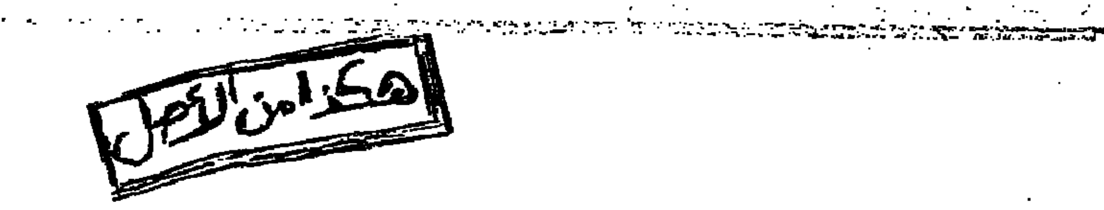
CORBEIL-ESSONNES, CAC P.-Neruda (089-00-72), le 12 à 20 h 45 : Groupe Contraste (Ravel, Stravinski, Schoenberg).

COURBEVOIE, M.J.C. (333-58-24), le 12 à 21 h : Amanda Quartet.

LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont *(838-92-60), le 18 à 20 h 30 : Gilles Vi*gneault.

CRETEIL, Maison de la culture (899-94-50 (L., mar.), le 13 à 16 h : Musique classique d'Iran. - Salle Cocteau, le 12 à 20 h 30 : Hommage à F. Poulenc.

ELANCOURT, Maison pour tous (050-13-75), le 11 à 21 h : la Fausse suivante ; le 12 à 21 h : Ensemble intercontemporain (Stockhausen, Boulez, Webern).



MUSIQUE

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 12 à 20 h 45 : Henri IV.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h, mat. dim. 17 h : la Tragédie de Coriolan.

IVRY, Théâtre (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Homme pour homme.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45) (L., J.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Mère Courage et ses enfants.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 12 à 20 h 45 : Orchestre Colonne, dir. C. Bardou, piano : C. Ortiz (De Falla, Debussy, Ravel).

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 12 à 21 h : Pas de fantaisie dans l'orangeade.

MASSY, C.C. P.-Bailliart (920-57-04), le 11 à 20 h 30 : Science friction.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Studio Berthelot (859-17-32), les 9, 10, 11, 12 à 21 h ; le 13 à 17 h : Premières rencontres.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L., J.), 20 h 30. Mat. dim. 17 h : Combat de nègre et de chiens.

POISSY, Usine-Théâtre (074-70-18), le 11 à 21 h : Un rideau d'incolore.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), le 9, à 21 h : Gilles Vigneault.

SAINT-CLOUD, C.C. Trois Pierrots (602-45-26), le 9 à 20 h 45 : Caviar ou lentilles.

SAINT-DENIS (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : la Légende d'Agamemnon.

SAINT-MAUR, Auditorium Rameau, (889-22-11), le 11 à 21 h : Orchestre B. Thomas.

SARCELLES, Forum des Cholettes (419-54-30), le 15 à 21 h : Tchouk-Tchouk Nougah. Lacombe et Asselin.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 10, 11, 12, 15, à 21 h : les Marches ténébreuses.

Les concerts

MERCREDI 9

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Brahms).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : The Hilliard Ensemble (musique anglaise des XIVe et XVe siècles).

RANELAGH, 18 h 30 : Trio Feret (Chostakovitch, Beethoven).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 45 : orchestre Pro Arte de Paris, dir. : R.-P. Chouteau ; Chorale M.-A. Charpentier, dir. : J. Martin (Verdi).

CHAPELLE DU BON CONSEIL, 20 h 45 : Chorale Sine Nomine, dir. : B. Michelet (Dufay, Monteverdi, Josquin des Prés...).

ALLIANCE FRANÇAISE, 20 h 30 : Les polyphonies d'Arezzo (J. des Prés, J. de Kerke, Palestrina).

JEUDI 10

LUCERNAIRE, 19 h 45 : E.-P. Manceau, J.-L. Soyer, P. Douillez (Schubert, Poulenc, Rossini...).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 9.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30, V. Bellas (Beethoven).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. : Ph. Cambreling (Haydn, Dulat, Brahms).

VENDREDI 11

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : R. Lupu (Schumann, Schubert).

LUCERNAIRE, 21 h : H. Guery (Prokofiev, Liszt, Debussy).

RANELAGH, 18 h 30 : Hilliard Ensemble de Londres (musique anglaise du XIVe siècle).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble d'instruments anciens de Strasbourg (Bendusi, Mainierio, Arcadelt).

FIAP, 20 h 30 : Trio Vancin (Gilson, Otyam, Poulenc, Pfluger).

SAMEDI 12

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : L. Van Dael, Ph. Pierlot, W. Moller (Haydn).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h : Orchestre national de France, dir. : J. Conlon ; Chœur d'hommes de Radio-France, dir. : J. Jouineau (Liszt).

RADIO-FRANCE, AUDITORIUM 106, 18 h 30 : Y. Henry (Schumann, Liszt).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 10 ; 21 h : voir le 11.

SALLE CORTOT, 20 h 30 : B. Kowalska, J.-J. Wiederker, P. Carette, Ph. Bernold (Rebel, Dieupart, Chambonnières...).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : B. Peltré (Bach, Schumann, Ravel).

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Brahms (Beethoven, Levendecker, Schubert) ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Marty (Brahms).

ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : C. Larson, E. Rigollet, G. Apag, A. Serrapiglio (Mendelssohn, Beethoven, Eklund).

THÉATRE DE PARIS, 18 h : V. Guesquière, J. Libouban.

CONCIERGERIE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzalès (Vivaldi).

FIAP, 20 h 30 : Ensemble baroque cantabile, F. Fournet (Telemann, Vivaldi, Chopin).

ÉGLISE AMÉRICAINE, 20 h 30 : Jim Mc Kissick (piano).

DIMANCHE 13

NOTRE-DAME, 17 h 45 : G. Guillard (Level, Desportes, Alain...).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : A. Noras, B. Rigutto (Boccherini, Chopin, Beethoven).

LUCERNAIRE, 18 h : Musique électro-acoustique.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : F. Kilhian (Bach, Beethoven, Liszt).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : J. Karabatchevsky (Brahms).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : G. Bezzina, B. Verlet (Bach).

SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : A. Kahan (Liszt).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : J. Pontet (Balbastre, Couperin, Duphly, Rameau).

ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT, 16 h : Chorale de Pentemont (Bach, Honegger).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : S. Chaisemartin (Mendelssohn, Schumann, Brahms).

THEATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : Jessy Norman chante Mozart.

LUNDI 14

ÉGLISE DE LA TRINITÉ, 21 h : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : J. Von Websky (Brahms).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Th. Paraskivesco, J. Estournet, M. Strauss (Haydn, Finzi, Schubert).

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre, 20 h 30 : Quatuor Schumann (Brahms, Schumann).

ATHÉNÉE, 21 h : C. Berberian, C. Lévi-Minzi.

ÉGLISE ANGLICANE SAINT-GEORGES, 12 h 45 : A. Shaw, G. Flechter, R. Gowman (Monteverdi, Frescobaldi).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : Cl. Bardon (De Falla, Debussy, Ravel).

LA PASSERELLE, 20 h 30 : S. Shraddhananda Giri, J. Becker (ragas).

GAVEAU, 20 h 30 : B. Flavigny (Debussy).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 18 h 30 : P. Badura-Skoda, duo N. Palmier, J. Rigal : Jeune Philharmonie (Mozart).

MARDI 15

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J. Kalfan (Bach, Beethoven, Albeniz...) ; 21 h (voir le 14).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble 2e2m, dir. : P. Mefano (Iranyi, Sciarrino, Murail...).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : A. Brendel (Beethoven).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : Les Arts florissants, dir. : W. Christie (Gesualdo, Vecchi...).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Pueri Cantores, dir. : J.-P. Lore (Liszt).

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE, 20 h 45 : Chœur J.-B. Corot, dir. : G. Boulanger (Fauré, Kodaly).

ÉGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE, 21 h : Quatuor Epsilon (Mozart, Mendelssohn).

IRCAM, Espace de projection, cycle INA-G.R.M., 18 h 30 : (Petit, Srawley) ; 20 h 30 : (Dufour, Bayle).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Ensemble Antiqua de Paris, dir. : J. Roussel (Bach, Haendel).

ÉGLISE N.-D. DES CHAMPS, 20 h 30 : Représentation sacrée de la Passion du Christ.

CONCIERGERIE, 21 h (voir le 12).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 13 à 16 h 30 : J. Lindberg, Glenn, Ferris Trio.

ARC (723-61-27), le 10 à 20 h 30 : Steckar Tubapack.

BATACLAN (700-30-12), le 8, 10 à 19 h : Gun Club ; le 11 à 22 h : Carnaval brésilien.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Gérard Badini, Swing Machin.

CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Solo et Namana.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 22 h 30 : Carnaval Combo (dern. le 12).

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 10, 11, 12 à 23 h : Los Salseros ; le 13 à 23 h : Pedro Wognin.

CONCIERGERIE, le 12 à 21 h 30 : Gala de la Maîtrise des sciences et de gestion de la Sorbonne : C. Bowling, groupe Black, White and Co.

DEPOT-VENTE (637-31-87), à 21 h 30 le 10 : J. Nacache, Big Band.

JAZZOGENE, le 11 : Victor Leed ; le 12 : Kleist. Scandales.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, du 11 au 13 : Bobby Few Trio ; les 14 et 15 : Conversation II.

ELDORADO (208-45-42), le 13 : 20 h : Léo Kottke.

ELYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), le 15 à 20 h 30 : Trio Hank Jones.

FIAP (589-89-15), le 11 : 20 h 30 : Quintete dernières nouvelles.

FNAC FORUM (261-81-18), 17 h 30 : Femmes du jazz (dern. le 12).

FORUM (297-53-39), le 10 : Ph. Guillaume, M. Sadanowski, R. Dyens Trio ; le 11 : R. Boni, G. Marais Duo, E. Terrones Quintet, Cl. Barthelemy Trio ; le 12 : Mimi Lorenzini Duo, M. Haumont Trio, Duo, Boell-Roubach.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 9, 10 : Monty Alexander ; les 11, 12 : Les Etoiles ; 20 h, 23 h, les 14, 15 : Stan Getz, Chet Baker.

PALACE (246-10-87), le 12 à 19 h 30 : Lake Side, le 14 : 20 h 30 : Hatz.

PATIO (758-12-30), 22 h : Moustache (dernière le 12), (à partir du 14) : Eddie Cleanhead Vinson.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : Chicago Jazz Band ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Dixie Frankie Bluehot ; sam. : Preissac Jazz Quintet ; lun. : V.S.O.P. Ragtime ; mar. : E. Le Lann, Devillers, Urtreger.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Faure, Ph. Lacarrière, E. Dervieu (dern. le 13) (à partir du 14) : F. Varis, D. Cravic, Y. Torchinsky, J. Jouy.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter, Les Barbecues (jusqu'au 12) ; (à partir du 15) : M. Laferrière.

SUNSET (261-46-60) (D, L) 23 h : J.-M. Kadjan.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 10 à 20 h : Hootenanny.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42) les 9 et 10, à 20 h 30 : Les sœurs Tortelli et Casciane.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., à 16 h : J. Beaucarne.

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), le 14, à 21 h : Jean Mambrino (poésie).

GYMNASE (246-79-79) : voir théâtres.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), à 21 h ; mat. dim., à 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : R. Gotainer (dern. le 12). A partir du 15 : Serge Reggiani.

PALACE (246-10-87), 20 h 30 : Nicole Croisille, à partir du 15.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), à 20 h 30 ; mat. dim., à 15 h : Dimitri (dern. le 13).

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), J., V., Mar., à 21 h ; S., à 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; D., à 14 h 15 et 17 h 30, Me., à 15 h : Holiday on Ice.

PORTE DE LA MUETTE (288-46-10), (D. soir), 20 h 45, mat. Me., S., 15 h ; D., 14 h 30 et 17 h 30 : Les nuits du cirque.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11) (D. soir, L.), à 20 h 30 ; mat. dim., à 16 h : J. Clerc.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), à 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina ; dim., à 21 h 30 : O. Guidi, J.-C. Carrasco.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), Me., 14 h 30 ; J., V., 20 h 30 ; S., 14 h 30, 20 h 30 ; D., 14 h 30, 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 10, 11, 12, à 21 h : Molissa Fenley Eureka.

ATHANOR (859-28-86), J., D., à 20 h 30 : Le Regard aquarelle (dern. le 13).

CISP (343-19-01), le 15, à 20 h 45 : Suzon Holzer.

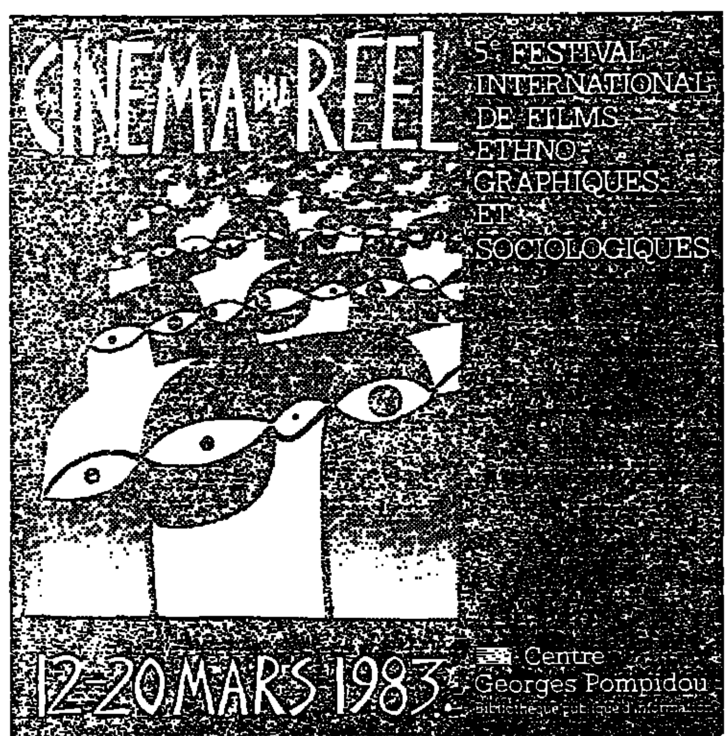
PALAIS DES CONGRES (758-13-03) (D., L.), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.

STUDIO DES QUATRE TEMPS, LA DEFENSE (773-65-11), les 11, 12, à 21 h ; le 13, à 18 h 30 : Cie A. Dreyfus.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), le 9 à 20 h 30 : Spectacle de l'école de danse de l'Opéra de Paris.

THÉATRE 18 (226-47-47), (D. soir, L.), 20 h, mat. dim., 16 h : Et si elle a chaud, elle ! (dern. le 13) ; à partir du 15 : Théâtre et musique.

THEATRE PRESENT (203-02-55), Me., J., V., à 20 h 30 : les lauréats du Concours international de Bagnolet 1983. Cie M. Hallet Eghayan ; S. et Ma., 20 h 30 ; D., 17 h : Jackie et Denis Taffanel : Cie Christine Burgos.



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 MARS

15 h, la Madone des sleepings, de H. Diamant-Berger ; 19 h, Je suis fatigué, de V. Alexakis : Persée, de I. Tritsibidas ; 21 h, Archives du film : Cent films Lumière.

JEUDI 10 MARS

15 h, Demain il sera trop tard, de L. Moguy ; 20 h. Hommage à S.-S. Saless : Utopia.

VENDREDI 11 MARS

15, Une fille dans le soleil, de M. Cam ; 19 h, hommage à S.-S. Saless : Destinataire inconnu ; 21 h, Hommage à P. Sturges : Gouverneur malgré lui.

SAMEDI 12 MARS

15 h, Sapho, de L. Perret, d'après A. Daudet ; 17 h, Hommage à L. Comencini : le Mariage de Catherine ; la Leçon d'anglais ; 19 h, Hommage à S.-S. Saless : Un simple événement ; 21 h, Hommage à P. Sturges : le Gros Lot.

DIMANCHE 13 MARS

15 h, Ciboulette, de Cl. Autant-Lara ; 17 h, les Inconnues dans la ville, de R. Fleischer ; 19 h, Hommage à S.-S. Saless : Nature morte ; 21 h, Hommage à P. Sturges : Un cœur pris au piège.

LUNDI 14 MARS

Relâche.

MARDI 15 MARS

15, la Fille de Hambourg, de Y. Allégret ; 19 h, Hommage à S.-S. Saless : Loin du pays ; 21 h, les Iles, de I. Azimi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 9 MARS

15 h, Scènes de la rue, de K. Vidor ; 17 h, Bloody Mama, de R. Corman ; 19 h, Denys Arcand : On est au coton.

JEUDI 10 MARS

15 h, le Ring, de A. Hitchcock ; 17 h, le Grand Inquisiteur, de M. Reeves ; 19 h, Denys Arcand : Québec, Duplessis et après...

VENDREDI 11 MARS

15 h, Tire au flanc, de J. Renoir ; 17 h, The Caretaker, de C. Donner ; 19 h, J. Beaudin : J.-A. Martin photographe.

SAMEDI 12 MARS

15 h, Hommage à P. Perrault : Pour la suite du monde ; 17 h, le Règne du jour ; 19 h 15, Hommage à J. Beaudin : Cordelia ; 21 h 30, *Allô !... l'assassin vous parle*, de H. Cornfield.

DIMANCHE 13 MARS

15 h, Hommage à P. Perrault : le Jean Richard ; le Retour à la terre ; 17 h, Un royaume vous attend ; 19 h, Gilles Carle : la Vie heureuse de Léopold Z ; 21 h, le Plus Beau, de A. Kurosawa.

LUNDI 14 MARS

15 h, Hommage à P. Perrault : Gens d'Abitibi ; 17 h, la Leggenda del Piave, de R. Freda ; 19 h, J. Chabot : le Fiction nucléaire.

MARDI 15 MARS

Relâche.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33)

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85)

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 13e (271-52-36) ; Cluny-*Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)*.

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM N° 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CAMION DE LA MORT (A., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 9e (233-67-06).

CAP CANAILLE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

CAPITAINE MALABAR DIT « LA BOMBE » (It-A., v.f) : Paramount-City, 6e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

COBRA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cujas, 5e (354-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.). (V. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43)* ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)* ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LA GUERRE DU FEU *(Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).*

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (**) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23)* ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-



LES FILMS NOUVEAUX

LA BARQUE EST PLEINE, film suisse-allemand de Markus Imhoof, v.o. : Forum, 15e (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE CHAT NOIR (*) film italien de Lucio Fulci, v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ECRAN MAGIQUE, film italien de Gianfranco Mingozzi, v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

FANNY ET ALEXANDRE, film suédois d'Ingmar Bergman, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) film américain de Tommy Lee Wallace, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MORTELLE RANDONNÉE, film français de Claude Miller, Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18 (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SANS RETOUR (*), film américain de Walter Hill, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? film yougoslave d'Emir Kusturica, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).





CINEMA

Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PHOBIA (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

POUR QUI VOTE L'OXYGENE (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-50) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE RUFFIAN (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-63-68) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

T'ES HEUREUSE, MOI TOUJOURS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TOUT L'OR DU CIEL (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinoparama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).*

YOL (Turc, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

ADIEU MA JOLIE (A., vo.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., vo.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALPHAVILLE (Fr.) : Logos, 5e (354-26-42).

LES ARISTOCHATS (A., vf.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42)

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BAKO L'AUTRE RIVE (Mali) : *Rialto, 19e (607-87-61).*

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DEEP END (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A., vf.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DÉROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ELVIS SHOW (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE FASCISME ORDINAIRE (Sov.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

LA FEMME A ABATTRE (A., vo.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47 ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., 1re partie, 2e partie) (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-*Ambroise, 11e (700-89-16).*

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

OUT ONE : SPECTRE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) H. Sp.

PARSIFAL (Al., vo.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

PORTIER DE NUIT (It., vo.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (vf.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : *U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).*

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SI DISNEY M'ÉTAIT CONTÉ (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

SOUPÇONS (A., vo.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

TÉMOIN A CHARGE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA VEUVE MONTIEL (Mex-Cub., v.o.) : 3-Parnassiens, 14e (320-30-19).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., vf.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Le Théâtre de la Bastille, la Compagnie KILINA CREMONA et Roger MEGUIN invitent les lecteurs du Monde *à la première représentation exceptionnelle du spectacle de danse*

ALPHARD

Chorégraphie de KILINA CREMONA

Le jeudi 17 mars 1983 à 21 h au Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 75011 PARIS.

Les invitations seront envoyées au fur et à mesure de la réception des demandes, dans la mesure des places disponibles.

✂ ....

Invitation pour : 1 personne *
« ALPHARD » 2 personnes

A retourner au *MONDE* J.-F. COUVREUR, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, accompagnée d'une enveloppe AUTOCOLLANTE non timbrée à vos nom et adresse.

(*) Rayer la mention inutile.

CINEMA

Les festivals

CINÉMA DU RÉEL (v.o.) : Centre Beaubourg, 3e (277-12-33), du 12 au 20.

I. BERGMAN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), mer., jeu., ven., sam., 14 h 15 : Les fraises sauvages ; dim., lun., mar., 14 h 15 : A travers le miroir ; mer., jeu., ven., sam., 16 h 15 : L'heure du loup ; dim, lun., mar., *16 h 15 : La leçon* d'amour ; mer., jeu., ven., sam., 18 h 15 : La source ; dim., lun., mar., 18 h 15 : L'œuf du serpent ; mer., jeu., ven., sam., 20 h 15 : Cris et chuchotements ; dim., lun., mar., 20 h 15 : Une passion ; mer., jeu., ven., sam. 21 h 45 : Scènes de la vie conjugale ; dim., lun., mar. 22 h 15 : De la vie des marionnettes.

HOLLYWOOD SE REGARDE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42 ; mer., Daisy clover ; jeu. : Boulevard du crépuscule ; ven. : Gros plan ; sam. : Le dernier nabab ; dim. : Que le spectacle commence ; lun. ; Une étoile est née ; mar. : Maman très chère.

S. POLLACK (v.o.) : Espace-Gaité, 14e (327-95-94) : mer., jeu., ven. : Un château en enfer ; sam., dim., lun. : Le cavalier électrique.

MARLON BRANDO (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 14 h, 20 h 10 : La comtesse de Hong-Kong ; 16 h : Viva Zapata ; 18 h : L'homme à la peau de serpent ; 22 h 20 : Queimada.

JACQUES RIVETTE : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) , mer., jeu. : Paris nous appartient ; jeu. : Noroit ; ven., sam. : Duelle ; sam., mar. : Out one : Spectre ; dim. : Céline et Julie vont en bateau ; lun. : Le pont du Nord.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), mer. : La croisière du Navigator ; jeu. : Ma vache et moi ; ven. : Steamboat Bill Jr ; sam. : Le mécano de la « General » ; dim. : Sherlock Jr ; lun. : Les lois de l'hospitalité ; mar. : Fiancées en folie.

MARX BROTHERS (v.o.) : Actions-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : Plumes de cheval ; jeu. : La soupe au canard ; ven. : Un jour au cirque ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Les Marx au grand magasin ; lun. : Noix de coco ; mar. : Monkey business.

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (870-80-50, mer. : Les passagers de la nuit ; jeu. : Echec à la gestapo ; ven. : Les fantastiques années 20 ; sam. : Le port de l'angoisse : dim. : Le grand sommeil ; dim. : Les anges aux figures sales ; mar. : Casablanca.

CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : Le journal *filmé*, *L'été madrilène*, Un chien amoureux, La femme en vert, Certains tombent en amour, Le lapin rose, Au petit suisse, Heroes, Octobre à Madrid, La jetée, L'Ambassade, Le Horla, Lettre à Freddy Buache. Mar., 20 h 30 : Panorama du jeune cinéma français, avec : La fonte de Barlaeus, Le séducteur, La tendresse du maudit, Le voyage d'Orphée.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La péniche des arts, 16e (527-77-55).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : La mouche noire, jeu. : Passion, ven. : Le Japon de François Reichenbach ; sam. : Tempête ; dim., mar. : Identification d'une femme.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 35, ven. 0 h 30.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40, sam., 0 h 15.

BABY DOLL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 12 heures ; Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures (sf sam., dim.).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., 11 h 40.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 21 h 15.

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar. 19 h 45.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lund., 11 h 50.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) 14 heures.

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15.St-André des Arts, 6e (326-48-18) 24 h.

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) Studio 43, 9e (770-63-40) sam. 14 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 17 h 30.

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 heures.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 heures (sf mar.).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) St-André des Arts, 6e (326-48-18) 12 heures.

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : *Ciné*-Beaubourg, 3e (271-52-36), 11 h 50.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.

LA GUERRE DU FEU (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 50.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 35.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 14 heures, vend. 0 h 35.

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Isr., v.o.) Studio 43, 9E (770-63-40), vend., 18 heures ; sam., lund., 20 heures ; dim., 14 heures.

LETTRE D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 heures.

MARAT-SADE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim., 21 h 45.

MARATHON MAN (A., v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.

MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., 19 h 15, jeu., ven., 19 h 15, mar., 22 heures.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 heures.

MURIEL (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h 20 (sf sam., dim.).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 20.

PETITES GUERRES (Lib. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) , 18 heures (sf sam., dim.).

PROFESSION : REPORTER (Ang., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), *18 heures (sf sam., dim.)*.

QUERELLE (All., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 12 heures (sf sam., dim.) 13 h 45 ; Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 10.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.

RAGTIME (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30 ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), mer., jeu., ven., sam., dim., lun., 21 heures ; sam., 21 h 15.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14 heures.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., 21 h 15, mar., 20 heures.

SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (272-52-36), lun., 11 h 45.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures (sf sam., dim.).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 heures.

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.j. sauf mar., 19 h 50.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40-0 h 20.

TOMMY (Ang., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 23 h 15.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 12 heures.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 17 juin 1982, la 31e Chambre, 2e section du Tribunal Correctionnel de Paris, a condamné pour FRAUDE FISCALE à la peine de UN AN d'emprisonnement avec sursis, le sieur HUGONNET Christian Roger, né le 10 juin 1950 à Paris (10e), P.-D.G., demeurant 77, rue de Lagny Paris (20e). Le Tribunal a, en *outre, ordonné* aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans : LE JOURNAL OFFICIEL - LE FIGARO - LE MONDE. Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Paris

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 30 novembre 1982, Monsieur Raymond WEBER, né le 2 novembre *1914*, à *Paris 14e*, demeurant à Paris 11e, 2, rue Popincourt, a été condamné à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement avec sursis pour FRAUDE FISCALE. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné — 1) la publication de cet arrêt, par extrait dans : LE JOURNAL OFFICIEL - FRANCE SOIR - LE MONDE. — 2) l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant TROIS MOIS, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la mairie du 11e arrondissement de Paris, et sur la porte extérieure de l'immeuble sis no 6 de la rue de Belfort à Paris (11e), où M. WEBER Raymond exerce son activité (société « LA JOLIE MODE PARISIENNE »), dans les conditions fixées par l'article 1741 du Code Général des Impôts. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général, sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

Par arrêt de la 20e Chambre de la Cour d'Appel de Paris, du 21 janvier 1983, MONTEILLET Jacques, né le 7 avril 1928 à MILLAU (Aveyron), demeurant à LIVRY-GARGAN 93190, 65, avenue Quesnay, a été condamné à 5000 F d'amende pour : BLESSURES INVOLONTAIRES ET INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, le 20 mai 1981 à Paris. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

Par arrêt en date du 14 juin 1982, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris, a condamné GAILLARD Albert, né le 3 avril 1923 à BORDEAUX (33), demeurant 6, avenue du Centre, LE PECQ (78) et actuellement sans domicile connu, à 6 MOIS d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 5 ANS pour INFRACTION A LA RÉGLEMENTATION DES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC L'ÉTRANGER. Le Procureur Général.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire rendu le 17 novembre 1982, la 11e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de Paris, a condamné pour : INFRACTION A LA LÉGISLATION RELATIVE AU TRAVAIL TEMPORAIRE, à la peine de VINGT MILLE FRANCS *d'amende. Pour avoir à Paris,* courant 1980 et 1981, en tout cas depuis temps non prescrit, étant entrepreneur de travail temporaire, enfreint la législation relative au travail temporaire, en mettant à la disposition de sa propre société, des travailleurs temporaires, et ce, *pour des tâches durables. La* nommée GELPEROWICZ épouse GRIMALDI, Ida, née le 11 juillet 1937 à Paris (4e), P.-D.G. de société, domiciliée 15, rue Carpeaux à Paris, actuellement 8, rue Boudreau à Paris (9e). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la *condamnée la publication* de ce jugement par extrait dans LE MONDE et LE FIGARO. Pour extrait conforme délivré par nous ; Secrétaire Greffier soussigné à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de police de Paris

Il appert d'un jugement rendu contradictoirement (Article 410 du Code de Procédure Pénale), par le Tribunal de Police de Paris, 4/14, rue Ferrus - 75014 Paris, en date du 15 octobre 1982, signifié à Parquet le 3 décembre 1982, que Monsieur ARFI Henri, né le 14 juillet 1951 à Paris (10e), domicilié 75019 Paris, 4, rue Burnouf actuellement : 93300 Aubervilliers 150 rue *Henri Barbusse. Act. S.D.C.*, pris es-qualité de co-gérant de la société « SVETEX », a été condamné à trois amendes de 1500 F chacune, ainsi qu'à l'insertion dans LE MONDE et LE MATIN, du présent extrait dont les frais d'insertion par journal, seront à sa charge pour moitié. L'affichage dudit extrait se fera pendant sept jours aux portes de l'Etablissement sis : 20, passage de la Bonne Graine, Paris (11e). En vertu de l'article L.341-6 alinéa 3 du Code du Travail pour avoir contrevenu aux articles L.341-6 et R.364-1 du Code, du Travail pour le motif ci-après : EMBAUCHE ou MAINTIEN d'UN ÉTRANGER EN SITUATION IRRÉGULIÈRE D'EMPLOI. Pour extrait conforme délivré à la requête du Ministère Public. Soussigné LE GREFFIER EN CHEF.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nanterre

Audience publique du Tribunal Correctionnel de NANTERRE, 15e Chambre en date du 25 juin 1982. A la requête de Monsieur le Procureur de la République, le nommé HENNEBELLE Jean Marcel Alphonse, né le 28 janvier 1925 à ORANGE (84), demeurant à SAINT-FLORENT 20217, a été condamné à la peine de SIX MOIS D'EMPRISONNEMENT avec sursis et *QUATRE MILLE FRANCS* d'amende, pour avoir à ASNIÈRES, courant 1976 et 1977 en tout cas sur le territoire national depuis temps non prescrit, frauduleusement soustrait au paiement total ou partiel de l'impôt sur le revenu, des personnes physiques en dissimulant volontairement une part des sommes sujettes à l'impôt la dissimulation excédant le dixième de la somme imposable ou le chiffre de 1000 F : le Tribunal a ordonné la publication du présent jugement par extrait au JOURNAL OFFICIEL de la République Française, dans LE MONDE et FRANCE SOIR, et l'affichage également par extrait dans les conditions prévues par l'article 1741 du Code Général des Impôts, pendant une durée de TROIS MOIS. Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier, soussigné à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. LE SECRÉTAIRE GREFFIER.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS
Séant à SAINT-OMER

Vu l'arrêt de *mise en accusation et de* renvoi, rendu par la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de DOUAI, en date du 29 mai 1979, contre le nommé NASRI Moussa, né le 31 décembre 1949, à RIF (Algérie), célibataire algérien, monteur en chauffage, sans domi*cile, ni résidence connus, domicilié en* dernier lieu à Paris (12e), 6, Passage du Moulin. Accusé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ; en fuite. Vu l'ordonnance de prise de corps décernée contre ledit accusé et insérée dans l'arrêt de renvoi, régulièrement effectuée par exploit de Maître Claude GIRAUD, huissier de justice à DOUAI, en date du 6 juillet 1979 ; vu l'ordonnance de se représenter rendue par Madame le Président de la Cour d'Assises du Pas-de-Calais en date du 24 septembre 1979 et l'acte de signification de ladite ordonnance, par exploit de Maître Gérard WAELES, huissier de justice à Saint-Omer, en date du 17 octobre 1979 et les procès verbaux dressés pour constater la publication et l'affichage ainsi que le récépissé de Monsieur le Directeur des Domaines de Paris, conformément aux dispositions de l'article 627 du code de Procédure Pénale. Attendu que depuis les formalités prévues par ledit article, il s'est écoulé plus de dix jours et que la procédure ne renferme aucun vice, déclare la procédure régulière. Et après avoir entendu la lecture des pièces prévues par l'article 632 du Code de Procédure Pénale. Après en avoir délibéré conformément à la Loi. Attendu que des pièces de la procédure, il résulte la preuve que NASRI Moussa s'est rendu *coupable d'avoir* : à NŒUX-les-MINES, le 9 octobre 1976, en tout cas dans le département du Pas-de-Calais et depuis temps n'emportant pas prescription, volontairement porté des coups et fait des blessures à DEF-FAR Ghedjati, avec cette circonstance *que les coups portés et les blessures* faites sans intention de donner la mort l'ont cependant occasionnée ; crime prévu et puni par l'article 309, alinéas 1 et 4 du Code Pénal. Faisant application dudit article ainsi que les articles 632 à 633 du Code de Procédure Pénale, le condamne à *DIX ANNÉES DE RÉ*CLUSION CRIMINELLE et aux frais envers l'Etat, liquidés à la somme de 3498,75 F. Dit que ses biens seront placés ou maintenus sous séquestre ; ordonne qu'un extrait du présent arrêt sera conformément aux dispositions de l'article 634 du Code de Procédure Pénale, inséré dans l'un des journaux du département du dernier domicile du condamné, affiché aux lieux déterminés par la Loi et adressé à Monsieur le Directeur des Domaines de Paris. Ainsi prononcé en audience publique de la Cour d'Assises du département du Pas-de-Calais, au Palais de Justice de SAINT-OMER, le 23 février 1981. Pour extrait. Le Secrétaire Greffier.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 9 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information : la chaîne Citroën.
Reportage de G. Morin et G. Bernard.
Le fonctionnement de l'usine Citroën de Rennes. Les rapports de production et les rapports humains. « La chaîne Citroën » prend place dans une nouvelle série consacrée aux lieux clos et mal connus.

21 h 40 Championnats du monde de patinage artistique.
Figures libres couples à Helsinki.

22 h 30 Vivre les chemins du corps : Les nouvelles thérapies psychologiques.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Elle voulait faire du cinéma
(à l'occasion de la Journée internationale des femmes).
Réal. C. Huppert. Avec C. Pascal, A. Dussollier, R. Varte...
L'histoire oublie souvent de parler d'Alice Guy, grande pionnière du cinéma au temps de Méliès, des frères Lumière et de Feuillade. Une histoire passionnante racontée avec humour, mélangeant fiction et réalité, noir et blanc et couleur, avec des acteurs épatants.

22 h 10 *Magazine* : Les jours de notre vie.
L'adolescent et l'hôpital. De D. Thibault et B. d'Abrigeon.

23 h 05 Basket-ball, Villeurbanne – Pesaro :
Deuxième mi-temps (en différé de Palma de Majorque).

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, Lela Milcic et Pascal Danel. Invité d'honneur : Annie Cordy.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Téléfilm : Au bon coin.
de Ch. Bravo, avec la participation du ministère de la culture. Réal. Serge Dubor.
Une émission qui part dans tous les sens, où les chevaliers de la gaule dominicale ne se reconnaîtront pas. Car c'est effectivement le sujet de ce documentaire artificiellement conçu.

22 h 53 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Sinfonietta, *de B. Britten, par l'Orchestre Pupitre 14, sous la direction d'E. Rosenfeld.*

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Hippocrate dit oui, Galien dit non.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre : magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : « XI[e] rencontres de musique contemporaine de Metz 1982 », « Le livre des sons, douze pièces pour piano », de Hans Otte, par lui-même.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : le club des archives (cycle Bayreuth).

Jeudi 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : Croissance et développement de l'enfant.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Emissions du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : La chambre.
de R.-M. Arlaud, réal. Y. Butler avec Y. Beneyton, L. Mikael, M. Cassagne.
Marc, jeune chercheur, est enfermé dans une chambre d'isolement, car il est atteint d'un virus inconnu et terriblement contagieux, suite à une expérience scientifique qui a tourné à la catastrophe. Tiré d'un fait divers, ce remarquable téléfilm suisse est superbement mis en scène, nous tient en haleine jusqu'au bout. Ce film a obtenu le Prix de la critique internationale au XXIII[e] Festival de télévision à Monte-Carlo.
22 h 15 Série : les Pique-Talosse.
Réal. H. Knapp.
N° 3 : La Battère. Les manières ancestrales de faire une meule de pain, de forger le fer, de vivre au pays de Chalosse dans les Landes. Un documentaire vivant, un peu bavard et désordonné.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Télévision scolaire
10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Téléfilm : Collision.
réal. L. Woodhead. Avec A. Sher.
Reconstitution des différentes étapes d'une collision aérienne.
16 h 25 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 30 Cyclisme : Paris-Nice.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Les clefs du logement.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Championnat du monde de patinage artistique en direct d'Helsinki.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Avec Ultravox, Yazoo, Week-end, Fashion, The Passions, Soft Cell, The Human League...
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Ciné-passion.
20 h 40 Film : les Demoiselles de Wilko.

Film polonais d'A. Wajda (1978), avec D. Olbrychski, A. Seniuk, C. Pascal, M. Komorowska, K. Zachwatowicz.
En 1929, un homme cherche à retrouver les heures heureuses qu'il vécut, des années auparavant, dans un domaine campagnard où vivaient six sœurs. Or tout a beaucoup changé. Admirable adaptation – dans l'inspiration « intimiste » de Wajda – d'une nouvelle d'un grand écrivain polonais, Jaroslav Iwaszkiewicz. Nostalgie, mélancolie, relation des humains à la nature et à la mort.

21 h 30 Journal.
22 h 45 Parole donnée : Seul... impossible.
De D. Karlin et C. Otzenberger, réal. G. Bastid, avec les scouts de Vandœuvre.
La parole est donnée cette fois aux scouts de Vandœuvre. Le résultat est catastrophique et pourtant la séquence a été refaite deux fois de suite.
23 h 38 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 45 Prélude à la nuit.
« Tambour chinois » *et* « Caprices viennois » *de F. Kreisler, par J.-J. Kantorow, violon et J. Rouvier, piano.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : (le Bangladesh).
8 h, Les chemins de la connaissance : le Sahara des autres ; 8 h 32, Ulysse parmi nous ; à 8 h 50, le sillon et la braise.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag.
11 h 2, Une oreille de peintre, par J. Vidal et Z. Krim (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : l'atelier désincarné.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les nuages au-dessus de l'eau », de G. Kolebka.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Départementale à Château Margaux ; le Monde au singulier ; à 17 h : Roue fibre.
18 h 30, Feuilleton : Mémoires d'un défunt.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie anté-natale.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « le Mariage du père » de B. Cuau ; « Escalier B, 5[e] étage », de D. Tarride et D. Feret.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Babell, Locatelli, Haslinger, Liszt, Mendelssohn, Brahms...
8 h 7, Le Bongolama 8-9.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : œuvres de Debussy, Bach, Schumann, Lenot, Obrecht, Purcell, Mozart, Pergolese.
12 h, Le royaume de la musique : Septième Concours suisse de musique pour la jeunesse.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Musique légère.
14 h 4, Emissions d'auteurs : Les musiciennes de Hildegard von Bingen à nos jours.
17 h 5, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : la musique de chambre de J. Brahms.
18 h 30, Studio-Concert : (en direct du studio 106) : Jazz, les All Stars de la nouvelle génération du jazz français, dir. A. Hervé, piano.
19 h 38, Jazz : le bloc-notes.
20 h, Concert (en direct de Munich) : « Don Juan », de R. Strauss ; « Quatrième concerto en ut mineur op. 44 pour piano et orchestre », de C. Saint-Saëns ; « Huitième symphonie en sol majeur, op. 88 », d'A. Dvorak, par le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction de M. Janowski, sol. F.-J. Thiollier, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; à 0 h 5 : Nocturnes.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 9 MARS

– *M. Philippe Malaud,* président du Centre national des indépendants, est invité à l'émission « Contre-ton : politique extérieure », sur Radio-Solidarité à 13 h 30 (Paris, 89,8 MHz).

– *M. Georges Marchais,* secrétaire général du P.C.F., participe à l'émission « Face à la rédaction », sur Europe 1, à 19 h 15.

– *M. Jack Lang,* ministre de la culture, est reçu à l'émission « Rencontre avec la presse » sur Radio-Express, à 19 h 30 (Paris, 100,85 MHz).

JEUDI 10 MARS

– *M. Chirac,* maire de Paris, président du R.P.R., est invité à l'émission « Face à la rédaction » sur Europe 1, à 19 h 15.

– *M. Alain Juppé,* membre du conseil du bureau politique du R.P.R., est reçu à l'émission « Rencontre avec la presse » sur Radio-Express, à 19 h 30 (Paris, 100,85 MHz).

– *MM. Didier Bariani,* président du parti radical, et *Michel Charzat,* député socialiste, candidats dans le vingtième arrondissement de Paris, participent au débat organisé par Radio-J à 21 h 30 (Paris, 91,7 MHz).

COMMUNICATION

LA PUBLICITÉ DANS LES RADIOS LIBRES :

Les naïfs et les malins

Avec ses trois manifestations aux titres un peu présomptueux – Forum international des radios locales, Congrès des radios privées parisiennes, puis remise de trophées à des artistes au nom de quatre-vingts stations locales, – la journée du 8 mars a permis à de nombreuses radios de faire ensemble le point sur l'application de la législation les intéressant et de formuler leurs revendications. Catalyseur constant de leurs débats : l'éternelle question du financement, pas plus résolue aujourd'hui qu'à l'été 1981. Interdite par la loi, la publicité est omniprésente.

« *Ne nous assassinez pas* », lançait en juillet 1981 le directeur de Radio Ivre à l'adresse du gouvernement (*le Monde* du 16 juillet 1981). L'alternative publicité ou pas publicité signifiait, en effet, dès le départ indépendance ou subordination. Aujourd'hui, Radio Ivre est vivante, mariée et plutôt en bonne santé. Mais M. Patrick Van Troeyen est devenu salarié, une société d'exploitation s'est créée parallèlement à l'association, et, si la station est assurée de pouvoir vivre un an grâce à de « généreux » investisseurs, les animateurs de la première heure en ont perdu toute propriété. Et d'autres stations, à leur tour, crient au secours. Présente au forum des radios locales organisé au Palais des congrès sur l'initiative de la lettre hebdomadaire *Radio Média*, la station lyonnaise Happy Radio rappelait curieusement le passé : « *Malgré les sollicitations des politiciens ou des publicitaires, nous avons refusé en bloc tout ce qui pouvait aliéner notre liberté. Mais on s'essouffle, et sans l'autorisation de ressources indépendantes, demain, nous crèverons.* »

Plus que jamais, en effet, le financement des radios est à l'ordre du jour. 1 300 radios émettent déjà, précisait M. Jean Ducarroir, secrétaire général de la Fédération nationale des radio libres, et 1 500 existeront avant la fin de 1983. « *A la phase de libération des ondes doit succéder une phase de développement économique. C'est une question de survie.* »

Et les exemples ne manquaient pas. Car ils étaient là, ceux-là mêmes qui se battaient dès le mois de juillet 1981. Plus fatigués, sans doute, plus arrogants aussi, rompus aux techniques des débats ou à l'art de la négociation. Mais la petite association de départ n'est plus pour beaucoup que façade, une forme juridique obsolète qui en masque une autre, contraire, elle, à la volonté du législateur et dans laquelle ils n'ont plus rien à faire. Leurs discours d'antan sur les programmes ont aussi évolué. On parle davantage de « cible », de coûts ou de mécènes... Leur agenda est plein, non pas tant de rendez-vous de travail avec des artistes, ou des représentants de la SACEM (il faudrait y penser...), que de rencontres avec des dirigeants de la régie Renault pour parler de « sponsoring », de Gaumont pour orchestrer un lancement de film, ou de Brandt pour promouvoir du matériel. Les animateurs ? Beaucoup pointent au chômage, indiquait M. Patrick Meyer, patron de R.F.M. D'autres font partie... du personnel municipal ! Surtout, la publicité est présente, omniprésente même, sur les ondes, déguisée, clandestine, honteuse. Et ce ne sont pas les subventions débloquées par l'octroi des autorisations qu'évoquait M. Robert Prot, secrétaire général de la commission Galabert, qui changeront quoi que ce soit. Le croire serait de l'« *angélisme* », a renchéri M. Roger Bouzinac, directeur général de la Fédération nationale de la presse française, lequel, peu habitué à mâcher ses mots, a tranché : « *Cette loi a été faite par des naïfs à l'usage des malins.* » Un constat que M. Bouzinac accompagne d'un revirement important de sa position à l'égard d'une publicité autrefois décriée, aujourd'hui ardemment souhaitée... Les stations installées par les journaux ne figurent-elles pas parmi les mieux équipées de France ?

« Un incident de parcours »

Le ton du congrès des radios privées parisiennes, qui avait déplacé une vingtaine d'entre elles, n'était pas très différent. Persuadés de la nécessité d'un changement rapide de la loi, certains en étaient à évoquer l'aménagement d'une période transitoire, voire la constitution d'une union des radios parisiennes apte à gérer de façon égalitaire et collective une régie publicitaire.

Enfin, deux urgences, deux priorités se sont tour à tour dégagées des deux manifestations. D'une part, la création d'un statut unique des entreprises de presse, seul susceptible, selon M. Patrick Van Troeyen, de clarifier les financements, et d'éviter l'élimination des « rédacteurs » des instances de décision. D'autre part, la modification rapide de la loi interdisant aux radios toutes ressources publicitaires.

« *Aucun d'entre nous n'éprouve de passion pour la publicité,* tenait à préciser M[e] Jean-Louis Bessis, membre de la commission Galabert. *Pourtant sa légalisation est aujourd'hui urgente, face à une situation en cours de dégradation qui ne profite qu'aux plus malins et ne bâillonne, on le sait tous, que les prolétaires de la radio. (...) Son interdiction n'a été qu'un incident de parcours, une péripétie directement liée au veto de la presse régionale. Or, voici que le veto saute. La logique impose donc que l'on modifie en conséquence les termes de la loi. C'est une partie vitale du phénomène des radios libres qui se pose aujourd'hui. Sans ressources financières, tout le monde est conscient qu'il n'y a pas d'autorisation réelle.* »

L'argument majeur du pouvoir – ne pas porter préjudice à la presse régionale – tombe aujourd'hui : peut-on continuer d'interdire à la radio ce qu'on s'apprête à autoriser à la télévision par câble ?

ANNICK COJEAN.

L'HEBDOMADAIRE « TEL » SUSPEND SA PARUTION

L'hebdomadaire *Tel*, créé le 7 octobre 1982 par Philippe Thureau-Dangin et animé par Olivier Poivre-d'Arvor et Philippe Simonnot, a décidé de suspendre sa parution pour quelques semaines. L'hebdomadaire tirait à 40 000 exemplaires pour une diffusion de 12 000. Le seuil de rentabilité était fixé à 15 000 exemplaires, avec un apport publicitaire qui ne s'est pas manifesté.

La rédaction va se consacrer à la conception d'une formule nouvelle, *« plus internationale et plus proche de l'actualité »* tant culturelle que politique et économique, avec une maquette différente, *« plus magazine »*. Cette formule, qui devrait le rapprocher du créneau des *Nouvelles littéraires*, pourrait être lancée à la mi-avril.

● *L'Agefi* (Agence économique et financière) et *le Nouveau journal* n'ont pas paru, mercredi 9 mars, à la suite d'une grève de vingt-quatre heures décidée par la majorité des personnels de ces deux quotidiens. Les personnels protestent contre un « plan de réorganisation comportant des licenciements » annoncé le 8 mars par la direction du groupe. De source syndicale, on estime que le plan de redressement de la direction tendrait à supprimer environ soixante-dix postes de travail, soit près de 30 % de l'effectif de l'entreprise.

A l'intention des malentendants

LE SOUS-TITRAGE DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION VA ÊTRE PROGRESSIVEMENT RÉALISÉ

Le système de sous-titrage des émissions de télévision, à l'intention des malentendants, doit, grâce au procédé ANTIOPE, commencer à être mis en place à partir de cet automne, vient d'indiquer le ministère de la communication. Antenne 2 doit procéder à des expériences dès le mois de mars.

Dans un premier temps, les programmes avec sous-titrage seront peu nombreux : une à trois heures par semaine. Il faut en effet former des « traducteurs » spécialisés et le *sous-titrage d'une seule heure* d'émission demande plusieurs jours de travail.

Pour capter ces programmes sous-titrés, les malentendants devront acheter un décodeur spécial adapté au téléviseur (l'intérêt de ce système est que les sous-titres seront invisibles pour les autres téléspectateurs). Le prix d'un boîtier de décodage est actuellement élevé : de 2 500 F à 5 000 F. Mais, selon le ministère des P.T.T., la fabrication en série devait progressivement ramener ce prix à 400 F. Deux mille décodeurs seront mis sur le marché d'ici à la fin de cette année. Puis trente mille en 1984 et cent mille à partir de 1985 (les malentendants sont, en France, au nombre de 3 800 000).

Les usagers pourront choisir entre plusieurs sous-titrages différents, selon leurs possibilités de compréhension : par exemple, les sourds de naissance appréhendent beaucoup moins bien, en général, le langage écrit que les personnes devenues sourdes. Enfin, un sous-titrage à l'intention des enfants malentendants est également prévu.

Cette initiative gouvernementale s'inscrit dans le programme en faveur des personnes handicapées, adopté au conseil des ministres du 8 décembre 1982.

LU : « L'invention du racisme »

(Suite de la première page.)

La détestation est alors infinie. Elle frappe au hasard, et qui elle veut. Elle vise tour à tour les Indiens, les Noirs, toutes les couleurs, les sauvages, les monstres, les esclaves, les femmes ou les ouvriers.

Au fil de son livre, Delacampagne s'enfonce dans le passé. La piste qu'il remonte a pourtant un commencement, une origine : c'est dans le monde grec, ce monde que nous tenons pour radieux, équitable et démocratique, que gît le fondement « biologique » du racisme et très précisément dans l'œuvre d'Aristote. C'est là, dans la rationalité grecque, que se cache « l'œuf du serpent ».

La Grèce veut dire l'Occident, et c'est à ce point que Delacampagne souhaitait nous conduire. Si d'autres sociétés – Islam, Inde, Japon – ont eu leurs castes, leurs réprouvés et leurs sauvages, seul l'Occident a barbouillé ses assassinats aux couleurs de la biologie. Bien sûr, on dira que le racisme, aujoud'hui, sévit en tous lieux, déshonore toutes les nations : n'est-ce pas qu'il était embarqué, comme passager clandestin, dans les soutes de la triomphale rationalité occidentale ?

Croire que la découverte des conditions dans lesquelles naquit le racisme va faire défaillir le mal est une espérance, peut-être naïve. De même, on tiendra pour aventureux de repérer le germe de l'épidémie dans la seule lumière grecque, et chez le malheureux Aristote, coupable d'avoir tenu le premier discours « biologique ». Il n'empêche : cette longue, minutieuse et intelligente enquête permet de mieux cerner les figures informes d'un fantasme. Par-dessus tout, cet ouvrage pose une question terrible : le seul Occident s'efforce de détruire « l'Autre ». N'est-ce pas d'être lui-même voué, par sa passion de l'Universel, à se dépasser, à se détruire incessamment ?

GILLES LAPOUGE

★ L'INVENTION DU RACISME ANTIQUITÉ ET MOYEN-AGE, de **Christian Delacampagne. Fayard, 353 pages, 89 F.**

MUSIQUE

MORT DU COMPOSITEUR WILLIAM WALTON

Le compositeur britannique Sir William Walton est mort d'une crise cardiaque le 8 mars 1983 dans sa propriété sur l'île d'Ischia, il était âgé de quatre-vingts ans.

[Né en 1901, autodidacte de formation, Walton, était avec Britten, le compositeur anglais le plus connu internationalement. Ses premières œuvres, et notamment son *Divertissement Façade* (1923) pour récitante et six instruments sur le texte de Edith Sitwell, plein d'humour et d'invention, sa truculente ouverture *Portsmouth Point*, (1925) devaient faire le tour du monde et lui assurer une renommée durable.

Ses concertos pour alto (1929), violon (1939) et violoncelle (1956), ses symphonies, son oratorio *le Festin de Balthazar* (1931) et son opéra *Troïlus and Cressida* devaient confirmer sa position de musicien « sérieux » ; mais, frôlant l'académisme, ses partitions pâlissent un peu devant les réussites ingénues de la première manière. – G.C.].

● *Igor Markevitch,* qui était établi depuis de longues années à Saint-Cézaire-sur-Siagne, en Haute-Provence, où il est inhumé et où il devait créer une fondation, possédait la nationalité française. En juin 1982, il avait demandé sa naturalisation au président de la République qui la lui avait accordée avec enthousiasme, et avait engagé une procédure particulière.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SES
SERVICES D'INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

PROGRAMMEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR

De formation minimale BAC C + DUT informatique ayant une expérience d'au moins 5 ans en informatique scientifique sur gros/mini ordinateur.

La connaissance de plusieurs langages (FORTRAN, BASIC, APL) et une pratique en informatique graphique seront appréciées.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 63456 à :
SNEAP — DC Recrutement
26 Avenue des Lilas - Tour 12.08 — 64018 PAU Cédex

DIRECTEUR DE FILIALE

UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT, performant et leader sur son marché en développement constant, recherche le Directeur d'une de ses filiales.

Il s'agit de diriger une unité de 200 personnes environ dans le cadre d'un groupe pratiquant une politique de décentralisation et de délégation des responsabilités.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieurs) disposant d'environ dix ans *d'expérience professionnelle et ayant déjà* assumé un poste de dirigeant opérationnel d'une PME ou d'un centre de profit, impliquant négociations commerciales, animation de personnel et gestion.
Formation aux techniques du groupe assurée.

Poste : grande ville sud France.

Ordre de grandeur de rémunération : 200.000 F.

Ecrire sous référ. FR 345 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

LES LABORATOIRES
MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

filiale de l'un des premiers groupes pharmaceutiques mondiaux recherchent leur

CHEF DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE

PROFIL :
- Grande *Ecole Scientifique ou Commerciale*
- Anglais indispensable
- Expérience d'un poste similaire ou de la direction d'un groupe de développement important
- de 5 à 10 ans d'expérience.

MISSION :
- Participer au choix des matériels
- Animer l'équipe en place (une vingtaine de collaborateurs)
- Poursuivre le développement des systèmes.

MATERIEL EN PLACE : IBM 4341
Réseau de 50 terminaux.

LIEU DE TRAVAIL : CLERMONT-FERRAND.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Merci d'envoyer une lettre manuscrite avec curriculum vitae, en indiquant la rémunération souhaitée au :
Service du Personnel
200, boulevard Etienne Clémentel
63018 CLERMONT-FERRAND Cedex.
Discrétion assurée.

---

is

Recherche

Pour le développement de ses activités Télétraitement, Gros Système et Système Mini-Micro :

– INGÉNIEUR SYSTÈME
pour RODEZ
Débutant ou confirmé Formation Grandes Écoles.

– ANAL. PROGRAMMEURS ET PROGRAMMEURS
CONFIRMÉS
Pour RODEZ et ALBI
Formation Universitaire ou École d'Ingénieurs

Adresser curriculum vitae et prétentions, et n° téléphone à : INFORSUD, 219, avenue François-Verdier, 81000 ALBI.

P.M.E. du groupe ELF AQUITAINE

recherche pour son siège social à PAU (64)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

DÉBUTANT
dégagé des O.M.

- Arts et Métiers PARIS ;
- INSA TOULOUSE, LYON (Génie Mécanique) ;
- ENS de mécanique de Nantes ;
- ENS de mécanique et d'aérotechnique de POITIERS ;
- ENS d'électricité et de mécanique de NANCY.

Ecrire avec C.V. à N° 63.381, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

M.F.V. cherche ANIMATEUR GÉNÉRAL permanent expérience exigée adresser C.V. Carrefour de l'amitié 74410 Sevrier

---

CONSULTANT
en
INNOVATION INDUSTRIELLE

- un métier vivant -
pour un homme complet, diplômé

GRANDE ECOLE

avec quelques années d'expérience industrielle.

Aider les entreprises importantes à concevoir leurs produits, à en améliorer le rapport performance/coût, par la mise en oeuvre d'idées créatrices : exercez ce métier passionnant, dans le cadre d'un Cabinet solide (PARIS-LYON). Salaire intéressant.

Prenez contact par lettre sous référence 2019 adressée à AXIAL, 27 rue Taitbout 75009 Paris. Réponse rapide. Discrétion assurée.



INSTITUT MÉRIEUX

POUR RENFORCER NOTRE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, AXÉ SUR L'IMMUNOLOGIE, NOUS CHERCHONS POUR NOTRE DIRECTION EUROPE, A LYON :

un responsable de zone

Pour une zone géographique en Europe, il est responsable, Produit et Ventes, pour l'ensemble de nos produits. Il élabore une stratégie de développement par pays, la met en application, initie et contrôle des actions spécifiques : études cliniques, enregistrement...

Pharmacien, licencié ès Sciences ou de formation commerciale, 30 ans minimum, il est par exemple aujourd'hui Chef de Produit dans l'industrie pharmaceutique. Il connaît l'anglais, si possible l'allemand et voyage 20 à 30 % de son temps.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature adresser leur dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 292-2 LM.



jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT



emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

L'EXPORTATION selon J.M. de HEREDIA

"De Palos de Moguer routiers et capitaines
"Partaient ivres d'un rêve héroïque et brutal
"Ils allaient conquérir le fabuleux métal
"Que Cipango mûrit dans ses mines lointaines."

Nous fabriquons une large gamme de produits destinés à l'aménagement et à la décoration de la maison. Nous employons 1 300 personnes et réalisons plus de 40 % de notre chiffre d'affaires à l'exportation.
Au cours de ces quinze dernières années, nous nous sommes solidement implantés sur tous les grands marchés du monde occidental (C.E.E., ESPAGNE, SUISSE, AUSTRALIE, CANADA, U.S.A.).
Leader sur nos marchés en FRANCE, nos dix filiales commerciales constituent aujourd'hui l'une des bases essentielles de notre développement.

Les patrons de nos équipes commerciales sont tous capables de participer à des fonctions d'état major.
Ils préfèrent cependant "l'exposition", le terrain et les hommes.
Ils fondent leur autorité sur la valeur de l'exemple.

Aujourd'hui, à des degrés de maturité divers, nous recherchons deux d'entre eux.

De STOCKHOLM à SINGAPOUR en passant par HONG KONG, TOKYO et BAHREIN venez diriger nos exportations.

Nous n'avons (pas encore !) une filiale dans chaque pays représenté à l'O.N.U. Pourtant nous réalisons un chiffre d'affaires très significatif avec de nombreux pays dans lesquels nous sommes toutefois présents.
Avec une équipe de 17 personnes, vous concevrez et ferez appliquer la politique de distribution dans ces nombreux pays.
Agé de 30 à 40 ans, vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce. Vous avez acquis une solide expérience de l'exportation de préférence dans des produits de consommation durables. Vous êtes parfaitement trilingue (Français, Anglais, Allemand).
Homme de terrain, vous acceptez de passer avec vos hommes 30 à 50 % de votre temps sur les différents marchés relevant de votre responsabilité.

La CALIFORNIE, HAWAI, l'ARIZONA, le NEVADA, l'UTAH...

Pour conquérir l'Ouest Américain, nous sommes prêts à vous confier nos armes.
Implantée depuis 12 ans dans l'Est Américain, notre filiale U.S. connaît un réel succès. Après avoir solidement bâti dans l'Est et conquis quelques positions dans l'Ouest, nous souhaitons confier à un pionnier notre développement dans cette région des Etats-Unis. *Avec son équipe, il définira et fera appliquer la politique de distribution.*
Agé de 30 à 35 ans, l'homme que nous recherchons est diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce. Il apprécie l'American Way of life et a acquis une solide expérience de la grande distribution U.S. (Home Center...).
Les perspectives d'avenir sont à la hauteur des conquêtes qui seront faites sur ce marché fabuleux pour nos produits. Outre la culture de ce pays, bien sûr le candidat retenu maîtrisera parfaitement la langue.
Une pratique courante de l'allemand est bien entendu indispensable.
Pour ces deux postes, notre Entreprise est capable d'offrir à terme, dans un horizon international, de réelles perspectives d'avenir.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

CREAC *Conseil en Recherche et Evaluation de Cadres*
6 rue Victorien Sardou 69007 Lyon
Tél. : 16 (7) 801.25.00

PETITE SOCIÉTÉ HOLLANDAISE cherche deux professeurs français (étudiants) pour le mois de mai ou juin (devoirs de vacances).
Adresser à *Madame E.L. GREZEL-VAN RIJN* Burg. Schonfeldsingel 23, 9671 Ce Winschoten (Hollande).

La CENTRE TECHNIQUE *INTERPROFESSIONNEL* DE LA CANNE ET DU SUCRE DE LA RÉUNION recherche

SON NOUVEAU Directeur.

Cet organisme de l'interprofession sucrière réunionnaise assure le travail nécessaire au paiement des planteurs producteurs de canne à sucre, en fonction de critères de qualité.

Il emploie en moyenne 120 personnes avec de fortes variations saisonnières.

La position stratégique de cet organisme exige, pour son Directeur, deux types de qualité :

1) Il devra être un bon technicien, ingénieur de formation et rompu aux techniques de gestion.

De plus, il sera très apprécié qu'il ait aussi de solides connaissances en informatique.

2) Ce sera aussi un homme ayant plusieurs années d'expérience, à un haut niveau de responsabilité, dans un contexte où il aura fait la preuve de ses qualités humaines et de ses qualités de diplomate.

La rémunération, motivante, sera fonction du profil du candidat.

Écrire à C.T.I.C.S.
8, Place Joffre
97464 SAINT-DENIS CEDEX
(Ile de la RÉUNION)
Tél. n° (19-262) — 21-06-88.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

RÉGION BOURGOGNE (Côte-d'Or)

ASSISTANT (E) EN PUBLICITÉ

B.T.S. + 2 ans expérience

Annonceur, agence ou support
Langue (anglais ou allemand)
Qualité d'*ordre et de netteté*
Attentif, précis, disponible et actif
Connaissances en fabrication imprimés appréciées
Bon vendeur

Adresser curric. vitae man. détaillé + photo (retournée) à MEDIA CONSEIL, réf. 14/15/3, 7, boulevard Kir, 21000 DIJON, qui transmettra.

Juriste d'entreprise haut niveau

UNE SOCIETE FRANÇAISE IMPORTANTE ET PERFORMANTE, *réalisant* **de grands travaux en France et à l'étranger,** offre un poste de premier plan à un **Juriste de haut niveau.**

Rattaché à la Direction Générale, il aura un rôle important de conseil et de défense des *intérêts du groupe, concernant l'ensemble des* problèmes juridiques de l'entreprise ; marchés et contrats, assurances, droit des sociétés, droit social...
La réussite dans ce poste implique :
- une formation supérieure, niveau doctorat en Droit,
- une solide expérience professionnelle (10 ans environ) impliquant en particulier de bonnes connaissances dans les problèmes de marchés publics et privés,
- des capacités d'homme de réflexion et également le profil d'un "opérationnel", d'un homme de *contact et d'un négociateur.*

Rémunération à la mesure des responsabilités à assumer.
Poste : région Montpellier.

Ecrire sous référ. JC 388 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

VILLE DE LYON
AVIS DE CONCOURS

Deux concours sur titres et épreuves sont ouverts pour le recrutement de :
- *Un régisseur à l'Orchestre Lyrique de l'Opéra de Lyon.* Direction musicale : JOHN ELIOTT GARDINER. Clôture des inscriptions : le 24 mars 1983.
- Un régisseur adjoint à l'Orchestre de Lyon. Direction musicale : SERGE BAUDO. Clôture des inscriptions : le 13 avril 1983.

Pour ces deux concours, les candidats devront :
- *Justifier d'une poursuite de* scolarité jusqu'en fin de terminale (niveau bac.).
- Posséder de solides connaissances musicales.

Renseignements complémentaires à la Ville de Lyon, Mairie Centrale, Service Recrutement, 69001 LYON. Téléphonez au : 16-7-827-71-31 (poste 3528).

BANQUE ETRANGÈRE
cherche

CAMBISTE

pour sa succursale de NICE. Env. candidature à n° M 56639 Bleu 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra

---

Chambre de commerce et d'industrie de Tours recrute chargé de missions au tourisme (H-F) jeune diplômé enseignement supérieur (commerce-tourisme, avec connaissance en gestion) Anglais - allemand exigés, poste à pourvoir immédiatement. C.V. + photo + prétentions CCI de Tours - service promotion commerciale BP 1028 — 37010 TOURS CEDEX

LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS RECRUTE POUR SON SERVICE DES TRANSPORTS UN

CADRE DE HAUT NIV.

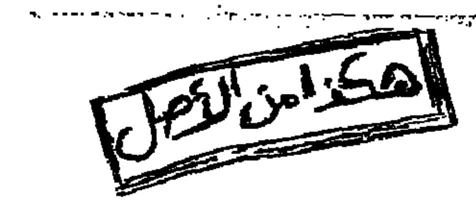
QUI SERA CHARGÉ :

— Du contrôle et du *suivi* du développement du réseau interurbain de transports de voyageurs, des relations avec la Société *exploitante,* et de l'analyse des résultats ;

— D'apporter une aide aux communes pour la mise en place de dessertes d'intérêt local et l'organisation de leur service de ramassage scolaire ;

— De la préparation de la politique d'investissement du département.

— Les candidatures sont à déposer à : Présidence du conseil général du Calvados, Serv. des Transports, 14038 CAEN CEDEX où des rens. complémentaires pourront être fournis.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



multinationale française de services en informatique, en constant développement, recherche des INFORMATICIENS CONFIRMES (HF) pour les activités suivantes :

- COLLECTIVITES LOCALES : connaissance des systèmes téléprocessing, des mini-systèmes, du COBOL et/ou du FORTRAN.
- GESTION DU PERSONNEL : connaissance de PL1 et APL, expérience de la gestion administrative.
- GESTION DE PRODUCTION : connaissance du matériel HP 3000 et des bases de données, expérience indispensable de la gestion industrielle.
- APPLICATIONS FINANCIERES : connaissance des systèmes conversationnels IBM, de BASIC, FORTRAN, APL, expérience de la gestion financière et budgétaire.

Quelques années de références professionnelles dans l'un de ces domaines, la pratique de l'anglais, le goût des contacts humains et du travail en équipe, la disponibilité pour les déplacements en province, leur permettront de faire leurs preuves en tant qu'

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

et de saisir les nombreuses opportunités d'évolution au sein du Groupe.

Ecrire à

CISI Direction du Personnel
35, boulevard Brune
75680 PARIS Cédex 14
en précisant l'activité retenue.



SUPAE

Filiale SAE - BATIMENT

recherche

• Pour assurer la gestion de ses chantiers en Région Parisienne

Conducteurs de Travaux confirmés

diplômés Toulouse, Eyrolles, Eygleton

et ayant l'expérience de la conduite des travaux dans une grande entreprise *(réf. 101)*

• Pour se former et commencer une carrière au sein d'un grand groupe d'entrepreneurs

Ingénieurs débutants

diplômés grandes écoles

Postes basés en Province. *(Réf. 102)*

Envoyer lettre manuscrite et CV. détaillé à Madame HERBRETEAU Responsable en Recrutement - en précisant la référence souhaitée à
SUPAE C.D. 117 - B.P. 16 - 91570 BIEVRES

COFAP

---

csee

Centre d'Etudes d'ORSAY (91)

INGENIEURS LOGICIEL MINI et MICRO

Conception, réalisation, tests et mise en service de logiciel

Au sein d'une petite équipe de travail, les ingénieurs appliqueront leurs connaissances des langages évolués (FORTRAN, PASCAL, PLM, PL16...) sur du matériel Mini ou Micro et des moniteurs temps réel.

INGENIEURS SYSTEMES MINI et MICRO

Analyse et exploitation de systèmes liés à des problèmes de sécurité

GENERALISTES issus de Grandes Ecoles, ces ingénieurs prendront en charge tout ou partie de projets faisant appel à leurs connaissances en TELECOMMUNICATIONS, INFORMATIQUE (langages évolués, materiels), Théorie des Graphes, Probabilités, Statistiques.

INGENIEURS ETUDE ELECTRONIQUE

Etudes et mise au point d'équipements comportant des microprocesseurs

Au sein d'une petite équipe, de l'avant projet à la mise au point sur site, des jeunes ingénieurs débutants pourront développer les techniques propres aux Calculateurs, à l'Electronique rapide, et aux Asservissements pour des utilisations militaires en particulier.
Formation ESE ou ENSI.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
Service Emploi et Développement des Cadres 17 place Etienne Pernet 75015 Paris

---

Société Banlieue Ouest, filiale du groupe
CGEE ALSTHOM
C.A. 100 Millions
spécialisée dans les équipements et installations électriques pour l'industrie agro-alimentaire
recherche

INGENIEUR

Adjoint au Directeur technique, devant assurer à court terme après période d'adaptation :
- la responsabilité du Bureau d'Études et du Centre de programmation automate et micro-calculateur (20 personnes)
- la supervision de l'atelier de câblage électrique (50 personnes)
- les actions de recherche et de développement de systèmes et produits nouveaux dans le domaine du contrôle industriel destiné à l'industrie agro-alimentaire.

Ce poste conviendrait à Ingénieur diplômé (ESE ou IEG) 30-35 ans ayant quelques années d'expérience en installation électrique industrielle et un intérêt tout particulier pour l'automatisme par automate mini et micro-calculateur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 63370 Contesse Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Important Laboratoire Pharmaceutique, filiale d'un groupe multinational diversifié, recherche un :

COMPTABLE GESTIONNAIRE DES IMMOBILISATIONS

Rattaché au Chef du Service Comptabilité Générale, il aura les responsabilités suivantes :
- le traitement courant des entrées et sorties d'immobilisations et de la comptabilisation des amortissements ;
- les aspects fiscaux s'y rapportant ;
- les états de synthèse comptables et fiscaux.

Le titulaire du poste devra gérer le système actuel tout en participant à la mise en place d'un système informatique de gestion des immobilisations.

Titulaire du B.T.S. «Comptabilité et gestion d'entreprise» et/ou du Certificat comptable du D.E.C.S., le candidat aura une expérience de 3 à 4 ans dans une fonction comptable lui ayant permis de se familiariser avec l'utilisation de l'INFORMATIQUE, de préférence en participant à la mise en place de nouveaux systèmes.

LIEU DE TRAVAIL : Proche banlieue Ouest.

Adresser C.V., photo récente et prétentions sous no 63701 à CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous recherchons pour l'une de nos filiales un Directeur Administratif et Financier.

Ce cadre dirigeant aura, à titre principal, la responsabilité des fonctions suivantes :
- Comptabilité et fiscalité.
- Budget et planification.
- Trésorerie.
- Organisation et procédures administratives.
- Informatique.
- Relations sociales et gestion du personnel.

Ce poste conviendra bien à un candidat diplômé d'une grande école commerciale ayant acquis une solide expérience dans un cabinet d'expertise comptable ou dans un poste similaire en entreprise.

De bonnes et réelles perspectives de carrière, dans une société en plein essor, des conditions de rémunération et de statut social de bon niveau intéresseront un (e) candidat (e) de valeur.

Ecrire au Groupe DARTY - Direction des Relations Sociales
Tour Rosny II - 93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX

Importante Société Française
à vocation électronique et électromécanique ayant plusieurs établissements en France et à l'étranger
recherche pour son siège social en région Parisienne

le responsable juridique droit des affaires

32 ans minimum

Doctorat droit privé ou niveau doctorat, juriste d'entreprise ayant une expérience de 5 ans minimum dans une société industrielle ou dans un cabinet, acquise dans les domaines suivants :
• droit des sociétés • droit commercial • propriété industrielle • fiscalité • rédaction de contrats et conventions.

Anglais courant souhaité

Adresser C.V., photo et prétentions à No 63690, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



LEADER SUR LE MARCHÉ DE LA MAISON INDIVIDUELLE

Nous recherchons pour notre filiale « Rhône-Alpes »
(Effectif = 350, C.A. = 185 millions de francs).

LE RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES

Rattaché au directeur général dont il est l'homme de confiance, il aura en charge tout ce qui se rapporte aux relations sociales, au recrutement, à la formation et à la communication interne.

Le candidat doit être avant tout un homme de terrain, doté d'une bonne capacité d'écoute, sachant dialoguer avec les différentes catégories socioprofessionnelles (cadres, étam, ouvriers), disponible pour de fréquents déplacements lui permettant le contact direct avec le personnel.

Le poste convient à un candidat de formation supérieure présentant une expérience réussie de la fonction personnel de quelques années au sein d'une entreprise.

Pour candidat de valeur, l'évolution du poste pourra s'envisager, soit en Rhône-Alpes, soit dans l'une des sociétés du groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo récente et prétentions à Société des Maisons Phénix, Service Recrutement Groupe, 5-7, avenue Percier, 75008 PARIS, réf. 1.837.



emplois régionaux

BRETAGNE NORD
P.M.E. TRÈS ACTIVE, DANS LE DOMAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche le

RESPONSABLE DE SON LABORATOIRE HYPERFRÉQUENCE

Bonnes connaissances des circuits très haute fréquence et des technologies de type micro-électronique requises.

Cette personne devra en outre coordonner les activités du laboratoire avec celles des autres groupes de la Société.

DATENO
2, rue Gramme, 35800 DINARD,
Téléphone : (99) 46-24-75.



Filiale de CIT ALCATEL spécialisée dans la **FORMATION**

recherche des

ANIMATEURS DE FORMATION

Techniciens et Ingénieurs dans les domaines suivants :
• ELECTRONIQUE/ELECTROTECHNIQUE
• MICROPROCESSEURS • TECHNIQUES INFORMATIQUES DE POINTE : micro 16 Bits/FAO/Gestion sur mini... • TELECOMMUNICATIONS : commutation temporelle/transmission numérique et optique.

Pour tous ces postes une première expérience (B.E., SAV, chantier...) est souhaitable ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.
L'expérience de la Formation n'est pas indispensable mais il est nécessaire d'avoir le goût du transfert de connaissances et du conseil, tant par oral que par écrit (conception, rédaction de supports de formation).

Notre nom marque notre volonté d'ouverture à toutes les formes du transfert de connaissances sur un plan international.

Si vous êtes intéressé, adressez votre CV à Madame DANJOU
COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL
27, rue Godillot 93406 SAINT OUEN
en indiquant le(s) poste(s) susceptible(s) de vous intéresser

---

Société internationale d'électronique leader sur son marché

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR DE VENTES TECHNICO-COMMERCIAL

DE FORMATION BTS-DUT MINIMUM

Sous la responsabilité du directeur de ventes, il est chargé :
- de développer les marchés existants;
- de rechercher de nouveaux clients;
- de promouvoir les nouveaux produits.

Cette fonction nécessite :
- une expérience confirmée dans les composants électromécaniques ou électroniques et les claviers
- le sens aigu de la vente;
- celui de l'organisation;
- un excellent contact.

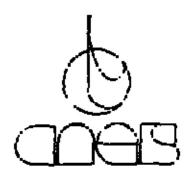
La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne.



Envoyer CV, photo et prétentions ss réf. 63661 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

recherche pour sa DIRECTION DES LANCEURS à EVRY :

Ingénieurs grandes écoles

Projet Ariane 3 - Ariane 4

Réf. DLA/13

Spécialiste mécanique : responsable de la définition et du suivi du développement des structures du lanceur confiées aux industriels européens sous les aspects techniques, financiers et plannings.

Quelques années d'expérience dans un poste d'ingénieur de marque dans le développement de structures seront appréciées.

Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand souhaitées.

Division études et développement

Réf. ED/14

Spécialiste thermodynamique mécanique - mécanique des fluides : cet ingénieur assurera la suite du développement des moteurs fusées à liquides et l'exploitation des essais sol et vol *correspondants.*

Quelques années d'expérience dans ces domaines seront appréciées.

Réf. ED/04

Le titulaire du poste sera chargé d'**études dynamiques,** du suivi de ces études ayant notamment trait au couplage lanceur/charge utile.

Il sera d'autre part chargé de la définition et du suivi d'essais acoustiques.

Connaissances approfondies en informatique nécessaires.

Réf. ED/05

Le titulaire du poste sera chargé d'**études et d'essais aérodynamiques et aérothermiques** dans le cadre des études systèmes des lanceurs en phase de développement et d'avant-projet et de l'exploitation de ces essais effectués chez les industriels.

Très bonne pratique de l'informatique souhaitée.

Réf. RD/32

Le titulaire du poste prendra en charge les **études POGO** (couplage-structure, hydraulique-propulsion) dans le cadre du *système lanceur.*

Quelques années d'expérience dans le secteur aérospatial et une **bonne pratique de l'informatique** sont souhaitées.

* * *

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi au ***C.N.E.S.*** *- Direction des Lanceurs - Service du Personnel -* Rue Charles-Baudelaire - 91000 EVRY.

MEDIA PA

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue Nord de Paris
Recherche

TECHNICIEN AUDIO-VISUEL

Maîtrise des techniques de la communication, Cinéma, Vidéo...

Il participera à la conception et à la réalisation de montages audio-visuels (Formation - information) sous forme de diaporamas, films, vidéo.
Expérience antérieure indispensable.
Connaissance technique de l'animation souhaitée.
Anglais apprécié.

Adresser C.V., photo et prétentions S/Réf. 63645 à CONTESSE PUBLICITE 20 Av. de l'Opéra - 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.



recherche un(e)

JOURNALISTE-REPORTER CONFIRMÉ(E)

de formation économique ou juridique.
Salaire brut 8.250 F + ancienneté × 13.

Adresser lettre de candidature et C.V. à :
Patrick MARESCAUX, rédacteur en chef.
« 50 millions de consommateurs »
80, rue Lecourbe, 75732 Paris Cedex 15.

ÉDITIONS BORDAS PORTE D'ORLÉANS

recherchent

COMPTABLE

2e ÉCHELON

Pour traiter des problèmes fiscaux.
Il (elle) aura à établir les déclarations suivantes :
- Impôts sur les sociétés et bilans fiscaux ;
- T.V.A. ;
- Taxes professionnelles ;
- Taxes d'apprentissage ;
- Taxes foncières ;
- D.A.S. 2.

La connaissance de la fiscalité du livre et de la presse sera appréciée.

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel, 11, rue Gossin, 92120 MONTROUGE.

IMPTE STÉ DE TRANSPORT banlieue Ouest proche gare Puteaux et Défense recherche

COMPTABLE

2e DEGRÉ

B.P. ou B.T.S. Comptabilité exigé - 2 à 3 années d'expérience souhaitées.

Dég. O.M. Avant. sociaux. Ecrire avec C.V. et prét. no 63.694, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Organisme Culturel Musical cherche d'urgence

RESPONSABLE ABONNEMENTS PUBLICITÉ

Ayant expérience billeterie, gestion budget publicité. Contact avec public et collectivités.

Envoyer C.V. détaillé à : E.L.C. 9, rue de l'Échelle, 75001 Paris.

PETITE SOCIÉTÉ DE SERVICES A L'EXPORTATION
Région Parisienne
Spécialisée dans produits haute technologie
Domaine naval

recherche

INGÉNIEUR

2 à 3 ans d'expérience.
Souhaitant orienter ses activités vers domaine technicocial. Anglais courant impératif, autres langues souhaitées. Sens de l'organisation et des contacts.

Ecrire sous le no T 038 841 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. *Réaumur,* 75002 Paris.

.Conseil Juridique et Fiscal recherche Stagiaire Homme

Maîtrise Droit des Affaires, D.E.A., *fiscalité et niveau probatoire comptable* souhaité.
296-58-35.

INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
situé à RUEIL-MALMAISON (92)
recrute dans le cadre de ses projets de Recherche et Développement en Forage

JEUNE INGENIEUR

Dégagé des obligations militaires.
Possédant une solide formation d'ingénieur
Diplômé E.N.F.P.M. forage ou
ayant une expérience du forage pétrolier.
Compétence en informatique et en calcul numérique appréciée.
Anglais lu et parlé indispensable.
Ce poste comporte des activités sur chantier et des missions en France ou à l'étranger.
Envoyer C.V. et prétentions à No 62852
Contesse Publicité 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS, recherche

Le responsable technique de ses usines de préfabrication de batiment réparties sur le territoire national

Il participera largement à l'élaboration de la politique industrielle de l'entreprise *dans le domaine des composants et des éléments préfabriqués de bâtiment.*
Il sera, donc, responsable en particulier, à ce titre, des méthodes industrielles, de l'organisation des usines, de la gestion et du suivi technique du matériel de préfabrication.
Une formation d'ingénieur mécanique, ayant des connaissances en béton armé, est souhaitée.
Le poste est à pourvoir au Siège Social de l'Entreprise située en proche banlieue ouest.
De fréquents déplacements de courte durée en province sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 63.438, Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



5300 personnes dont 620 cadres

INGENIEURS ENTREPRENEURS ELECTRICITE

ETUDES, DEVIS, EXECUTION ET SUIVI D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET CHANTIERS

Les réalisations à mener à terme touchent pour l'essentiel à la Distribution électricité (réseau, postes sources HT - THT), aux Automatismes industriels, aux Equipement tertiaires, aux Installations spécialisées (centrales électrogènes, ensembles de gestion de trafic aérien) et à l'Ingéniérie de centre de télécommunications militaires.

La diversité des postes à pouvoir permet d'intégrer DES PRATICIENS et DES DEBUTANTS, aux tempéraments à prédominance meneur d'hommes, gestionnaire, commercial, technique, et de formation type ESE, ENSAM, ENSI, ESME, ESIEE, EEMI ou cadres promus.

Lieu de travail : PARIS (principalement), BREST, REIMS, ROUEN, TOULOUSE, ALGER.

COMPAGNIE de SIGNAUX et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES Direction du Personnel
Service Emploi et Developpement des Cadres, 17, place Etienne Pernet 75015 Paris

---

RAFAUT

conception et réalisation d'équipements électromécaniques *AERONAUTIQUE*
recherche à VILLENEUVE LA GARENNE 92

RESPONSABLE SERVICE DES METHODES

Il sera chargé d'animer et de superviser une équipe de 5 personnes dont 2 programmateurs.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur débutant ou ayant quelques années d'expérience. Une formation ENSEM Nancy, INSA Lyon serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser une candidature détaillée et prétentions sous réf. 038 à :

Scop7 2, avenue du Général Leclerc 75014 PARIS

Entreprise industrielle
VILLENEUVE LA GARENNE 92
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

pour prendre en charge toute l'administration de l'entreprise et plus particulièrement : gestion du personnel, services généraux, relations avec les partenaires sociaux, assurances...

Nous souhaitons rencontrer un homme dynamique et polyvalent ayant l'expérience d'un poste similaire acquise en P.M.I.

De bonnes connaissances en législation sociale, une ouverture à l'informatique et une grande disponibilité sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature détaillée, photo et rémunération actuelle sous réf. 039 à :

Scop7 2, avenue du Général Leclerc 75014 PARIS

ASSOCIATION ALPHA
20, *rue de la Baume, Paris 8e*
recherche urgent

- **COMPTABLE** même débutant
- **AGENT** chargé des déclarations sociales et fiscales.

Contrats déterm. renouvel. Adresser C.V. détaillé.

Organisme secteur social recherche

DOCUMENTALISTE

expérience pour remplacement congé maternité, *diplôme professionnel,* formation juridique si possible, secteur social, sécurité sociale, logement.

CONTRAT 6 MOIS A PARTIR DU 1/4

Tél. 280-67-66 poste 201.

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE FRANÇAISE recherche

VENDEUR VENDEUSE

SECTEUR PARIS
Pour vendre en comité d'entreprise. Se présenter :
SOCIÉTÉ LIP, 8, rue de Richelieu, PARIS-1er, 4e étage.
Téléphone : 296-20-90.

Important Cabinet d'expertise comptable dispose de 2 situations de

RÉVISEUR

Conviendrait à candidat ayant un Certificat Supérieur de révision ou en prépar., et minimum 2 années expérience.
Ecr. C.V. et prétentions à : Sté F.M. RICHARD et Associés, 7, av. de Friedland, PARIS-8e.

Société informatique en pleine expansion recherche

INGÉNIEURS

grande école (X, TÉLÉCOM, CENTRALE, ...), pour applications avancées en traitement et micro-informatique.
Écrire avec C.V. à CEGI, 16, impasse Compoint, 75017 PARIS.

Revue hebdomadaire spécialisée marine marchande, rech. pour situation permanente *Paris, J.H., min. 25 ans,* dégagé obligations militaires. Très bonne instruction, cultivé, passionné par questions transport maritime. Parfaite connaissance de l'anglais exigée. Situation intéressante pour candidat sérieux et travailleur. Env. lettre manuscrite avec C.V. et références à :
SPIMEC
190, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

Organisme de formation recherche urgent

PROFESSEUR D'ANGLAIS

langue maternelle anglaise, *spécialisé relations humaines,* communication.
Lieu de travail : PARIS.
Écr. s/réf. P.A. à VALENS, Conseil BP 359, 75064 Paris Cedex 02.

Importante Société Libanaise de navigation recherche pour Paris Directeur en vue de prospecter marché français sur sa ligne régulière vers le Moyen-Orient.
Expérience requise 8 ans minimum dans le marché maritime français.
Demande avec C.V. et photo à adresser à la Société MECIS, 116, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Tél. 563-88-80, 563-86-02. Télex 642867 F.
Discrétion assurée.

TECHNICO-COMMERCIAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche pour renforcer son équipe d'inspecteurs technico-*commerciaux.*
Suivi des clients de la Société, secteur Paris et région.
Rémunération fixe et primes *d'objectifs.*
Adresser C.V. No 63.666, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

STÉ COSMÉTIQUES A PARIS
recherche
pour laboratoires shampooings et produits soins capillaires :

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

ayant bonnes connaissances théoriques et pratiques des produits tensioactifs.
Envoyer lettre manuscrite et *C.V. à C.G.P. (Réf. R3)* 14, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, qui transmettra.

GROUPE IMPORTANT
chiffre d'affaires de *300.000.000 de francs,*
recherche pour PARIS ou VERSAILLES

COLLABORATEURS

CIAUX, HMES, FMES,

- très bonne présentation ;
- goût des contacts haut niveau ;
- sens des responsabilités ;
- rémunération motivante ;
- formation permanente ;
- marché porteur.

Tél. pour rend. vous : 500-24-03, poste 31.

---

capitaux propositions commerciales

Sté commerce internat. rech. nouv. produits *compétitifs.* Pour exp. tte zone. 603-47-13. I.C.B. 11 bis, r. du Colisée. PARIS 8e.

Société kowéitienne commercialisant parfums et cosmétiques recherche industriels pour sa représentation.

Téléphoner à Paris au 502-16-00, *chambre 411 jusqu'au* vendredi 11 mars ou écrire à P.O. Box 6707 Hawally, Koweit.

formation professionnelle

SAPIAS FORMATION INFORMATIQUE

Durée 1 à 19 semaines

TRAITEMENT TEXTE

Initiation - perfectionnement
Durée 1 semaine
Tour Courcellor 1,
2, rue Curnonsky,
75017 Paris. Tél. 759-12-72, poste 4155 ou 4162.

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses et variées (*Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe*). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

---

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX copies, thèses, rapports, etc. Tél. au 306-08-88.

Secrétaire confirmée frappe vos man., thèses s/I.B.M. boule. Tél. 750-95-00.

représentation offres

Famous international sports *surfacing company urgently* require several representatives of the very highest calibre. Location central Europe. Bi/multi linguistic. Traveller. Sports orientated. With knowledge of the soccer, hockey, tennis, golf worlds.
Only the best need apply. Complete c.very or letter now to box.
Ecr. s/no 6.472, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

MARCHANDS

PROPRIÉTAIRES
ex négociateur, ex charges
Vendez par mon interm.
25 ANS EXPÉRIENCE
563-83-55 (9 h 30 à 11 h 30)

Cadre 40 ans cherche emploi de responsabilité ou de chef de service. Ecrire M. Eberlé, 20, rue Van-Gogh, *95140 Garges-lès-Gonesse.*

VENDEUR CADRE, 33 a., double nat. Fr. et Suisse, haut niveau, cherche produit nouveau ou motivant, dépl. souhaités. Faire offre DEGOUMOIS P., 7, *rue Ravignan, 75018 Paris.*

BATTANTE DE 43 ANS

(Il y en a 1)
ASSISTANTE DIRECTION, angl., esp, courants, exc. présent., exp. commerciale et relat. publ., ch. poste à sa mesure, Paris ou pr. banl. Ouest. Téléphone : 745-32-21.

J.F., dipl. Ec. du Louvre, Lic. de lettres + exp. prof. : édition-rédact.-relat. publiques, recherche poste d'attachée culturelle. *Ecr. s/no 7.846, le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Cadre dirigeant, 41 ans, D.E.S. Sciences éco, expertise comptable, 15 ans d'expérience financière, juridique, fiscale, gestion des entreprises et conseil. *Recherche, dans un premier* temps, collaboration salariée avec chef d'entreprise et possibilités de prendre succession à terme.
Préférence sera donnée au secteur immobilier.
Étudierait toute proposition. Ecr. s/no 7.882 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BIOLOGISTE

SPÉCIALITÉ OCÉANOGRAPHIQUE
diplôme de Maîtrise
26 ans, dynamique
recherche poste dans un *secteur pouvant toucher un large spectre d'activité*
Responsabilités souhaitées.
Ecrire M. AUBERT Thierry
76, bd Victor Hugo
92110 Clichy.

SERRURIER MONTEUR MENUISIER ALUM.

recherche emploi sur chantiers à l'étranger. Tél. (32) 44-67-18.

DESSINATEUR INDUSTRIEL 21 ans, rech. emploi dessin ou Arts graphiques, ouvert à ttes propositions. Denis GAUDEY, *téléphone : 576-14-60.*

J.F. rech. poste secrétaire ou documentaliste, exp. arabe, anglais, notions All. Mme NEHME, 15, rue Lakanal — 75015 Paris Téléphone : 532-94-03 le soir

J.F. 20 ans, danoise, cherche travail au pair, de préférence dans une famille scandinave. S'adr. à *Kirsten Ehlers 155, Legindue*t Dk-7752 SNEDSTED Tél : (19-45) 793-90-32.

---

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Renault 5 TS, année 80, 47.000 km, équipée spoiler. Prix 25.000 F. Tél. bureau *331-05-93. Après 20 h,* 665-72-44, M. Deshayes.

COLLABORATEUR VEND PEUGEOT 104 GL - Nov. 82, beige antilope, int. marron, 5.500 km, feux arr. de recul, *lunette arr. chauff., gar.* 6 mois. Prix 32.000 F. M. SETTBON, Tél. 990-48-99 après 19 h, bureau 773-22-73.

de 8 à 11 C.V.

PEUGEOT 504 COUPÉ

Boîte automatique, jantes alu. 105.000 km, année 1974. Tél. 822-21-13.

de 12 à 16 C.V.

AUDI 200 Turbo 1981 1re main, très belle, garantie. 280-69-52. M. Jean.

divers

CONCESSIONNAIRE

ROVER-JAGUAR

Magnifique coupé

JAGUAR 4,2 76	50.000 F.
JAGUAR 4,2 77 bleu	48.000 F.
JAGUAR 5,3 80 noir	99.000 F.
JAGUAR 4,2 80 bleu	90.000 F.
DAIMLER 4,2 80 bx.	110.000F.
JAGUAR 4,2 83 noir	117.000F.
ROVER 2000 S. 83 blc	75.000F.
ROVER 2.400 D. Turbo SDL. 83, gris métal	96.000 F.

Téléphone : (6) 422-31-88.



32, avenue de la République
75011 PARIS. 355.59.01
gambey AUTOMOBILES

BMW OCCASIONS

82-83 ex. Très peu roulé
316, 318i, 320i, 323i,
520i, 525i, 528i, 728i.
Garantie usine 1 an.
Auto Paris-XV, 533-69-95
63, r. *Desnouettes, Paris-15e.*

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

Forum Halles, bel imm. pierre. Studio 150.000 F. 2 pièces 400.000 F. 3/4 pièces tt cft 800.000 F. Téléphone : 508-41-35.

4e arrdt

TOURNELLES
BEAU LIVING. Cheminée. + 2 CHBRES. Parfait état. EMBASSY-Tél. : 562-16-40.

CŒUR DU MARAIS
dans GD HOTEL PARTIC. TTES SURFACES à rénover PROPRIÉTAIRE 766-03-18.

ILE SAINT-LOUIS
dans bel imm. 1643, à vendre 2 pièces, tout cft - boiserie - cheminée, occupé dame 82 ans. Téléphonez au : 500-54-00.

ILE SAINT-LOUIS
dans bel imm. 1643, à vendre 8 P., entrée, cuis., 2 salles de bns, 2 w.-c., 150 m², poutres décor. + garage. 500-54-00.

5e arrdt

PORT-ROYAL, dans imm. récent, beau 2 P., cuis. aménagée, calme, sur 82 m² environ. S.P.E.I. : 354-09-81.

Panthéon S. P. 354-42-70.
TERRASSE VUE

LUXEMBOURG Sél. dble, chbre, tt cft, soleil, 600.000 F, 326-97-16.

6e arrdt

24, rue du DRAGON
Beau 2 poes original, poutres. 850.000 F. Sur place jeudi 10, 13/17 h 30. Tél. 842-57-00.

CHERCHE-MIDI, petit studio, kitchen., douche, refait à neuf. GARBI. Téléphone 567-22-88.

7e arrdt

AVENUE BRETEUIL 7 P. 6e ét. entouré balcons. DORESSAY — 624-93-33.

Mo VARENNE
très bel. imm. pierre de taille SPACIEUX 8 PIÈCES
250 m² envir. + 3 services. EXCELLENT ÉTAT. SAINT-PIERRE : 563-11-88.

PRÈS TOUR EIFFEL
BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE DE STANDING
6/7 Pces. + 2 SERV.
RÉNOVATION LUXUEUSE. PRIX : 2.450.000 F. Sur place jeudi de 14 à 17 h. 9, AVENUE FRANCO-RUSSE.

8e arrdt

Proche av. FRIEDLAND
Paris-8e, bel appt de réception; 7 pièces 285 m² avec 2 serv., asc., 2 caves. Px 2.704.000 F. Téléphonez au : 526-46-75.

RUE DE ROME. BEL IMM.
Gd 6 pces cft + 2 ch. service. 1.100.000 F. Tél. 387-43-39.

9e arrdt

EXCEPTIONNEL
Très bel imm. pierre de taille
45 m² = 259.000 F.
ENTIÈREMENT REFAIT CHEMINÉE. Tél. : 294-11-33.

Rue Lamtonnet, pierre de taille, ascens., 5 pièces 98 m², libre. 4 pièces 81 m², occupé. Téléphonez au : 380-75-20.

Mo CADET, 3 p., bel imm. pierre tt confort. A saisir. 277.000 F. C.T.I.M. Téléphone 239-47-48.

10e arrdt

A vendre, 2 pièces libre 1er étage, cour Téléphonez au : 380-75-20.

11e arrdt

BASTILLE
DUPLEX 65 m² s/rue et jdin, à aménager. Téléph. 272-40-19.

ROQUETTE, 75 m² LOFT ATELIER ARTISTE 420.000 F. Tél. 774-63-12.

Boulevard RICHARD-LENOIR dans bel imm., asc., magnifique. **6 PIÈCES**
2e étage, Sud - 634-13-18.

12e arrdt

RUE MONTGALLET, beau 2 P., tt cft. Pierre de t. Bourgeois. 215.000 F. Pptaire - 347-57-07.

DAUMESNIL
3 pces CONFORT à rénover. Bas prix. Téléph. 528-99-04.

13e arrdt

TOLBIAC, beau duplex sans vis-à-vis, 109 m² + terrasse 44 m² avec cave et parking. Prix : 1.400.000 F. S.P.E.I. : 354-09-81.

PLACE ITALIE, beau 3 pces tt cft sur jardin, Sud. 330.000 F. C.T.I.M. Téléphone 585-57-53.

PL. ITALIE, 3 p., bon stand., vue imprea. s/Paris, cave, park., 635.000 F 580-64-49.

NATIONALE, 3 p., cuis., bns, à rénover, av. jard. privatif 140 m², 400.000 F 580-64-49.

TOLBIAC. Imm. gd stand. TRÈS BEAU 2 P., balc., cave, park., 600.000 F - 580-64-49.

MAISON-BLANCHE. Imm. gd stand., superbe 5 p., balcon, cave, 1.250.000 F - 580-64-49.

GOBELINS Imm. p. de t., 3 pces, tt cft. Prix 340.000 F - 580-64-49.

ARAGO Immeuble ancien, 2 pièces, tout cft. Prix 315.000 F - 580-64-49.

MAISON BLANCHE, imm. grd stand. Grd studio, balc. Cave, park. 375.000 F - 580-64-49.

PLACE ITALIE, imm. récent, 2 P., balcon, cave, parking. Prix : 375.000 F - 580-64-49.

FACULTÉ TOLBIAC
Beau 3 P. 74 m², tt cft, cave, park. 540.000 F - 580-64-49.

14e arrdt

ALÉSIA/SARRETTE, 4 PCES d'angle plein Sud. Service. 880.000. Marnier 222-69-50.

BOISSONADE, 140 m². Téléphone : 354-42-70.
5 P. TERRASSE.

PROXIMITÉ SARRETTE
4/5 P. Calme, tt cft, étage élevé, asc. Imm. pierre de t. Px : 1.207.500 F - 542-40-90.

15e arrdt

PONT MIRABEAU
Ascens. BEL APPART. 4 pces cft + serv. 12 m² SUD, 1er ét. Prix 830.000 F. 577-86-85.

AV. FÉLIX-FAURE, 10e étage, av. formidable vue, petit 4 P., park. 835.000 F. 577-86-85.

2 PCES - CONVENTION
tt cft à moderniser, pierre de t. Stand. 380.000 F. 783-47-19.

Mo CONVENTION. RÉCENT Beau studio tt cft libre, calme. 250.000 F. Tél. : 577-74-38.

Mo CONVENTION, studio tt cft, asc. Bel imm. clair. 210.000 F. C.T.I.M. Téléphone 557-61-37.

ATELIER DUPLEX 100 m² 4 P. + 100 m² terrasse. Prix : 1.250.000 F. Jeudi (14/17 h).
9, r. Mathurin-Régnier
Tél. : 550-34-00.

PONT MIRABEAU
GRAND 4 P., BALCON, 6e ét., ascens., SUD, garage, deux services. Jeudi 14-17 heures : 4, RUE DE LA CONVENTION.

16e arrdt

MAIRIE DU 16e
250 m², calme, plein sud. Belle réception, 4 chbres, box. Téléphone : 359-02-50.

AV. FOCH EXCEPTION.
Appt 200 m², intérieur luxe, terrasse, balc., 2 gar., chbre serv. Gardiennage jour et nuit. TREVAL : 277-62-23.

PTE D'AUTEUIL, grand stand., dble living + chbre Px 850 000 F. 755-89-27.

PERGOLÈSE, 3 PIÈCES 70 m², cft. Clair. Soleil. 735.000 F. Tél. : 522-05-96.

BOUL. EXELMANS, 45 m² 2 Pces confit. Bon état, ascens. 485.000 F. Tél. 522-05-96.

LA FONTAINE STANDING. 3/4 pièces tout conf., 87 m². 875.000 F. Tél. 233-58-45.

PASSY-ALBONI
6 pièces 240 m² à rénover + 2 services. Prix : 2.200.000 F. BRANCION : 575-73-94.

Place IENA, très beau 6 P. 230 m², lumière, soleil. Excellente distribution - 766-32-11.

16e NORD, 140 m², 7e ét., sol., gd stand. Prix : 2.000.000 F. Tél. : 783-89-96 - 548-27-13.

RAYNOUARD DUPLEX
Living, 2 ch., réc., s/verdure. 780.000 F - 606-10-08.

17e arrdt

BD DES BATIGNOLLES
dans bel imm. pptaire vd 5 p., entrée, cuis., s. de bns, cab. de toil., w.-c., 128 m², asc. serv. Téléphonez au : 500-54-00.

Avenue de CLICHY, charmant 2 P. très bon état, 6e ét. sans asc. Téléphone : 766-32-11.

18e arrdt

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO. MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite. Publicité à nos frais. Téléphone : 252-01-82.

MAIRIE 18e
Immeuble pierre de taille, 3 P., tt cft, 73 m². Prix : 540.000 F. IMMO-MARCADET. Téléphone : 252-01-82.

3 P., 60 m², 475.000 F
Dans bel imm. voie privée, verdure, calme, appt tt cft, bon état, ch. individuel près Mo. A SAISIR. C.B.S., 524-40-08.

Mo Anvers-Montmartre près jdin, 2 pces, entrée, cuisine, bains, w.-c. Prix placement exceptionnel. - Tél. : 878-41-65.

Pied Butte-Montmartre immeuble récent, 2 studios, tt cft, 162.000 et 172.000 F. 2 lots mitoyens, 54 m² envir. IMMO MARCADET 252-01-82.

RUE CAULAINCOURT
Idéal profession libérale. 5 P. tt cft. 1.100.000 F. Asc. Pierre de taille - 254-71-93.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Studio, entrée, cuis, bns, w.-c. 130.000 F. Clair. 288-32-35.

20e arrdt

Mo MÉNILMONTANT, récent 4 P. cft, box, vue. 700.000 F. Agence : 208-47-79 matin.

78-Yvelines

Particulier vend BOUGIVAL Appt. gd standing, dans parc 5-6 pièces. 160 m² + service + 2 boxes. Tél. 624-10-92.

91 - Essonne

CAUSE DÉPART PARTIC. VEND A GRIGNY (91) APPARTEMENT DE 5 PIÈCES 2 salles de bns, 2 loggias, nombreux rangements, cave, parking. Proximité gare, écoles, centre commercial. Prix 320.000 F. Téléphonez au 943-18-05 (apr. 19h et w.-e).

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Pr Mo
Séj. dble, 2 ch., tt cft s/verdure, 760.000 F - 526-01-50.

VANVES
200 m, Mo Corentin-Celton, 3-4 pces, 86 m², jardin privatif 80 m², parking, cave. Prêt conventionné 13,60 %. Tél. 736-08-71.

COURBEVOIE, très beau studio, tout confort, parking. 225.000 F. Tél. : 783-44-30.

BOULOGNE TRIPLEX Séjour 5 ch., terrasse. Parfait état. 1.560.000 F. T. : 261-48-75.

MALAKOFF A SAISIR gd 2 p. à rénover 198.000 F. Tél. : 322-61-35.

NEUILLY SABLONS
Bel imm. pierre de T. tt cft, 3e étage rue, 138 m² + chbre de serv. Déberras, 562-48-69.

EXCELLENT PLACEMENT COURBEVOIE, imm. récent studio 30 m², gd balc., park., 220 000 F. SEGONDI 874-08-45.

BOULOGNE, RÉCENT 3/4 P. 6e asc., balc., soleil, park., état neuf, 810 000 F. 522-05-96.

BOULOGNE
RÉSIDENCE 1977 S/JARDIN
EXCEPTIONNEL
6 900 F/m
2 PCES 50 m², 345 000 F
2 PCES 55 m², 379 500 F
2 PCES 58 m², 400 200 F
+ parking. TEL. 294-11-33.

Dans immeuble de style
HOTEL PARTICULIER
Beau 4 p., calme, soleil, terrasse, limite Neuilly-Levallois, prix intéressant, direct pptaire, 329-58-65 (ap. 19 h 328-13-00).

ST-CLOUD, 85 m² + LOGGIA 7 m², vue panor., cave, box fermé. Proxim. trains, écoles, commerc., 750 000 F. Tél. 602-14-40.

MONTROUGE. Bel imm. stand. p. de t., 4 p., 82 m², balc., box fermé. 720.000 F. AG. VAILLANT. 253-41-45.

NEUILLY BOIS
BEL IMM. P. DE T., ASC.
5 PIÈCES
DBLE LIV. + 3 P., 2 BAINS A rénover, possib. service.
PX 1.545.000 F
Visites ce jour 14 h à 17 h 4, BD MAILLOT (A.-Maurois) ou 723-91-22.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
SUR LES BOIS
Magnifique duplex 180 m² + terrasse/jard. 80 m² + balc. 26 m². Très belle décoration. PRIX 2 400 000 F.
DEJUST 883-15-50.

CHARENTON ÉCOLES
Imm. réc. 3/4 p., cuis., tt cft. 7e asc. 425 000. 345-88-53.

VINCENNES
Imm. stand. récent 5 p., dernier ét., état impeccable. 140 m². 1.200.000 F. Exclusivité L.G.M. 265-55-44.

95- Val-d'Oise

CERGY-LES-PLANTS
Appartement 75 m², 4e étage, 2 chambres, s.d.b., w.-c. Séjour double Grande cuisine 5 mn de la gare Cergy 30 mn de Saint-Lazare Prix : 285.000 F. Téléphonez au : 030-39-64.

95 - CENTRE-VILLE MONTMORENCY
Particulier vend appt F2 coquet 44 m², en parti meublé + cave, chauff. indiv. au gaz, 3e et dernier étage. Refait neuf. PRIX : 260 000 F. 964-45-59 (après 20 h 30).

ENGHEIN - Plein centre, 1' gare, appt 5 p., tt cft, imm. anc. 5e ét., asc. 630.000. S.I. 989-92-37.

Province

Biarritz, à 3 km et 1 km des plages. Part. vend très beaux F4, 100 m², 4e ét., de forêt, prox. bus et comm., sans charges, refait, sud + terrasse, libre (59) 63-73-47. 35 unités.

COTE D'AZUR, Cros de Cagnes : dans immeuble neuf, livraison avril 83. Appt vacances 2 P. Rez de jardin, terrasse + jardin privé, 30 m de la mer, 100 m des commerçants. Très bien situé. 385 000 F. Tél. (93) 20-45-99.

CANNES
Urgent 3 pièces luxe, vue mer. Prom. : Bel' Aube, 7, r. des Michels, 06110, Le Cannet.

appartements achats

Rech. appts Paris 2 à 6 pièces, tous arrondissements. STÉ GÉRARD. Tél. : 805-33-97.

COMADIM
GROUPE B.N.P.
10, place de la Madeleine, 75008 Paris
Recherche pour sa clientèle Appartements toutes surfaces et hôtels particuliers. Paris et très proche banlieue.
296-15-63.

MARNIER, 222-69-50
UN NOM... une garantie, 207, boul. Saint-Germain, 7e

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère Rive Gauche, avec ou sans travaux, paie comptant, chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Jean Feuillade, 54, av. La Motte-Picquet (15e), 566-00-75. Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrondis., appts toutes surfaces et imm. Paiement comptant.

COTIMO, rech. d'urg. pour sa client. appts ttes surf., RIVE GAUCHE, 9e, 16e, 17e, BOULOGNE, paiem. cpt. 567-42-70.

MALESHERBES 73
PARIS 8e, 522-05-96
Pour consulats et ambassades rech. appartements toutes surf. Hôtels particuliers et bureaux.

RECH. 4 OU 5 PIÈCES
13e, 14e, 15e, Montrouge. Téléphone : 542-40-90.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et inter-bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 PARIS.

locations non meublées offres

Paris

NEUF GD STAND.
Chauffage individuel
2 appts de 100 m² + balcon DBLE LIV. + 3 CHBRES 2 s-de bains, 2 wc. Gde cuis. aménagée, Tél. interphone, asc. cave. 8.500 F. ch. et park. compr. Visite jeudi 10-12 h. et 14 h 30 à 17 h 30, 58 Av. DE SAXE ou Tél. : 524-60-14

MARAIS, superbe appt 70 m², gd séj., mezzanine, cft, park. 5.000 + charges. 763-44-30.

Région parisienne

NEUILLY-SABLONS
Imm. tt cft, 3 pces, 5e ét., balc. 4.800 F, net. SEICAP. 266-07-69.

FONTENAY-S-BOIS
BORDURE BOIS RER 50 M SÉJOUR DBLE + 3 CHBRES
DEMICHELI
873-50-22 et 873-47-71.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti. 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Célibataire recherche studio dans le centre de Paris M. Philippe 930-04-96.

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 PCES Tél. M. ROULAT. 256-30-57.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

échanges

Carrières-sur-Seine, à 10 minutes de la gare. Grand pavillon 1966, 160 m² 4 chbres. Cheminée, téléphone, 700 m² terrain. 6.200 F par mois. Téléphone : 968-70-90.

immeubles

11e RUE DE LA ROQUETTE, 2 petits imm. vides à rénover. 1°) 90 m² r.-de-ch. bout. + 2. 2°) 225 m² rez-de-chauss. + 2. TRÉVAL, téléph. 277-62-23.

LIBRE EPINAY-s-SEINE
460 m² meulière,
Parf. état. Rare. 590-86-06.

Avenue de la République-11e, pour investisseurs privés, bel imm. entier, pierre de taille, sous-sol, r.-de-ch. 5 niveaux + un niveau sous lambris. Rendement brut 8 % environ. Prix : 5.150.000 F
NOTAIRE. 633-15-87.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le no 255.855 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

pavillons

A VENDRE
BEYNES - 78
Pavillons plain-pied 450 m², terrain, séjour double, 3 chbres, cuisine aménagée, 2 salles de bains, garage, chauffage gaz. Prix 580.000 F. Téléphonez au 489-22-63 après 19 h et w.-e.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Carrières-sur-Seine, à 10 minutes de la gare. Grand pavillon 1966, 160 m² 4 chbres. Cheminée, téléphone, 700 m² terrain. 6.200 F par mois. Téléphone : 968-70-90.

villas

MAISONS-LAFFITTE
MAISON meulière 1910 sur 350 m², séj., 30 m², 6 chbres, ss-sol, garage. 1.260.000 F. AGENCE. 962-50-95.

95 - HERBLAY
Maison Ile-de-France 1977. 350 m² habitables + pavillon gardien sur 4.000 m² parc paysagé. Prix justifié. Téléphone heures bureau au 260-66-13.

VILLA 1981, 6 pces, 140 m², tt cft, cheminée, mezz., terr., chauf. électr., gar., jardin, 600.000 F. Tél. (80) 31-97-21.

viagers

EXCELLENT PLACEMENT Stud. tt cft, 8e ét., imm. réc. 18e arrdt. 18.000 F. compt + 2.100 F. Occupé homme 75 ans. Cruz, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

MONTMARTRE studio loué. 1.100 F/mois. Rap. acheteur 5e asc., 20 m². 1 tête 80 ans. 82.000 F cpt + 1.612/mois. FONCIAL. Tél. : 266-32-35.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27, avenue de Villiers. 75017 PARIS. 227-44-44.

propriétés

CALVI, dominant la baie villa récente LUXUEUSE sur beau terrain de 3 hectares. 11 pièces principales, tél. et piscine. Téléphone 225-43-53.

TRÉGASTEL
Proximité plage et centre ville, belle villa ancienne sur terrain 750 m². 11 pièces principales. Téléphonez au : 359-02-50.

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers QQS TERRITOIRES + OU — GRANDS avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. à Agce HAVAS, no 200.907, BP 1519. 45005 Orléans ced.

PICARDIE (120 km Paris). PROPRIÉTÉ, parfait état, comprenant :
— VILLA brique, un étage (entre cour et jardin 2 130 m²), cave, grd séj., 5 chbres, cuis., salle de bains, w.-c., chauffage central, garage.
— 1 BATIMENT, 3 pces, 50 m², eau, électricité.
PRIX : 600.000 F.
Ecrire sous le no T 038.842 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vends 30 km Bordeaux, propriété 5 ha dont maison bourg. 10 p. + dép. 12 p., 1.200 m² couv., le tout clôturé moellons. Prix 1.900.000 F. Conv. pour hôtellerie, maison repos, etc. Tél. heures repas (56) 27-17-78.

COTEAUX MARMANDE (47) Belle propriété, 7 p., cft pierre. Dépend. 700 m² ex-élevage. Gdes possibilités. 5.000 m². Except. 250.000 F. M. André, 62, av. Marne, 33700 Mérignac.

ALLIER-PARIS 300 km. Splend. MAISON DE MAITRE, parc bois. feuillus 11 ha, étang env. 1 ha. Chasse ou prom. 125 bois att. Px 1.050.000 F. Doc. + photo. M. PEZET, mandataire, B.P. 41 03500 Saint-Pourçain/Sioule. Téléph. au (16-70) 45-35-70.

YONNE (Vallée de la Cure)
MAISON BOURGEOISE
Style Ile-de-France, tt cft. Dép. Parc, jard. d'agrément. Libre. Sté ERMENOU MARCHAL 16, rue Carnot, 89200 AVALLON Téléphone : (16-86) 34-03-71.

manoirs

3 h. Ouest Paris adorable petit manoir XVe restauré 750.000 F. exceptionnel. Tél. : 485-04-34.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

TRONCHET, 1er étage. Cess. bail : Agence immob. ou autres commerces 3 bureaux meublés 64 m² cft, 4 lignes, bail neuf. Loyer modéré. T. 265-35-07.

MALESHERBES - 73
Rech. bureaux ttes surfaces. Achat ou location. 522-05-96.

ÉTOILE/FOCH - 130 m²
Burx stand. Rapp. 205.000 F. 1.800.000 F. Tél. 522-05-96.

VIIe. BURX STAND. 105 m², revenu 70.000 F. en septembre. 650.000 F. Tél. : 522-05-96.

Locations

UNE ANTENNE EN PROVENCE
Bureau ou domiciliation R.C., R.M., S.A.R.L. démarches et tous services secrétariat, téléphone télex. Plein centre MARSEILLE. Téléphone (91) 54-92-02.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50.

LOCATION BUREAUX
PARIS FLASH BUREAU
825-11-90.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
CONSTITUTIONS STÉS,
ASPAC, 293-60-50 +

DOMICILIATION-8e
R.M.-R.C. 220/330 MOIS
PERMANENCE TÉLÉPH.
TELEX SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉ
TOUTES DÉMARCHES
AGECO. 294-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICILIATION + SERVICES S.A.R.L. Artisans. 296-36-74.

locaux commerciaux

Achats

MALESHERBES-73. 522-05-96 Rech. dépôts usines terrains ACHAT OU LOCATION.

Ventes

AUBERVILLIERS Z.I.
Propriétaire vend directement beaux locaux sur 3.500 m² terr. Construction au sol 2.600 m² dont 120 m² bureaux. 2 accès dont 1 camion. Idéal stockage ou entrepôt
PRIX EXCEPTIONNEL 2.000.000 DE FRANCS
Etude BOSQUET. 705-06-76.

XIXe. BEAU LOCAL INDÉP. 300 m². Rez-de-ch. Ht. 4,50 m. 970.000 F. Tél. : 522-05-96.

Locations

ROMAINVILLE, sortie A.3 Loue 4.000 m² sur 2 rues. 600.000 F/an. 522-05-96.

SURVILLIERS S/N. 17 Loue 1.200 m². Accès camions 120 F m²/an. Tél. 522-05-98.

MAIRIE 18e, bel immeuble. Locaux sur 2 rues, 290 m² rez-de-ch., 190 m² s/sol, accès camions 16.000 F + chges. Ag. 208-47-79 mat.

locaux industriels

Ventes

VANVES
DÉPOT USINE 2.700 m² 3.600.000 F. Tél. 522-05-96.

Locations

NEUILLY Cdt-Pilot
show-room gd volume 200 m². Hauteur 8 m + ss-sol 200 m². Claude ACHARD. 637-14-56.

fonds de commerce

Ventes

— PROCHE OPÉRA, 70 m², prêt-à-porter. Bon C.A.
— HALLES, boutique d'angle + 2 burx activités variées.
MILAN : 261-02-65.

boutiques

Locations

ÉTOILE
EXCEPTIONNEL, placement murs bout. louée 118.350 F/an, locataire très sér. PRIX TOTAL ACTE EN MAIN 1.183.500 F. possib. division. ROCHE IMM. 285-38-96, le soir 277-94-39.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Chaudière, chauf. centr., gaz 16.000 th. 4 à 5 radiat. nf 3.000 F. Tél. apr. 18 h. 327-05-87.

A vendre MEUBLES DE BUREAUX + ARMOIRES + FAUTEUILS. Tél. H.B. : 723-93-80.

PART. A PART. Globe terrestre Malby's Londres, 1849 : 20.000 F. Tél. : h. bureau 823-56-45.

Achat de stock

ACHÈTE COMPTANT
LOTS IMPORTANTS de tous produits de grande consommation
PROMO FLASH
259-55-40, poste 69.

Antiquités

Recherche Meubles, sculptures, tableaux, dessins, documents, verres anc. Tél. : 563-23-10.

Artisans

Rénovation d'appartement Coordination tts corps d'état Garantie décennale. DÉPANNAGE URGENT Plomberie, chauffage.
TÉL. : 201-90-26

Bijoux

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008. Mo Saint-Philippe-du-Roule. Du lundi au vendredi.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasion/Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

MATH PHYSIQUE
ST. INTENSIF DE PAQUES du 28-3 au 1-4 ou/et du 5 au 9-4. 6 élèves max. par groupe
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris Mo Sentier. Tél. : 236-31-63.

PROF. EXP. donne cours MATH. PHYS., secondaire, sup. M. SIMON - 558-11-71.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.500 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire. Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec des prix directs CAP, vous trouverez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité
A PARTIR DE
160 F le rouleau (7.80 m × 0.91)
Grand choix de coloris et de pailles
Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris, 307-24-01.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Jeune fille au pair

Étudiante américaine parlant français, cherche une place au pair en France région indiff. A partir du 1er juin pour 2 ou plusieurs mois. Écrire P. WALSH, 1817, Beloit ave. Los Angeles cal. 90025 U.S.A.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council) £15,00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212 Telex: 96454 ou Mme Boullon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tel: (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Instruments de musique

PIANO, cadre métal cordes croisées, 5.700 F. Tél. 264-47-54 ap.-midi.

PIANOS OCCASIONS RÉCENTES ET REPRISES
avant inventaire

RIPPEN droit	9.000
GAVEAU 1/4 queue	14.000
GUNTHER droit	14.000
RIPPEN droit	14.500
ERARD 1,85 m	35.000
PETROF 1/4 queue	33.000
STEINWAY 1/2 queue	99.000

etc. garanties 5 ans. S.A.V. Loc. bail, livraison.
PIANOS DANIEL MAGNE 553-20-60
17, av. Raymond-Poincaré, Paris 16e, métro Trocadéro.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES Refaits et garantis par artisan facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Tél. : 840-89-52.

ACHAT VIOLONS
VIOLONCELLES, VIELLES, GUITARES ANCIENNES PIANOS DÉCORÉS Automates et boîtes à musique (même en mauvais état)
WAGRAM MUSIQUE
62, AVENUE DE WAGRAM, 17e
622-09-93

Mode

MILO CAYATTE
No1 DU COSTUME
HAUT DE GAMME direct usines à prix réduits, 5, avenue de Villiers, 17e.

Centre spécialisé dans
VÊTEMENTS CUIRS
femmes et hommes magnifiques blousons cuir à partir de 790 F. Les 2 Oursons, 106, bld de Grenelle, 15e. 575-10-77.

Minéraux

12 - 13 MARS
EXPOSITION INTERNATIONALE
VENTE - ECHANGE
MINERAUX
PIERRES PRECIEUSES BIJOUX - FOSSILES
De 10 h à 20 h
HOTEL PARIS-HILTON
18, av. de Suffren, PARIS-15e

Vacances Tourisme Loisirs

VACANCES ET FAMILLES CIDYLLA
39170 Champandré-St-Lupicin Téléphonez au : (84) 42-10-89
CLASSES : janvier, mars, mai, juin.
JEUNES COUPLES : spécial étalement des vacances.
TROISIÈME AGE : printemps, automne. Saisons particulièrement ensoleillées dans le Haut-Jura (moyenne altitude).
Nombreuses excursions, sites pittoresques, artisanats typiques.

FLORIDE SUR PLAGE, appart. 4 personnes. Cadre exceptionn. 8.500 F/mois. T. 500-75-91.

Vacances à la campagne Limousin, gîte rural Juin, juillet, août, septembre. Meublé 5 pers., cuis., w.-c., dche. Tél. (16-55) 63-20-00.

LANDES : Partic. loue villa avec piscine, tt cft, calme, tennis 300 m, août 15.000 F. Tél. (58) 73-02-69.

CORSE
Location studios, appartements MAI A OCTOBRE VACANCIA loueur propriétaire, 40, rue Belgrand, 75020 Paris. Tél. : 794-44-58.

CORSE. Hôtels, locations, villas, passages bateau. EDEN TOURS : 836-36-50.

Loue villa F5 Corse du Sud, proximité plage juin, juillet, sept. Tél. (62) 63-06-73.

ST-VERAN, Hautes-Alpes à louer appts 4/5 personnes. Tt cft libres à partir du 26 février, mars, avril et vacances. Prix : 2.500 F par semaine. Téléphone : (1) 681-40-86.

A louer côte Varoise vacances Paques, maison tout cft. Tél. : 16 (8) 766-67-37.

Location BRETAGNE
Ploudalmezeau maison pour 2 familles. 4 ch. (2 avec grands lits), séjour, etc...
2 km mer.
mai/juin/sept. 3.500 F. juillet/août 5.000 F. Tél. : 16-98-42-09-08 le soir.

LES DEUX-ALPES (1.650-3.600 m) loue STUDIO 4 pers., balcon sud 26 mars au 2 avril et 9 avril au 16 avril. 2.000 F. T. (74) 93-70-96.

Stage tennis

PAQUES au pied des CEVENNES, mixte, enfants-adolescents, initiations, perfectionnement pts gpes, 6 courts, encad. qualif. LE CLUB VERT. Tél : (6) 903-50-80 le matin.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les cocoricos de Massey-Ferguson

Géant malade, plan de restructuration, consolidation de la dette : Massey-Ferguson, groupe multinational canadien, avait pris l'habitude de commentaires désobligeants. Ladite restructuration a eu pour effet de concentrer sur les deux usines de Beauvais et de Marquette-lès-Lille, en France, la construction des tracteurs de gamme moyenne pour l'Europe, mais aussi le reste du monde, et de donner à la filiale française une plus grande autonomie.

D'où les trois cocoricos lancés par la société française à l'occasion du Salon de l'agriculture : le chiffre d'affaires passe de 1 873 millions de francs à 2 338 millions ; les exportations, qui représentent 62 % de ce chiffre, progressent de 30 % ; enfin, les ventes à l'étranger font apparaître un solde positif de la balance de près de 600 millions de francs, qui contraste avec le déficit accru pour l'ensemble de la branche. Massey-Ferguson France se félicite, notamment, d'exporter vers... l'Amérique du Nord pour 91 millions de francs en 1982, chiffre qui devrait s'accroître cette année, et vers le Japon, où, avec 33,5 millions de francs, l'entreprise « *se place parmi les tout premiers exportateurs français* » vers ce pays. Et, pour bien étayer sa démonstration de civisme national, Massey ajoute qu'elle entraîne dans son sillage d'autres entreprises du secteur : Huard, Gard, Brimont, Kuhn, Lemoine, Tim et Faucheux. Le brevet d'exportateur le plus méritant sera décerné si l'on sait enfin que « *Massey-Ferguson pense avoir la part française de composants la plus importante de tous les constructeurs français, puisque plus des deux tiers du prix des tracteurs de la gamme sont, en valeur moyenne, d'origine nationale* ».

Accessoirement, Massey-Ferguson et International Harvester France viennent de confirmer qu'ils avaient « *signé un protocole d'accord en vue de définir les possibilités de coopération éventuelle dans certains secteurs d'activités industrielles en France* » (*le Monde* du 8 février). Il s'agit de rationaliser la production des usines afin d'éviter les problèmes de surcapacité. Pour l'heure, Renault, qui négocie aussi, se tait.

J. G.

Thomson souhaite acquérir la division « grand public » de AEG-Telefunken

(Suite de la première page.)

Ces arguments seront-ils convaincants aux yeux des Allemands ? Ou y avait-il autre chose derrière le veto opposé à l'opération Grundig ? l'argument économico-juridique ne masquant en réalité qu'un refus politique d'une prise de contrôle d'une entreprise allemande par un groupe nationalisé français. Certains le pensent, tant de multiples déclarations outre-Rhin – celle du président de l'Office des cartels, par exemple, ou celles d'hommes politiques pendant la campagne électorale allemande – ont été claires sur cette affaire. La réponse au nouveau projet permettra peut-être de lever l'ambiguïté... De même que le sort désormais réservé à Grundig, société qui ne peut vivre seule.

Cette fusion, si elle se réalise, constitue une issue à l'échec de l'opération sur Grundig, et sans doute un succès personnel pour M. Alain Gomez, P.-D. G. de Thomson, qui a su sortir de l'impasse. La croissance de son groupe dans ce secteur est impérative, tant pour la fabrication des téléviseurs ou des magnétoscopes que pour l'effet d'entraînement qu'elle peut avoir sur les autres secteurs, les composants électroniques en particulier. Sans solution de rechange pour Grundig, Thomson eût dû revoir très certainement sa stratégie globale.

Cela étant, du fait de l'échec de l'opération Grundig, le grand projet de front commun européen face aux Japonais n'a pas pu se réaliser. T.F.R. est lié au japonais J.V.C. dans une filiale commune avec l'anglais Thorn-EMI (33 % chacun), qui monte des magnétoscopes japonais à Berlin et devrait produire des vidéodisques en Angleterre. Comme Thomson, de son côté, achète ses magnétoscopes au même J.V.C., il y a tout lieu de prévoir que l'ancien accord J3T refusé par les autorités françaises en juin 1981 va se refaire. Sans doute sera-t-il toutefois sensiblement modifié.

La création d'une Europe de l'électronique développant sa propre technologie face aux Japonais, empêchée en 1976 par les Français lors de l'abandon de l'accord informatique UNIDATA, se heurte aujourd'hui à l'opposition des Allemands et des Néerlandais. Rien n'est encore définitif, et d'autres accords peuvent se nouer (avec les Italiens ou les Espagnols ?) mais, de ce point de vue, le veto sur Grundig est un échec européen de première importance dont les conséquences seront très lourdes.

ÉRIC LE BOUCHER.

L'Office fédéral des cartels

UNE JURIDICTION CRITIQUÉE

Sous tutelle du ministre fédéral de l'économie, l'Office des cartels a été mis en place en 1958 après le vote d'une loi anticartels en 1957. Constitué de juristes, de magistrats et de représentants de l'industrie, il veille au respect du droit en matière de fusion d'entreprises d'une certaine taille, qu'il doit autoriser. Il intervient très peu en matière de commerce ou de distribution, et ses avis dans l'industrie dépendent des secteurs. L'Office est assez souple dans la sidérurgie et la construction navale, mais, en règle générale, l'Office de Berlin donne des avis négatifs sur une prise de participation égale ou supérieure à 25 % lorsque trois groupes contrôlent plus de 50 % d'un marché. C'est exactement le cas dans l'électronique grand public, où Thomson Grundig et Philips détiennent environ 55 % du marché. Ce jugement négatif peut être cassé par le ministre fédéral de l'économie, qui peut dès lors autoriser la prise de contrôle. Sur les quarante-huit fusions refusées par l'Office depuis vingt-cinq ans, le ministre n'en a autorisé que cinq dans l'industrie pétrolière (de Veba avec Gelsenderg et BP), et la plus récente dans l'édition (reprise de Burda par Springer).

L'Office est souvent critiqué en Allemagne parce que, en bloquant des concentrations nécessaires, il favoriserait les entreprises étrangères. Quand on regarde les Etats-Unis, où les autorités abandonnent des procédures antitrust contre I.B.M. ou A.T.T., on peut effectivement se poser des questions sur le bien-fondé, dans la situation économique actuelle, de telles juridictions, qui n'opèrent aucune distinction entre les projets. Faut-il adapter le droit à la guerre économique ? Dans l'affaire Grundig, ce sont les Japonais qui tirent le bénéfice.

Au conseil des ministres

LE GOUVERNEMENT ENTEND POURSUIVRE LA POLITIQUE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La baisse des prix du pétrole ne doit pas entraîner une démobilisation de la politique d'économies d'énergie, ne serait-ce que pour desserrer la contrainte extérieure. Tel est le sens de la communication que devait faire M. Hervé, ministre de l'énergie, lors du conseil des ministres du 9 mars.

La création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, la mise en place de mesures financières et réglementaires, la décentralisation et la part du Fonds spécial des grands travaux gérée par l'Agence (2 milliards de francs) ont permis de maintenir le cap. Pour éviter toute dérive, une nouvelle tranche du Fonds spécial des grands travaux va être dégagée (4 milliards de francs dont 2 milliards pour les économies d'énergie), financée comme la première par une taxe sur les carburants qui devra être votée par le Parlement. D'autre part, un nouveau train de procédures devait être annoncé par M. Hervé.

CONJONCTURE

LE DÉFICIT DES ÉCHANGES DE LA FRANCE AVEC LA R.F.A.

La mécanique résiste l'automobile s'effondre

Le déficit commercial de la France vis-à-vis de la R.F.A. s'est considérablement creusé en dix ans, passant de 6,8 milliards de francs en 1973 à 39,1 milliards de francs en 1982 (*le Monde* du 9 mars). Ramené en francs constants de 1982, ce déficit fait plus que doubler (+ 117 %) passant de 18 milliards de francs en 1973 à 16 milliards de francs en 1978 pour atteindre 25,9 milliards de francs en 1981 et 39,1 milliards de francs en 1982.

L'évolution en francs constants 1982 de quatre postes essentiels est parfois surprenante.

● *Le déficit des « machines et appareils mécaniques »* passe de 12,5 milliards en 1973, à 9,1 milliards en 1978, à 10,3 milliards en 1981 et 12,2 milliards en 1982. C'est dire qu'en dix ans ce déficit n'augmente pas.

● *Pour l'électronique professionnelle*, l'évolution est la suivante (toujours en francs constants) : – 1,6 milliard en 1973 et en 1978, – 1,2 milliard en 1981, – 2,8 milliards en 1982 (+ 75 % en dix ans).

● *Pour les voitures particulières*, l'évolution est catastrophique. L'excédent des échanges (1,9 milliard en 1973, 2,6 milliards en 1978) se transforme en déficit vers 1979-1980. Celui-ci atteint 4,8 milliards de francs en 1981 et 7,8 milliards de francs en 1982.

● *L'excédent du poste « textile habillement »* n'a cessé de se réduire, revenant de 5 milliards de francs en 1973 (ce qui était considérable) à 2,9 milliards de francs en 1978, à 1,7 milliard de francs en 1981 et à 500 millions de francs en 1982.

La vignette sur les tabacs sera mise en place le 1er avril

La mise en place de la vignette « solidarité » sur les tabacs – décidée par le gouvernement et approuvée par le Parlement (loi du 19 janvier 1983) pour augmenter les recettes de la Sécurité sociale, toujours en difficulté financière, se fera comme prévu le 1er avril et ne sera pas étalée sur l'ensemble de l'année comme le réclamait récemment la Confédération des chambres syndicales de débitants de tabacs (C.C.S.D.T.).

M. Eugène Remilly, président de la C.C.S.D.T., s'est vu confirmer cette disposition au cours d'un entretien, mardi 8 mars, au ministère des affaires sociales. La Confédération considère qu' « *une hausse trop brutale (25 %) risque de se traduire par une baisse de 10 % des ventes, une perte de 2 milliards de francs pour l'Etat et une contribution de 0,4 % à la hausse de l'indice des prix d'avril* ».

Au ministère des affaires sociales, où l'on s'appuie sur les données de l'INSEE, on estime que la diminution des ventes imputable à la taxe serait de 6 %. En outre, les conseillers de M. Pierre Bérégovoy considèrent que l'augmentation en une seule fois des prix du tabac a un effet comparable à plusieurs hausses de moindre importance. Par ailleurs, afin de compenser cette baisse, il a été convenu d'aménager la remise accordée aux débitants.

Enfin, des discussions doivent s'engager entre la SEITA et la Confédération sur le montant des « crédits de stocks » habituellement consentis par les fournisseurs des débitants de tabacs.

La vignette sur les tabacs doit rapporter 4 à 5 milliards de francs à la Sécurité sociale en 1983.

SOCIAL

Nouvelles menaces sur l'emploi à Tarbes

De notre correspondant

Tarbes. – Deuxième ville industrielle de la région Midi-Pyrénées, après Toulouse, Tarbes subit le processus de deux pénibles restructurations, celle de l'usine Ceraver à Tarbes-Bazet, où deux cent cinquante licenciements vont être progressivement annoncés d'ici au mois de mai, et celle de l'usine du groupe américain Hughes-Tool SAF, où la direction vient d'engager une procédure de licenciement de cent employés, soit 20 % de l'effectif. Cette usine avait été vendue par le groupe français Creusot-Loire au groupe américain Hughes-Tool, voici trois ans.

La C.G.T., section syndicale de cet établissement, en appelle à une négociation sous les auspices de la direction du travail, proposant une réduction du temps de travail « *autour de 35 heures, pour éviter les licenciements* ». La C.G.T. déclare : « *De tout temps, et aujourd'hui encore, la fabrication de l'usine de Tarbes a été exclusivement dirigée sur le marché de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique.*

« *A partir d'un tel constat, comment la Hughes-Tool peut-elle justifier qu'il faut licencier à Tarbes à cause de la baisse d'activité en Amérique ?*

« *Depuis trois ans de gestion par Hughes-Tool, l'usine de Tarbes n'a pas arrêté de voir ses possibilités industrielles s'effriter, diminuer, disparaître. La gamme des produits fabriqués (...) a été réduite à outrance, au point que l'usine n'est plus en capacité de répondre aux demandes du marché dans sa totalité.*

« *Hughes-Tool a récupéré une technologie et des brevets que cette société n'avait pas.*

« *Hughes-Tool, dans cette affaire, a récupéré un marché, ce qui n'est pas négligeable. Maintenant, les décisions concernant l'usine de Tarbes viennent directement des Etats-Unis. L'usine de Tarbes, aujourd'hui, est complètement dépendante de la seule volonté de Hughes-Tool aux Etats-Unis.* »

GILBERT DUPONT.

● **Un salarié d'Olida met fin à une grève de la faim de vingt-cinq jours.** – Le salarié de la société Olida à Loudéac (Côtes-du-Nord) qui avait commencé une grève de la faim, le 14 février, pour protester contre son licenciement, a mis fin à son action mardi 8 mars, indique la C.G.T. Un accord est intervenu entre M. Michel Le Nagard et Olida, « *permettant à sa famille et à lui-même de vivre dans des conditions normales jusqu'à la réunion du Conseil d'Etat qui statuera sur cette affaire* », souligne la C.G.T. M. Le Nagard, qui a été hospitalisé à Loudeac, avait été licencié le 2 septembre 1982 « *pour avoir dénoncé en janvier 1980 la mauvaise qualité de 9 tonnes de viande utilisées par l'usine de salaison* ». L'inspection du travail avait refusé son licenciement, mais le tribunal de Rennes avait ensuite annulé cette décision.

● **Arrêt de travail à l'usine Peugeot de Mulhouse.** – Trente-trois ouvriers et deux délégués C.G.T. et C.F.D.T. de la ligne 33 de l'atelier de finition-carrosserie, à l'usine Peugeot de Mulhouse (Haut-Rhin, quatorze mille salariés), ont cessé le travail mardi 8 mars durant deux heures et demie, avec le soutien d'une dizaine de délégués d'autres secteurs. Cette action a affecté la chaîne de production de la nouvelle 205. Les grévistes, qui souhaitent négocier une augmentation de la prime de lancement de ce nouveau modèle, s'inquiètent notamment du surcroît de la charge de travail. Une rencontre avec la direction était prévue ce mercredi après-midi.

Les mécanismes d'intervention au sein du S.M.E.

A l'heure actuelle, les mécanismes du S.M.E. qui fonctionnent depuis le 13 mars 1979, s'appliquent à huit devises : le franc français, le mark allemand, le florin néerlandais, la lire italienne, le franc belge (et le franc luxembourgeois par extension), la lire irlandaise et la couronne danoise. Tout en ayant adhéré à l'accord créant le système monétaire européen, la Grande-Bretagne ne participe pas, toutefois, à l'une de ses principales dispositions de régulation : le mécanisme d'intervention sur les marchés des changes. De son côté, la Grèce n'a pas encore adhéré au S.M.E. Enfin l'Italie continue à bénéficier de certaines dispositions spécifiques sur les limites maximales de fluctuations autorisées au sein du S.M.E.

Ce système monétaire européen fonctionne autour de deux axes :

● L'ECU (European Currency Unit) qui est une unité monétaire établie à partir d'un « panier de devises » et en contrepartie d'un dépôt effectué par les banques centrales de 20 % de leurs avoirs en or et avoirs en dollars auprès du FECOM (Fonds européen de coopération monétaire). La valeur de l'ECU est calculée chaque jour à partir de la somme des cours des huit devises du S.M.E. établis sur leur marché national et multipliée par un coefficient de pondération qui tient compte du poids relatif des économies nationales dans l'ensemble européen (33 % environ pour le mark et 20 % pour le franc français, par exemple). Ainsi, à la date du 8 mars 1983, la valeur de l'ECU était de 2,27012 marks et de 6,47524 francs français.

● Le mécanisme de change, qui s'articule autour d'un cours pivot déterminé en ECU et qui peut être révisé, en cas de réajustement monétaire, par accord mutuel entre les pays adhérents au S.M.E. et la Commission européenne. Sur la base de ces cours pivots est déterminée une grille pour chaque monnaie communautaire (sauf pour la livre sterling et pour la drachme). Cette grille comprend un cours central calculé par rapport aux autres devises, et des cours-planchers et plafonds dont le franchissement déclenche les mécanismes d'intervention obligatoires. Les fluctuations de cours maximales autorisées de part et d'autre des cours centraux sont limitées à plus ou moins 2,25 % (sauf pour la lire italienne qui bénéficie d'une marge pourvant atteindre 6 %) et la banques centrales sont tenues d'intervenir (acheter ou vendre selon le cas) sur le marché afin de maintenir leurs monnaies à l'intérieur de ces limites.

A titre d'exemple, au cours de la journée du 7 mars, lorsque la Banque de France s'est trouvée confrontée à une très forte demande de marks motivée par le succès de M. Khol aux élections législatives, elle a, dans un premier temps, défendu la parité du franc français au cours pivot de 2,8339 F en vigueur depuis le 16 juin 1982. La banque centrale a ensuite laissé monter la monnaie allemande jusqu'au taux-plafonds de 2,8985 F (le taux-planchers est de 2,7709 F), amenant ainsi les autorités ouest-allemandes à prendre le relais tout en se donnant alors la possibilité de faire appel aux trois mécanismes de crédit créés en 1970 et en 1972 et qui ont été renforcés lors de la création du S.M.E.:

1) L'ouverture d'un crédit de montant illimité à très court terme, dans leurs monnaies, entre les banques centrales participant au mécanisme de change. Ce financement dont la durée est fixée à soixante-quinze jours (quarante-cinq jours après la fin du mois) peut, dans certaines conditions et limites, être renouvelé une fois pour une durée de trois mois ;

2) L'obtention d'un crédit mutuel consenti par toutes les banques centrales de la communauté à partir d'une caisse commune dont le montant global avoisine actuellement 14 milliards d'ECU, la durée initiale de ce soutien monétaire à court terme étant fixés à trois mois, une prorogation étant possible jusqu'à neuf mois ;

3) Le recours possible à un crédit à moyen terme que peuvent se consentir les pays de la Communauté pour une durée de deux à cinq ans relevé sur une enveloppe actuellement fixée à 11 milliards d'ECU.

COMMERCE INTERNATIONAL

LES ALCOOLS FRANÇAIS DANS LA LIGNE DE MIRE

La Commission européenne a décidé d'ouvrir une procédure contre la France pour ce qui concerne les prix pratiqués à l'exportation sur les alcools destinés aux pays membres de la Communauté. La R.F.A., la Grande-Bretagne et les Pays-Bas se seraient plaints des prix de dumping pratiqués par les Français par le jeu des mesures de soutien à la production.

Si la Commission établit que les prix pratiqués par la France entraînent une concurrence déloyale avec ses partenaires de la C.E.E., elle pourrait autoriser les Etats lésés à appliquer une taxe de compensation à l'importation.

D'autre part, Hongkong, en rétorsion des mesures imposées à l'importation par la France sur les montres à quartz, vient de relever les taxes sur le cognac et sur l'armagnac de 147,7 % (67 F français par litre au lieu de 27,05 auparavant). Hongkong est le troisième marché à l'exportation pour le cognac.

LA COMMISSION EUROPÉENNE LIMITE LES IMPORTATIONS DE COTON EN PROVENANCE DE TURQUIE

La Commission européenne a décidé de fixer à 1 200 tonnes pour le coton et à 3,6 millions d'unités, pour les T-shirts, les importations en provenance de Turquie, pour la période du 9 mars au 15 juillet 1983. Les autorités de Bruxelles, ont été amenées à prendre cette décision à la suite de l'accroissement rapide des entrées de cotonades : le nombre de T-shirts turcs importés au cours des six premières semaines de l'année, représente 125 % des importations enregistrées dans toute l'année 1982. En ce qui concerne les vêtements de coton, les importations depuis le début de 1983 reprennent un tiers du total de l'an dernier.

Selon les représentants de la Commission, le Marché commun souhaite négocier un accord limitant l'ensemble des exportations de textiles turcs, mais Ankara, ne s'est pas prêté à la discussion. La Turquie considère que la clause de sauvegarde ne devrait pas lui être appliquée, en raison de leur qualité de pays associé à la Communauté.

Le caractère « *temporaire et conservatoire* », de la mesure, selon l'expression de la Commission, permet aux exportations turques, de se poursuivre dans certaines limites, en attendant la conclusion d'un arrangement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

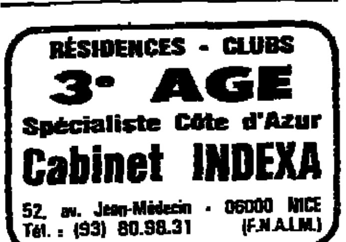
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8650	6,8725	+ 205	+ 245	+ 425	+ 485	+1190	+1310
$ can.	5,5972	5,6047	+ 120	+ 160	+ 285	+ 345	+ 840	+ 955
Yen (100)	2,8784	2,8828	+ 135	+ 160	+ 280	+ 320	+ 867	+ 935
DM	2,8462	2,8505	+ 182	+ 205	+ 372	+ 405	+1105	+1175
Florin	2,5668	2,5706	+ 175	+ 205	+ 350	+ 395	+1050	+1120
F.B. (100)	14,4374	14,4578	–1830	–1285	–1960	–1380	–2145	–1300
F.S.	3,3306	3,3367	+ 245	+ 275	+ 510	+ 560	+1497	+1585
L (1 000)	4,7923	4,8009	– 900	– 740	–1260	–1090	–2170	–1950
£	10,2838	10,2998	+ 105	+ 175	+ 275	+ 385	+ 935	+1140

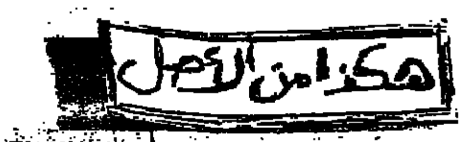
TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 15/16	9 5/16	8 15/16	9 5/16	9	9 3/8	9 3/16	9 9/16
DM	5	5 3/8	4 15/16	5 5/16	4 15/16	5 5/16	4 15/16	5 5/16
Florin	4 1/4	5	4	4 3/4	4 1/4	4 15/16	4 1/4	5
F.B. (100)	–	–	23 11/16	27 9/16	19	21 9/16	15 3/8	16 3/8
F.S.	7 3/8	8 5/8	3 9/16	3 15/16	3 1/2	3 7/8	3 5/8	4 1/8
L (1 000)	35	50	32 1/4	35 3/4	27 3/4	29 3/4	22	23 1/4
£	11	11 1/2	11 3/16	11 9/16	11 3/16	11 9/16	10 15/16	11 5/16
F. franç.	75	125	73	83 1/4	46 3/4	55 1/4	24 3/4	30 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● **Fin de l'occupation des locaux de l'inspection du travail par les salariés de La Cellulose de Strasbourg.** – Les salariés de La Cellulose de Strasbourg ont évacué sans incident, en début de soirée, mardi 8 mars, les locaux de l'inspection du travail qu'ils occupaient depuis 16 heures. Ils entendaient protester contre le non-paiement des salaires de février, qui, selon l'inspection du travail, devraient dans le pire des cas être réglés par les associations de garantie (A.G.F.), le 12 mars à la fin du préavis de licenciement.





ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

La grève générale des mineurs n'aura pas lieu

De notre correspondant

Londres. – Bien que les résultats officiels ne devaient être connus seulement que jeudi, il était évident, dès mardi 8 mars, que les deux cent cinq mille mineurs britanniques s'étaient prononcés contre une grève générale. Les statuts du syndicat (NUM) exigent une majorité de 55 % pour qu'une grève soit légale. Il semble que les « geules noires » aient voté « non » à deux contre un.

Des arrêts de travail avaient pourtant déjà eu lieu dans certains bassins miniers pour appuyer les mineurs du Pays de Galles qui protestent contre la fermeture d'un puits, à Tymawr-Merthyr-Lewis, au nord de Cardiff. Mais la majorité modérée de la direction syndicale, inquiète des conséquences du mouvement, a imposé une consultation générale à bulletin secret au président, M. Arthur Scargill. Ce militant de la gauche travailliste rêve d'en découdre avec le gouvernement conservateur depuis qu'il a été élu à la tête du NUM, à la fin de 1982.

C'est la troisième fois en un peu plus d'un an qu'il est désavoué par les mineurs. Par deux fois, ceux-ci avaient en effet voté contre la grève pour appuyer leurs revendications salariales. M. Scargill a essayé d'emporter le soutien de ses mandants en soulignant qu'un refus de la grève donnerait le « feu vert » à la direction des Charbonnages pour d'autres fermetures. Il espérait aussi que l'intention de Mme Thatcher de nommer M. Ian MacGregor, président de British Steel, à la direction des Charbonnages, mobiliserait les mineurs. M. MacGregor, qui travaillait à la banque Lazard, à New-York, avant d'être appelé à rationaliser l'industrie britannique de l'acier (deux fois moins d'employés en trois ans), a été surnommé par M. Scargill *« le boucher américain de l'industrie britannique »*.

L'existence de plus de trois millions de chômeurs, les 70 millions de tonnes de charbon dans les stocks des Charbonnages et des utilisateurs, qui laissaient prévoir une grève longue, la crainte de porter un coup mortel à une activité en déclin, tous ces arguments ont convaincu la majorité des mineurs britanniques que le sort d'un puits de Galles du Sud ne valait pas un conflit. Mme Thatcher, qui avait reculé en 1981 devant la menace d'une grève des mineurs, a gagné sans avoir à se battre. La voie est ouverte à la nomination officielle de M. MacGregor à la tête des Charbonnages et à la restructuration d'une industrie qui reçoit chaque année plus de 1 milliard de livres de subventions publiques (10,5 milliards de francs) pour une production en déclin, encore bien supérieure aux besoins.

DANIEL VERNET.

LA CONSTRUCTION DU BARRAGE DE YACYRETA

Les firmes argentines et paraguayennes disposeront dans le consortium de parts égales à celles des sociétés européennes

Buenos-Aires. – Il aura fallu que le projet de Yacyreta soit sur le point d'être abandonné pour qu'un pas décisif soit enfin franchi vers sa réalisation. Les trente-cinq sociétés qui composent les deux consortiums – dont les chefs de file sont l'entreprise française Dumez et la firme italienne Impregilo – viennent en effet de parvenir à un accord en des termes acceptables par l'entité binationale Yacyreta (EBY), qui réunit l'Argentine et le Paraguay.

Un nouveau consortium devrait voir le jour, au sein duquel les entreprises européennes et les firmes locales disposeront de parts égales. La répartition à l'intérieur du groupe constitué par les sociétés européennes respectera le principe d'égalité entre Dumez et Impregilo. Le partage entre les sociétés argentines et paraguayennes n'a pas encore été décidé, mais il y a tout lieu de penser que le rapport sera de deux contre un en faveur des premières.

Dumez et Impregilo ont à l'évidence réduit leurs prétentions. Les deux groupes souhaitaient en effet à l'origine une participation de 60 % pour les firmes européennes. Ce chiffre avait été ramené à 53,50 % à la suite des recommandations de l'EBY, qui avait obtenu sur ce point le feu vert de la Banque mondiale. Ils se contentent aujourd'hui de 50 %. Surtout, Dumez et Impregilo ont accepté de sous-traiter un volume important de travaux aux entreprises argentines et paraguayennes. Il s'agit de tout ce qui ne

Correspondance

concerne pas les *« parties critiques »* du barrage, comme la construction de routes et de logements, les travaux de concassage, etc.

Cette participation accrue des firmes locales dans la réalisation de l'ouvrage permet aux autorités argentines et paraguayennes de soutenir devant leur opinion publique que *« le secteur local réalisera 60 % des travaux »*. En outre, les responsables français et italiens se sont engagés à utiliser, dans toute la mesure du possible, la main-d'œuvre, les fournitures et l'équipement locaux. C'est ainsi que le ciment sera acheté à l'Argentine, ce qui représente un volume d'environ 1 million de tonnes, et le bois au Paraguay. Les profilés, les tôles et les caisses des camions de terrassement pourront être également fabriqués sur place.

« Pharaonique »

Un tel accord, on s'en doute, n'a pas été obtenu sans efforts. M. Jean-Pierre Garbe, responsable du projet Yacyreta et conseiller du groupe Dumez en matière technique, avoue qu'il était, il y a un mois, *« franchement pessimiste »*. *« C'est la volonté de toutes les parties de construire Yacyreta qui a finalement permis de surmonter les obstacles »*, souligne-t-il. On ne peut en effet expliquer autrement le fait que ce projet ait résisté à toutes les vicissitudes qu'il a connues depuis l'ouverture des plis, le 2 juin 1980, vicissitudes exploitées sans succès par les adversaires de cet *« ouvrage pharaonique »* et par les tenants de l'énergie thermique.

Après s'être durement affrontés jusqu'au début de 1982, Dumez et Impregilo avaient fait la paix, lorsqu'il s'étaient rendu compte que leur querelle pouvait porter un coup mortel à Yacyreta. De même, les divergences qui sont apparues entre les firmes européennes et les sociétés locales, exacerbées dans le cas de l'Argentine par la guerre des Malouines, ont été finalement aplanies devant le risque d'ajournement *sine die* de l'ouvrage.

« Si tout va bien, le contrat définitif sera signé en juillet et les travaux pourront commencer en septembre », affirme M. Garbe. Toutefois, le principal problème est celui du financement. Le coût total du barrage – y compris les intérêts – a été estimé par l'EBY à 10,5 milliards de dollars. Les travaux de génie civil s'élèvent à un peu moins de 1,5 milliard de dollars, auxquels il faut ajouter le coût de l'équipement et les frais de réinstallation des populations, soit un total d'environ 3,5 milliards de dollars, ainsi que le montant de l'actualisation pour inflation et les 900 millions dépensés jusqu'à présent par l'entité.

A l'heure actuelle, seuls sont assurés les 420 millions accordés par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement. Si l'entité devrait obtenir facilement des crédits de ses fournisseurs, il est évident qu'une part importante devra être financée par l'État. Les autorités argentines se sont engagées auprès de la Banque mondiale et du F.M.I. à mettre en œuvre une politique de tarifs en matière de combustibles et d'énergie électrique qui permette de dégager les ressources nécessaires. Il n'est pas sûr, toutefois, qu'elles y parviennent. L'entité devra donc s'adresser aux banques commeriales, à un moment où celles-ci ne semblent guère disposées à accroître leurs prêts à des pays aussi endettés que l'Argentine. D'autant que ces prêts devront être consentis à des taux avantageux et comporter une période de grâce d'au moins cinq ans.

Le climat est pourtant à l'optimisme, et on tire déjà chez Dumez les conclusions de ces trois années de dures transactions, les plus dures qu'ait affrontées le groupe depuis sa création. Bien que ce dernier ait dépensé à ce jour plus de 7 millions de dollars, qu'il ait perdu en chemin son meilleur connaisseur de l'Amérique latine, M. Jean-Claude Vassal, mort d'un infarctus à Asuncion, et qu'il ait dû rapatrier son représentant en Argentine, M. Alain Biche, victime d'une dépression nerveuse, le bilan est jugé positif. *« Nous avons gagné en expérience »*, conclut simplement M. Garbe (1).

JACQUES DESPRÈS.

(1) Sur ce projet, lire *le Monde* des 27 octobre et 31 décembre 1981, 8 avril, 13 août et 30 décembre 1982.

CHOMAGE RECORD AU JAPON

Le chômage a atteint un niveau record au Japon. En janvier il représentait 2,7 % de la population active : ce taux, jamais atteint depuis l'apparition des statistiques en 1953, correspond à 1,62 million de sans-emploi, soit une augmentation de 23,7 % par rapport à janvier 1982.

En données brutes, le taux de chômage de janvier atteignait 2,8 %, son plus haut niveau depuis 1959.

Au Japon, les travailleurs sont en principe employés à vie dans leur entreprise. De plus, les statistiques officielles du chômage ne tiennent pas compte de très nombreuses entreprises sous-traitantes. – *(A.F.P.)*

ERRATUM. – C'est par erreur que nous avons écrit, dans les premières éditions du *Monde* daté du 9 mars en page 7 : *« Au sein du gouvernement, beaucoup estiment qu'une des raisons de l'échec – ou du semi-échec – de M. Barre dans sa lutte contre l'inflation a été justement l'opération vérité des tarifs publics engagés en 1977-1978. »* En fait, les fortes hausses de tarifs publics décidées par M. Barre se sont situées entre mai et juillet 1978 (+ 8 % en mai, + 4 % en juin, + 2 % en juillet), peu après les élections législatives de mars 1978. Ces hausses avaient entraîné une forte augmentation supplémentaire de l'indice des prix (+ 1,4 %). Parallèlement, les tarifs de l'énergie étaient relevés de 2,5 % en mai, 2 % en juin et de 5 % en juillet.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Hydraulique

AVIS DE PRÉQUALIFICATION INTERNATIONAL

Le ministère de l'Hydraulique lance un avis de préqualification international pour la réalisation du système de production d'eau de KEDDARA, destiné à l'alimentation en eau potable du Grand Alger.

Le projet se compose de quatre (4) lots :

LOT N° 1 Barrage de BENI-AMRANE avec volume de remblai de 400 000 m^3.

LOT N° 2 Une station de pompage d'un débit de 6 m^3/s et d'une puissance installée de 15 MW.

LOT N° 3 105 km de conduites de diamètre 1400 mm à 2000 mm.

LOT N° 4 Une station de traitement d'eau brute d'une capacité de 570 000 m^3.

Les travaux dont la durée de réalisation est estimée à 36 mois seront lancés courant 1984.

Ce projet est susceptible d'être en partie financé par la Banque Mondiale.

Les Entreprises et Groupements d'entreprises intéressés pourront retirer le dossier de préqualification auprès de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques, ministère de l'Hydraulique - KOUBA (ALGER).

Les offres de candidatures devront être déposées le 14 AVRIL 1983 avant 12 heures au ministère de l'Hydraulique - Direction Générale de l'Administration (Bureau des marchés) - KOUBA (ALGER).

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE
Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES DE MOBILISATION ET DE TRANSFERT

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ET INTERNATIONAL

CONSTRUCTION DU BARRAGE DE FEKRA
(Wilaya de Bouira)

Le Ministère de l'Hydraulique – Direction Générale des infrastructures hydrauliques – lance un Appel d'Offres Ouvert National et International pour la construction du barrage de FEKRA sur l'oued Sbissed (Wilaya de BOUIRA).

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont les suivants :

– Excavations 120.000 m3
– Bétons 10.000 m3
– Remblais enrochements 300.000 m3
– *Forage et injection* .... *30.000 ml*

Les entreprises intéressées peuvent retirer les dossiers entre la date de la parution de l'Avis d'Appel d'Offres dans la presse nationale et le 17 mars 1983, en s'adressant au Ministère de l'Hydraulique – Direction Générale des infrastructures hydrauliques – DIMT, 3, rue Mohamed-Allilat KOUBA (Alger) – contre la somme de 2.000 DA.

Les offres établies conformément aux clauses du dossier, devront parvenir sous double enveloppe cachetée à l'adresse suivante : Ministère de l'Hydraulique – Direction Générale de l'Administration – Bureau des *Marchés – B.P. 86 (ex-Grand séminaire) KOUBA (Alger).*

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comporter la mention suivante : « Appel d'Offres n° 02/83 D.G.I.H. – Construction du Barrage FEKRA – Ne pas ouvrir ».

Conformément à la circulaire n° 021 du 4 mai 1981 du Ministère du Commerce, les offres doivent être accompagnées des pièces et documents ci-après :

I. – ENTREPRISES NATIONALES DU SECTEUR PRIVÉ :

a) Les statuts de l'entreprise et la liste de ses principaux actionnaires ou associés ;
b) La situation fiscale ;
c) La liste des principaux gestionnaires de l'entreprise.

II. – ENTREPRISE ÉTATIQUE RELEVANT D'UN PAYS SOCIALISTE

a) L'attestation de non-recours à des intermédiaires. Conformément à l'article 12 de la loi n° 78.02 du 11 février 1978 portant monopole de l'État sur le commerce extérieur.

III. – ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

a) Les statuts de l'entreprise ainsi que la liste des principaux actionnaires ou associés ;
b) La situation fiscale en Algérie et dans les pays de leur siège social ;
c) Une liste des principaux gestionnaires de l'entreprise ;
d) Les bilans des deux dernières années ;
e) Attestation de non recours à des intermédiaires. Cpnformément à l'article 12 de la loi n° 78.02 du 11 février 1978 portant monopole de l'État sur le commerce extérieur ;
f) La répartition du capital social lorsque le soumissionnaire est une société anonyme.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 19 mai 1983 à 12 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours.

CONSOMMATION

Quand une association de consommateurs chante les louanges d'un artisan commerçant

Peut-on être à la fois association des consommateurs *et chanter les* louanges d'un commerçant artisan ? C'est possible. L'Union départementale des consommateurs de l'Isère (UDCI) en administre la preuve dans son bulletin trimestriel, *le Nouveau Consommateur*, sous le titre « Aspirateurs : l'exception à Grenoble ».

En cinq pages de texte serré, on y tresse des couronnes à M. Louis Crétinon, créateur il y a près de deux ans d'une nouvelle formule : « Aspirateur service ». Ayant plus de vingt-cinq ans d'expérience de réparateur d'électro-ménager, près de *cinq ans de gestion d'un point* de vente service après-vente, M. Crétinon a ouvert à Grenoble une boutique « pas comme les autres ». On y vend des aspirateurs, rien que des aspirateurs, et on les y répare, mais pas toutes les marques ni tous les modèles. M. Crétinon a, en effet, sélectionné ceux qui lui semblent les plus robustes, les plus sérieux.

Sa vitrine est une vitrine d'information des consommateurs. Simultanément, il s'obstine à entretenir avec les fabricants (essentiellement étrangers) une correspondance suivie, pour obtenir l'amélioration des modèles *mis sur le marché : installa*tion d'un thermostat protégeant le moteur contre la surchauffe, lorsque *la surface à nettoyer est trop* grande ; amélioration de la qualité du flexible, qui laisse trop souvent à désirer. Jusqu'ici, les industriels réagissaient assez mal aux réclamations de ce spécialiste « défenseur des consommateurs » ; certains d'entre eux deviennent plus conciliants. *« Je travaille grâce au ras-le-bol des consommateurs »*, nous a dit M. Crétinon. Et, apparemment, cela fonctionne. Le chiffre d'affaires en 1982 a atteint 1 million de francs.

Le bouillant M. Crétinon a des tas d'autres idées : créer un atelier de fabrication où seraient employés des handicapés ; créer une chaîne de *magasins franchisés sous la même* enseigne, avec les mêmes services, dans d'autres villes...

Adhérente de l'Union fédérale des consommateurs (éditrice de *Que choisir ?*), l'UDCI n'est pas suspecte d'une tendresse immodérée pour l'ensemble des producteurs et des distributeurs. Depuis des années, les professionnels déplorent l'agressivité des organisations de consommateurs envers les industriels, les commerçants, les artisans, les prestataires de service, les publicitaires. L'aventure d' « Aspirateur service » leur montre qu'une asso*ciation peut devenir le meilleur sou*tien d'un détaillant... Encore faut-il en prendre les moyens et que l'expérience soit durable. – J. D.

● **Les grévistes du Saut du Tarn ont levé le siège de la préfecture du Tarn.** – Les grévistes de l'entreprise sidérurgique Le Saut du Tarn ont bloqué les entrées de la préfecture du Tarn, *mardi matin* 8 mars, à Albi. La manifestation a pris fin dans le courant de l'après-midi, sans *incident. Ils ont voulu attirer l'atten*tion sur le sort de l'entreprise dont doit décider, le 24 mars, le tribunal de commerce de Paris, en se prononçant sur son éventuelle mise en liquidation judiciaire.

● **Sidérurgie : forte chute de la production française en février.** – La production française d'acier brut a atteint 1 284 000 tonnes en février, soit 21,2 % de moins qu'en février 1982. Pour la fonte brute, la chute est de 25,4 %, avec 988 000 tonnes. Pour les deux premiers mois de l'année, la baisse atteint respectivement 22,9 et 25,6 %.

(Publicité)

AVIS

LA PRÉFECTURE DU LOIRET communique :

Une instruction administrative est ouverte sur la demande présentée par ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, en vue de la déclaration d'utilité publique de la ligne à 2 circuits 400 KV BELLEVILLE-BOISMORAND.

Conformément au décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté par ÉLECTRICITÉ DE FRANCE comporte une étude d'impact.

Pendant deux mois et demi, du mardi 15 mars 1983 au mardi 31 mai *1983 inclus, le public pourra en prendre connaissance aux lieux, jours et heures* ci-après :

– à la **PRÉFECTURE D'ORLÉANS** – Service de la Coordination et de l'Action Economique – S.C.A.E. 3 – (1er étage).
- du lundi au jeudi inclus, de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.
- le vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.
- les samedis 23 avril et 14 mai de 13 heures à 17 heures.
- exceptés les jours fériés.

– à la **SOUS-PRÉFECTURE de MONTARGIS.**
- du lundi au jeudi inclus, de 8 h 15 à 16 h 45.
- le vendredi de 8 h 15 à 15 h 45.
- les samedis 16 avril et 30 avril de 13 heures à 17 heures.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de BRIARE.**
- du lundi au jeudi inclus, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.
- le vendredi de 8 h 30 à 17 heures.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de CHATILLON-COLIGNY.**
- du mardi au vendredi inclus, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à17 h 30.
- le samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de CHATILLON-SUR-LOIRE.**
- du lundi au vendredi inclus, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à18 heures.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de GIEN.**
- du mardi au vendredi inclus, de 8 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 heures.
- le samedi de 8 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 30.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie d'ADON.**
- le mardi de 17 heures à 19 heures.
- le vendredi de 17 heures à 19 heures.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de BATILLY-EN-PUISAYE.**
- les lundi, mercredi, vendredi de 15 heures à 18 heures.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de LA BUSSIÈRE.**
- les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 heures à 18 heures.
- le samedi de 10 h 30 à 12 heures.
- *excepté les jours fériés.*

– à la **Mairie de DAMMARIE-EN-PUISAYE.**
- les lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9 heures à 12 heures.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie d'OUZOUER-SUR-TREZÉE.**
- le lundi de 13 h 30 à 18 heures.
- les mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de THOU.**
- *le mardi et le vendredi de 18 heures à 20 heures.*
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS.**
- les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17 h 30 à 19 heures.
- le mercredi de 9 heures à 12 heures.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de BEAULIEU.**
- du mardi au samedi inclus, de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30.
- excepté les jours fériés.

– à la **Mairie de BOISMORAND.**
- le lundi et le vendredi de 17 heures à 19 heures.
- le mercredi de 10 heures à 12 heures.
- *excepté les jours fériés.*

– à la **Direction interdépartementale de l'Industrie Région Centre**
16, rue Adèle-Lanson-Chenault à SAINT-JEAN-LE-BLANC (Loiret)
(Division Energie – 4e étage)
tous les jours ouvrables du lundi au vendredi inclus :
de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Un registre sera également déposé avec chaque dossier afin que les personnes intéressées puissent y consigner leurs observations.

Orléans, le 18 février 1983.
Le Préfet,
Commissaire de la République.
Jean ROCHET.

AGRICULTURE

L'Assemblée européenne se prononce sur un relèvement de 7 % des prix agricoles

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – L'Assemblée européenne doit se prononcer, le 10 mars, sur les augmentations des prix agricoles pour la prochaine campagne. La résolution présentée par M. Mouchel (R.P.R.) recommande un relèvement de 7 % en moyenne contre 4,4 % proposés par la Commission.

Une majorité formée par tous les représentants français, le groupe libéral et la plupart des démocrates-chrétiens, a de fortes chances de se dégager pour adopter le taux d'augmentation préconisé par le parlementaire gaulliste *alors que tous les* élus britanniques et le groupe socialiste (à l'exception des membres français) se sont ralliés, au cours des débats qui se sont tenus lundi et mardi, au schéma élaboré par la Commission.

La hausse moyenne des prix 1983-1984 n'est pas, à l'évidence, l'enjeu principal des discussions de Strasbourg, d'autant que le rapport Mouchel préconise un accroissement inférieur à 7 % pour les productions excédentaires (produits laitiers, céréales, sucre). Les difficultés et les tiraillements au sein des groupes vont surtout apparaître lorsqu'il s'agira de voter les articles portant sur la coresponsabilité des producteurs et une meilleure protection aux frontières communautaires pour les importations des produits de *substitution.*

Dans son projet, M. Mouchel rejette la réduction de trois points des prix garantis pour le beurre et la poudre de lait qui fait que l'augmentation réelle pour ces produits ne serait que de 2,33 %

Le texte soumis au vote dénonce en outre la fixation des contingents de production pour les céréales au-delà desquels *le mécanisme d'inter*vention ne doit plus jouer et préconise une augmentation des droits de douane pour favoriser la consommation de céréales communautaires.

La résolution demande enfin aux Dix de mettre un terme dès 1984 au régime préférentiel consenti à la Nouvelle-Zélande pour ses exportations de beurre vers la C.E.E. Au sujet de ce produit, il faut noter que M. Dalsager, le commissaire européen à l'agriculture, a annoncé au *cours du débat qu'il avait l'inten*tion, comme le demande depuis plusieurs mois Mme Cresson, d'accorder le même régime pour les ventes de beurre à l'Union soviétique que celui en vigueur pour les exportations à destination des autres pays clients de la Communauté. Autrement dit, les opérations vers l'U.R.S.S. bénéficieront aussi de la préfixation des restitutions (*subventions à l'exporta*tion) alors que, jusqu'à présent, les ventes à Moscou étaient pratique*ment interdites par le système mis* en place par la Commission (système d'adjudication).

M. S.

LA GRANDE BATAILLE DES CONSTRUCTEURS D'AVIONS

Boeing et les autres...

(Suite de la première page.)

Cinq cent cinquante appareils de « deuxième main » – dont cent cinquante gros porteurs – sont actuellement à vendre à des cours incroyablement « cassés ».

Dans de telles conditions, l'adaptation de l'offre à la demande devient difficile. A force de construire plus d'avions qu'on ne lui en achète, l'industrie aéronautique mondiale en arrive à faire de la « cavalerie » au plan industriel : ses carnets de commandes repésentent à peine plus de deux années de travail et, comme le cycle de fabrication d'un avion atteint deux ans et demi à trois ans, elle commence donc à construire, pour maintenir ses plans de charge, des avions qui n'ont pas encore d'acquéreurs. Autrement dit, si le marasme se prolonge un peu trop, elle court à la catastrophe.

Une relance de 1 milliard de dollars

Comme un malheur n'arrive jamais seul, Boeing, qui pensait n'avoir plus à compter qu'avec un seul compétiteur, Airbus Industrie, en retrouve un deuxième sur son chemin.

Le Californien McDonnell-Douglas, que l'on avait donné un peu vite exclu du marché civil – il aurait perdu près de 500 millions de dollars sur ses deux programmes DC-9 et DC-10 – fait un étonnant *come back*. A l'automne dernier, le conseil d'administration du groupe décidait de consacrer une somme colossale – on parle de 1 milliard de dollars – à la relance des ventes civiles. Avec cet argent, McDonnell-Douglas se mettait à « faire des prix », à accorder des « concessions », à offrir quelques « carottes » pour tenter le chaland. 800 millions de dollars ont déjà été sacrifiés dans l'opération, non sans résultat : tandis qu'Alitalia achetait trente moyen-courriers DC-9-80 à des conditions avantageuses, T.W.A. et American Airlines, grâce à un système de « location longue durée », en acquéraient respectivement vingt et quinze sans verser 1 cent comptant.

Le challenger californien se reprend donc à espérer. Devenu miraculeusement, en un an, le meilleur vendeur d'avions à fuselage étroit (quatre-vingt-neuf appareils placés en 1982), il lance de nouveaux projets, prudemment dérivés de ses modèles actuels : toute une gamme de moyen-courriers à moteurs nouveaux et économiques de moyenne capacité (cent vingt à cent cinquante-cinq passagers), candidats à la succession des 727 et 737 de Boeing, et aussi un long-courrier issu de son DC-10 qui pourrait tenter les compagnies cherchant un avion moins gros que le Boeing-747 pour leurs routes secondaires. Il n'y a donc aucun doute : McDonnell-Douglas est décidé à relever le défi de son voisin et puissant adversaire.

La bagarre est d'autant plus farouche – maintenant qu'un troisième compétiteur rentre en lice – que le monde commençait déjà à devenir petit pour deux. Après avoir longtemps placé leurs pions sur des marchés différents, Boeing et Airbus Industrie sont entrés depuis quelques mois en « conflagration » directe, en particulier en Extrême-Orient, une région prometteuse où opèrent des compagnies riches et où le trafic a doublé en dix ans. Une guerre psychologique de communiqués, de déclarations, de démonstrations oppose les deux antagonistes sans avantage décisif jusqu'ici.

Le tableau est donc sombre, mais, pour Boeing, les raisons d'espérer existent. D'abord, la situation économique générale est en train d'évoluer favorablement aux Etats-Unis, et les grandes compagnies aériennes ne manqueront pas d'en tirer profit, à condition qu'elles sachent mettre en sourdine leurs querelles tarifaires. Les experts de Boeing, assez perspicaces pour avoir prévu plusieurs mois à l'avance la reprise de l'économie américaine au quatrième trimestre de 1982, pensent que la relance va être contagieuse, en 1983 et 1984, sous l'effet d'une inflation mieux contenue, du développement des investissements, de la stabilisation du prix du pétrole et de la bonne tenue du dollar.

Un avion de 150 places en 1989 ?

L'autre motif d'espoir réside dans le vieillissement des flottes. En 1982, l'âge moyen des quelque 6 000 avions commerciaux du monde occidental atteignait neuf ans et demi. Près de 2 500 avions avaient plus de douze ans, et plus de 600 avaient entre seize et vingt-trois ans. Une partie d'entre eux devront donc, coûte que coûte, être remplacés assez rapidement. Et si une reprise modérée du trafic s'y ajoute, c'est un marché de 152 milliards de dollars qui se dessine pour les dix ans à venir, un investissement presque équivalent à celui des trente années passées.

Dans ces conditions, Boeing estime qu'après les basses eaux de 1983, et plus encore de 1984, la production remontera à partir du milieu de la décennie pour retrouver un sommet en 1989, avant de redescendre jusqu'en 1992. D'ici là, l'industrie, pense toujours Boeing, aura vendu près de 3 700 avions. Cette opinion est d'ailleurs partagée par Airbus Industrie, qui estime, dans une prospective plus lointaine, que 6 000 à 7 000 avions seront livrés au cours des quinze à vingt prochaines années – soit un appareil par jour, – pour un montant de 300 milliards de dollars.

Mais à Seattle, les leçons du passé aidant, la promesse de lendemains qui chantent n'exclut pas la prudence. Éviter les aventures, c'est d'abord renoncer à tout programme nouveau, et « amortir » au maximum ceux qui existent. D'où une grande prudence envers le moyen-courrier de 150 places de l'avenir. Airbus Industrie, avec son projet A-320, essaie de forcer le destin en ouvrant le marché avec un avion nouveau. Boeing, qui a pourtant souvent joué ce rôle d'éclaireur dans le passé (il a « créé » l'avion commercial à réaction, il y a près de trente ans, et le gros porteur, il y a quinze ans), essaie au contraire de retarder le plus possible l'éclosion d'un tel besoin, le temps d'amortir les investissements énormes – certainement plus de 3 milliards de dollars, mais la discrétion est de règle en ce domaine à Seattle – consentis sur d'autres appareils. Pour satisfaire au mieux la demande éventuelle, il se contente de puiser dans son catalogue, proposant des dérivés de ses avions actuels : des Boeing-737 allongés, pour 130 ou 140 passagers, ou des 757 rétrécis, pour 160 passagers. Au milieu d'un tel arsenal, chacun peut vraiment trouver son bonheur, explique-t-on ; dans ces conditions, à quoi bon créer dès maintenant – et où trouver les 2 milliards de dollars pour le faire ? – un avion entièrement nouveau, que les compagnies ne pourront se payer, au seul prétexte qu'il permettra d'économiser quelques litres de carburant, au moment où la baisse du prix du pétrole rend ce facteur moins crucial ? Attendons, dit-on encore, pour développer valablement un nouvel avion et un nouveau moteur que des progrès plus substantiels aient été faits par rapport à la technologie actuelle. Et l'on ne voit pas cette avancée prendre corps avant 1989. Ce qui donne encore deux bonnes années avant de prendre la décision de construire ou non l'avion. Un délai qui, selon la tournure des événements, peut être une chance ou un piège pour la concurrence éventuelle.

JAMES SARAZIN.

Airbus Industrie attaque le marché japonais

De notre correspondant

Tokyo. – La compétition s'intensifie entre Boeing et Airbus Industrie sur le marché asiatique du transport aérien, et tout particulièrement sur le marché japonais, prestigieux, lucratif et quasiment monopolisé par les constructeurs américains depuis plusieurs décennies. Début mars, moins de quinze jours après la présentation du Boeing-767 aux Japonais, l'équipe d'Airbus Industrie, sous la conduite de son gérant, M. Bernard Lathière, a séjourné à Tokyo, avant-dernière étape, avant la Corée du Sud, d'une longue tournée de promotion du A-310 commencée au Proche-Orient.

Plusieurs vols de l'appareil européen ont eu lieu à l'intention des dirigeants et des techniciens de la compagnie nippone Japan Airlines (JAL). M. Lathière en a profité pour mettre les choses au point en dénonçant la campagne jugée tendancieuse des promoteurs du Boeing-767, qui laissent entendre que le A-310 est inférieur à son rival quant au rayon d'action et aux économies de carburant. Le gérant d'Airbus Industrie a affirmé le contraire et fait valoir les divers avantages qui, selon lui, caractérisent l'appareil européen.

Quoi qu'il en soit, les deux avions paraissent d'une conception et d'un prix assez similaires. Ce sera aux techniciens et, éventuellement, aux hommes politiques de trancher. Au cours de sa visite, M. Lathière a été reçu notamment par le premier ministre, M. Nakasone. Pour la première fois, semble-t-il, le feu vert politique a été donné aux dirigeants de JAL pour mener des négociations directes avec Airbus Industrie.

Selon la presse japonaise, les Américains se seraient plaints (officieusement) de ce qu'ils considèrent comme un traitement de faveur accordé à leurs rivaux européens.

L'étape japonaise est particulièrement importante pour les Européens. En effet, en dépit du succès du A-300 auprès des compagnies asiatiques, ils ont fort peu entamé le monopole américain sur le marché nippon. Certes la compagnie japonaise Toa Domestic Airlines (T.D.A.) a commandé neuf Airbus A-300, dont sept sont déjà en service, mais il s'agit là d'une percée modeste compte tenu de la densité du réseau aérien nippon. Pour All Nippon Airways (ANA), compagnie privée intérieure, les jeux sont faits, et vingt-cinq Boeing-767 commandés. Il s'agit d'un choix qui n'a rien de surprenant : trois grandes firmes (Mitsubishi, Kawasaki et Fuji Industries) ont été associées, dans une proportion de 15 %, à la réalisation et à la production du Boeing-767.

Reste JAL, qui doit remplacer avant 1986 une vingtaine de DC-8 et qui, du fait de son statut semi-public, est moins à l'abri de considérations politiques que ses concurrents privés.

Rien n'est gagné pour le moment, et, dans les coulisses, la partie de bras de fer politique continue. En effet, outre le fait que le Japon a été associé à la construction du 767, nul n'ignore le poids politique, économique et militaire de Washington dans les affaires du Japon, ni l'art qu'ont les Américains d'en jouer.

Au-delà de ce duel singulier, et aussi à travers lui, la bataille porte sur l'ensemble des marchés aériens de l'Asie. Une région où, dans sa catégorie, le A-300 a fait pratiquement cavalier seul jusqu'à l'arrivée du 767, avec quatre-vingts appareils vendus à douze compagnies. Mais pas une commande de A-310 n'a encore été prise en Asie, où Boeing a déjà vendu trente 767.

Une autre inquiétude majeure pour les Européens réside dans les atermoiements de la compagnie Thai International, premier et gros consommateur asiatique d'Airbus, qui s'est montrée intéressée par les *Boeing-767 l'an dernier, à la suite* d'une extension des délais de livraison de deux Airbus A 300-600 qu'elle avait commandés.

Ajouté aux difficultés de pénétration du marché japonais, un retour de Thai dans le camp de Boeing pour les moyen-courriers risquait d'avoir un effet d'entraînement très préjudiciable au prestige et aux positions futures de l'Airbus en Asie. On cherche à tout prix à l'éviter dans le camp européen, et là non plus la partie n'est pas jouée.

Les succès ou les échecs pèseront d'autant plus lourd ces prochaines années dans les carnets de commande que, au milieu du marasme quasi général, le transport aérien asiatique se porte relativement bien.

R.-P. PARINGAUX.

A la S.N.C.F.

LE SYNDICAT AUTONOME DEMANDE AUX MACHINISTES DE FAIRE GRÈVE DU 10 AU 12 MARS

La Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.) appelle ses adhérents à une grève de quarante-huit heures à la S.N.C.F., du jeudi 10 mars à midi au samedi 12 mars à la même heure.

En principe, ce mouvement pourrait n'affecter que le trafic de banlieue, notamment sur le réseau sud-ouest, et resterait, selon la direction, très limité.

La F.G.A.A.C. entend protester contre *« l'impossibilité de faire prendre en considération »* les revendications des agents de conduite relatives *« aux trente-cinq heures et au déroulement des carrières »*. Depuis le 1er janvier, l'horaire appliqué est de trente-neuf heures hebdomadaires, mais les agents de conduite – c'est-à-dire les machinistes – supportent de nombreux temps morts, notamment sur les grandes lignes, lorsqu'ils observent un repos obligatoire entre deux voyages.

La F.G.A.A.C. représente actuellement 26 % des agents de conduite.

M. OLIVIER WEBER REMPLACE M. JEAN RAVEL COMME DIRECTEUR COMMERCIAL « VOYAGEURS » DE LA S.N.C.F.

M. Jean Ravel quittera prochainement le poste de directeur commercial « voyageurs » de la S.N.C.F., qu'il occupait depuis près de six ans. Ayant refusé la proposition qui lui était faite d'entrer dans la nouvelle inspection générale de la S.N.C.F., M. Ravel quitte donc du même coup la société. La direction commerciale « voyageurs » est confiée à M. Olivier Weber, qui, contrairement à son prédécesseur, qui venait d'Air France, a fait toute sa carrière à la S.N.C.F.

[Né le 18 décembre 1921 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Olivier Weber est entré à la S.N.C.F. en octobre 1942. Après une affectation à Rennes, il est nommé, à Paris, responsable de la signalisation et des télécommunications à la direction de l'équipement. Il était, depuis février 1979, directeur à la direction générale du réseau de l'Ouest.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1982

ACTIFS	1982 U.S.$000	1981 U.S.$000
En-caisse et banques	1.339.941	1.151,778
Investissements	147.894	108,136
Prêts et avances	2.071.878	1,620.572
Intérêts cumulés à percevoir et autres actifs	88.848	79,023
Actifs immobilisés	38.702	34,743
Actifs totaux avant comptes hors bilan	3.687.263	2.994,252
Engagements clients pour lettres de crédit et lettres de garantie (selon compte de régularisation)	735,453	686,271
	4.422,716	3,680,523

Passifs		
Comptes courants et de dépôt de la clientèle	779,837	625,602
Dette envers les banques	2,450,664	2,000,863
Dividendes proposés	15,625	14,000
Intérêts, provisions et autres engagements	168.790	138,116
Intérêts minoritaires	62.176	32,161
Passifs totaux	3.477.092	2,810,742
Part totale des fonds propres revenant aux actionnaires	210.171	183.510
Part totale des actionnaires avant comptes hors bilan	3.687.263	2.994.252
Comprend les engagements au titre de lettres de crédit et de garantie (selon compte régularisation)	735.453	686,271
	4.422 716	3.680.523

L'assemblée générale de la banque, lors de sa réunion extraordinaire du 26 février 1983, a adopté une résolution visant à augmenter le capital entièrement souscrit de 125 millions de dollars à 200 millions de dollars.

International Head Office: 6, Midan Al Saray Al Koubra, Garden City – Cairo,
Telephone: 25093 – 25094 – 25095 Telex: 304 ARABEX UN – AAIB 93531
Branches: Cairo, Heliopolis, Alexandria, Beirut, Al Hamra, Al Mazraa, Dubai, Abu Dhabi, Nassau.
Representative Offices: London, Khartoum, Amman, Tunis – Agency: New York
Subsidiary Companies: Al – Bahrain Arab African Bank (E.C.)
Oman Arab African bank Egypt Arab African Bank.

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

EXERCICE 1982

Durant l'année écoulée, la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL et ses cinq filiales ont distribué 3 863 millions de francs de nouveaux concours en capital.

Les engagements de leur clientèle, produits à recevoir inclus, atteignent 7 887 millions de francs au 31 décembre 1982.

Le bénéfice net consolidé du Groupe s'établit à 54,6 millions de francs pour 1982.

Les bénéfices nets des différentes sociétés qui le composent sont, respectivement, de :

- 44 619 994 F pour la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL, dont 27,8 millions de revenus des filiales,
- 24 986 008 F pour le CRÉDIT UNIVERSEL,
- 1 465 876 F pour UNIVERSAL FACTORING,
- 8 670 454 F pour LOCUNIVERS,
- 1 504 477 F pour UNIFIMO,
- 1 138 455 F pour LOCATIONFOR.

Pour les filiales, contrôlées à 99 % par la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL, les distributions proposées, *qui reviendront presque intégralement* à la société-mère, forment un total de 37,2 millions de francs, soit un dividende net par action de 38 F pour CRÉDIT UNIVERSEL, 15 F pour UNIVERSAL FACTORING, 80 F pour LOCUNIVERS, 10 F pour UNIFIMO et 100 F pour LOCATIONFOR.

Le conseil d'administration de la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL proposera pour sa part de répartir aux actionnaires une somme de 35 278 816 F correspondant à un dividende net unitaire de 32 F soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 48 F par action. *Le cours du titre situe actuellement* aux alentours de 360 F. Sur cette base, son rendement serait donc de 13,3 %.

Les distributions de ses filiales assurent d'ores et déjà à la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL, pour 1983, des revenus représentant 105 % environ des dividendes qu'elle distribue elle-même au titre de l'exercice écoulé.

Etant appelé à assumer d'importantes responsabilités au sein de la Direction Générale de la BANQUE NATIONALE DE PARIS (actionnaire majoritaire de la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL depuis mai 1982), M. Alain BRIFFOD a demandé à être déchargé de l'ensemble des fonctions d'administration et de direction qu'il occupait dans les sociétés du Groupe CRÉDIT UNIVERSEL.

Les conseils d'administration de ces *sociétés ont désigné M. Gilbert* BERAUD pour lui succéder dans ces *différentes fonctions.*

La composition du conseil d'administration de la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL est désormais la suivante :

Président-directeur général : M. Bernard CHAPELLIER

Vice-président : M. Pierre ESTEVA

Administrateur-directeur général : M. Gilbert BERAUD

Administrateurs : M. Georges ALTIERI, M. Henry de BLANCHARD, M. Jean GAGNE, M. Elie GREGOIRE SAINTE-MARIE, M. Pierre LABRUNE, M. Robert MATT, M. Didier PFEIFFER, M. Claude PORCHEROT et M. Michel RUBINSTEIN.

La Direction Générale du Groupe se compose maintenant de :

M. Bernard CHAPELLIER, Président-directeur général,

M. Gilbert BERAUD, Administrateur-directeur général

M. Jacques GIMAT, Directeur général.



Le conseil d'administration de Finextel, réuni le 2 mars 1983 sous la présidence de M. Jacques Lallement, a arrêté le bilan et les comptes au 31 décembre 1982.

L'exercice 1982 s'est caractérisé :

— *par* un total de produits d'exploitation de 944 millions de francs, soit + 5,6 % sur 1981, ce total se décomposant en 877 millions pour l'activité P.T.T. (+ 3,5 %), 56 millions pour l'activité immobilière de SICOMI (+ 39 %) et 11 millions de produits divers ;

— par un résultat net de 208,5 millions de francs qui se compare à celui de 213,4 millions de 1981 ;

— par la signature d'un nouveau protocole avec les P.T.T. d'un montant de 450 millions à couvrir pour 75 millions par fonds propres et pour 375 millions par fonds d'emprunt ;

— par 140 millions de francs d'engagements immobiliers nouveaux, dont deux tiers en immeubles destinés à la location simple et un tiers en crédit-bail.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire de la société, qui se réunira fin mai, de fixer le dividende à 22,80 F par action, montant identique à celui de l'exercice précédent, et d'affecter le solde non distribué au report à nouveau, qui serait ainsi porté à 63 millions.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT



(Société financière industrielle *commerciale et immobilière)*

Les obligations étant entièrement souscrites, cette annonce est insérée à titre d'information.

EMPRUNT OBLIGATAIRE
de 250 millions de francs

Entièrement garanti par la Société Marseillaise de Crédit.
Taux : 15,30 %
Coupures : 5.000 F.
Prix d'émission : le pair.
Jouissance : 21 mars 1983.
Amortissement : en totalité à la fin de la 8e année.
Règlement : le 21 mars 1983.
B.A.L.O. du 28 février 1983.
Souscription : *dans* tous les guichets de la Société Marseillaise de Crédit.
Cotation demandée : à la Bourse de Marseille.

Par ce nouvel emprunt, la Société Marseillaise de Crédit réaffirme sa vocation d'aide aux entreprises régionales auxquelles elle apporte *ainsi* des possibilités d'investissement supplémentaires.

De même, dans le cadre de ses relations financières et commerciales avec la Société Marseillaise de Crédit, la SOFICIM va pouvoir bénéficier de cet emprunt pour accentuer son soutien aux particuliers dans le financement de leurs acquisitions immobilières.

La note d'information qui a reçu le visa de la C.O.B. No 83-13 en date du 4 janvier 1983 *est tenue à la disposition du public, sans frais, aux guichets* et au siège social de la Société Marseillaise de Crédit, 75, rue Paradis 13006 Marseille.

CARREFOUR

Le conseil d'administration a arrêté les résultats de la société Carrefour :

	Année 1982	Année 1981	Progression 1982-1981
Chiffre d'affaires H.T.	16 371,1	14 282,1	+ 14,6 %
Amortissements	187,2	140,8	+ 33 %
Bénéfice d'exploitation	739	747,9	— 1,2 %
Impôt sur les sociétés	216,7	223,8	— 3,2 %
Participation des salariés	130,3	128,6	+ 1,3 %
Résultat net après impôt et participation	312,1	283,9	+ 9,9 %

Le résultat consolidé de l'exercice 1982, non encore définitivement arrêté, fera apparaître une progression d'environ 10 % par rapport à l'année 1981.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, prévue le 27 avril prochain, un dividende limité à 71 F par action (assorti d'un avoir fiscal de 30,50 F) pour se conformer à la loi du 30 juillet 1982.

INSTITUT RONCHESE

« Les sociétés Synthelabo et Sanofi viennent de conclure un accord relatif à l'avenir de la société Institut Ronchese. Cet accord prévoit que, dans le cadre de sa politique de restructuration, Synthelabo cédera à Sanofi Santé Animale sa participation *dans la société Institut* Ronchese, ainsi que l'ensemble industriel (fabrication de produits biologiques) qu'exploite Institut Ronchese à Libourne ».

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

18 bis, rue de Berri — 75008 Paris

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations « Caisse nationale de l'énergie » provenant de *l'indemnisation des biens transférés à* Électricité de France et Gaz de France d'une part, *et à Électricité et Gaz d'Al*gérie d'autre part, sont avisés que le trente-deuxième tirage d'amortissement desdites obligations aura lieu au 18 *bis*, rue de Berri, à Paris 8e,

le MARDI 3 MAI 1983
à 10 h. 30.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1983.

Les opérations d'indemnisation et de regroupement facultatif des fractions d'obligations de 50 F et 10 F, seront suspendues à compter du 14 mars 1983 et reprises le mercredi 4 mai 1983.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

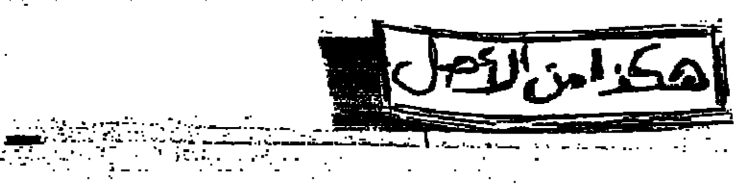
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 11 % juin 1977

Les intérêts courus du 20 mars 1982 au 19 mars 1983 sur les obligations Électricité de France 11 % juin 1977 seront payables à partir du 20 mars 1983, à raison de 99,00 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,00 F (montant global : 110,00 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt *forfaitaire, le complément de* prélèvement libératoire sera de 16,49 F soit un net *de 82,51 F.*

Il est rappelé que les titres des deux séries désignées par les lettres « N » et « P » sont remboursables depuis le 20 mars 1981.

CESSATION D'ACTIVITÉ

L'Ascobatt, 26, rue Vernet, 75008 *Paris, fait savoir que* la garantie conférée depuis le 13 mars 1982, par la compagnie les Assurances du crédit à Compiègne pour le compte de la société S.C.O.T. — 6, rue des Immeubles industriels 75011 Paris, dans le cadre de l'article L 124-8 du code du travail, a pris fin le 31 décembre 1982, pour cessation d'activité.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 mars

L'équilibre

Le mouvement de hausse déclenché en début de semaine par le résultat des élections municipales n'a pas eu de suite. Mardi, la tendance était nettement à l'irrégularité. Hausse, et baisses ont même si bien alterné dans tous les compartiments qu'à la clôture l'équilibre était à peu près atteint, l'indicateur instantané s'établissant seulement à 0,01 % au-dessus de son niveau précédent.

A l'évidence, les scrutins de dimanche des deux côtés du Rhin n'ont rien résolu. Les problèmes économiques demeurent, et, surtout, la question se pose toujours de savoir comment le réaménagement monétaire se fera dans le S.M.E.

Toutes les conversations autour de la corbeille portaient sur ce problème mais aussi sur l'attitude qu'adoptera le président de la République. S'agissant du monétaire comme du politique, le marché, on le voit, s'interroge et, comme toujours en pareil cas, l'on ne saurait trop s'étonner de ses hésitations. Il reste que les achats n'ont quand même pas fait défaut et que des ordres en provenance de l'étranger, bien qu'en sensible diminution, ont encore été enregistrés.

Montée la veille jusqu'au niveau record de 9,16 F, la devise-titre s'est un peu détendue, s'échangeant entre 9 F et 9,09 F.

En nette hausse aux Etats-Unis, l'or a modestement progressé à Londres : 422,75 dollars l'once contre 420,70 dollars.

A Paris, en revanche, le lingot a encore cédé un peu de terrain à 94 800 F (contre 94 950 F). Il est vrai, que à parité, notre place est toujours en avance : 431,55 dollars l'once contre 428,22 dollars. Reprise du Napoléon à 730 F (+ 410 F). Le volume des transactions a légèrement augmenté : 16,73 millions de francs contre 15,54 millions.

NEW-YORK

La rechute

Après avoir durant quatre séances consécutives amélioré ses records, Wall Street a brutalement rechuté mardi. Ce n'est, toutefois, qu'au bout d'une heure de cotation, marquée par une forte hésitation, que le marché a fait volte-face. Le mouvement de baisse s'est rapidement étendu, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 1 119,77, soit à 21,96 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la séance a été très négatif. Sur 1 972 valeurs traitées, 1 117 se sont repliées, 515 seulement ont monté et 340 n'ont pas varié.

Les professionnels n'étaient, outre mesure, étonnés par ce brusque renversement de tendance. Beaucoup, après sept semaines de hausse, attendaient cette correction technique. A leur avis, son ampleur est surtout due à la résurgence des craintes inflationnistes ravivées à la fois par la dernière forte croissance de la masse monétaire, mais aussi par la perspective d'une reprise économique bien plus importante que prévue, avec le danger sous-jacent d'un brusque gonflement de la demande de crédit. Pour l'instant, l'on se bornera à constater que la baisse des cours s'est faite avec des courants d'échanges assez modestes : 79,4 millions de titres contre 84 millions.

VALEURS	Cours du 7 mars	Cours du 8 mars
Alcoa	35 1/2	35 3/8
A.T.T.	66 1/4	66 3/8
Boeing	36	36
Chase Manhattan Bank	54	53
Du Pont de Nemours	41 5/8	40 3/4
Eastman Kodak	85 7/8	84 3/4
Exxon	31	30 1/4
Ford	40	39 3/8
General Electric	108	104
General Foods	40 1/2	40 1/8
General Motors	60 7/8	59 1/2
Goodyear	31	30 5/8
I.B.M.	103	100 7/8
I.T.T.	36 1/8	35 1/2
Mobil Oil	29 3/8	28 5/8
Pfizer	77	75 3/4
Schlumberger	41 3/4	42
Texaco	33 3/8	32 1/2
U.A.L. Inc.	34 3/4	33 1/8
Union Carbide	62 1/4	61
U.S. Steel	23 3/4	23 1/2
Westinghouse	49 5/8	47 1/2
Xerox Corp.	41 1/4	39 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SODEXHO. — Introduit, le 2 mars dernier, sur le second marché de la Bourse de Paris, le titre de cette société de restauration collective est toujours très recherché, si l'on en juge par la difficulté à équilibrer les cours. Ainsi, le 8 mars, l'action s'est inscrite à 1 765 F (demandes réduites), alors qu'il avait été coté à 1 510 F le jour de son introduction pour un prix d'offre minimum de 1 400 F.

Se félicitant du « *succès de l'introduction en Bourse* », le conseil d'administration de Sodexho, présidé par M. Pierre Bellon, signale que, actuellement, environ 23 % du capital de la société sont répartis dans le public. Le capital sera, d'ailleurs, majoré de 12,17 millions de francs au cours des prochaines semaines, par l'émission, au pair, de 121 749 actions nouvelles, qui seront attribuées à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

LYONNAISE DES EAUX. — Prolongeant les accords signés, l'année dernière, avec le groupe saoudien Alireza Rezavay, la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage vient de constituer deux sociétés.

La première, la société Alwaco (Alireza lyonnaise des eaux-Water Company) est constituée par la Lyonnaise des eaux et National Contracting Company, du groupe Alireza. Elle s'occupera des opérations de gestion, d'entretien d'usine d'eau potable et de traitement des eaux usées, ainsi que des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement en Arabie Saoudite.

La seconde, la Saoudi Sita Limited, est constituée par la Société Sita et par les deux sociétés saoudiennes, Al Eirad Trading and Contracting Company et National Contracting Company, du groupe Alireza. Elle interviendra dans la collecte et le traitement des déchets urbains et industriels.

Le groupe saoudien travaille en Arabie Saoudite, au Koweït, dans les Émirats arabes et au sultanat d'Oman. Il s'est fixé pour objectif le développement économique de la péninsule Arabique en matière d'infrastructures, ce qui l'amène à exercer des activités très diverses.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	7 mars	8 mars
Valeurs françaises	109,9	109,8
Valeurs étrangères	116,2	113,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 mars	8 mars
Indice général	108,8	109,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 mars .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 mars	9 mars
1 dollar (en yens)	236,60	238,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25	1 307
5 %	37 50	0 493
3 % amort. 45-54	71 01	1 808
4 1/4 % 1963	102 60	2 089
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	4 619
Emp. 7 % 1973	8830	..
Emp. 8,80 % 77	107 27	6 992
9,80 % 78/93	86 40	8 444
8,80 % 78/86	86 55	2 098
10,80 % 79/94	88 80	5 504
13,25 % 80/90	97 80	10 128
13,80 % 80/87	99 05	5 444
13,80 % 81/99	99 15	2 004
16,75 % 81/87	106 95	8 280
16,20 % 82/90	107 20	2 441
16 % juin 82	105 60	11 967
E.D.F. 7,8 % 61	133 50	1 826
E.D.F. 14,5 % 80-92	98 80	10 154
Ch. France 3 %	185 50	..
CNB Bques janv. 82	99 10	2 854
CNB Paribas	99 10	2 854
CNB Suez	99 10	2 854
CNI janv. 82	99 10	2 854

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	185 d
Akzo	169	185
Alcan Alum	290	299
Algemeine Bank	1200	1200
Am. Petrofina	465	....
Arbed	174	....
Asturienne Mines	47 50	....
Bco Pop Espanol	76	76

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/3	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 896	6 837	6 700	7 080
Allemagne (100 DM)	288 490	285 750	282	298
Belgique (100 F)	14 635	14 600	13 150	14 250
Pays-Bas (100 fl.)	260 350	257 900	253	267
Danemark (100 krd)	80 180	79 480	76	82
Norvège (100 k)	96 840	95 520	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 448	10 280	10 200	10 800
Grèce (100 drachmes)	8 290	8 200	7 500	9 500
Italie (1 000 lires)	4 910	4 811	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	338 350	333 370	328	348
Suède (100 krs)	93 020	91 940	89	95
Autriche (100 sch)	41 030	40 680	40 400	42 100
Espagne (100 pes.)	5 256	5 200	5 100	5 550
Portugal (100 esc.)	7 380	7 360	6 600	7 800
Canada ($ can 1)	5 638	5 580	5 500	5 770
Japon (100 yens)	2 928	2 876	2 800	2 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/3
Or fin (kilo en barre)	94850	94750
Or fin (en lingot)	94950	94800
Pièce française (20 fr)	720	730
Pièce française (10 fr)	330	.....
Pièce suisse (20 fr)	700	688
Pièce latine (20 fr)	690	697
Souverain	844	838
Pièce de 20 dollars	4105	4005
Pièce de 10 dollars	1970	1947 50
Pièce de 5 dollars	1005	.....
Pièce de 50 pesos	4210	4250
Pièce de 10 florins	705	720

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D Г F G H

QUITTANT SON POSTE PAR ANTICIPATION

Le général Delaunay est remplacé par le général Imbot à la tête de l'armée de terre

Le conseil des ministres du mercredi 9 mars devait annoncer l'élévation au rang et à l'appellation de général d'armée du général de corps d'armée René Imbot et sa nomination au poste de chef d'état-major de l'armée de terre, en remplacement du général Jean Delaunay, qui quitte ses fonctions avec plusieurs mois d'avance. Cette mesure, la seule qui devrait être rendue publique, fait en réalité partie d'une série de décisions encore attendues et qui concernent un vaste mouvement de chefs militaires au sommet de la hiérarchie de l'armée de terre.

La semaine dernière, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a *reçu l'actuel chef d'état-major de* l'armée de terre, le général Jean Delaunay, à qui il a demandé de *bien vouloir avancer de quelques* mois son départ prévu au terme normal de sa carrière de général d'armée en janvier 1984. C'est une pratique, sinon courante, du moins déjà utilisée dans un passé récent par les responsables politiques, que de précipiter le départ d'un haut responsable militaire pour pouvoir mieux modifier ensuite l'organigramme du commandement supérieur. Ainsi, par exemple, le général Delaunay avait lui-même succédé au général Jean Lagarde, qui avait été invité à quitter l'état-major de l'armée de terre avec six mois d'avance.

Nommé en 1980 à ce dernier poste par M. Giscard d'Estaing, alors président de la République, le général Delaunay a été invité par le ministre de la défense à prévoir son départ pour l'été prochain et à *initier son successeur, choisi par* M. Hernu, le général de corps d'armée René Imbot, directeur du personnel *militaire de l'armée de* terre. La désignation du général Imbot, qui devrait occuper ses nou*velles fonctions jusqu'en 1986, était* en fait attendue depuis plusieurs semaines déjà et elle ne surprendra pas la communauté militaire.

La nomination du général Imbot prendra effet à partir de la date du décret du ministre de la défense, qui doit être publié au *Journal officiel*.

On peut penser que le général Delaunay s'est d'autant plus facilement plié à la demande du ministre de la défense qu'il n'a jamais dissimulé son hostilité au projet gouvernemental de réduction des effectifs des trois armées. Dans la seule armée de terre ce projet concerne environ trente-cinq mille hommes — soit de l'ordre de 10 % des effectifs totaux — durant la décennie en cours.

Lors de la préparation de la loi de programmation militaire 1984-1988, le général Delaunay avait exprimé en octobre dernier, dans un document d'étude adressé aux chefs d'état-major des armées, l'inquiétude des cadres d'active devant ces projets de réduction importante des effectifs militaires. Cette inquiétude, qui est réelle au sein de l'institution de défense, a été aggravée au même moment par l'annonce que le gouvernement « gelait », par mesure d'économie, une partie des crédits militaires — soit 13 200 millions de francs d'autorisations de programme et 3 400 millions de francs de crédits *de paiement — inscrits au budget* 1982. Dans l'armée de terre, cette diminution des crédits a concerné principalement *l'équipement du* corps blindé et de l'artillerie en chars AMX-10-RC et en batteries *de 155 millimètres.*

Parallèlement, en novembre dernier, le ministre de la défense a lancé les études d'une nouvelle organisation de l'armée de terre qui, en instituant de grands commandements de forces spécialisées, tel celui de l'armement nucléaire tactique Hadès ou celui des Forces d'action et d'assistance rapide (F.A.A.R.), revient à déposséder quelque peu le chef d'état-major de l'armée de terre de ses responsabilités de coordination opérationnelle au profit du chef d'état-major des armées.

A l'époque, le chef d'état-major *de l'armée de terre avait expliqué* en privé qu'il œuvrerait à la réalisation de cette nouvelle organisation des forces. Mais l'enthousiasme du général Delaunay était déjà émoussé et il n'avait revendiqué publiquement que la paternité — au sein du projet gouvernemental — de la seule création d'une nouvelle division aéromobile, associant le char à l'hélicoptère.

Le rajeunissement des cadres

Le départ anticipé du général Delaunay intervient alors que l'état-major de l'armée de terre est, avec les états-majors des deux autres armées, sollicité de mettre la dernière main à la loi de programmation militaire qui définira l'organisation, le volume et l'équipement des forces nucléaires et classiques entre 1984 et 1988. Les arbitrages du gouvernement en la matière ne sont pas attendus avant le mois d'avril.

Ce travail interne de réflexion est largement avancé dans les états-majors, et, *déjà dans l'armée de* terre, le général Imbot y a été associé. Sa désignation comme successeur du général Delaunay prélude à une nouvelle série de nominations durant le prochain printemps au sommet de la hiérarchie de l'armée de terre. On devrait assister, en effet, dans les semaines qui viennent, à un vaste mouvement de chefs militaires, dont certains avanceront, comme le général Delaunay, la date normale de leur départ, mais dont la plupart atteindront effectivement l'âge de leur retraite.

Ainsi, le général de corps d'armée Charles de Llamby, qui commande actuellement la II[e] région militaire à Lille, sera appelé à remplacer le général d'armée Jacques de Barry à la tête de la I[re] armée à Strabourg. A ce nouveau poste de commandement, qui rassemble notamment les huit divisions blindées de l'armée de terre, le général de Llamby devrait demeurer jusqu'en 1987. Sa nomination prochaine est très diversement appréciée dans les milieux militaires *qui observent* que le général de Llamby n'a auparavant jamais commandé un corps d'armée, et que le *général d'armée Bertrand* de Montaudouin, actuel commandant le I[er] corps d'armée à Metz et ancien chef *d'état-major particulier* de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, pouvait *espérer le poste de Strabourg.* Il semble que le ministre de la défense ait tranché en faveur d'un officier général plus jeune, conformément à sa volonté, exprimée à plusieurs reprises, de rajeunir le cadre des principaux responsables des armées.

D'autres nominations sont attendues par l'armée de terre. Le nom du général de division Maurice Schmitt, actuel commandant la II[e] division de parachutistes à Toulouse, est le plus fréquemment avancé pour remplacer le général de corps d'armée Pierre Belfayol aux fonctions de major général de l'armée de terre, qui font du titu*laire de ce poste le principal* adjoint et collaborateur direct du chef d'état-major de l'armée de terre. *Enfin*, le général de division *Gilbert* Forray, commandant l'Ecole militaire spéciale et l'Ecole interarmes de Saint-Cyr-Coëtquidan, devrait succéder au général de corps d'armée André Sciard au commandement des écoles de l'armée de terre.

Le général Jacques de Barry, qui doit être remplacé par le général de Llamby, atteindra normalement la limite d'âge de son rang en juillet. A cette date, le général de Barry devrait ne plus relever de la hiérar*chie de l'armée de terre et occuper* la fonction de secrétaire général de la défense nationale (S.G.D.N.) en *remplacement* du *général* d'armée aérienne Roger Rhenter, qui sert déjà au-delà de la limite d'âge de son rang. *Les fonctions de secrétaire* général de la défense nationale sont placées sous l'autorité du premier ministre, et il est de tradition de placer à ce poste de responsabilités interministérielles un officier général pouvant servir en deuxième section.

JACQUES ISNARD.

577 884 MILITAIRES EN FRANCE EN 1983

Le Journal officiel du mardi 8 mars publie un décret du ministre de la défense qui répartit les effectifs dits budgétaires dans les armées pour 1983. On compte, au total, 577 884 personnels militaires.

Par grandes forces, ces effectifs se répartissent ainsi : *19 455 dans* les forces nucléaires stratégiques (principalement 10 711 dans l'ar*mée de l'air et 4 918 dans la ma*rine) ; 9 700 au service de l'armement nucléaire tactique *(principalement 7 188 dans l'armée* de terre et 2 233 dans l'armée de l'air) ; 389 482 dans les forces classiques (principalement 230 236 dans l'armée de terre) ; 17 280 dans les forces d'outre-mer (principalement 10 449 dans l'armée de terre) ; 6 750 dans la recherche et les essais ; 74 256 dans les organismes de formation ; 23 952 dans des organismes de soutien des personnels ; 19 216 dans les organismes de soutien des matériels, et 17 793 *dans l'administration centrale.*

Ces mêmes effectifs se répartissent ainsi par grandes armées et *grands services : 311 166 dans* l'armée de terre (dont 195 731 appartenant au contingent) ; 68 287 dans la marine nationale (dont 50 383 cadres d'active) ; 100 225 dans l'armée de l'air (dont 61 972 cadres d'active) ; 85 214 dans la gendarmerie (dont 8 268 appartenant au contingent) ; 180 dans la justice militaire ; 8 4590 au service de santé des armées (dont 6 628 personnels de carrière ou sous contrat) ; 4 115 à la délégation générale pour l'ar*mement ; 144 au contrôle général* des armées, et 63 à l'administration centrale.

NET RAFFERMISSEMENT DU FRANC SUR DES MARCHÉS CALMES

Au troisième jour des tensions monétaires déclenchées au sein du S.M.E. par le succès de M. Kohl aux élections allemandes, le calme est revenu sur les marchés des changes, où le franc s'est nettement redressé après son accès de faiblesse du début de la semaine. A Paris, le mark, qui était monté lundi 7 mars au voisinage de son cours plafond de 2,8985 F, venant de 2,8350 F, est retombé, mercredi 9 mars, à 2,8450 F environ, contre 2,8575 F la veille. Il est vrai que les taux prohibitifs *pratiqués sur l'eurofranc à Londres* (150 % à 200 % mardi, 50 % à 100 %, mercredi pour le jour le jour et la semaine) rendent très coûteux la spéculation à la baisse du franc.

Ils incitent les non-résidents détenteurs de francs à les conserver en les plaçant, ce qui leur offre une rémunération tout à fait somptueuse. Selon toute vraisemblance, c'est la Banque de France, par établissements interposés, qui a fait très vigoureusement monter les taux de l'eurofranc afin d'asphyxier la spéculation et de gagner du temps. Apparemment, elle y est arrivée.

Le soutien apporté par les banques centrales européennes au franc belge, qui menace toujours de crever son cours plancher au sein du système monétaire européen, a été *très modéré*, sur des marchés beaucoup plus calmes, là aussi. On sait que la Banque nationale de Belgique a dû, mardi, porter brutalement son taux d'escompte de 11,50 % à 14 % pour essayer de limiter les sorties de devises, qui auraient atteint 40 milliards de francs belges la semaine dernière.

Le dollar se raffermissait assez nettement mercredi matin sur tous les marchés, M. Volcker, président de la Réserve fédérale des États-Unis, leur ayant déclaré, la veille, que la possibilité d'un retour en force de l'inflation, en liaison avec une reprise de l'économie américaine *plus vigoureuse* que prévu, pourrait maintenir les taux d'intérêt à des niveaux élevés. En conséquence, *le cours du dollar est passé*, à Francfort, de 2,39 DM à 2,4050 DM, et, à Paris, de 6,8370 F à 6,85 F.

● Les capacités de production de la sidérurgie italienne privée seront réduites de 3 millions de tonnes d'ici à 1985. Le plan de restructuration de la sidérurgie d'Etat (qui représente une petite moitié de la production totale des 24 millions de tonnes), n'est pas encore arrêté.

LES DISCUSSIONS SUR LE PRIX DU PÉTROLE

L'Iran se dit prêt à baisser sa production

« *Nous avons bon espoir* », a déclaré cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, lors de la reprise des travaux de l'OPEP, le 9 mars à *Londres. La réunion, a-t-il ajouté, pourrait se terminer jeudi.* De son côté, M. Abbas Honardoost, secrétaire d'Etat iranien au pétrole, a indiqué : « *Nous défendons toujours les prix de référence de 34 dollars par baril, pour cela nous sommes prêts à réduire nos exportations de 1 million de barils par jour.* » La veille, l'Union soviétique avait proposé une nouvelle baisse de deux dollars par baril sur son pétrole de qualité Oural. Le brut qui coûtait 32,20 dollars à la fin janvier, est proposé — après deux réductions de prix — à 27,50 dollars par baril.

De notre envoyée spéciale

Londres. — Les treize ministres des pays membres de l'OPEP, réunis à Londres pour une consultation informelle devant déboucher, si les conditions d'un accord sont réunies, sur la convocation d'une conférence extraordinaire de l'organisation, devaient se rencontrer à nouveau mercredi 9 mars après plusieurs heures de discussions la veille.

Un certain soulagement a succédé, mardi soir, à la tension des *jours précédents.* Certes, les problèmes de l'OPEP restent entiers. Le seul point d'accord qui fasse l'unani*mité* concerne la nécessité de plafonner la production pétrolière à un niveau très bas (17,5 millions de *barils par jour afin d'équilibrer* la demande et de raffermir le marché d'ici à l'automne. Mais la répartition des *quotas de production pays par* pays et, surtout, la fixation de nouveaux prix de référence — alors que le Nigéria a pris les devants avec une baisse massive et refuse de bouger, et que l'Iran renonce à envisager toute baisse des prix — continuent d'opposer les délégations. Deux réunions informelles n'ont pas permis de venir à bout de ces oppositions, mais l'affrontement brutal redouté par maints participants ne s'est pas produit. Quelques propositions concrètes de compromis ont même été faites.

Plusieurs délégations, jusque-là hostiles à toute baisse des prix de *l'OPEP, semblaient plus réalistes,* reconnaissant, en privé, qu'une baisse apparaissait inévitable, bien *que contraire au principe de base de* l'organisation et, de leur point de vue, largement inutile. « *La volonté d'arriver à une solution* » soulignée par un membre de la délégation algérienne, semblait donc, dans un premier temps du moins, prendre le pas sur les oppositions politiques ou les intérêts particuliers. « *Nous sommes obligés de trouver un accord aujourd'hui ou demain, en tout cas pendant cette consultation,* a déclaré mardi le ministre vénézuélien du pétrole, M. Calderon Berti. *Si nous n'arrivons pas à nous entendre, je pense que nous nous réunirons à nouveau dans un ou deux mois, et, cette fois, nous ne discuterons pas sur des niveaux de prix de 30 dollars par baril, mais peut-être de 25 dollars par baril.* »

Soulignant la nécessité pour les pays de l'OPEP de s'entendre sur les niveaux de prix et les quantités produites : « *Un accord portant seulement sur les prix n'a aucun sens. Défendre un prix de 30, de 28 ou de 25 dollars par baril nous demande le même effort. Si nous ne parvenons pas à nous entendre sur les quotas de production, nous devrons affronter le même problème dans un ou deux mois* », le ministre a estimé que *le marché « se rétablira dans quinze jours ou un mois »*, si les pays de l'OPEP parviennent à s'entendre. *Précisant* que le Mexique, exportateur de pétrole non membre de l'OPEP, attendait la décision de *l'Organisation pour annoncer* cette semaine ses nouveaux tarifs, M. Calderon Berti, interrogé sur l'éventua*lité d'un accord à douze* (sans l'Iran), a ajouté : « *Si certains pays veulent rester au prix de 34 dollars par baril, cela n'a pas de sens. Ils seront incapables de vendre. Pour avoir une décision formelle de l'OPEP, l'unanimité est nécessaire, mais, dans les circonstances présentes, je crois que cela n'a pas d'importance que deux ou trois pays ne soient pas d'accord ; les faits les obligeront à baisser leurs prix.* »

La plupart des participants soulignaient que la réunion de mercredi *serait cruciale.* A Londres, cependant, la nervosité des autorités semble croître. Un service d'ordre important a dû être improvisé dans l'hôtel Intercontinental pour assurer la sécurité des délégations, la présence d'une personne ressemblant au terroriste Carlos ayant été signalée lundi après-midi dans les couloirs du bâtiment. La direction de l'hôtel, apparemment dépassée par les événements et agacée par la tenue de ce sommet informel, tentait, en chassant la presse des couloirs, de reprendre en main la situation.

VÉRONIQUE MAURUS.

Le numéro du « Monde » daté 9 mars 1983 a été tiré à 571 530 exemplaires